

- II, 176; — ni de s'assujettir à la nourriture de la communauté, X, 722.
- Elle est malade, I, 70, 146; — indisposée, XIII, 841; — a un rhume, I, 202; — la fièvre, I, 215, 421.
- Au début de son séjour à La Chapelle, elle s'y trouvait mieux qu'à Paris, I, 421.
- Elle y tombe malade et saint Vincent l'invite à quitter cette localité, si l'air lui est funeste, I, 560.
- Nouvelle maladie, II, 1, 6, 8, 9, 11.
- Elle se remet, II, 13.
- Indisposition, II, 183.
- Fièvre, II, 283.
- Elle va bien, IV, 233, 236.
- Très grave maladie, IV, 334.
- Rétablie, IV, 334.
- En bonne santé, IV, 409, 594.
- Elle se trouve mal, IX, 626.
- En bonne santé, V, 7, 56, 63, 68, 111.
- Indisposée, V, 236.
- Elle va mieux, V, 426.
- Fièvre, V, 455.
- Elle va bien, V, 580; — se remet d'une grave maladie, V, 611, 617; — est guérie, V, 624, 625; — fait une chute de son lit; d'où fièvre, VI, 95, 102.
- Assez bien rétablie, VI, 123, 191.
- Indisposée, VI, 253.
- Malade, VI, 404.
- En assez bonne santé, VII, 52.
- Indisposée, VII, 185.
- Elle va assez bien, VII, 350.
- Son régime de carême, VI, 187.
- Purges, I, 215.
- Elle prend. le thé tous les jours, V, 465, 554.
- Sa dernière maladie, VIII, 241, 248, 255, 258; X, 729.
- Sa mort, VIII, 270, 273, 275, 277, 327.

\* *Variétés.*

- Pourquoi on l'appelle «Mademoiselle», II 26.
- Elle comprenait quelque peu le latin, I, 82.
- Elle donne des tableaux à ses filles, I, 79; — à saint Vincent, I, 86-87; — a l'établissement des Enfants trouvés, I, 455; — à la maison de Saint-Lazare, II, 574, 575.
- Saint Vincent regrette que M. Dehorgny soit parti sans lui envoyer de l'argent, I, 518.
- Autres mentions, II, 66, 93, 561, 572, 588, 590; XIII, 550, 580.

**Le Gras** (Michel), fils de la précédente.

- Rapports avec saint Vincent, I, 171, 612.
- Il a l'esprit paresseux, III, 517.
- Il entre au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, I, 29; — et ne s'y plaît pas, I, 36, 37.
- Saint Vincent est d'avis qu'il prenne la soutane, I, 40.
- Ses maîtres sont contents de lui, I, 79.
- Il quitte le-séminaire pour entrer, comme pensionnaire, au collège des jésuites avec sa sou-

tane, I, 102, 106, 107, 109.

— Saint Vincent veut qu'il remercie par lettre M. Bourdoise, I, 112; — donne à Louise de Marillac des nouvelles de la santé de son fils, I, 62, 83, 85, 93, 106-107, 123, 131, 132, 361, 460, 461, 611.

— Quand Michel Le Gras n'est pas au collège des jésuites, saint Vincent le reçoit et le loge aux Bons-Enfants, I, 92, 111, 118, 135, 282, 324, 327, 397, 399, 407; — ou à Saint-Lazare, I, 308, 327, 368, 380; — l'y fait purger, I, 123, 128, 129, 308, 327; — et saigner, I, 129, 131, 308.

— Le saint lui obtient la permission de manger de la viande pendant le carême, I, 145.

— Michel est sur le point de passer en troisième, I, 123.

— Sa mère songe à lui faire prendre les ordres sacrés, I, 142.

— Saint Vincent est d'avis qu'il garde la soutane, parce que «l'état ecclésiastique lui est le meilleur», I, 197, 301.

— Michel se résout à passer en théologie, I, 358.

— Ses hésitations sur sa vocation, I, 321, 515, 516, 519.

— Il fait une retraite et examine sa vocation, I, 320; — présente des thèses de philosophie, I, 365; XIII, 841.

— Saint Vincent n'est pas d'avis que Michel quitte Paris, I, 372; — même pour aller étudier dans des universités de province, I, 350; — trouve qu'il devient plus ecclésiastique, I, 395.

— Il est question de l'envoyer chez son oncle l'évêque de Riez; il n'étudie pas et ne se décide à rien, I, 407.

— Il appréhende le sacer. doce, I, 441; — déclare que, s'il prenait les ordres, ce serait uniquement pour plaire à sa mère, I, 516; — étudie en Sorbonne et persévère dans sa vocation, I, 520; — paraît d'un autre esprit et a pris de bonnes résolutions, I, 502, 521; — a été reçu sans titre à Saint-Nicolas, I, 545; — accepte de passer l'examen chez le curé de Saint-Nicolas, I, 581.

— Saint Vincent propose de le loger chez M. Rebours ou M. Coqueret, I, 556.

— Il est question de l'envoyer «à Linas ou en Normandie», II, 385.

— Madame Pelletier parle de l'attacher à la personne du coadjuteur de Paris, comme «aumônier» ou à un autre titre, II, 399-400.

— Sa mère ne sait ce qu'il est devenu, II, 497.

— Démarches difficiles à Rome en vue de lui obtenir une dispense, II, 536.

— Rapports avec une jeune fille et projet de mariage; «capture» de l'un et de l'autre, II, 542, 581; III, 31.

— «Délit» dans une maison de missionnaires, II, 576.

— Il tombe malade; saint Vincent lui offre l'hospitalité à

Saint-Lazare; il refuse et accepte d'être l'hôte de son médecin; saint Vincent met deux sœurs auprès de lui pour le soigner, III, 12.

— Il est «quasi guéri», III, 14; — «entièrement guéri», III, 23.

— Sa mère souhaite que sa maladie profite à son âme, III, 18.

— Il découche, III, 31; — disparaît sans dire où il va, III, 107.

— «Affaire» pour laquelle Louise de Marillac désire le consentement de saint Vincent, III, 157.

— Cette «affaire» «s'évente», III, 172.

- Bailli de Saint-Lazare, III, 437, 449, 479, 595; IV, 256; V, 445.
- Démarches en vue d'un mariage, III, 437, 477, 479, 507, 517; — en vue de l'achat d'un office à la cour des monnaies, III, 419, 516, 523-524, 595.
- Son mariage; sa fille, III, 544.
- Grave maladie; deux sœurs vont le soigner, IV, 254, 255, 256.
- Sa surdité; sa mort, V, 44,.

**Le Gras** (Simon), évêque de Soissons.

- Prochain voyage de ce prélat à Paris, I, 175.
- Travaux des missionnaires dans son diocèse, I, 431, 476, 480, 496, 502; VII, 205.
- Rapports avec saint Vincent au sujet de l'union de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne à celle du Val-de-Grâce, XIII, 845.
- Il n'est pas favorable à cette union, XIII, 846.
- Saint Vincent lui écrit au sujet de l'abbesse de Biaches, III, 517.

**Le Gros** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission.

- Note biographique, III, 405.
- A Saint-Lazare, III, 405, 406.
- A Saint-Charles, supérieur, VIII, 519.
- A l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 330, 333, 358.
- Ce qu'il y dit sur les vœux, XIII, 340, 342.
- A Saint-Lazare, IV, 320.
- Il échappe au massacre de l'hôtel de ville, IV, 421.
- Consul titulaire de France à Tunis, IV, 586.
- A Richelieu, supérieur, V, 68, 195.
- En tournée de visites, V, 448.
- Sa mort, V, 465.
- Autre mention, V, 585.

**Le Gros** (Jeanne) à Vesles. — VI, 486.

**Le Gros** (Pierre), forçat à Toulon. — VII, 135, 522.

**Le Havre** (Ville de) en Seine-Inférieure

- Havrais esclaves à Tunis, V, 226, 245, 327, 378, 394; VI, 281, 291, 304, 305; VII, 118, 181, 182, 193, 207, 214, 222, 453; VIII, 533, 538, 542.
- La duchesse d'Aiguillon s'y trouve, VII, 207, 230; VIII, 25.
- Elle désire y fonder un établissement de filles de la Charité, XII, 22.
- Navires mouillés au port, V, 172.
- Autre mention, VII, 602.

---

— p. 329 —

**Le Huby** (Etienne), esclave libéré. — VII, 502.

**Le Jarriel** (M.), banquier. — I, 148.

**Le Jay** (Nicolas), baron de Tilly, premier président au parlement de Paris.—Note biographique, II, 314.

**Lejeune** (Jean-François), clerc de la Mission.

— Note biographique, VI, 532.

— Saint Vincent est satisfait de lui, VI, 533.

Lejeune (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 160.

**Le Jeune** (J.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Le Joint** (Marguerite), fille de la Charité. — Voir Le Soin (Marguerite).

**Lejuge** (Barbe), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 465, 466.

**Lejuge** (Jérôme), prêtre de la Mission.

— Note biographique, VI, 48

— A Gênes, VI, 526, 593, 621; VII, 88, 195, 479; — assistant, VIII, 87.

— Il s'offre pour assister les pestiférés, VI, 48, 73, 74.

— Atteint de la peste, VI, 456, 459, 462, 464, 467, 469, 470, 474, 483, 487.

— Guéri, VI, 503, 510, 512, 522; XI, 429.

— Il s'expose de nouveau, VII, 75.

— Son nom est mis en avant pour un nouvel établissement en Corse, VII, 565.

— Son caractère indépendant, VII, 246, 577, 580.

— Destiné à Rome, VII, 578; VIII, 6, 19, 30, 69, 87, 135.

— Sa santé, VIII, 6, 69, 71, 82.

— M. Pesnelle se propose d'aller donner une mission dans son pays et avec lui, VIII, 69-70, 82.

**Le Juge** (Thomas), prêtre de Saint-Nicolas. — Note biographique, I, 106.

**Leleu** (M.), prêtre de la Mission. — En mission à Poissy, I, 228. — A Amiens, I, 500.

**Le Lièvre** (M.), archidiacre de Toul. — IV, 14.

**Le Lièvre** (Anne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Le Loup** (Guillaume), esclave à Alger. — VI, 6.

**Lemaire** (M.), banquier à Paris. — IV, 68.

**Le Maistre** (Nicolas), docteur en Sorbonne.

— Note biographique, III, 41.

— Saint Vincent demande pour lui à Mazarin une chaire de théologie à la Sorbonne, III, 40-41.

---

— p. 330 —

— Mazarin répond favorablement à cette demande, III, 45.

— Ouvrage composé par M. Le Maistre, III, 67.

**Le Mans** (Ville de) dans la Sarthe.

- Philibert de Beaumanoir de Lavardin, évêque du Mans; René Le Vayer, lieutenant général du Mans, voir ces noms.
- Passage de troupes au Mans; inquiétudes de la population, IV, 323.
- Lettre de saint Vincent à la supérieure de la Visitation du Mans, II, 530.
- Louise de Marillac est sollicitée de passer par Le Mans au retour de Nantes, III, 18.
- Filles de la Charité originaires du Mans, II, 295; IX, 537-539.
- Postulantes du Mans, I, 436; V, 622.
- Renvoi d'une fille de la Charité originaire du Mans, XIII, 655.
- Les filles de la Charité sont demandées à l'hôpital du Mans, II, 572.
- Départ des sœurs pour Le Mans, II, 587, 588.
- Difficultés, II, 594.
- Retour des sœurs à Paris, II, 599.
- Autre mention, III, 291 .

\* *Missionnaires du Mans.*

- Lettres de saint Vincent aux missionnaires du Mans, II, 538; IV, 32, 83; V, 622; VII, 315, 372, 510; VIII, 343; voir Cruoly (Donat), Gentil (Mathurin), Gicquel (Jean), Laudin (Denis), Lucas (Antoine).
- Fondation de l'établissement du Mans, II 530.
- Prise de possession par M. Gallais, II, 534.
- Vérification des lettres patentes du roi au parlement, III, 495.
- Procureurs de la maison, voir Gentil (Mathurin), Molony (Thaddée).
- Saint Vincent reproche à l'économiste de trop bâtir et de bâtir sans permission, IV, 273, 299;
- de trop économiser, III, 504.
- Il lui donne des avis utiles sur le temporel, IV, 54, 272.
- Il défend au supérieur d'avoir un cheval, V, 455; — demande qu'on donne à déjeuner, comme il est d'usage, au lieutenant général et aux officiers qui l'accompagnent, le jour du Saint-Sacrement, III, 313.
- L'établissement possède des bois, IV, 193; V, 575; VI, 109, 133, 259; — des terres, VII, 323; — des prés, V, 414, 600; — des jardins et des maisons, III, 235; — des viviers, III, 389.
- De lui dépendent des chapelles, III, 389, 579; IV, 434.
- Rachat de Valobron, III, 235.
- Réclamations et contestations des administrateurs, fermiers et autres au sujet du temporel, III, 235, 389, 496, 624, 625; IV, 193, 434; V, 600; VI, 31-32, 55-56, 142, 159, 571; VII, 61, 357, 395, 516, 575, 608; VIII, 199-200
- Pauvreté

---

— p. 331 —

de l'établissement, III, 105; IV, 55.

- Il a des dettes, III, 620; — dont la maison de Saint-Lazare paye une partie, IV, 273; VI, 357; VII, 62.
- Il doit une forte pension à l'abbé Lucas; extinction des deux tiers de cette pension, VI, 357.
- Taxe imposée par l'évêque sur les chapelles de la Mission, III, 579, 619.
- Saint Vincent parle d'envoyer au Mans une partie du personnel de Saint-Lazare chassé de Paris par les troubles de la Fronde, IV, 307.
- Passages de troupes au Mans; saint Vincent engage le supérieur à rester à son poste et à mettre en lieu sûr ce qu'il a de plus précieux, IV, 323.
- Missions, III, 313, 620; IV, 433; V, 574; VI, 108, 160; VII, 190, 423, 517; VIII, 198, 431.
- L'évêque défend d'en faire pendant l'avent et le careme, VI, 133.

- Les missionnaires sont aidés dans les missions par des prêtres du dehors, VII, 324, 518; VIII, 115.
- Le séminaire ne reçoit que de jeunes enfants, III, 379.
- Il y a petit et grand séminaire, III, 496; VI, 102, 546.
- On y enseigne les cérémonies, III, 513; — le chant, V, 414; VI, 259.
- Saint Vincent défend à un professeur de dicter en classe, IV, 323.
- Incapacité de quelques professeurs, VI, 159.
- Séminaristes, III, 234; IV, 91; VI, 32; VII, 226; VIII, 349
- Leur nombre, III, 168; VI, 159.
- Leur mécontentement, VII, 575.
- Prix de la pension, IV, 54; VI, 32.
- Ordinands, III, 496, 620.
- L'évêque voudrait qu'ils fussent tous reçus gratuitement, V, 413.
- Retraitants, VII, 323.
- Aumônerie de l'hôpital, IV, 164; voir Cornaire.
- Lettre aux administrateurs de l'hôpital pour leur annoncer le changement de l'aumônier, IV, 164.
- L'évêque se fait accompagner par un missionnaire dans ses tournées pastorales, VII, 190.
- Visite de la maison par M. Portail, II, 569, 572, 577, 588; — saint Vincent, III, 403, 411, 412, 413, 415, 416, 419; — M. Lambert, IV, 273; — M. du Chesne, IV, 483, 492; — M. Alméras, V, 21, 22; — M Berthe, V, 496; VI, 360; — M. Dehorgny, VIII, 114, 116.
- Retraites des missionnaires, VI, 108, 133.
- Sortie d'un frère de la Mission, VI, 56, 90.
- Envoi d'un frère au Mans, VII, 449.
- Saint Vincent n'admet pas que deux frères qui n'ont pas l'intention de persévérer restent dans la maison

---

— p. 332 —

- comme domestiques, VII, 210.
- Domestiques, VI, 133; VII, 516.
- Scandale sur «les changements des images», V, 21.
- Liste des supérieurs, VIII, 519.
- Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Alain, Bienvenu, Brin, Charpentier, Cornaire, Cruoly, Cuissot (Gilbert), Delaunay, Descroizilles, Duiguin, Dupont (Louis), Gaudoin, Gentil, Gicquel, Gigot, Gorlidot, Guesdon, Gurlet, Herbron, Labat, Laisné (Nicolas), La Pesse (M. de), Laudin (Denis), Le Blanc (Charles), Le Blanc (Georges), Le Rogueux, Le Roy (Jean), Le Vacher (Philippe), Lucas (Antoine), Molony, Nicolas (Frère), Noizeau, Olivier, Picardat, Pintart, Proust, Rivet (François), Taillié, Thibault (Nicolas), Turpin.

**Le Mareschal** (M.), chanoine. — Il recommande à saint Vincent un jeune homme qui désire faire une retraite à Saint-Lazare, VIII, 346.

**Le Marinel** (Martin), curé de Montreuil-sous-Bois. — Note biographique, I, 102. — Rapports avec saint Vincent, I, 105, 107.

**Le Mercier** (Jean), clerc de la Mission.

- Envoyé à Rome, VII, 332.
- Arrivé à Rome, il regrette de n'y pouvoir faire ses études de théologie, VII, 336.

- Envoyé à Gênes pour y suivre les leçons de théologie, VII, 392.
- Son départ de Rome est retardé, VII, 397.
- Il menace de quitter la Compagnie si on ne lui donne pas les moyens d'apprendre la théologie, VII, 416.
- Il sort, puis demande sa réadmission, qui lui est accordée sous condition, VII, 500.
- Il entre au séminaire interne de Richelieu, VII, 582.
- Autre mention, VII, 513.

**Lemerer** (Gilles), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 385. — A Agde, VIII, 147, 545.

**Le Meret** (Jeanne), fille de la Charité. — Destinée à la Pologne, V, 407. — Autre mention, XIII, 575.

**Le Mesnil-sur-Oger** (Village de) dans la Marne.

- Louise de Marillac va visiter la Charité du Mesnil, sur le conseil de saint Vincent, I, 118, 120, 127, 135.
- Mission du Mesnil; mort d'un missionnaire au cours de cette mission, I, 321.
- Autre mention, I, 432.

**Le Monastier.** — Voir Monestier.

---

— p. 333 —

**Lemoyne** (Jean), frère de la Mission.

- Note biographique; envoyé de Marseille à Agde, V, 379.
- Saint Vincent ne veut pas qu'il aille se confesser hors de la maison, VIII, 99.

**Le Moyne** (Jean), clerc de la Mission. — Note biographique; son entrée à Saint-Lazare, VI, 511.

**Le Nariel** (André), notaire apostolique à Paris. — XIII, 20.

**Lendormie** (Claude), membre de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Lenfantin** (Radegonde), fille de la Charité.

- Envoyée à Arras, VI, 68.
- Avis de saint Vincent avant le départ pour Arras, X, 224.
- Son obédience, XIII, 577.
- Arrivée à Arras, VI, 90.
- A Arras, VI, 102, 115, 191, 575; VII, 185, 350; VIII, 298.
- Elle quitte la maison sans prévenir personne, VIII, 459.
- Autre mention, XIII, 576.

**Le Noir** (M.), prêtre de Paris. — Recommandé par saint Vincent comme précepteur, III, 68.

**Le Noir** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique; renvoyé de la Compagnie, II, 489.

**Lenteur.** — Voir Empressement.

**Lenti** (Marcel), cardinal.

— Note biographique, II, 205.

— Sa bienveillance pour la congrégation de la Mission en général et la maison de Rome en particulier, II, 205, 211, 314, 360, 367, 376, 378, 459, 460.

**Léon I** (Saint), pape. — Cité, III, 325.

**Léon** (R. P.), carme. — A Rome, II, 533. — Son éloge; il se dispose à partir pour Memphis, IV, 267.

**Léonard** (Frère). — Voir Lamirois (Léonard).

**Léonard** (M.), administrateur de l'hôpital de Nantes. — II, 592.

**Leonessa** (Ville de) en Italie. — Mission donnée en ce lieu, VIII, 31, 127.

**Le Page** (Renaud), forçat à Toulon. — VI, 167, 320; VII, 103, 134, 236.

**Lépante** (Ville de) en Grèce. — Victoire de don Juan d'Autriche contre les Turcs, VI, 62.

**Lepeintre** (Jeanne), fille de la Charité.

— Note biographique, I, 494.

— Lettres que saint Vincent lui adresse à Saint-Germain-en-Laye, II, 192; — à Nantes, III, 613; IV, 163,

---

— p. 334 —

279; V, 6; — à Châteaudun, VI, 39.

— Les dames de Saint-Sulpice tiennent à la conserver, I, 460.

— La duchesse d'Aiguillon, ne la trouvant-pas assez forte, demande son déplacement, XIII, 843.

— Elle se coiffe autrement que les autres sœurs à cause de son état de santé, II, 175, 180, 183, 260.

— Proposée pour Saint-Germain-en-Laye, II, 166; — pour Fontenay, II, 260.

— Elle va de Saint-Germain à Paris sans permission, II, 294.

— Proposée pour la visite des enfants trouvés en nourrice, II, 301.

— Envoyée au Mans, II, 588.

— De retour du Mans, II, 599.

— Elle remplace, à la maison-mère, Louise de Marillac absente, III, 12, 18.

— Il est question de l'envoyer à Nantes, III, 171.

— Chargée de visiter les sœurs de Nantes et d'Angers, XIII, 629, 631, 643, 645.

— Sur le point de partir, III, 206.

— A Nantes, supérieure, III, 214, 254; IX, 662.

— Elle a une fluxion, III, 213.

— Son caractère, III, 432.

— Elle offre sa démission, que saint Vincent refuse, III, 614.

— Son éloignement de Nantes est jugé utile par quelques-uns, IV, 298.

— Rappelée à Paris, V, 51; XIII, 680.

— Proposée pour la Pologne, V, 214.

— A Châteaudun, supérieure, V, 237.

- Saint Vincent lui reproche d'avoir sans permission quitté Châteaudun pour aller soigner M. de Franqueville, VI, 39.
- Louise de Marillac propose de la retirer de Châteaudun, VI, 302
- A Paris, VI, 359; VII, 460.
- A Saint-Fargeau, supérieure, VIII, 418.
- Autre mention, XIII, 576.

**Le Pelletier** (Claude), ministre d'Etat — Note biographique; saint Vincent lui annonce qu'il y a place à l'hospice du Nom-de-Jésus pour une de ses protégées, VIII, 289.

**Lépine (M.)**, esclave à Alger. — III, 222.

**Le Pouget** (Monastère de), près de Castelnau-de-Montratier (Lot). — Alain de Solminihac se propose d'y aller, sur l'ordre de la reine, II, 443. — Election d'une nouvelle prieure, voir Laroque (R. M. de).

**Leprestre** (D.). — Il écrit a saint Vincent au sujet de la division des carmélites, VIII, 413.

**Lépreux.** — Voir Saint-Lazare.

**Le Prévost** (Charles), conseiller du roi. — XIII, 586.

**Lepruvost** (M.), député du clergé d'Artois. — Il se propose de voir saint Vincent, VIII, 315.

---

— p. 335 —

**Le Puy** (Ville de) dans la Haute-Loire. — Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy, voir ce nom. — Autre mention, III, 391.

**Lequeux** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, II, 486. — Absent de Paris, VI, 245.

**Le Rogueux** (François), frère de la Mission. — Note biographique; placé au Mans, II, 621.

**Le Rond** (Toussaint), esclave à Alger. — V, 31, 114, 143.

**Le Roule** (Village de), près Paris. — I, 124; II, 595.

**Le Roux** (M.) à Nantes. — VIII, 511.

**Le Roux** (Madame).

- Rapports avec Madame Goussault, I, 388 <sup>(1)</sup>
- A Grigny, I, 546.
- Retraite chez Louise de Marillac, II, 155, 166, 167.

**Le Roux** (Frédéric), chapelain de l'église collégiale d'Ecouis. — XIII, 24.

**Le Roy** (M.), administrateur des Enfants trouvés. — II, 92, 120; III, 226, 227.

**Le Roy** (M.) à Paris. — Saint Vincent demande, pour lui, une dispense à Rome, VIII, 173.

**Le Roy** (M.). — VI, 597.

**Le Roy** (M.), premier commis de M. Le Tellier. — IV, 75; V, 89.

**Le Roy** (Pierre), religieux de Saint-Victor, frère du précédent.

— Note biographique, V, 90.

— Saint Vincent conseille aux religieux de l'abbaye du Mont-Saint-Eloy de le demander comme abbé, V, 89.

**Le Roy** (Madame). — Note biographique, IV, 77.

**Le Roy** (Marie-Agnès), visitandine, belle-sœur de la précédente.

— Note biographique, I, 377.

— Lettres que lui adresse saint Vincent, IV, 75, 410; V, 10; VIII, 163, 169; — qu'il en reçoit, VIII, 363, 392, 426.

— Supérieure du second monastère de Paris, I, 370, VIII, 370, 387.

— A Mons; saint Vincent la presse de revenir à Paris, IV, 75

— Elle organise l'envoi de visitandines à Varsovie; difficultés, IV, 357; V, 10-11.

— Elle s'inquiète à l'occasion des troubles de Paris; saint Vincent la rassure,

---

(1). Au tome I, p 388, lire «Le Roux», au lieu de «Le Houx».

---

— p. 336 —

IV, 410.

— Elle s'occupe d'accommoder la maison acquise pour le troisième monastère de Paris, VIII, 163, 415.

**Le Roy** (Antoinette), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Le Roy** (Jean), prêtre de la Mission.

— Note biographique, V, 601.

— Il quitte la Compagnie une seconde fois, VI, 551.

**Lesage** (Jacques), prêtre de la Mission.

— Note biographique; il est question de l'envoyer à Alger, III, 72.

— Parti, III, 271.

— Son dévouement pour les esclaves, III, 302-306.

— Maladie, mort, funérailles, III, 306-310.

— Saint Vincent annonce sa mort, III, 352, 353.

— Autres mentions, III, 397; IV, 22; V, 84.

**Le Sargy** (M.) à Tunis. — V, 113.

**Lescar** (M.), hérétique converti. — I, 549.

**Lescellier** (Jacques), religieux de Saint-Lazare. — XIII, 234.

**Leschassier** (François), sulpicien. — XIII, 166.

**Lescot** (Jacques), évêque de Chartres.

- Note biographique, II, 461.
- Il remercie saint Vincent des missions données ou à donner dans son diocèse par des prêtres de la Mission, II, 461; III, 180.
- Commissaire délégué pour régler le différend pendant entre l'abbaye de Sainte-Geneviève et celle de Chancelade, IV, 152, 154, 155.
- Saint Vincent comparaît devant lui pour témoigner au sujet de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 86, 87, 89, 90, 93.

**Lescot** (Vincent), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 3.

Lescuyer (Pierre), clerc de la Mission. — Note biographique; renvoyé de la Compagnie, II, 287.

**Lesguier** (M.). — III, 595.

**Le Soin** (Marguerite), fille de la Charité. — Placée à Saint-Denis, III, 424. — Autre mention, XIII, 576.

**Le Soin** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Le Soudier** (Jacques), prêtre de la Mission.

- Note biographique, II, 83.
- Lettres que saint Vincent lui adresse à Saint-Quentin, IV, 229; — à Crécy, IV, 606; V, 16;
- à Montmirail, V, 430.
- Son ordination, II, 169.
- Il a quitté Paris pour aller à Salé (Maroc), III, 27, 35.
- A Marseille, III, 72, 81, 472, 473.
- Dans les régions dévastées de Picardie, IV, 229,

---

— p. 337 —

463, 465.

- A Crécy, supérieur, IV, 606; V, 16; VIII, 518.
- A Montmirail, supérieur, VIII, 519.
- A Saint-Lazare, malade, VIII, 125, 128, 130, 136, 138, 139, 147, 259.
- Il va mieux, VIII, 192, 194, 198.

**Le Soudier** (Samson), prêtre de la Mission.

- Note biographique, II, 82.
- Lettres que saint Vincent lui adresse à Luçon, II, 82, 169.
- A Luçon, II, 123.
- A Saintes; il ne s'entend pas avec son supérieur, III, 8, 10, 51.

**Le Sourd** (M.), médecin. — I, 215.

**Lesquille** (Village de) dans l'Aisne. — Misère et charités, IV, 97.

**Lesseignet** (Claude), frère de la Mission. — Note biographique, VI, 160.

**Lessius** (Léon), théologien jésuite. — Ce qu'il pense de la nature de l'état religieux, V, 320.

**Lestang** (Madame), cousine de Gabrielle Le Clerc. — VII, 263-264.

**Lestang** (Jean de), prêtre de la Mission. — Note biographique, VIII, 287.

**Lestang** (Marie Delpech de). — Fondatrice d'une communauté et d'un orphelinat, XIII, 821.

**Lestocq** (Guillaume de), curé de Saint-Laurent près Paris.

— Ses démarches pour que le prieuré de Saint-Lazare soit donné à la congrégation de la Mission et accepté par saint Vincent, XIII, 244-248.

— Saint Vincent lui écrit pour lui exposer ses difficultés, I, 137.

— Rapports avec les filles de la Charité de sa paroisse, I, 458.

— Autres mentions, II, 385; III, 298; IV, 564.

**Lestradie** (M.). — VIII, 43.

**Lesueur** (André), forçat à Toulon. — VI, 280, 310, 469; VII, 103, 166, 439.

**Le Tellier** (Michel), ministre d'Etat.

— Consulté par Mazarin, III, 402.

— Rapports avec saint Vincent, IV, 75.

— Son éloge, V, 89.

**Le Tonnelier** (Etienne), curé de Saint-Eustache à Paris et syndic des curés de Paris. — Au nom des curés de Paris, il fait opposition à l'approbation de la congrégation de la Mission, XIII, 227, 233.

---

— p. 338 —

**Le Tort** (Jeanne-Françoise), supérieure de la Visitation d'Angers. — Saint Vincent lui écrit qu'il craint de ne pouvoir céder au monastère d'Angers une des sœurs qu'elle désire pour lui succéder, VI, 143.

**Leuville-sur-Orge** (Village de) en Seine-et-Oise. — IV, 532.

**Le Vacher** (Madame). — III, 523.

**Le Vacher** (Jean).

— Note biographique, III, 251.

— Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 252; IV, 544, 625; VII, 503; — en reçoit, III, 337, 358; IV, 371, 443, 575, 618; V, 125, 127, 267.

— Bien que malade à Marseille, il reçoit de saint Vincent l'ordre de s'embarquer pour Tunis, III, 251-252.

— Malade de la peste à Tunis; sa guérison, III, 300, 352-354.

— Règlement de vie, XIII, 363.

— A Tunis, III, 402, 450; V, 264; VI, 185, 324, 326, 331, 350, 447, 448, 468, 506, 556; VII, 86, 230, 235, 239, 287; VIII, 79, 537.

— Vicaire apostolique, XIII, 837.

— Démarches à Rome pour le renouvellement de ses facultés, VI, 509, 627; VII, 18.

— Son zèle et sa force d'âme dans les épreuves et les fatigues, XI, 157, 288, 307; XII, 307.

- Chassé de Tunis par le bey pour avoir refusé de faire venir de la cotonine de France, XI, 320-321, 333.
- Joie des esclaves de Tunis à son retour, XI, 321.
- Nouvelle expulsion motivée sur ce qu'il empêche les chrétiens de se faire turcs; il se retire à Bizerte; comment il y occupe son temps; retour à Tunis, XI, 305-306.
- Pour remercier le bey d'avoir autorisé son retour, il désire lui offrir une pièce d'étoffe, V, 449, 501.
- Nouvelle avanie provoquée par le refus de payer les dettes du chevalier de la Ferrière, V, 400; XI, 334.
- Relation de Jean Le Vacher, V, 154.
- Saint Vincent en fait lire une longue au réfectoire de Saint-Lazare, V, 626.
- M. Le Vacher demande qu'on fasse quelque chose pour M. Husson, dont les droits consulaires ne sont pas respectés, V, 128-129, 267-268.
- Consul intérimaire après la mort de M. Guérin, IV, 379; V 84; — jusqu'à l'arrivée de M. Husson, IV, 625; — et après le départ de M. Husson, VI, 304, 427, 442; XI, 438.
- Saint Vincent fait demander à la Propagande d'autoriser l'exercice du consulat par M. Le Vacher, VI, 365, 380, 442, 619, 627.
- La Propagande refuse; saint Vincent demande

---

— p. 339 —

- si ce refus constitue une défense, VII, 25, 32.
- Sa fermeté dans les devoirs de sa charge de consul, XI, 446-447.
- Son ministère auprès des esclaves, III, 358; IV, 371, 443; V, 113, 125-127; XI, 203, 306, 447-449.
- A sa demande, le dey exempte les prêtres et religieux esclaves «de toute sorte de travail», V, 126.
- Il obtient la délivrance de Français pris sur mer, IV, 544; — rachète des esclaves, IV, 544, 575-576, 618; V, 114, 143; VI, 255, 257; VII, 504; — raconte l'héroïsme de deux enfants, III, 337.
- On lui envoie de l'argent soit pour les missionnaires, soit pour les esclaves, V, 189-190, 216, 226, 246; VI, 49, 240, 255, 257, 261, 273, 282, 283, 299, 301; VII, 4, 87, 107, 118, 129-130, 133, 139, 176, 177, 182, 197, 217, 236, 441, 447, 451, 452, 502, 503, 505, 506, 507, 522, 538; VIII, 192.
- Saint Vincent lui reproche d'avoir imposé les barques de France pour payer les dettes d'un particulier, III, 404; — d'avoir tiré une lettre de change sur M. Get, malgré une défense formelle, VI, 586; — de s'endetter par des dépenses excessives, VII, 505.
- M. Le Vacher emprunte de l'argent pour l'envoyer à M. Barreau, VII, 4, 77, 87; — ce dont saint Vincent le blâme, VII, 105-106.
- Il conseille à saint Vincent de retirer les missionnaires de Barbarie jusqu'à ce que le roi de France ait puni les Turcs de leurs avanies, VII, 287.
- Il perd sa mère, XI, 446.
- Son dénûment, V, 128, 129, 246; VI, 620.
- Peines intérieures, VII, 507.
- Le duc de Mercœur témoigne du mécontentement à son sujet, VIII, 439.
- Autres mentions, VIII, 302, 443, 448.
- Voir Tunis.

**Le Vacher** (Philippe), prêtre de la Mission, frère du précédent.

- Note biographique, III, 82.

- Lettres que saint Vincent lui adresse à Alger, IV, 120, 364; — à Marseille, VII, 388, 395; VIII, 25.
- Au Mans; destiné à l'Irlande, III, 82, 92.
- En Irlande, malade, III, 274.
- A Marseille, IV, 22; XIII, 837.
- Proposé à la Propagande pour Alger; demande des facultés, IV, 22.
- La Propagande lui accorde les facultés de missionnaire apostolique et le titre de vicaire apostolique; saint Vincent hésite à l'envoyer, XIII, 837.
- Arrivé à Alger, IV, 290.
- Saint Vincent lui trace une ligne de conduite, IV, 120, 364.
- A Alger, V, 145, 327-330, 527; VI, 135, 136, 164, 178, 185, 262, 331, 350, 363.
- Son ministère auprès des

---

— p. 340 —

- esclaves, V, 342, 360; VII, 193.
- Rachat d'esclaves, V, 136, 141, 142; VI, 6, 257, 274, 283.
- Son zèle, IV, 379; VI, 324, 326; XI, 288, 307, 438; XII, 307.
- Il travaille à la réforme des prêtres et des religieux esclaves, V, 30.
- Saint Vincent veut que M. Le Vacher et M. Barreau prennent conseil l'un de l'autre, V, 30.
- Calomnié par un apostat, V, 476-477.
- A Livourne, VI, 393.
- A Marseille, VI, 397, 400.
- Attendu à Paris, VI, 400, 410, 421.
- A Paris, VI, 426, 436, 452, 454, 460, 469, 471, 474, 602, 619; VII, 42, 55, 78, 87, 117, 172, 181; XI, 449.
- Il y quête pour arriver à payer les dettes de M. Barreau; mais ces quêtes rapportent peu, VI, 461, 468, 556, 620; VII, 21, 35, 40, 59, 75, 90, 98.
- Il perd sa mère, XI, 446.
- Saint Vincent voudrait lui confier le consulat d'Alger; démarches auprès de la Propagande, VI, 380, 442, 619, 627.
- Refus de la Propagande, VII, 25.
- Le saint demande à Rome le renouvellement de ses facultés, VI, 509, 627; VII, 17.
- Il va partir pour Marseille, VII, 173, 180, 192, 206, 213.
- En route pour Marseille, VII, 217-218.
- A Marseille; il y attend l'occasion favorable pour repasser à Alger avec l'argent des quêtes, VII, 309, 388, 395, 447, 470, 537, 538, 539, 594, 619-620; VIII, 3, 14, 59, 60.
- Supérieur intérimaire à Marseille, VII, 536.
- Il va s'embarquer pour Alger, VIII, 544, 545.
- Peines sans fondement, VIII, 129.
- Autres mentions, VII, 214; VIII, 302.
- Voir Alger.

### **Levant.**

- Les dames de la Charité s'occupent des missions du Levant, V, 390.
- M. de la Haye-Vantelay, ambassadeur de France au Levant, voir ce nom.
- Autre mention, VIII, 539.

### **Levasseur** (David), frère de la Mission.

- Note biographique, II, 62.

- A Bar-le-Duc, II, 24, 62.
- A Saintes, III, 93.

**Levasseur** (Martin), prêtre de la Mission.

- Note biographique, V, 60.
- Ses ordinations à Rome, VIII, 17.
- A Gênes; rappelé en France, V, 132.
- Envoyé à Cahors, V, 212, 225.
- Arrivé dans cette ville, V, 245.

**Levasseur** (Richard), religieux de Saint-Lazare — XIII, 234.

**Le Vayer** (M.) au Mans. — VII, 517.

---

— p. 341 —

**Le Vayer** (Renée Le Boindre, veuve). — Elle expose à saint Vincent sa situation vis-à-vis de son confesseur et lui demande une ligne de conduite, VIII, 281.

**Le Vazeux** (Achille), prêtre de la Mission.

- Note biographique, IV, 292.
- Lettres que saint Vincent lui écrit à Rome, IV, 292, 347, 358, 393; — à Annecy, VI, 307.
- Il adresse une supplique à la Propagande pour empêcher la multiplication des congrégations ayant mêmes fonctions, IV, 635; — s'oppose à l'approbation de la congrégation des missionnaires des Indes; ce dont saint Vincent le blâme, IV, 292, 346, 358, 363, 373.
- Il estime que les vœux émis dans la congrégation sont nuls et même «qu'il y a péché mortel à les faire et à les réitérer», IV, 347.
- Son caractère vif et ombrageux, IV, 347, 363, 373, 393.
- Rappelé de Rome, IV, 541.
- A Annecy, supérieur, V, 260; VI, 383, 384; VII, 176; VIII, 518.
- Il négocie la fondation de l'établissement de Turin, V, 251, 371.
- Saint Vincent lui dit pourquoi la Compagnie n'a aucun établissement à Lyon, VI, 307; — l'envoie à Turin aider M. Martin pour les travaux d'une mission, VI, 504, 505, 508, 537, 541.
- M. Le Vazeux ne peut exécuter ce projet, VI, 564.
- Par son trop grand empressement il fait échouer le projet d'union d'un bénéfice à la Compagnie, voir Saint-Sépulcre
- Démêlés avec un avocat d'Annecy, VII, 75, 79-81.
- Rappelé d'Annecy, VII, 255.
- Il quitte la Compagnie, XIII, 186.
- Autre mention, VII, 64.

**Lévêque** (M.), agent de la reine de Pologne à Paris.

- Il se plaint que les paquets envoyés de Pologne ou en Pologne sont trop gros, V, 338.
- Rapports avec saint Vincent, XI, 303.
- Saint Vincent lui fait dire qu'il payera le port des lettres, VI, 540.
- Autre mention, V, 353.

**Lever.**

- Mention de conférences aux missionnaires sur le lever de quatre heures, III, 536; XII, 478.
- Saint Vincent envoie une circulaire pour demander la fidélité à cette règle, III, 535.

- Il renouvelle cette recommandation dans plusieurs conférences, IX, 115, 463; X, 564-567, 594-601.
- Raisons de se lever à quatre heures, III, 537-539.
- La grâce de l'oraison dépend de la fidélité au lever, III, 538.
- Exemple de saint Vincent, IX, 28; — auquel le lever de quatre heures coûtait, XII, 93.
- Exemple du cardinal de

---

— p. 342 —

- La Rochefoucauld et du premier président, IX, 212.
- L'habitude rend l'exactitude au lever facile, IX, 28.
- Ceux qui se lèvent régulièrement se portent mieux que les autres, IX, 385.
- Causes qui exemptent du lever avec la communauté, III, 541; IX, 28, 384, 385.
- Examen des objections tirées de la santé, de la fatigue, de la coutume, etc., III, 539-542.
- Moyens d'être fidèles à cette pratique, III, 542-543; IX, 378.
- Excitateurs, XI, 238.
- Usage de Saint-Lazare pour prévenir le relâchement sur ce point de règle, X, 595.
- Relâchement parmi les missionnaires, III, 536.
- Ils reposent jusqu'à six heures une fois par semaine, III, 541.
- Dans les premières années les sœurs se levaient à cinq heures, IX, 2, 28, 29, 35, 42.
- Le lever est fixé à quatre heures en 1641, IX, 50.
- Comment se lever, X, 597-601.

**Lévesque** (M.), médecin de Paris. — XIII, 523.

**Lévesque** (Nicolas), vicaire général de Beauvais. — I, 97.

**Levies** (Anne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Le Vigan** (Commune de) dans le Lot. — Chapitre du Vigan, IV, 526.

**Levy** (Jean) à Châtillon. — XIII, 439.

**Leyde** (Ville de) en Hollande. — M. Etienne passe par cette ville en revenant en France, VIII, 510.

**Leyo** (Alexis), forçat à Toulon. — VII, 140.

**L'Hay** (Ville de) près Paris. — Dispense demandée à Rome pour des habitants de L'Hay, II, 90, 125.

**Lhermitte** (Anne), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 466.

**L'Hospital** (Paul Hurault de), archevêque d'Aix. — Il résigne en faveur de saint Vincent l'abbaye Saint-Léonard, XIII, 8-13.

**Lhoste** (Jean-Marie), administrateur de divers hôpitaux de Paris.

- Note biographique, I, 349.
- Il certifie à saint Vincent que son droit sur la ferme d'Orsigny est indiscutable, VII, 405.

**Lhuiller** (Dominique), prêtre de la Mission.

— Note biographique, V, 230

— Lettres que saint Vincent lui adresse à Crécy, V, 230; VI, 17, 334; VII, 9, 355, 445, 616; VIII, 132, 150, 305.

— Rapports avec M. et Mme de Lorthon, V, 230; VI, 17;

---

— p. 343 —

VIII, 132; — avec le curé de Crécy, VI, 335.

— Il vit seul et hors d'état de faire des missions, VII, 10, 355.

— Il tombe malade; saint Vincent lui propose de venir se soigner à Paris, VII, 445.

— Voir Crécy.

**Lhuillier** (Hélène-Angélique), visitandine.

— Note biographique, I, 64.

— Saint Vincent lui parle de la visite qu'il vient de faire à la Visitation de Saint-Denis, II, 120

— Supérieure du premier monastère de Paris, I, 63; II, 99; III, 63.

— Rapports avec saint Vincent, I, 63; II, 115; III, 364.

— Saint Vincent se propose d'aller la voir à Saint-Denis, VIII, 528.

— Les jansénistes cherchent à l'entraîner dans leur parti, III, 364.

— Sa santé, I, 335; II, 186, 421; III, 63; VIII, 528.

— Très malade, V, 344.

**Lia**, épouse de Jacob. — X, 377.

**Liancourt** (Ville de) dans l'Oise.

— Saint Vincent parle d'aller à Liancourt, I, 237.

— Voyages et séjours de Louise de Marillac dans cette localité, I, 242-247, 327; II, 295, 300; III, 480; XIII, 834.

— Saint Vincent lui propose d'aller y «prendre l'air», III, 377.

— Elle s'en excuse, III, 378.

— Mission à Liancourt sous la direction de l'évêque de Beauvais, I, 241.

— Etablissement de la Charité à Liancourt; saint Vincent craint que le fonctionnement de l'œuvre ne souffre de sa mauvaise organisation, I, 244-245.

— Préparation du règlement de la Charité, I, 273, 348, 364, 367.

— Envoi à Liancourt de sœur Geneviève, I, 363-364.

— Sœur Elisabeth Martin en est rappelée pour être placée à Nantes, XIII, 600.

— Filles de la Charité originaires de Liancourt, I, 339, 393; II, 175, 267; III, 424.

— Madame de Liancourt demande à saint Vincent de lui trouver des chapelains pour Liancourt, I, 392

— Adrien Le Bon s'offre, I, 329.

— Saint Vincent renvoie Madame de Liancourt à M. Bourdoise, I, 394, 396.

**Liancourt** (Roger, duc de).

— Rapports avec saint Vincent, I, 350; II, 224, 265; IV, 299; V, 344; — avec Louise de Marillac, I, 498; IV, 299.

— Membre de la Charité de Lorraine, II, 42, 253, 368.

— Membre de l'association contre le duel, V, 619.

— Saint Vincent espère que la bulle *Cum occasione* le détachera du parti janséniste, lui et sa femme, IV, 621.

poir du saint est déçu, VI, 269; XI, 399.

— Mort du fils de M. de Liancourt, III, 31.

— Autres mentions, I, 327; II, 301; VI, 160, 536; VII, 357.

**Liancourt** (Jeanne de Schomberg, duchesse de), épouse du précédent.

— Rapports avec saint Vincent, I, 328, 521; IV, 299; IX, 219; — avec Louise de Marillac, I, 419, 511; II, 143, 144, 433; IV, 299; V, 344.

— Elle invite cette dernière à venir à Liancourt, I, 326; — à faire la visite des Charités de Liancourt et des environs, II, 296, 297, 301.

— Retraites chez Louise de Marillac, I, 381; II, 600.

— Elle fait enfermer une femme à Creil, I, 243.

— Son état de santé, I, 502.

— Saint Vincent l'invite à secourir l'Institut des filles de la Providence, VI, 534.

— Ses attaches au parti janséniste, voir Liancourt (Duc de).

— Elle offre une maison pour la Charité de Liancourt, I, 273.

— Mort de son fils, III, 31.

— Autres mentions, I, 339, 498; VII, 357.

— Voir Liancourt (Ville de).

**Liban.**

— M. Berthe proposé pour la Mission du mont Liban, VI, 19, 24.

— Evêque du mont Liban, VII, 259.

— Le P. Sylvestre, capucin, quête pour la Mission du mont Liban; saint Vincent lui écrit ce qu'il pense de ses projets, VII, 325

— Autre mention, VIII, 497.

**Libeauchamp** (M.). — VIII, 196.

**Lièbe** (François-Ignace), prêtre de la Mission.

— Note biographique, IV, 583.

— Aux Bons-Enfants, supérieur, VIII, 517.

— Envoyé de Richelieu à Montech, IV, 583.

— A Montech, supérieur, V, 465; VIII, 520.

— Saint Vincent lui écrit à N.-D.-de-Lorm, où il vient de transférer le séminaire de Montech, VI, 53 <sup>(1)</sup>

— Envoyé à Richelieu, VI, 336, 359.

— Il malédifie par sa conduite, VII, 163.

— Il quitte la Compagnie et s'établit à Richelieu, VII, 308.

— Saint Vincent lui refuse la démission des vœux, VII, 368, 435.

**Liesse** (Village de N.-D. de) dans l'Aisne.

— Saint Vincent refuse la permission d'aller en pèlerinage à N.-D. de Liesse à M. Dufour, IV, 369; — à une fille de la Charité, XIII, 842.

— Il l'accorde à M. Jolly, V, 643.

— Pèlerinages à N.-D.-de-Liesse, VI, 544; VII, 528; VIII, 214.

— Autre mention, VI, 394.

---

(1). Au tome VI, p. 53, lettre 2116, ligne 1, lire «François Lièbe» au lieu de «Edme Barry».

**Ligin** (Madame de), dame de la Charité. — Sa santé, I, 349. — Sa mort, I, 365.

**Lignières-la-Doucelle** (Village de) dans la Mayenne. — VII, 476.

**Ligny** (Mlle de). — II, 301.

**Ligny** (Dominique de), évêque de Meaux. — VII, 355; VIII, 305.

**Lillers** (Ville de) dans le Pas-de-Calais. — M. Dufestel, doyen de Saint-Omer-de-Lillers, II, 614; III, 2.

**Lillesson** (Jean), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Limerick** (Ville de) en Irlande.

- Evêques de Limerick, voir Arthur (Richard), Dwyer (Edmond).
- Mission donnée à Limerick, III, 421; IV, 16.
- Ravages de la peste, IV, 16.
- Siège de la ville par les troupes de Cromwell; disette, IV, 346.
- Entrée des assiégeants et massacres, IV, 290, 341-342.

**Limoges** (Ville de) dans la Haute-Vienne. — VIII, 342.

**Limouiron** (Hameau de) à Villamblain (Loiret).

- Voyage de saint Vincent à Limouiron, I, 487, 488.
- M. Barreau, prieur de Limouiron, XIII, 243.
- Cession du prieuré à Adrien Le Bon, XIII, 237.
- Autre mention, I, 489.

**Limousin** (Province du).

- Missions des prêtres de M. de Fonteneil dans le Limousin, VIII, 425
- On y vit de pain fait de châtaignes, IX, 84.

**Lin** (M.), dit Lamontagne. — Voir Laisné (Guillaume).

**Linas** (Village de) en Seine-et-Oise. — II, 385.

**Linet** (Jean), secrétaire de l'archevêché de Lyon. — XIII, 43, 44, 436, 437.

**Linge d'église.** — A quelles conditions les filles de la Charité peuvent accepter d'en prendre soin, XIII, 759-760.

**Lingendes** (Jean de), évêque de Sarlat.

- A Saint-Lazare, II, 289.
- Ses démarches pour devenir précepteur du roi, II, 389.

**Lion** (Village de) dans le Loiret. — Passage de M. Portail en cette localité, I, 293, 294.

**Lion** (Golfe du). — I, 4.

**Lionne** (catherine-Agnès de), visitandine.

— Supérieure du

---

— p. 340 —

second monastère de Paris, VI, 141.

— Envoyée au monastère d'Abbeville, dont les sœurs l'ont élue supérieure, XIII, 140

— Envoyée au monastère d'Amiens pour en être supérieure, XIII, 172.

**Lionne** (Marie-Marguerite de), sœur de la précédente. — Supérieure à la Visitation d'Amiens, IV, 76.

**Lionne** (Hugues de), ministre d'Etat.

— Note biographique; rapports avec saint Vincent, III, 248.

— Il intime à M. Berthe l'ordre de quitter Rome, lui et ses confrères français, V, 270, 272, 273.

— Il demande et obtient, pour ses filles, la permission de sortir du couvent de la Visitation, où elles sont élevées, pour voir l'entrée du roi et de la reine à Paris, VIII, 387, 392.

**Lionne** (Elisabeth et Madeleine de), filles du précédent. — Voir Lionne (Hugues de).

**Lisbonne** (Ville de) en Portugal. — II, 474; VII, 196, 198, 202, 600, 602.

**Lisieux** (Ville de) dans le Calvados. — Coches de Lisieux, III, 534.

**Lisieux** (Collège de) à Paris. — M. Gilles, professeur dans ce collège avant d'entrer à Saint-Lazare, II, 323; VIII, 554.

**Lisle-Marivault** (M. de), docteur en théologie. — Il tombe dans la Seine et se noie, IV, 296.

**Lissardy** (Adamé de), esclave à Alger. — VII, 183, 198.

**Litanies.**

— Les litanies du saint nom de Jésus font partie des prières du matin récitées par les missionnaires, I, 590.

— Aux assemblées de la Charité de Châtillon on chantait ou les litanies du saint nom de Jésus ou celles de la sainte Vierge, XIII, 430.

**Lithuanie.**

— La reine de Pologne veut y établir les missionnaires, IV, 272.

— Projet d'une Charité en Lithuanie, V, 337.

**Liturgie.**

— Exposition du Saint Sacrement, I, 484.

— Tenir allumée la lampe placée devant le Saint Sacrement, II, 604.

— Prendre le surplis pour les confessions, IV, 626.

— Prière pour le roi, IV, 27.

Liverdi (Balthazar Grangier de), évêque de Tréguier.

— Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 314; VI, 121; VII,

---

— p. 347 —

262; — en reçoit, III, 269, 630; VIII, 379.

— Il prend part aux travaux des missionnaires, III, 92, 269; — demande un missionnaire pendant un mois ou deux pour l'aider «à se mettre dans ses fonctions épiscopales», III, 191;

— rend compte à saint Vincent des fruits d'une mission donnée par des prêtres de la Mission et l'en remercie, III, 630; — se propose de confier aux prêtres de la Mission la direction de son séminaire, IV, 360, 362.

— Rapports avec saint Vincent, IV, 571; VII, 29.

— Il quitte Paris pour revenir à Tréguier, V, 581, 582.

— Il demande aux missionnaires de prêcher exceptionnellement dans Tréguier, V, 605.

— Son désir d'avoir des filles de la Clarté pour trois hôpitaux, XI, 363.

— Saint Vincent s'excuse de ne pouvoir lui en envoyer, VI, 121; — d'avoir rappelé un professeur du séminaire de Tréguier, VII, 262; — lui écrit que la règle des missionnaires leur défend de confesser les externes au lieu de leur résidence, IV, 314.

— Le prélat refuse aux missionnaires l'usage du bref qui leur donne le droit d'absoudre des cas réservés au pape, VI, 55.

— Son état de santé, VII, 411.

— Il augmente les revenus de son séminaire par l'union de chapelles, VIII, 145; — est d'avis que le supérieur du séminaire accepte une donation, V III, 195; — demande à saint Vincent de reprendre un missionnaire sorti de la Compagnie, VIII, 379.

— Peu favorable aux vœux émis par les missionnaires, XIII, 337.

— Son estime pour la congrégation de la Mission, XIII, 343.

**Liverdi** (Abbé de), neveu du précédent. — Il fait une retraite à Saint-Lazare, VII, 263.

**Livet** (Jean). — Voir Linet (Jean).

**Livourne** (Ville de) en Italie.

— Vaisseaux de Livourne, V, 128; VII, 332.

— Marchands de Livourne, V, 328.

— Autres mentions, V, 330; VI, 340, 350, 363, 393, 639; VII, 165, 347; VIII, 500, 535, 542.

**Livres.**

— Table des livres signalés dans les huit premiers volumes de cette collection, VIII, 595.

— Dédicaces de livres à saint Vincent, XIII, 133, 134, 168 <sup>(1)</sup>.

— Le saint

---

<sup>(1)</sup>. Lors de la publication du tome XIII, nous ignorions que le P. Simon Martin, religieux minime avait dédié à saint Vincent sa traduction française de *La Guide des pécheurs*. Réparons ici notre omis-

---

— p. 348 —

reproche à M. Alix de lui avoir dédié son édition de *l'Hortus pastorum*, III, 109; — supplie M. de Saint-Rémi de ne pas lui dédier ses thèses de philosophie, IV, 215.

— Il craint que l'usage de composer des livres, s'il s'intro-

---

sion, après un remerciement mérité au savant abbé Dubarat, archiprêtre de Pau, qui nous a signalé ce nouveau document:

*A Monsieur Vincent, supérieur des pères de la Mission de Saint-Lazare .*

Monsieur, ce n'est pas ici la première fois, et ce ne sera point, s'il plaît à Dieu, la dernière, que cet excellent livre de feu d'heureuse mémoire le R. P. Louis de Grenade, qui a fait tant de conversions miraculeuses dans le monde, vous a choisi pour le conduire. En effet, il était bien à propos que cet instrument tant utile de salut fût mis entre les mains d'un prêtre de qui les actions opérées en charité se concilient les cœurs, non seulement du peuple, mais encore des rois, et qui, dans la fonction d'apôtre qu'il fait continuellement, en personne ou par ses confrères, étend le royaume de notre souverain Maître jusques aux lieux où sa gloire était comme ensevelie, et, pour dire en un mot, où la vigne du Seigneur était en friche et sans fruits, faute de bons ouvriers, et qui soutinssent, ainsi qu'il appartient, l'honneur de leur Maître. Grâce à Dieu, la France est maintenant plus chrétienne qu'elle ne le fut jamais; les ténèbres de l'ignorance y font place au beau jour du salut et de la grâce, les ouailles, qui marchaient selon le désir de leur cœur, entendent la voix de leurs pasteurs et sont rappelées en leurs bergeries; et l'Évangile du Crucifié est aussi bien enseigné aux plus simples et misérables de la campagne qu'aux plus suffisants et aux plus grands des meilleures villes. Ce bonheur vient de ce qu'il n'y a presque si petit coin du royaume où ces nouveaux ouvriers appelés par votre zèle et piété en la moisson du Seigneur n'aillent distribuer le pain de la doctrine céleste et le vin sacré qui engendre les vierges; et cela, avec tant de fruit qu'ils se font assez paraître très dignes de la qualité des disciples du grand Jésus en l'office d'évangéliser les pauvres.

C'est donc à vous, Monsieur, aussi justement qu'à aucun autre, que ce livre, qui fait tous les jours tant de conquêtes sur les trois grands ennemis de notre salut, devait être dédié, puisque les pécheurs, dont il est le guide, ne reçoivent pas moins d'instructions des exemples de votre vie, que de la vérité de ses préceptes. Permettez donc, Monsieur, pour l'amour de celui de qui vous zéléz si ardemment la gloire, que cet ouvrage, avec le nom de son auteur, qui est d'un fruit couronné, reçoive encore une nouvelle couronne par le vôtre, qui marque la force et la victoire, pour être enfin suivi du triomphe que vous souhaitez, Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur en Jésus-Christ, F[rère] S[imon] M[artin], r[eligieux] m[inime].

Au couvent de N[otre-]Dame de Toutes-Grâces, dit Nigeon-lez-Paris, ce jour de saint Pierre et saint Paul 1645.

---

— p. 349 —

duisait parmi les missionnaires, ne fût un obstacle à l'exercice de leurs fonctions, mais admet des exceptions, IV, 445; XII, 446.

— Il détourne M. du Coudray de la pensée de traduire la bible syriaque en latin, I, 251.

— Bref permettant aux missionnaires de lire les livres prohibés, VII, 106.

— Les missionnaires ne peuvent avoir de livres à leur usage particulier, ni en emporter de maison en maison, VII, 278; XII, 396, 410.

— Livres envoyés aux missionnaires de Madagascar, III, 283, 284.

— Saint Vincent fait cadeau à M. Demyon de la légende des saints, IV, 157.

— Voir Lecture.

**Livry** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Ferme de Rougemont, voisine de Livry, II, 539; IV, 431, 432. — Curé de Livry, XIII, 405.

**L'Obligéois** (M.). — V, 419, 478.

**Lodève** (Ville de) dans l'Hérault. — Evêques de Lodève, voir Bosquet, La Pause. — Autres mentions, IV, 309, 310.

**Loger** (M.), procureur de Saint-Lazare au parlement. — Conseils que lui donne saint Vincent, XIII, 173.

**Loire** (La), fleuve de France. — XIII, 9.

**Lois.** — Ne rien faire contre les lois des princes, VI, 26.

**Loisel** (Pierre), curé de Saint-Jean-en-Grève à Paris.

— Note biographique, IV, 213.

— Il demande à saint Vincent des renseignements sur M. Daisne, VII, 495.

— Réponse du saint, VII, 511.

**Loisy-en-Brie** (Village de) dans la Marne.

— Mission en cette localité, I, 26, 27.

— Visite de la Charité de Loisy par Louise de Marillac, I, 118, 120.

— Les protestants Y sont en grand nombre, I, 27.

**Lombard** (Pierre), dit le *Maître des sentences*. — Son ouvrage, I, 304.

**Lombardie.** — VII, 385.

**Lombez** (Ville de) dans le Gers. — Evêque de Lombez, voir Daffis.

**Loménie** (Henri-Auguste de). — Voir Brienne (Comte de).

**Longchamp** (Abbaye de) près Paris.

— Division parmi les religieuses; saint Vincent propose à la reine de recourir au pape pour y introduire la réforme, IV, 269.

— Rapport du

---

— p. 350 —

saint au cardinal Barberini sur les désordres de l'abbaye, dont il vient de faire la visite, IV, 500.

**Longueil** (René de), marquis de Maisons. — Note biographique; délégué par le parlement à la conférence de Rueil, III, 415.

**Longueville** (Henri II, duc de).

— Démarches faites auprès de lui et de son épouse pour le mariage d'un de ses fils avec la nièce de la reine de Pologne, VI, 82, 86.

— Saint Vincent lui fait demander un secours pour cette dernière, VI, 276.

**Longueville** (Louise de Bourbon, duchesse de), épouse du précédent.

— Note biographique, I, 242.

— Prévenue contre l'abbé de Saint-Cyran, elle reconnaît qu'on l'a trompée, I, 404; XIII, 111.

**Longueville** (Anne-Geneviève de Boulbon, duchesse de), épouse en secondes nocces de Henri II, duc de Longueville.

— Ses enfants, V, 382; VI, 82; VIII, 414.

— Elle les fait conduire à saint Vincent pour qu'il les bénisse, VIII, 414.

— Son aumônier, voir Aubert (M.).

— Protectrice des jansénistes, VIII, 337.

— Elle veut couvrir les frais d'une mission; saint Vincent s'y oppose, III, 250-251.

— Autre mention, XIII, 670.

**Longueville** (Marie d'Orléans, demoiselle de), fille de Henri II, duc de Longueville, et de Louise de Bourbon, épouse du duc de Nemours.

— Note biographique, I, 471.

— Pensionnaire à la Visitation, IV, 76.

— Rapports avec les sœurs de Saint-Fargeau, VII, 51.

— Dame de la Charité, XIII, 819.

**Lorain** (V.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Loret** (Julienne), fille de la Charité.

— Note biographique, III, 263.

— Officière de la communauté; son éloge, III, 12.

— Nommée directrice des nouvelles venues, XIII, 658.

— Saint Vincent lui recommande de leur bien apprendre à faire oraison, XIII, 667.

— Elle récite les prières de la communauté, XIII, 659.

— Présente aux Conseils de la communauté, XIII, 671, 672, 680.

— Envoyée à Chars, XIII, 679.

— A Chars, supérieure, IV, 199, 536.

— Proposée pour Angers, IV, 254.

— Les voyages la rendent malade, V, 214.

— A Fontenay, supérieure, V, 419.

— Elle renouvelle les

---

— p. 351 —

vœux perpétuels, VIII, 207.

— Nommée assistante, X, 741, 742; XIII, 574.

— Autres mentions, III, 476; IV, 151; V, 478; XIII, 575, 704.

**Lorette** (Notre-Dame de).

— Voyage à Lorette des docteurs jansénistes en mission à Rome, IV, 610; — des missionnaires français chassés de Rome par le roi de France, V, 270, 271, 273, 274.

— Fondation de la duchesse d'Aiguillon à N.-D.-de-Lorette; démarches et difficultés, voir Aiguillon (Madame d').

— Chapelle dédiée à N.-D.-de-Lorette, XIII, 660.

**Lorm** (N.-D.-de-) à Castelferrus, village du Tarn-et-Garonne.

- Lettres écrites par saint Vincent aux missionnaires de N.-D.-de-Lorm, IV, 582, 615; VI, 53; voir Barry (Edme).
- Union de la chapelle de N.-D.-de-Lorm et de la cure de Saint-Aignan à la congrégation de la Mission, sous le nom de M. Bajoue, IV, 380, 388, 480.
- M. Bajoue voudrait résigner ces bénéfices; saint Vincent l'invite à ne pas se presser, IV, 583, 615.
- Prise de possession de la chapelle, VI, 577.
- Il est question d'unir à la Compagnie les bénéfices de M. Bajoue, VII, 359.
- Saint Vincent conseille d'affermier les bénéfices de Brial et de Falguières, VI, 336; VII, 152.
- Différend et accommodement avec MM. de Castelferrus, VI, 458; VII, 412.
- Tentative d'incendie de l'établissement des missionnaires, VII, 487.
- Transfert à Lorm du séminaire de Montech, VI, 53.
- Pension des séminaristes, VIII, 225.
- Augmentation du nombre des séminaristes, VI, 459; VII, 152, 358.
- Projet de transfert du séminaire à Montauban, VI, 458; VII, 358, 413, 488.
- Visite de la maison par M. Berthe, VI, 576; —M. Dehorgny, VIII, 149; — M. Cuissot, VII, 358.
- Liste des supérieurs, VIII, 520,
- Personnel de l'établissement, voir Admirault (Claude), Bajoue, Barry (Edme), Dupuich (Antoine), Jeandé, Lasseignet, Lièbe, Lucas (Jacques), Thieulin, Treffort.
- Saint Vincent permet à M. Get d'aller s'y reposer, VII, 267, 274.
- Mission donnée par les jésuites près de Lorm, VIII, 225.
- Autre mention, V, 183.

**Lorme** (M. de), médecin à Paris. — VII, 409.

---

— p. 352 —

**Lorraine** (Province de).

- Caractère des Lorrains, X, 557
- La misère en Lorraine, I, 551; II, 60, 80; IX, 84; X, 20
- Lorrains réfugiés à Paris, I, 542, 552, 591; III, 199, 200.
- Assistance apportée aux pauvres Lorrains par les missionnaires, I, 549, 551, 590; II, 37, 54, 60-61, 68, 80, 102, 127, 154, 216; VIII, 238; X, 20; — les dames de la Charité de Lorraine, II, 19, 54, 61, 228, 375; XIII, 784; — l'association des nobles Lorrains, II, 42, 68, 154, 229, 253, 368, 483; — la reine Anne d'Autriche, II, 483-484.
- Postulantes de Lorraine, I, 518, 581; II, 109, 111.
- Autres mentions, II, 67, 166; VI, 478; IX, 247.
- Voir Bar-le-Duc, Liancourt (Duc de), Lunéville, Metz, Nancy, Pont-à-Mousson, Regnard (Mathieu), Saint-Mihiel, Toul, Verdun.

**Lorraine** (Charles, duc de). — Il conduit son armée aux portes de Paris, fait la paix et se retire, IV, 401-402, 406.

**Lorraine** (Charles-Louis de), abbé de Chailli. — Proposé pour l'évêché de Condom; opposition de saint Vincent, III, 248.

**Lorthon** (Pierre de), secrétaire du roi.

- Fondateur de la maison des missionnaires de Crécy, V, 16; VIII, 133.
- Saint Vincent recommande son neveu au supérieur de la maison de Crécy, V, 16, 17.
- M. de Lorthon ne tient pas ses engagements avec les missionnaires; d'où procès avec l'évêque de Meaux, VII, 10; XII, 243; XIII, 387.
- Le prélat se renseigne sur les arrérages dus par M. de Lorthon, VII, 355, 356.
- Saint Vincent espère qu'il s'accommodera, pour la messe, à l'heure accoutumée, VIII, 132, 133.
- M. de Lorthon fait difficulté à l'envoi de missionnaires à Crécy, VIII, 305.
- Autre mention, VI, 17.

**Lorthon** (Madame de), épouse du précédent.

- Saint Vincent engage M. Lhuillier à lui montrer une lettre, V, 230; — à lui obéir, VI, 17;
- espère qu'elle s'accommodera, pour la messe, à l'heure accoutumée, VIII, 132, 133.
- Elle fait espérer à M. Lhuillier que la maison de Crécy pourra reprendre prochainement son personnel et ses œuvres, VIII, 151.

**Lorthon** (M. de), le jeune. — Il se plaint des missionnaires, VI, 17.

**Loth**, neveu d'Abraham.

- Dieu lui ordonne de sortir de So-

— p. 353 —

dome, XI, 380.

- Pendant la fuite, sa femme regarde en arrière, XIII, 337.

**Lotin** (Nicolas), seigneur de Martilly. — Note biographique, I, 522.

**Lotin** (Marie-Marthe Goussault, dame), épouse du précédent.

- Démarches pour son mariage, I, 366, 522.
- Retraite chez Louise de Marillac, II, 165, 166.

**Louanges.**

- Ne louer personne en face, XI, 101, 103, 119.
- Ne louer que la vertu, jamais les talents naturels, X, 146-147.
- Faire peu de cas des éloges, XI, 188.
- Réprimer la satisfaction qu'on en ressent, XI, 440.

**Loudun** (Ville de) dans l'Indre-et-Loire.

- Sœur Jeanne de Loudun, voir Jeanne (Sœur).
- Possédées de Loudun, I, 601; II, 412; X, 370.
- Greffes de Loudun, I, 447; II, 321.
- Coches de Loudun, I, 427.
- Autres mentions, I, 463; VII, 494.

**Louis** (Saint), roi de France.

- Par son expédition en Terre Sainte il s'est conquis lui-même, I, 113.
- Sa tranquillité au retour, I, 135.
- Il va visiter les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, IX, 119; X, 560; XI, 303. — Autres mentions, IV, 502; IX, 13; XIII, 546.

**Louis XIII**, roi de France.

- Il fait donner une mission à la cour, I, 450.
- Il espérait renouveler l'épiscopat par saint Vincent, XI, 132.
- Le dauphin refuse de le regarder, IX, 338.
- Legs à saint Vincent pour la fondation d'un établissement à Sedan, voir Sedan.
- Estime qu'il avait pour la congrégation de la Mission, XI, 132.
- Sa maladie et sa mort, II, 393; IX, 112, 115; X, 342; XII, 223.
- Autres mentions, III, 395; VIII, 431; XIII, 13, 55, 206, 208, 215, 227, 232, 254, 271, 277, 286, 303, 396, 402, 404, 496, 573.

**Louis XIV**, roi de France.

- Respect que portait le chancelier à Louis XIV enfant, IX, 132.
- Il refuse de regarder son père, IX, 338; — fait à pied les stations du jubilé, IX, 621; — passe à Richelieu, IV, 38.
- Voyage en Normandie, Guyenne, Bourgogne, IV, 140.
- Retour à Paris, IV, 513.
- Son sacre à Reims, V, 141, 174.
- Lettres et ordonnances du roi au sujet des droits consulaires de M. Husson, VI, 633, 638, 639.
- Malade, XII, 480.
- Son entrée à Paris après son mariage, VIII, 387.
- Autres mentions, III, 568; IV, 475; XIII, 303, 305, 307, 309, 389, 412, 496, 585.

---

— p. 354 —

**Louise** (Sœur), fille de la Charité, à la maison-mère. — Louise de Marillac demande pour elle, la permission de faire les vœux, VIII, 91.

**Louise** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

- Très malade, III, 316-317.
- Saint Vincent rappelle la conférence sur ses vertus, IX, 445.

**Louise** (Sœur), fille de la Charité, à Nantes. — Rappelée de Nantes, V, 29, 51.

**Louise** (Sœur). — Voir Boucher (Louise), Ganset (Louise).

**Louise-Christine** (Sœur). — Voir Rideau (Louise-Christine).

**Louistre** (Jean), prêtre de la Mission.

- Note biographique; en mission à Saint-Prix, II, 22.
- En mission à la cour, XI, 282.
- Sorti de la Compagnie, II, 287.

**Louistre** (Robert), frère de la Mission. — Note biographique, I, 483. — A Saint-Lazare, I, 483; II, 43.

**Loupe**. — Grosseur extraordinaire d'une loupe, IV, 95.

**LOURDELLOT** (Jean), curé de Châtillon. — Démission de sa cure, XIII, 40-43.

**Louvain** (Ville de) en Belgique. — Balus, docteur et doyen de l'Université de Louvain, XIII, 150.

**Louvel** (Abraham), prêtre du diocèse du Mans. — III, 291.

**Louvet** (Antoine), curé de Saint-André de Joigny — XIII, 459-461.

**Louvetel** (Guy), clerc de la Mission. — Note biographique, VIII, 253.

**Louviers** (Ville de) dans l'Eure. — Possédées de Louviers, II, 412.

**Louvre** (Imprimerie du). — V, 154.

**Loyac** (Jean de), aumônier de la duchesse d'Aiguillon. — Note biographique, I, 331.

**Luc** (Saint), évangéliste. — Cité, XII, 14, 390, 391, 392; XIII, 104. — Autre mention, XIII, 815.

**Lucas** (M.), prêtre de la Mission. — Voir Arimondo (Luc).

**Lucas** (Antoine), prêtre de la Mission.

— Note biographique, I, 44.

— Lettres que saint Vincent lui adresse, I, 299, 431; — à Montmirail, I, 449; — à Joigny, I, 524; — à Saint-Prix, II, 21; — à Varize, II, 310; — au Mans, III, 625; IV, 90.

---

— p. 355 —

Son caractère difficile, II, 184.

— Son talent de controversiste; M. Olier le demande pour convertir un hérétique, II, 309.

— Saint Vincent lui reproche de traiter les hérétiques avec mépris, I, 299.

— A Paris, I, 67; XIII, 214, 270.

— En mission à Berry-au-Bac, où il tombe malade, I, 99.

— En mission avec M. Portail, I, 294, 296-298.

— Saint Vincent l'invite à se reposer à Montmirail avant de reprendre le travail, I, 431, 449.

— A Montmirail, I, 451, 476.

— En mission à Joigny, I, 524; — à Sancey, I, 541; — à Saint-Prix, II, 21.

— A Alet, II, 184, 194.

— Revenu à Saint-Lazare, il va donner des missions, II, 275.

— A l'Assemblée de 1642, II, 307; XIII, 288.

— En mission à Varize, II, 310.

— A Saint-Lazare, III, 81; XIII, 639.

— A Richelieu, III, 135.

— Au Mans, supérieur, III, 313, 578, 624; IV, 164, 589, 590; V, 94; VIII, 519.

— Missions, III, 313, 620.

— A l'Assemblée de 1651, XIII, 326, 330, 333, 357, 358, 359.

— Récit qu'il en a laissé, XIII 333.

— Son opinion sur les vœux, XIII, 343.

— A Sedan, V, 197, 208, 222, 235, 248, 261; VII, 380.

**Lucas** (Jacques), prêtre de la Mission.

— Note biographique, II, 620.

- Nommé supérieur à Luçon, IV, 89-90.
- A Luçon, supérieur, IV, 113; VIII, 517.
- Acte de désobéissance, IV, 143.
- A Saintes, V, 628.
- A N.-D.-de-Lorm, VI, 457, 458; VII, 359, 413.

**Lucas** (Martin), prévôt de l'église collégiale N.-D.-de-Coeffort au Mans.

- Bienfaiteur des missionnaires du Mans auxquels il a cédé cette église et ses droits sur l'Hôtel-Dieu moyennant une pension, III, 24; IV, 273; — dont il propose d'éteindre les deux tiers par un versement, VI, 357-358.
- Autre mention, IV, 434.

**Luce** (Jeanne), fille de la Charité. — Employée aux Galériens, X, 645. — Autre mention, XIII, 575.

**Lucé** (Village de). — II, 200.

**Lucerne** (Ville de) au Piémont.

- Fruits d'une mission donnée dans une localité voisine, V, 641.
- M. Martin est retenu pour une mission à Lucerne, VI, 2.

**Lucien** (R. P.). — Voir Hérault (Lucien).

**Luçon** (Ville de) en Vendée.

- Théologale et cure de Luçon II, 127.
- Evêque de Luçon, voir Nivelles (Pierre de).

---

— p. 356 —

\* *Missionnaires de Luçon.*

- Lettres que saint Vincent leur adresse, II, 82, 169; voir Chiroye.
- Le contrat de fondation de l'établissement de Richelieu impose l'obligation de donner des missions dans le diocèse de Luçon, I, 523.
- Fondation de l'établissement de Luçon, I, 523; II, 65.
- Saint Vincent remercie M. Codoing d'avoir accepté de s'y rendre, I, 523.
- Réparations et ameublement de la maison, II, 81, 316.
- Mission à Luçon, II, 244, 275, 367.
- Après avoir quitté leur maison de Luçon, les missionnaires y reviennent à la fin de 1646, demandés par l'évêque et son chapitre, III, 134-135; — à la suite d'une fondation de Claude Thouvant, III, 135, 137.
- M. Chiroye reçoit l'ordre d'y aller et d'attendre le personnel qu'on lui prépare, III, 136-137.
- Saint Vincent le met en garde contre un projet onéreux, III, 531.
- Il refuse un prieuré que M. Pignay, doyen de Luçon, désire unir à la maison de Luçon, V, 93, 114.
- Fondation de M. Pignay, VII, 168-169.
- Missions, III, 494; V, 94; VI, 599.
- Ordinands, II, 316-317; V, 93.
- Visite de la maison de Luçon par M. Dehorgny, II, 247; — M. Lambert, III, 215; — saint Vincent, III, 413, 430, 433; — M. Lambert, IV, 143; — M. Berthe, VI, 488, 520; — M. Dehorgny, VIII, 195, 213, 221, 474.

- Liste des supérieurs, VIII, 517.
- Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Bonaflos, Boussordec, Chiroye, Coglée, Cuissot (Gilbert), Delaunay, Durot, Férot, Le Boysne, Le Soudier (Samson), Lucas (Jacques), Rivet (François) .
- Autres mentions, XIII, 288, 295.
- Voir Chasnais, Constantin, Pignay.

**Ludes** (Village de) dans la Marne. — Mission donnée en ce lieu, VII, 164.

**Ludovisio** (Louis), cardinal.

- Le nonce lui écrit pour lui recommander la congrégation de la Mission, qui demande son approbation à Rome, XIII, 218, 221
- Présent à la réunion des cardinaux qui rejetèrent la supplique de saint Vincent, XIII, 225.

**Ludovisio** (Nicolas), cardinal. — Note biographique, VII, 26 .— Il recommande à saint Vincent, malade, de se laisser soigner, VIII, 427.

---

— p. 357 —

**Lullen** (Marie), fille de la Charité.

- Au Mans, IX, 538-539.
- A Nanterre, IX, 538.
- Envoyée à Montreuil-sur-Mer, XIII, 632.
- Sa charité envers les petits enfants, IX, 537-538; — envers les pauvres, IX, 538.
- Son humilité et ses autres vertus, IX, 538-540.
- Conférence sur ses vertus, IX, 537-540.

**Lumague** (André), banquier à Lyon. — Note biographique, I, 549. — Rapports avec saint Vincent, I, 549; II, 215, 218, 220, 221, 222, 224.

**Lumague** (Jean-André), seigneur de Villers-sous-Saint-Leu.

- Saint Vincent l'accompagne à Villers, I, 234.
- Né à Tivoli, où sa femme est morte, XI, 379.

**Lumsden** (Thomas), prêtre de la Mission.

- Note biographique; proposé à la Propagande pour l'Ecosse, IV, 491.
- Ses travaux en Ecosse au milieu des persécutions, V, 124, 145; VI, 164, 530; XI, 173, 185, 288.

**Luneville** (Ville de) dans la Meurthe-et-Moselle. — Les échevins remercient saint Vincent des secours qu'il a fait distribuer aux habitants, II, 257.

**Lunis** (Mlle). — III, 524.

**Luther** (Martin). — Son hérésie, IV, 205, 209; XI, 37; XIII, 148. — Autre mention, III, 367.

**Luxembourg** (Palais du) à Paris. — VIII, 393.

**Luynes** (Louis-Charles d'Albert, duc de). — Gagné au jansénisme, XIII, 678.

**Luzarches** (Ville de) en Seine-et-Oise.

— Mission donnée en cette localité, I, 294.

— M. de Sergis passe par cette ville avec les troupes dont il est l'aumônier, I, 343, 347.

**Luzarches** (M. de). — II, 386.

**Luzerne** (M. le prieur de). — VIII, 235.

**Lybie**. — Moines des déserts de la Lybie, XII, 416.

Lye (Thaddée), clerc de la Mission. — Note biographique; son martyre, IV, 343.

**Lyon** (Ville de) dans le Rhône.

— Evêques de Lyon, voir Marquemont, Richelieu (Alphonse-Louis Duplessis de).

— Saint Vincent serait heureux de voir ses missionnaires établis à Lyon; il attend que Dieu lui manifeste sa volonté, V, 37, 404.

— Une proposition lui est faite; il accepte en

---

— p. 358 —

principe, V, 192-193; — rejette les conditions qui lui sont imposées, V, 421-422; VI, 308.

— Passage de missionnaires à Lyon, II, 142, 230, 386; V, 450, 451, 452; VI, 76, 111, 119, 244, 279; VII, 276, 300, 569, 582.

— Congrégations établies ou en instance de s'établir à Lyon, voir Missionnaires du Forez, Missionnaires de Lyon, Saint-Joseph (Congrégation de).

— Visitation, V, 271, 274.

— Voyage du roi en cette ville, VII, 305.

— Il est question d'une rencontre du roi, en ce lieu, avec la cour de Savoie, VII, 305, 364.

— Concile de Lyon, XIII, 340.

— Coche de Lyon, VI, 105, 564; VIII, 17.

— Marchands de Lyon, voir Delaforcade, Lumague, Mascarini, Turmeau.

— Autres mentions, II, 102; IV, 294; V, 127; VI, 361, 370, 628; VII, 42, 402; VIII, 443, 453; XIII, 41, 46, 52, 435, 436, 437.

## M

**Macé** (M.), membre de la Charité d'Argenteuil. — XIII, 537.

**Mac Donald** seigneur d'une partie des îles de Uist et de Skye. — M. Duiguin évangélise ses terres, V, 116.

**Mac Fimine**, seigneur d'une partie de l'île de Skye. — M. Duiguin se propose d'évangéliser ses terres, V, 116.

**Macheret** (Hameau de) à Saint-Just-Sauvage (Marne). — Monastère de l'Ordre de Grandmont, IV, 310.

**Machiavel** (Nicolas). — Auteur d'ouvrages à l'index, XIII, 321.

**Machicore** (Andrian), gendre du roi Ramach à Madagascar.

- Baptisé par un jésuite, VI, 225.
- On croit autour de lui qu'il peut changer le temps à volonté, III, 574.
- Il prédit que les Français seront bientôt chassés de l'île, V, 286-287.
- Ceux-ci le retiennent prisonnier; il vit en bons termes avec M. Bourdaise, V, 515-516.
- Un de ses fils est gardé en otage, V, 523.
- Sa mère demande le baptême avant de mourir, VI, 201

**Machicores** (Pays des) à Madagascar. — VI, 199.

**Machon** (Louis), chanoine de Toul. — Dédicace à saint Vincent de son manuscrit «Dix méditations», XIII, 133.

**Mac Leod**, seigneur d'une partie de l'île de Skye. — M. Duiguin évangélise ses terres, V, 116.

---

— p. 359 —

**Mâcon** (Ville de) dans la Saône-et-Loire.

- Confrérie de la Charité; difficultés et succès, XIII, 833.
- Etablissement de la Charité à Mâcon d'après le récit de l'abbé Laplatte, XIII, 490; — d'après les archives de l'hôtel de ville, XIII, 497; — d'après les registres des délibérations capitulaires, XIII, 503.
- Evêques de Macon, voir Dinet (Louis), Lingendes (Jean de).
- Eglise Saint-Nizier, XIII, 491, 496.
- Eglise Saint-Pierre, XIII, 498, 500, 503.
- Eglise Saint-Vincent, XIII, 500.
- Autre mention, XIII, 505.

Macqueville (Charles de), évêque de Soissons. — Il approuve la Charité de Courboin, XIII, 518-520.

**Madagascar** (Ile de).

\* *Notions géographiques.*

- Renseignements divers, III, 279-280, 552-553.
- Madagascar, partie des Indes orientales, IV, 66; XI, 168, 189, 193, 194, 299, 372, 402, 411; XII, 90.
- Contrées de Madagascar, voir Amboule (Vallée d'), Anossi (Pays d'), Antavares (les), Imaphalles (les), Machicores (les), Mahafalles (les), Manamboules (les), Mandrare, Matatanes (les).
- Localités de Madagascar, voir Fanshere, Ikombo, Imoro, Tholanghare.

\* *Produits du pays*

- Produits agricoles, III, 553; V, 312.
- Animaux, III, 553.
- Prix des vaches, III, 589.
- Pierres précieuses, XII, 370.
- Habileté des crièbres, V, 518-519.

\* *Habitants.*

- Etrangers: Portugais et Hollandais, III, 562; — colonie française, voir plus loin.
- Races indigènes, III, 552, 553.

- Les indigènes sont charitables et d'humeur douce, V, 308-309; — très portés à la luxure, III, 560, 583; V, 300, 512-513; VI, 216, 230; — très sobres, V, 309.
- Gouvernement et administration, III, 552.
- Tyrannie des grands, III, 559-560; V, 310
- Grands de Madagascar, voir Babouache, Boulle, Machicore, Madamboro, Mananghe, Masse, Panola, Ramach, Ramassy, Ramouse, Seron.
- Esclaves, III, 559; V, 309-310; VI, 224.
- Voleurs des bois, III, 553; V, 515.

\* *Langue, fléaux.*

- Langue, III, 587; V, 310-311, 521
- Dictionnaire de la langue de Madagascar par M. de Flacourt; dédicace à saint Vincent, XIII, 168.
- Dégâts causés par les sauterelles, III, 559; VI, 197, 228-229.
- Disette annuelle durant deux ou trois mois, V, 518.
- Famine, V, 519; VI, 224.
- Maladies provoquées parmi

---

— p. 360 —

les étrangers par le climat et la nourriture, V, 300-301.

- Grande mortalité parmi eux, III, 585; — surtout parmi les plus jeunes et les plus robustes, III, 587.
- Ravages de la dysenterie parmi les indigènes, VI, 227.

\* *Usages civils.*

- Nourriture, III, 553, 584; V, 309.
- Vêtements, V, 309.
- Danses, V, 309, 520-521.
- Punition des voleurs, III, 560; — des femmes adultères, V, 512-513.
- Mariage, III, 560; VI, 225, 233
- Malheureux sort des enfants qui naissent dans la nuit du samedi au dimanche, III, 560.
- Certaines racines donnent du lait aux vieilles femmes; aussi voit-on des grand'mères allaiter leurs petits-enfants, V, 309.
- Comment les mères traitent leurs enfants, V, 308.
- Noms donnés aux enfants, III, 561.
- Remèdes, V, 309.
- Funérailles, III, 561.

\* *Religion*

- Croyances religieuses, III, 554, 562, 566; V, 521-522.
- Démons, VI, 226.
- Devins, VI, 225-226.
- Prêtres, III, 554, 567, 573; V, 521-523; VI, 228.
- Superstitions, III, 555, 574; VI, 227-228.
- Idoles ou olis, III, 558, 574, 575; V, 523; VI, 226-227.
- Exorcismes, III, 557-558.
- Pratiques empruntées aux mahométans, III, 554.
- Circoncision, III, 554; V, 515.
- Fêtes, III, 555-557.
- Jeûnes, III, 555
- Culte des morts, V, 514.

\* *Les Français de Madagascar.*

- Compagnies de navigation, voir Indes orientales (Compagnie des), La Meilleraye (Duc de).
- Gouverneurs des Français de Madagascar, voir Flacourt (Etienne de), Pronis (M. de), Rivaux (M. de).
- Comment se recrutait les Français de Madagascar, III, 587.
- Vie dissolue d'un certain nombre, III, 582, 587; V, 300, 512.
- Rencontres sanglantes entre Français et indigènes, III, 581, 588; V, 287.
- Français tués, III, 586; V, 287.
- Les indigènes tentent d'incendier le fort Dauphin. V, 287.
- Voyage malheureux de quelques Français aux Imaphalles, V, 502, 505, 515.
- Les Français prennent des otages et les gardent, V, 515
- Incendie de deux logements au fort Dauphin, V, 502.
- Incendie du fort Dauphin, V, 504.
- Reconstruction du fort Dauphin et de l'église, V, 504-505.
- Mort de M. de Pronis, gouverneur, V, 516-517.
- M. de la Forest assassiné, V, 523-524.
- Révolte contre les Français, VI, 198-199.
- Retour de Français envoyé, en expédition dans les terres, VI, 230.
- Mariages de Français avec des femmes indigènes, V, 503, 512; VI, 197.

---

— p. 361 —

- Enfants indigènes en France, III, 569; V, 413, 417; VI, 199; VII, 75, 86, 91, 244; XI, 298.
- \* *Mission de Madagascar.*
  - Evangélisation de l'île avant 1648; séjour de deux jésuites dans l'île vers 1615, III, 564-565; VI, 224-225; — de M. de Bellebarbe, prêtre séculier, voir Bellebarbe (M. de).
  - Etat religieux de l'île en 1648, III, 562-565.
  - Ce que doit être un missionnaire destiné à Madagascar, III, 586-588; V, 299.
  - Objets dont la Mission a besoin, III, 584-585; V, 290-298, 519.
  - La Propagande cède la Mission aux carmes déchaussés, III, 279; XIII, 318.
  - Le nonce la propose à saint Vincent, III, 278; XI, 421; XIII, 317
  - Obédience de MM. Nacquart et Gondrée, XIII, 314.
  - Saint Vincent annonce à M. Nacquart qu'il est choisi pour la Mission de Madagascar et lui donne ses conseils, III, 278.
  - M. Nacquart le remercie et demande divers renseignements, III, 287.
  - La Propagande donne aux deux prêtres les pouvoirs de missionnaires apostoliques, IV, 85.
  - Mention de cette concession, IV, 337.
  - Elle érige la Mission de Madagascar et nomme M. Nacquart préfet de la Mission, XIII, 317.
  - Mention de cette nomination, IV, 85, 337; V, 550; VIII, 242.
  - De Tours M. Gondrée écrit à saint Vincent et lui annonce qu'un prêtre séculier désire être du voyage, III, 290.
  - De Richelieu à La Rochelle, III, 546.
  - De La Rochelle à l'île Saint-Vincent du Cap-Vert, III, 332, 547.
  - A l'île Saint-Vincent; chrétiens portugais, III, 333, 547.
  - Du Cap-Vert M. Nacquart écrit à saint Vincent, III, 332.
  - De l'île Saint-Vincent au Cap de Bonne-Espérance, III, 548.
  - Arrêt à la baie de Saldanha, III, 548-549.
  - Du Cap de Bonne-Espérance à l'île de Madagascar, III, 549.
  - Occupations des missionnaires sur le vaisseau, III, 550-551.

- Ils arrivent à Madagascar après six mois et demi de navigation (4 décembre 1648), III, 549-550.
- M. Nacquart écrit à saint Vincent pour lui annoncer la mort de M. Gondrée, III, 438.
- Relation de M. Nacquart, III, 545.
- Saint Vincent en répand des copies, IV, 104, 537; XIII, 838.
- Autres lettres de M. Nacquart, III, 580, 603, 608
- Ministère des missionnaires auprès des indigènes, III, 563-576; — des Français, III, 563, 565, 582-583, 587.
- Con-

---

— p. 362 —

- version d'hérétiques, III, 563; IV, 87.
  - Baptêmes, III, 565, 569, 571, 572, 576, 607; IV, 87; V, 286, 289; XIII, 169.
  - Pose de la première pierre d'une église, III, 576; V, 288.
  - Projet de séminaire à Fanshere, III, 583.
  - Le catéchisme par images, III, 573, 575.
  - Mort de M. Gondrée (26 mai 1649), voir Gondrée
  - Difficultés de M. Nacquart avec M. de Flacourt, gouverneur, III, 580-582, 590, 603.
  - Projet de voyage en France, III, 603-606.
  - Sa mort (29 mai 1650), V, 285, 306, 307.
  - Mention de cette mort, V, 507, 521; VI, 194, 234; VIII, 157.
  - Saint Vincent propose à la Propagande l'envoi de nouveaux missionnaires, IV, 85.
  - Liste des missionnaires proposés, IV, 86.
  - M. Dufour et le frère Forest sont du nombre, IV, 104, 112
  - Facultés concédées aux missionnaires par le Saint-Office, IV, 86; XIII, 318.
  - Saint Vincent attend le départ du bateau, IV, 104, 320, 328.
  - Pensant le départ imminent, il demande à la Propagande, pour le nonce, la faculté de choisir lui-même les quatre missionnaires destinés à Madagascar, de leur donner les pouvoirs accoutumés et de nommer l'un d'eux préfet de la Mission en cas de mort de M. Nacquart, IV, 337.
  - L'embarquement est différé, IV, 357, 368, 537.
  - Saint Vincent l'annonce au préfet de la Propagande, IV, 374, 453.
  - Prochain départ du bateau, IV, 543; V, 65, 67, 69.
  - Saint Vincent propose à la Propagande les noms de MM. Dufour et Mousnier, IV, 546.
  - Il annonce au cardinal Barberini qu'il va faire partir deux prêtres, avec l'agrément du nonce, et qu'il enverra leurs noms à Rome, V, 70; — demande à la Propagande pour M. Bourdaise les pouvoirs de missionnaire apostolique et pour M. Mousnier ceux de préfet de la Mission, V, 550; — donne à Saint-Lazare comme sujet de conférence «Du voyage et de la Mission de Madagascar», XII, 465.
  - M. Mousnier, M. Bourdaise et le frère Forest ont quitté Paris, V, 75.
  - De Paris à Nantes, V, 276-278.
  - De Nantes à Saint-Nazaire, V, 279-281.
  - De Saint-Nazaire à Madagascar avec arrêts au Cap-Vert et au Cap de Bonne-Espérance, V, 281-285, 302-305.
  - Arrivée à Madagascar (16 août 1647, V, 285, 305-308.
  - Lettres de M. Mousnier, V, 276, 291; — de M. Bourdaise, V, 298, 302, 501.
  - Saint Vincent en fait mention, XI, 228.
  - Ministère des missionnaires auprès des indigènes, V, 289,
-

- 311-312, 510-516, 519-520, 523; VI, 195-197, 199-202, 222-225, 229-231; — des Français, V, 300, 512; VI, 198.
- Conversions d'hérétiques, V, 521; VI, 233.
  - Baptêmes, V, 299, 312, 510, 511, 513-514, 518-519; 524; VI, 201, 224, 229, 231.
  - Mariages religieux, V, 299, 512; VI, 197, 213, 230.
  - Nombre de néophytes, VI, 213.
  - Catéchisme par images, V, 511.
  - Cadeaux, V, 299-300.
  - M. Bourdaise donne des remèdes aux malades, V, 290, 514; VI, 201, 227, 229.
  - Incendie de l'église, V, 503.
  - Transformation d'une case en chapelle, V, 504.
  - Reconstruction de l'église, VI, 213, 215
  - Projet d'hôpital et de maison d'éducation, X, 117.
  - Mort de M. Mousnier (24 mai 1655), V, 505-508.
  - Mention de cette mort, V, 640; VI, 18, 34, 194; VIII, 157, 464.
  - Les missionnaires appellent à leur aide des prêtres de France, III, 586, 591; V, 290, 299; VI, 193, 202, 232, 234; — des frères, III, 584, 591; V, 290, 299; VI, 193; — des filles de la Charité, III, 583-584; V, 278, 300; IX, 564; X, 102, 117; — demandent des enfants trouvés, V, 278, 279; X, 117.
  - Des filles de la Charité s'offrent pour la Mission de Madagascar, V, 278; VI, 251; VII, 73, 457.
  - Prochain départ de missionnaires, V, 412, 417.
  - Saint Vincent demande à la Propagande les pouvoirs accoutumés pour MM. Dufour, Prévost et Feydin, V, 423.
  - Ses avis aux missionnaires sur le point de s'embarquer, V, 434.
  - Le duc de la Meilleraye consent à ce que saint Vincent fasse partir de ses missionnaires par les vaisseaux de la Compagnie des Indes, XI, 324.
  - Quatre vaisseaux quittent La Rochelle pour Madagascar avec trois prêtres de la Mission et un prêtre séculier, VI, 9, 203
  - Le prêtre séculier se noie, VI, 9, 203; XI, 419.
  - Occupations des missionnaires sur mer, VI, 10-11, 204-206, 210.
  - Maladie et mort de M. de Belleville, VI, 12-15, 206-209.
  - Conversion d'un hérétique, VI, 16, 210.
  - Erection d'une confrérie instituée pour la conversion des habitants de Madagascar, VI, 210.
  - Prédiction de M. Dufour, VI, 220-221; VIII, 465.
  - Arrivée à Madagascar (13 juin 1656), VI, 210-212,
  - Fête du Saint-Sacrement, VI, 213-214.
  - Lettre de M. Dufour, VI, 9.
  - Malgré les recommandations de M. Bourdaise, M. Dufour part pour l'île Sainte-Marie, VI, 214.
  - Il y meurt, VI, 217-219.
  - M. Prévost y meurt également, VI, 221.
  - M. Bourdaise annonce à saint Vincent la mort de ses trois confrères, VI, 192.
  - A cette lettre il

- Arrivée à Nantes du vaisseau qui apporte ces deux lettres, VI, 420, 423, 425; XI, 414, 418.
- Saint Vincent annonce aux siens la mort de M. Dufour et de ses compagnons, voir Dufour (Claude); — répand des copies des relations de M. Bourdaise, VI, 31, 34, 440, 444, 460, 592; VII, 18, 24, 68; — est sollicité de les faire imprimer, s'y refuse, VI, 31, 177, 592.
- Mort de M. Bourdaise (23 juin 1657); saint Vincent lui écrit, VIII, 156.
- Le saint demande à la Propagande, pour MM. Herbron et Boussordec, destinés à Madagascar, les pouvoirs accoutumés, V, 576.
- Le duc de la Meilleraye se plaint de ce que saint Vincent ne lui propose qu'un prêtre, XI, 360.
- Embarquement à Nantes de MM. Boussordec, Herbron et du frère Delaunay, VI, 98, 109, 112, 123.
- Naufrage sur la Loire, VI, 131, 139; XI, 369-370, 372-375, 378.
- Ce naufrage ne décourage pas les trois missionnaires, qui se déclarent prêts à repartir, XI, 422-423.
- Demande à la Propagande des pouvoirs accoutumés pour MM. Laudin et Arnoul, destinés à Madagascar, VI, 187.
- Saint Vincent attend le départ du vaisseau, VI, 252, 254, 477, 508, 555; VII, 52, 54, 59, 60, 75.
- Convaincu que le saint lui préfère l'ancienne Compagnie des Indes, le duc de la Meilleraye fait, dit-on, appel aux capucins, VII, 24, 43.
- Saint Vincent lui écrit pour s'excuser et s'expliquer, VII, 45.
- MM. de Fontaines, Arnoul, Daveroult et le frère Delaunay partis pour Nantes, VII, 86, 88, 91, 95.
- Embarquement, VII, 108, 111.
- Tempête; le vaisseau se réfugie à Lisbonne, puis reprend la mer sans M. Daveroult; les Espagnols s'en emparent et emmènent les passagers en Espagne, VII, 195, 198, 200, 201.
- Lettre de saint Vincent à MM. Arnoul et de Fontaines, retour à Paris de M. Le Blanc, VII, 243.
- Passage à Saintes du frère Delaunay et de deux enfants nègres, VII, 243, 244.
- MM. de Fontaines et Arnoul de retour à Paris, VII, 268, 601.
- Saint Vincent invite M. Daveroult, resté à Lisbonne, à revenir à Paris et lui en indique les moyens, VII, 600.
- Nouveau départ en perspective; saint Vincent se dispose à envoyer deux ou trois prêtres, VII, 457, 478.
- Le voyage est différé, VII, 510, 513.
- Le saint jette les yeux sur MM Herbron et Turpin, VII, 510-511; — et propose ce der-

---

— p. 365 —

nier à la Propagande, VII, 559.

— Préparatifs de départ, VIII, 79, 83, 102, 125, 139, 146, 161

— Saint Vincent demande à la Propagande les pouvoirs pour M. Etienne, VIII, 126; — le titre de préfet de la Mission pour M. Bourdaise, ou, en cas de décès, pour tout autre, au choix du nonce, VIII, 242

— Il annonce son intention c'e faire partir trois prêtres et un frère sur le navire du duc de la Meilleraye, et deux prêtres sur le vaisseau de la Compagnie des Indes, VIII, 155.

— Il promet au duc, qui l'exige, de n'envoyer personne sur ce dernier vaisseau, VIII, 174; — annonce cette résolution à M. Etienne et au directeur de la Compagnie des Indes, VIII, 175.

— Don de M. Etienne à la Mission de Madagascar, XII, 406.

— Avis de saint Vincent au frère Patte, VIII, 182.

- Voyage de Paris à Nantes, VIII, 168.
- A Nantes, VIII, 468-469.
- MM. Daveroult, Feydin et de Fontaines vont de Nantes à La Rochelle par terre; M. Etienne et le frère Patte par mer, VIII, 469.
- Les premiers attendent à La Rochelle les deux autres, VIII, 192, 194, 197, 201, 203; — dont le vaisseau fait naufrage, VIII, 216, 218, 223, 470-473; — et qui, débarqués à Saint-Jean-de-Luz, vont de là à La Rochelle, VIII, 473.
- A La Rochelle et sur le vaisseau en rade, VIII, 474-477.
- Aux Canaries, VIII, 477.
- Des Canaries au Cap-Vert, VIII, 478.
- Au Cap-Vert, VIII, 479.
- Du Cap-Vert au Cap de Bonne-Espérance, VIII, 481
- Occupations des missionnaires dans le vaisseau durant le trajet, VIII, 483-486.
- Séjour de dix à douze mois au Cap de Bonne-Espérance, VIII, 486-507.
- Du Cap de Bonne-Espérance à Amsterdam, VIII, 507-509.
- D'Amsterdam à Paris, VIII, 509-512.
- Relation du voyage par M. Etienne, VIII, 464.
- Saint Vincent recommande aux prières de sa communauté les missionnaires de Madagascar, XI, 229, 445; — loue leur zèle, XI, 203; XII, 241.
- Son admirable persévérance, XI, 416, 420; XII, 53.
- Ce que la Mission lui a coûté, VI, 159; VII, 46.
- Autres mentions, III, 380; IV, 100, 441; V, 145, 565; VI, 326, 550; XI, 74, 324.
- Voir Indes Orientales, La Meilleraye (Maréchal de).

**Madamboro** (Andrian), frère d'un roi de Madagascar. — III, 573.

---

— p. 366 —

**Madeleine** (Monastère de la). — Voir Sainte-Madeleine.

**Madeleine** (Sainte). — Voir Marie-Madeleine (Sainte).

**Madeleine** (Sœur), fille de la Charité. — Elle a des passions «un peu fortes», I, 238.

**Madeleine** (Sœur), fille de la Charité. — Sa mort, V, 38.

**Madeleine** (Sœur), fille de la Charité. — VI, 359.

**Madrid** (Ancienne localité de), près Paris. — I, 410.

**Mage** (Collège de). — II, 503.

**Magnac** (Antoine de Salignac, marquis de).

- Note biographique, VII, 530.
- Fondateur du séminaire de Magnac, IV, 118.
- Il demande un ecclésiastique à Alain de Solminihac, IV, 118-119.
- Confiance qu'il inspire à ce prélat, VII, 530, 532, 533, 614.

**Magnac-Laval** (Village de) dans la Haute-Vienne.

- Séminaire établi en cette localité, IV, 118.

**Maguelonne** (Collège de) à Toulouse. — III, 193.

**Mahafalles** (Pays des) à Madagascar. — VI, 199, 230.

**Maheut** (Nicolas), sous-prieur des religieux de Saint-Lazare.

— Son logement à Saint-Lazare, XIII, 240.

— Son frère, IV, 572.

— Mort de la peste, I, 185.

— Autre mention, XIII, 234.

**Mahomet**, fondateur de l'Islamisme.

— Sa religion, I, 15; III, 552, 566; V, 341, 342.

**Mahométisme**. — II, 415; V, 85, 341; VIII, 479.

**Maignelay** (Marguerite de Gondi, marquise de).

— Note biographique, II, 93.

— Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 276; — en reçoit, II, 93, 94, 108.

— Elle emploie le frère Jourdain dans sa maison comme écuyer et maître d'hôtel, XI, 395.

— Défiance de Mazarin, XIII, 137, 138.

— Rapports avec saint Vincent, II, 109, 111; IV, 21.

— Elle demande des filles de la Charité pour la Charité de Nanteuil-le-Haudouin, II, 93, 94;

— n'insiste pas, parce qu'elle a trouvé une bonne servante, II, 108.

— Intérêt qu'elle porte aux écoles de Nanterre, II, 179; — aux filles de la Charité de la paroisse Saint-Roch à Paris, IV, 5.

— Ses démarches auprès de saint Vincent pour l'engager à reprendre la direction des visitandines de Paris, III, 276; XI, 167.

— Protectrice des filles de la Providence, VI, 535.

---

— p. 367 —

**Maillard** (M. ), aumônier de l'Hôtel-Dieu d'Angers. — IV, 594.

**Maillard** (Antoine), prêtre de la Mission.

— Note biographique, III, 287.

— Son désir d'aller à Madagascar, III, 287, 607.

— Il est proposé à la Propagande pour cette Mission, IV, 86.

— Son éloge, IV, 35.

— Procureur à Richelieu, III, 287; IV, 35.

— Procureur à Saint-Lazare, IV, 320; VI, 35, 389, 392, 538; VII, 282, 301; VIII, 111, 150, 191, 344.

— Près de saint Vincent agonisant, XIII, 187, 189.

— Après la mort du saint, XIII, 191.

**Maillet** (Mlle). — Voyage en Touraine, VI, 578. — «Déplaisir» qu'elle reçoit du supérieur des missionnaires de Toul, VIII, 409.

**Maillezais** (Evêché de). — Transfert du siège épiscopal à La Rochelle, III, 15-16. — Voir Béthune (Henri de).

**Maillotins.** — Révolte des Maillotins, IV, 475.

**Mailly** (Mlle). — VI, 486.

**Maincy** (Village de) en Seine-et-Marne. — VIII, 110.

**Maine** (Province du). — VI, 259.

**Maiour** (Paroisse de la) à Narbonne. — VIII, 398, 399.

**Maisonneuve** (M. de). — IV, 6.

**Maisons** (Village de), près Paris. — I, 76.

**Maisons de campagne.** — II, 601.

**Majorque** (Ile). — VI, 8; XI, 389.

### **Malades.**

- Entretien sur l'utilité et le bon usage des maladies et des infirmités, XI, 72; XII, 29
- Mention d'autres conférences sur le bon usage des maladies, XII, 460, 471; — sur l'assistance des malades, XII, 460.
- C'est Dieu qui envoie la maladie, I, 125; XI, 73; XII 29, 32.
- La maladie est un état tout divin, I, 144.
- Nulle part on ne connaît mieux un homme que dans l'état de maladie, XI, 72
- Les malades patients sont agréables à Dieu, XI, 411.
- Les malades, dans une communauté, sont la bénédiction de leur maison, XII, 29; — de leur Compagnie, VII, 179; XI, 73; XII, 29.
- Ils ne sont pas à charge, IX, 536.
- Ne pas se délicater quand on est malade, X, 341-343, 374, 376.
- Exemple du frère Antoine, de M. Pillé et de M. Senaux, XII, 31, 32.

---

— p. 368 —

- Visite des malades, IV, 125.
- Raisons qu'ont les filles de la Charité de visiter et de soigner les pauvres malades, IX, 58-63; XIII, 607-610.
- Les visiter en voyage aux lieux où l'on s'arrête, XIII, 631.
- Ce qu'il faut faire quand on visite un malade, V, 348; IX, 63-66, 223.
- Ne les laisser manquer de rien, VI, 372.
- Vendre les calices, s'il le faut, pour avoir de quoi les soigner, I, 531; XII, 410
- Ceux qui n'ont jamais été malades sont moins propres pour les consoler et les assister, XI, 23.
- Saint Vincent compatit aux souffrances de missionnaires malades, II, 571; III, 466.
- Intéret affectueux qu'il porte aux malades de la Compagnie, I, 530, 532, 540.
- Il allait visiter les malades de l'infirmerie de Saint-Lazare, II, 209.
- Il est juste que le missionnaire malade soit soigné là où il a travaillé, IV, 258; VI, 173; VII, 279.

- Il n'y a pas d'inconvénient en principe à ce qu'un missionnaire s'applique à la guérison corporelle des malades, quand il connaît un remède efficace, VI, 400; VII, 27.
- Affaiblissement de la santé des filles de la Charité, VI, 286.
- Comment elles doivent soigner leurs sœurs malades, X, 340-343, 374-375, 684.
- Devoirs des sœurs malades, X, 343-344, 686.
- C'est charité de visiter les sœurs malades des autres maisons, X, 412.
- La maladie n'est jamais un motif de renvoi, XIII, 745.
- Voir Charité (Confréries de la), Charité (Dames de la), Charité (Filles de la), Médecins, Remèdes, Souffrances.

**Maladrerie** (Ferme de la). — Propriété de l'établissement des missionnaires de Montmirail, II, 495.

**Maldachini** (François), cardinal. — Il offre une maison aux missionnaires de Rome, VII, 615.

**Maldonie** (Prince de). — VI, 97.

**Malemaison** (M. de). — VI, 571.

**Malgouvernés** (Abbaye des). — XIII, 49.

**Mallet** (Jean), chanoine d'Ecouis. — XIII, 20, 22.

**Malleville** (M.), forçat à Toulon. — VI, 351.

**Malte** (Ile de). — V, 127; VI, 447; VII, 506.

**Malte** (Ordre de).

- Visites faites par les missionnaires dans les paroisses dépendantes du grand prieuré, I, 390, 465.
- Libéralités du commandeur de Sillery en faveur de l'Ordre,

---

— p. 369 —

II, 118, 119.

- Victoire de l'Ordre de Malte sur les Turcs, VI, 62.
- Chevaliers de Malte, esclaves à Tunis, VII, 86.
- Autres mentions, VIII, 540; XI, 334.
- Voir Lascaris (Paul).

**Mamers** (Ville de) dans la Sarthe. — VII, 519.

**Mammedie** (La). — Voir Mohameddia.

**Manafiafy** (Rade de) à Madagascar. — V, 285.

**Manamboules** (Pays des) à Madagascar. — VI, 199, 216, 223

**Mananghe** (Andrian), roi d'un pays de Madagascar. — V, 524; VI, 199.

**Mance** (Mlle). — De retour du Canada, VII, 431.

**Manceau** (Françoise), fille de la Charité. — A La Fère, VII, 177. — Envoyé à Calais, VII, 185; — où elle meurt, XII, 39.

Manceau (Nicolas), prêtre de la Mission, frère de la précédente — Note biographique, IV, 203. — Autre mention, XII, 39.

**Manceau** (Simon), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique; ordonné prêtre à Richelieu, III, 296. — Sa mort, IV, 203.

**Manchon** (M.). — Mission au faubourg Saint-Germain, XIII, 183.

**Mancini** (François-Marie), cardinal. — Note biographique, VIII, 294.

Mancini (Laure), nièce de Mazarin. — V, 53.

**Mandrare** (Pays de) à Madagascar. — VI, 199.

**Manessier** (Nicolas), docteur janséniste — Délégué à Rome par le parti, IV, 608, 622.

**Mangabais** ou **Mangabé** (Pays de), près Madagascar. — V, 279.

**Manquements.** — Sanctions à prendre, XIII, 352.

**Mansart** (Marc), forçat à Toulon. — VI, 260, 338, 587, 606; VII, 107, 266.

**Mantes** (Ville de) en Seine-et-Oise. — I, 483.

**Marans** (Ville de) dans la Charente-Inférieure. — I, 7.

**Marbais** (M.), arpenteur de Saint-Lazare. — VI, 332.

---

— p. 370 —

**Marbais** (Antoine), forçat à Toulon, fils du précédent — VI, 332; VII, 36, 266.

**Marbeuf** (Claude de), premier président au parlement de Rennes. — Saint Vincent lui recommande M. de Beaumont, emprisonné pour l'affaire de Saint-Méen, III, 46.

**Marc** (Saint), évangéliste. — Cité, XII, 53, 390, 391, 392.

**Marca** (Pierre de), évêque de Couserans, puis archevêque de Toulouse.

— Son attitude dans la querelle du probabilisme, VII, 529, 530, 531.

— Il demande des filles de la Charité pour son diocèse, X, 394, 453.

— Autre mention, III, 239.

**Marceille** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 482. — A Saint-Lazare, procureur, I, 482, 488, 489, 490, 529.

**Marchais** (Village de) dans l'Aisne. — Mission donnée en ce lieu, XI, 36. — Jean Bécu s'y trouve, I, 477.

**Marchand** (M.), banquier à Rome. — Rapports avec saint Vincent et le supérieur des missionnaires de Rome, I, 148, 174, 251, 549, 595, 600; II, 13, 14, 50, 51, 153, 264, 322, 361, 386, 392, 407.

**Marchand** (M.). — Au cap de Bonne-Espérance, VIII, 500.

**Marchand** (M.). — Différend avec le supérieur des missionnaires du Mans, V, 600.

**Marchant** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Marchant** (Jacques), auteur de l'*Hortus Pastorum*. — XIII, 134.

**Marchefroy** (Ancien village de) dans l'Eure-et-Loir. — Mission en ce lieu, VIII, 226.

**Marchenoir** (Ville de) dans le Loir-et-Cher. — Mission en ce lieu, II, 310-311.

**Marcheville** (Comte de), ambassadeur de France en Turquie. — Il demande des missionnaires, I, 253.

**Marcheville** (M. de). — Il cède la moitié de son logis, à Paris, à l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 109.

**Marcillac** (Ville de) dans le Gers. — Dominicains de Marcillac, III, 394, 395.

**Marcillac** (Sylvestre de Cruzy de), évêque de Mende.  
— II

---

— p. 371 —

demande à saint Vincent des missionnaires pour donner des missions dans son diocèse, II, 377.

— Ses remerciements, I, 311; II, 266, 405.

**Marcoussis** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Mission en ce lieu, VII, 56.

**Marcq** (Pierre de), vicaire général de Sens. — Approbation de la Charité de Joigny, XIII, 457, 458, 459.

**Mareschales** (Andrée), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Marescotti** (Comte), chanoine de Saint-Pierre à Rome. — VIII, 294.

**Maretz** (Madame). — Voir Du Maretz.

**Marguerin** (Gilles), esclave à Alger. — VI, 305; VII, 182.

**Marguerite** (Sainte), reine d'Ecosse. — Donnée comme protectrice par saint Vincent aux sœurs d'Angers, XIII, 546.

**Marguerite** (Princesse), sœur de saint Louis. — Fondatrice du monastère de Longchamp, IV, 502.

**Marguerite de Valois**, épouse répudiée d'Henri IV.

— Tentation d'un de ses aumôniers, XI, 32.

— Saint Vincent, aumônier de la reine Marguerite, XIII, 8, 12, 13, 14.

**Marguerite** (sœur), fille de la Charité. — Déplacée de Saint-Jacques, I, 512.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — V, 410.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — Renvoyée de la Compagnie, XIII, 661.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — Revenue de Fontainebleau et partie sans mot dire, III, 212.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — Déplacée de Richelieu, II, 620.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité, de Saché. — Voir Turenne (Marguerite de).

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Paul. — I, 232, 422, 544; II, 131; IX, 8; XIII, 834.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité, à Valpuseaux. — III, 594.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité, en Pologne. — Voir Moreau (Marguerite).

---

— p. 372 —

**Marguerite-Dorothée** (Sœur), visitandine.

— Malade, VIII, 406.

— Elle va mieux, VIII, 420.

— On craint qu'elle ne perde un œil, VIII, 442.

**Marguerite du Saint-Sacrement** (Sœur), carmélite. — VIII, 336.

**Mariage**.— Plan de meditations pour une future mariée, II, 162.

**Mariage** (M.), esclave à Tétouan. — V, 190, 212; VII, 77.

**Mariana** (R. P.), jésuite, à Madagascar. — VI, 225.

**Marie** (Vierge), mère de J.-C.

— Ce qu'a été Jésus pour elle, IX, 15; X, 283, 574; XII, 216, 426.

— Ce qu'elle a été pour Jésus, VII, 187; IX, 5, 404; XII, 216.

— Ses mérites, IX, 614, 615, 616.

— Elle est «vierge immaculée», IV, 593; XIII, 35.

— Sa pureté, X, 479.

- Sa virginité, XII, 415; XIII, 31, 794.
- L'Annonciation, X, 570, 620; XII, 327.
- La Visitation, X, 620.
- Sa visite à Elisabeth, II, 248; IX, 258; X, 620.
- Marie, modèle d'amour de Dieu, IX, 20; — d'acquiescement à sa volonté, I, 337; VII, 419;
- d'humilité, X, 395, 536, 538; — de persévérance, XIII, 794; — d'amour de la retraite, IX, 340; — de modestie, IX, 87; — de travail, IX, 484, 485; — de soumission, X, 520; — de délicatesse dans la manière de faire les visites, IX, 258.
- Devoir de l'invoquer, X, 457, 501, 590; XII, 129; XIII, 714.
- Saint Vincent établit dans ses Charités la pratique de la dévotion à Marie, XIII, 419, 446, 454, 480, 484, 487, 510, 517, 527, 532.
- Il recommande cette dévotion aux filles de la Charité, IX, 221; — établit le jeûne la veille de ses fêtes, X, 630; — les exhorte à se comporter, dans leurs rapports avec les femmes, comme elles se comporteraient avec Marie, X, 629.
- Marie est leur patronne, VII, 393; X, 105, 623; XIII, 546; — leur modèle, X, 113.
- Dévotion de saint Vincent à la sainte Vierge, I, 7, 86; X, 387; — de Louise de Marillac, voir Le Gras (Mlle); — de M. Etienne, VIII, 212, 470, 471, 472, 480, 493, 502; — de M. Pillé, II, 344; — d'un greffier, XII, 439.
- Mention de la sainte Vierge dans la formule finale des lettres de saint Vincent, I, 30, 33, 38, 64, 68, 69, etc.
- Pratiques de piété, voir Angelus, Chapelet, Litanies.

**Marie**, sœur de Moïse. — X, 434.

---

— p. 373 —

**Marie** (Sainte), une des femmes qui suivaient J.-C. — IX, 20.

**Marie** de Valence. — Voir Tessonnière (Marie).

**Marie** de Joigny. — I, 526.

**Marie**, petite fille d'un nègre. — Baptisée au cap de Bonne-Espérance, VIII, 501.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité. — II, 612.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité. — IV, 151.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité. — V, 460.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité. — Déplacée des Enfants trouvés, I, 611

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à l'Hôtel-Dieu. — VII, 448.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Nantes. — XIII, 699.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, de Péronne. — I, 365.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Laurent. — Son père veut la reprendre, I, 422. — Elle mécontente les dames, qui demandent son rappel, II, 133.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Paul. — Voir Jolly (Marie).

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Sauveur. — I, 325.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Sulpice. — I, 443; II, 165.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, de Tours. — III, 425, 427, 432.

**Marie-Denyse** (Sœur), fille de la Charité.

— Elle fait difficulté d'être placée auprès de la duchesse d'Aiguillon, I, 330.

— Destinée à la Charité de Saint-Etienne-du-Mont, I, 460.

— Autres mentions, II, 385; IV, 21; V, 353.

**Marie l'Egyptienne** (Sainte). — X, 633.

**Marie de l'Incarnation**. — Voir Acarie (Madame).

**Marie-Joseph** (Sœur), fille de la Charité. — Sa mort à Etampes, X, 510.

**Marie-Madeleine** (Sainte).

— Elle se jette aux pieds de J.-C. comme une pécheresse, XII, 358.

— Murmure de Judas, X, 119, 305, 435.

— Elle pleure Lazare, mort, XII, 271.

— Elle écoute J.-C., IX, 5.

— J.-C. préfère son «oisiveté» au «zèle moins discret de Marthe», II, 71.

— Elle servait les pauvres pour l'amour de Dieu, IX, 20.

— Madeleine au

---

— p. 374 —

sépulcre de J.-C., X, 636.

— Son séjour en Provence, VI, 242; IX, 613.

— Dévotion de saint Vincent à cette sainte, I, 247; X, 547; — de Louise de Marillac, III, 148.

— Un bon missionnaire doit unir l'office de Marthe à celui de Marie-Madeleine, XI, 41.

— C'est ce que fait le frère Patte, VIII, 499.

— Ce n'est pas toujours possible, VI, 128.

**Marie-Madeleine** (Sœur), fille de la Charité. — Saint Vincent lui écrit à Valpuiseaux, IV, 232, 245.

**Marie-Madeleine de Jesus** (R. M.), carmélite. — Voir Bains (Lancry de).

**Marie-Marthe** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Trumeau (Marie-Marthe).

**Marigny** (Pierre de Roucherolles, baron de). — Voir Roucherolles (Pierre de).

**Marillac** (Louis de). — I, 25.

**Marillac** (Louise de), fille du précédent. — Voir Le Gras (Mille).

**Marillac** (Valence de), tante paternelle de la précédente. — Voir Attichy (Mademoiselle d').

**Marillac** (Louis de), maréchal de France, frère de la précédente. — Note biographique; saint Vincent console Louise de Marillac après la condamnation du maréchal, I, 153-154.

**Marillac** (Catherine de Médicis, dame de), épouse du précédent. — Sa maladie, I, 124. — Sa mort, I, 128.

**Marillac** (Michel de), garde des sceaux, frère du maréchal.

— Louise de Marillac a demeuré chez lui, I, 345.

— Homme d'oraison, XI, 253.

— Son emprisonnement à Châteaudun, I, 150.

**Marillac** (René de), fils du précédent. — I, 462.

**Marillac** (Marie de Creil, dame de), épouse du précédent. — Rapports avec Louise de Marillac, I, 462, 515; II, 162; III, 523, 623; VI, 56-57; VII, 284.

**Marillac** (Michel de), conseiller au parlement, fils des précédents.

— Note biographique, I, 419.

— Rapports avec Louise de Marillac, I, 515; III, 517, 524; VII, 271.

— Projet de mariage, I, 462.

— Malade, VI, 56.

— Autre mention, V, 498.

**Marillac** (Jeanne Potier, dame de), épouse du précédent.

---

— p. 375 —

— Son mariage, I, 461-162.

— Sa grossesse, I, 516.

— Rapports avec Louise de Marillac, II, 162; III, 316, 523, 623; VII, 271, 284.

— Absente de Paris, VI, 57.

**Marillac** (René de), fils des précédents. — I, 516.

**Marin** (Frère). — Voir Baucher (Marin)

**Marin** (M.). — Père de deux filles, dont l'une est à la Visitation de Paris et l'autre désire y entrer, VIII, 432.

**Marin** (Mlle). — Son désir d'entrer à la Visitation, VIII, 420, 432.

**Mariquot** (Claude), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Marle** (Ville de) dans l'Aisne. — Misère et charités, IV, 132; XIII, 804.

**Marmiesse** (Bernard Coignet, abbé de). — Son intervention dans le différend entre l'évêque de Cahors et les ecclésiastiques syndiqués de son diocèse, IV, 268, 525.

**Marmoutiers** (Abbaye de) dans l'Indre-et-Loire. — II, 611; IV, 527.

**Maro** (M.), nègre de Madagascar. — VI, 230.

**Maroc.** — Voir Fez, Récollets, Salé.

**Marot** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Marquemont** (Denis de), archevêque de Lyon.

— Il approuve la Charité de Châtillon, XIII, 52, 436, 437.

— Il soumet les visitandines à la clôture, malgré le premier dessein de saint François de Sales, X, 102.

— Autres mentions, XIII, 40, 41, 43, 323.

**Marqueth** (M.), ancien procureur du roi à Laon. — IV, 499.

**Marrin** (R. P.), dominicain. — III, 394.

**Marseille** (Ville de) dans les Bouches-du-Rhône.

— Saint Vincent poursuit un débiteur à Marseille, I, 3.

— Galères, voir Galériens.

— La peste à Marseille, III, 472-475, 489; VI, 87.

— La ville de Marseille vient en aide à celle de Gênes, ravagée par la peste, VI, 362.

— Elle secourt ses pauvres, VII, 98.

— Révoltes contre l'autorité royale, VII, 223, 230, 231, 236, 452; VIII, 268.

— Elle refuse des subsides au chevalier Paul pour une expédition contre Alger, VII, 171, 176.

— Evêques de Marseille, voir Gault, du Puget.

— Consuls,

---

— p. 376 —

VI, 333, 350, 638.

— Lieutenant de l'amirauté, voir Valbelle.

— Lieutenant sénéchal, voir Bausset (Antoine de).

— Prévôt, voir Bausset (Pierre de).

— Chambre de commerce, V, 265, 268.

— Marchands, III, 42; VI, 447; VII, 116, 235; VIII, 540; voir Picquet, Rimbaud, Roman.

— Le roi leur fait notifier les droits et privilèges du consul de France à Tunis, VI, 105-106.

— Leur mécontentement de ce que Jean Le Vacher impose les barques qui entrent dans le port de Tunis, III, 404; — de ce que M. Husson empêche l'entrée de certaines marchandises en Barbarie, V, 335, 384, 405; XI, 320, 334.

— Un marchand de Marseille en faillite s'enfuit d'Alger, VI, 324, 326, 328; VII, 223.

— Relations commerciales avec la Barbarie, V, 128, 129; VIII, 532, 540.

— Refuge des filles repenties, VIII, 217.

— Mission à Marseille, VI, 179.

— Marseillais esclaves en Barbarie, III, 222; VIII, 533, 539.

— Autres mentions, III, 4; V, 169, 200, 226; VI, 462, 469; VIII, 310, 367, 536, 537, 538; XII, 67.

— Voir La Coste.

\* *Missionnaires de Marseille.*

- Lettres que saint Vincent leur adresse, II, 454; III, 251; IV, 301; V, 7; VII, 143, 388, 395; VIII, 25; voir Delespiney, Get (Firmin); — en reçoit, III, 159.
- Fondation de l'établissement de Marseille, II, 423, 517; XIII, 298.
- Vu les difficultés pour payer les bâtisses, la duchesse d'Aiguillon fait des démarches à la cour, V, 141.
- Emprunt aux administrateurs de l'hôpital des galériens, V, 161, 168.
- Saint Vincent apprend que M. Get a dépensé pour les bâtisses et emprunté plus qu'il n'a déclaré; il le blâme de son manque de franchise et lui commande d'arrêter les constructions, V, 199.
- Il l'engage à demander un délai aux créanciers et lui promet d'acquitter peu à peu, V, 211.
- Les armes de la Mission sont représentées sur la porte du nouveau bâtiment, V, 379.
- Continuation des bâtisses, V, 258; VII, 129.
- Difficultés avec des voisins, V, 100, 400, 404, 408; VI, 246, 254.
- Le jardin mis en location, V, 142, 161; VIII, 247.
- Mesures proposées pour l'arrivée de l'eau dans le jardin, VII, 212.
- On dispute aux missionnaires la possession du jardin, VIII, 256.
- Revenus sur les coches, VII, 522
- M. Féris, bienfaiteur de la maison, VIII, 537.
- Don de la marquise de Vins,

---

— p. 377 —

voir Vins (Marquise de).

- Procès intenté aux missionnaires pour leur disputer un don fait aux «prêtres de la Mission» de Marseille, VI, 499.
- Importance des œuvres, III, 259; VIII, 236; XII, 149.
- Missions, VI, 165, 242, 261; VII, 103, 286, 378, 388, 420, 501, 538; VIII, 119, 331.
- Exercices des ordinands V, 141; VII, 35; VIII, 208.
- Retraites spirituelles, V, 425.
- Œuvre des galériens, voir Galériens.
- Projet de séminaire, III, 258, 271.
- La maison ne touchant pas ses revenus, saint Vincent conseille de renvoyer les séminaristes qui ne payent pas une pension suffisante, III, 403, 417.
- Le séminaire se multiplie «en grâce et en nombre», VI, 247.
- On y reçoit les novices de Saint-Victor, VI, 87, 105, 107; XIII, 370.
- On leur apprend le bréviaire et les cérémonies, XI, 388.
- Saint Vincent s'informe de l'état du séminaire, VI, 410, 426; — et reçoit de bonnes nouvelles, VI, 469.
- Renvoi des novices de Saint-Victor, VII, 134-135; XIII, 371.
- Saint Vincent demande qu'on ne les reprenne plus, VII, 146; — et s'estime heureux de leur renvoi, VII, 165.
- Ce séminaire n'était pas un séminaire diocésain, VII, 55, 146; XIII, 371.
- Projet de séminaire diocésain, VII, 55, 59, 66, 99.
- Le supérieur de la maison de Marseille, sert d'intermédiaire entre saint Vincent et la Barbarie pour les expéditions aux esclaves et aux missionnaires, V, 7, 115, 135, 136, 140, 161, 169, 189-190, 200, 216, 225-226, 243, 245, 259, 327, 378, 379-380, 394, 400, 449, 501, 526-527; VI, 49, 164, 165, 167, 169, 178-179, 185, 240, 255, 257, 260, 261, 273-274, 281, 282, 293-294, 298-299, 300-301, 304-305, 332, 333, 338, 363, 370-371, 398, 410, 426, 447-448, 468-469, 506, 586; VII, 3-4, 19, 77, 87, 98, 106, 107, 118, 129, 133, 134, 139, 145, 154,

166, 176-177, 181-183, 193, 197-198, 207, 213-214, 217-218, 222-223, 230, 236, 255, 259, 273, 441-442, 447, 451, 452, 502-503, 505-507, 522, 594; VIII, 3, 14, 140, 236, 267, 448, 533, 537; XII, 149.

— Montant des quêtes de Philippe Le Vacher mis en garde à Marseille, VII, 173, 180, 192, 197, 249, 267, 309; VIII, 3, 14, 25, 59

— Affaires diverses relatives à la Barbarie, V, 365, 405; VI, 7, 105, 145, 427; VII, 78-79, 130, 171, 211, 302.

— M. Alméras est chargé d'aller visiter la maison de Marseille, mais ne le peut, voir Alméras (René).

— Saint Vin-

---

— p. 378 —

cent se propose de s'y rendre en personne, III, 417.

— Il en est empêché, III, 434.

— Visite de la maison par M. Portail, III, 91, 92, 127, 144, 230, 258, 267, 270; — par M. Berthe, VI, 587, 628, 629; VII, 3, 16, 19.

— Après sa visite, M. Portail reste à Marseille pour négocier avec les administrateurs de l'hôpital des galériens au sujet du service spirituel des galériens, III, 270, 272, 295, 299, 383, 402, 416, 433, 471.

— Durant la peste, la famille de M. Tratebas reçoit chez elle M. Portail et d'autres missionnaires, VIII, 139.

— Liste des supérieurs, VIII, 518.

— Personnel de la maison, voir Admirault (Charles), Asseline, Bauduy, Champion (Louis), Chrétien, Cornier, Delespiney, Dolivet, Du Chesne (Pierrej, Duchesne (René), Get (Firmin), Huguier, La Fosse (Jacques de), Le Gentil, Lemoyne, Le Vacher (Philippe), Mugnier, Parisy, Sicquard

— Placements et déplacements, VI, 316, 426; VII, 593.

— Désordres, VI, 165, 184, 261.

— Missionnaires de passage à Marseille, voir Berthe, Le Vacher (Philippe), Portail.

— M Husson chez les missionnaires de Marseille, voir Husson.

**Marsollier** (MM.). — VII, 406.

**Marteau** (M ), curé de Sorbon (Ardennes). — VII, 557.

**Marthe** (Sainte).

— Murmures contre sa sœur, II, 71.

— J.-C. lui reproche «trop de sollicitude», IV, 347.

— Union des offices de Marthe et de Marie, VI, 128; VIII, 499; XI, 41.

— Elle servait les pauvres pour l'amour de Dieu, IX., 20.

— Modèle des frères coadjuteurs, XII, 96, 107, 115; XIII, 261.

— Dévotion que lui portaient saint Vincent, X., 547; — Louise de Marillac, III, 148.

**Marthe**. — I, 85.

**Marthe** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Leu, puis à Saint-Paul — Elle apprend la chirurgie et soigne des malades. sans permission, III, 106.

**Marthe** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. — Proposée pour Nantes, XIII, 601.

**Marthe de Jésus** (Sœur), carmélite. — Voir du Vigeant (Marthe).

**Marthe** (Ignace de), prêtre de la Mission.

— Note biographique; saint Vincent demande, pour lui, à Rome une dis-

---

— p. 379 —

pense d'âge et un *extra tempora*, afin qu'il puisse être ordonné et envoyé à Madagascar, VII, 555; VIII, 5.

— Son éloge, VIII, 85-86.

— Destiné à la Pologne, VIII, 85-86, 440, 448, 449.

**Martin** (Saint), évêque de Tours.

— Sermon de saint François de Sales sur ce saint, V, 472.

— Il donne à un pauvre la moitié de son manteau, XI, 367; XII, 69; — va dans les villages instruire le pauvre peuple, XI, 368; — fuit les honneurs, XII, 401.

— Autre mention, XI, 372.

**Martin** à Villepreux. — I, 221.

**Martin** (Elisabeth), fille de la Charité.

— Note biographique, I, 328.

— Sa santé, I, 328, 365; II, 12, 67.

— Proposée pour Saint-Paul, I, 386.

— Elle obtient la permission d'aller à Argenteuil, I, 478.

— A Paris, I, 512.

— Envoyée à l'hôpital d'Angers, II, 9; — où elle devient supérieure, II, 67.

— A Richelieu, supérieure, II, 181

— Désirée à Angers, II, 198.

— Elle va à Nanteuil voir sœur Jeanne Dalmagne, malade, II, 383-384; IX, 185, 201.

— A Liancourt, XIII, 600.

— Louise de Marillac propose de l'envoyer visiter les. sœurs de Saint-Germain-en-Laye, Maule et Crespières, II, 611-612

— A Nantes, supérieure, III, 5; XIII, 600, 611, 615.

— Toujours malade, III, 171

— Son caractère, III, 177.

— Son rappel est jugé nécessaire, III, 207.

— Envoyée à Richelieu, III, 214.

— Sa mort, III, 419.

— Autre mention, II, 197.

**Martin** (Isaac), domestique chez les missionnaires d'Agde. — VIII, 98.

**Martin** (Jean), prêtre de la Mission.

— Note biographique; saint Vincent l'engage à venir à Paris pour étudier sa vocation, II, 370.

— Son bénéfice, VIII, 114, 129.

**Martin** (Jean), prêtre de la Mission.

— Note biographique, II, 221.

— Lettres que saint Vincent lui adresse à Gênes, II, 568, 594, 596; III, 33, 44, 51, 58, 95, 125, 129, 143, 145, 146, 148, 155, 160, 181, 185, 190, 197, 200, 205, 301, 311, 312, 334; IV, 202, 210, 217, 218, 222, 225, 228, 234, 236, 242, 252, 304, 447; — à Sedan, V, 197, 206, 209, 221, 223, 234, 238, 243, 248, 259; — à Lyon, V, 450, 451; — à Turin, V, 461, 471, 475, 479, 494, 525, 530, 541, 583, 594, 598, 611, 624, 637, 644; VI, 1, 26, 35, 51, 62, 74, 78, 80, 97, 111, 119, 138, 148, 151, 181, 237, 243, 263, 278, 286, 306, 329, 412, 466, 478, 502,

---

— p. 380 —

541, 563, 587, 629; VII, 16, 43, 59, 87, 95, 127, 132, 137, 195, 215, 219, 227, 256, 268, 275, 296, 363, 399, 437, 567; VIII, 34, 56, 76, 96, 104, 202, 209, 215, 234, 300, 322, 333, 402, 446.

— Lettres que M. Martin adresse de Turin à saint Vincent, V, 586, 641; VI, 174, 312, 395, 568; VII, 73, 100, 113, 198, 468; VIII, 22.

— Son éloge, II, 222, 379; VII, 565.

— Témoignages d'affection que saint Vincent lui donne, III, 129, 145, 181, 190, 197; IV, 210; VIII, 36.

— Sa mère, II, 596; III, 181.

— Son frère, II, 379, 596; III, 181; IV, 203, 211, 228, 242, 304, 448; V, 526, 532, 541; VII, 137, 215.

— Envoyé à Rome, II, 221.

— A Rome, II, 264.

— Destiné à Barcelone, II, 452.

— A Gênes, II, 566, 574; III, 2, 21, 22, 36, 91, 97, 111, 257, 466, 511.

— Chargé du séminaire, III, 125, 127, 130, 140, 155.

— Missions à Quarto et à Niolo, voir ces mots

— Son état de santé, III, 301, 311.

— Saint Vincent l'exhorte à la confiance, III, 205; — craint que son trop grand zèle ne nuise à sa santé, II, 573, 596; III, 52, 140.

— Rappelé en France et destiné à la maison de Sedan, V, 182, 191.

— A Sedan, V, 197, 552; VIII, 518.

— A Paris; interrogé au cours de deux entretiens, XI, 268-269, 293.

— Parti de Paris à Lyon pour aller à Turin, V, 450

— A Turin, supérieur, V, 462; VI, 58, 342, 408, 493, 508, 537, 592; VII, 130, 578; VIII, 49, 520.

— Il renseigne saint Vincent sur les ravages de la peste à Gênes, VI, 149, 151, 450, 452; XI, 417-418.

— La maison reste vide pendant neuf mois de l'année, VIII, 153.

— Ses missions, V, 494, 594, 611, 625, 637; VI, 2, 63, 98, 112, 120, 140, 148, 181, 286, 306, 415, 629; VII, 16, 127, 137, 215, 399, 437; VIII, 34, 56, 209, 322; voir Pianezze, Scalenghe, Lucerne, Villafranca, Raconi, Castelnuovo, Savigliano, Bra, Cavallermaggiore, Chieri, Fossano, Cherasco, Bene Vagienna.

— Sur les instances de l'archevêque, il confesse, quelque temps, les visitandines, VI, 504-505;

— reprend sa liberté, VI, 590; — refuse d'être leur confesseur ordinaire, VII, 297.

— Tout disposé à s'exposer auprès des pestiférés, si la peste entre à Gênes, VII, 62.

— Sa charité envers la maison de Gênes, éprouvée par la peste, VI, 508.

— Ses confrères se découragent, VII, 131, 132, 216, 275, 296, 364.

— Il s'en croit la cause et offre sa démission de supérieur, VI, 588.

- Le bruit court qu'il est gravement malade, VII, 132.
- Sa santé,

---

— p. 381 —

VIII, 184, 202, 209, 215, 234. 301, 333, 403.

— Saint Vincent prie le cuisinier de la maison de «lui faire des bouillons de chapons», VIII, 36.

— Saint Vincent lui recommande l'humilité, V, 472, 479, 480, 487, 494, 637; VI, 306; VII, 127, 216; — la douceur, V, 542; VII, 275, 296; — la modération dans le travail, V, 526, 583, 598, 612; VI, 141, 152, 238, 244, 264, 286; VII, 131, 132; VIII, 35, 58, 322.

— Autres mentions, I, XI; II, 370.

— Voir Turin.

**Martin** (Simon), minime. — Ses ouvrages, V, 297.

**Martineau** (Samuel), évêque de Bazas.

— Rapports avec Alain de Solminihac, III, 349.

— En butte aux violences du duc d'Épernon, III, 350, 351.

— Il prend des mesures contre l'hérétique Labadie, IV, 471.

— L'évêque de Cahors espère qu'il signera la supplique des évêques au Pape contre le jansénisme, IV, 94.

**Martinion** (Martin), jésuite. — VIII, 502.

**Martinis** (Jérôme de), prêtre de la Mission.

— Note biographique; à Rome, V, 274.

— Sa santé, V, 375; XI, 183.

— Il accepte d'être enfermé au collège de la Propagande, où s'est déclaré un cas de peste, VI, 116, 138; XI, 365.

— Destiné à Turin, VI, 183, 238, 264.

— Il reste à Rome, VI, 279, 352.

— De nouveau destiné à Turin, VI, 566, 608.

— Admis au renouvellement des vœux, VI, 621.

— A Turin; destiné à Gênes, VII, 227.

— Le départ est différé, VII, 228.

**Martisans de Celhay**, esclave basque. — VII, 145, 166.

**Martyre.**

— Différentes sortes de martyres, XI, 175.

— Martyre de la charité, X, 550; XI, 423

— Le sang des martyrs, semence des chrétiens, X, 551; XI, 376, 413, 415.

— Tous les missionnaires doivent souhaiter le martyre, XI, 371, 402; XII, 146.

— Papes martyrs, X, 550; XI, 22, 371, 376, 415.

— Voir Borguny, Lye.

**Mascareigne** (Ile). — On parle d'y envoyer des colons, V, 279, 299 — Prêtres demandés pour cette île, V, 299; VII, 46.

**Mascarini** (M.), banquier à Lyon. — II, 220, 224.

**Massac** (M. de). — VI, 345.

**Massari** (Denis), secrétaire de la Propagande.

— Saint Vincent le félicite de son élévation au poste de secrétaire, III, 503

— Affaires qui lui sont soumises par le saint, IV, 55,

---

— p. 382 —

296, 578, 631.

— Saint Vincent lui annonce la mort de l'archevêque de Myre, V, 96.

— Exposé aux atteintes de la peste, VI, 116.

**Masse** (Andrian), fils d'Andrian Mananghe. — Son éloge, V, 524 — Sa mort, VI, 200.

**Massé** (M.), prêtre. — I, 176, 318.

**Massé** (Etiennette), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Massiot** (Guillaume de), vicaire général de Dax. — XIII, 3-7.

**Masson** (M.). — Il désire entrer à Saint-Lazare. — VI, 533.

**Masson** (M.). — VIII, 436.

**Matatanes** (Pays des) à Madagascar. — III, 586, 588, 593.

**Mathias** (Saint), apôtre. — Son élection comme apôtre, XII, 49; XIII, 771. — Jour de sa fête, VIII, 250.

**Mathieu** (Frère). — Voir Régnard (Mathieu).

**Mathoud** (Etienne), président de l'élection.— Il fonde l'hôpital de la Charité de Mâcon, XIII, 497.

**Mathoud** (Philibert), procureur au bailliage de Mâcon. — XIII, 498, 501, 502.

**Mathurine** (Sœur), fille de la Charité. — Sortie de la Compagnie, III, 479.

**Mathurine** (Sœur), fille de la Charité, à Richelieu. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VI, 119.

**Mathurine** (Sœur). — Voir Guérin (Mathurine).

**Mathurins** (Ordre des).

— Note historique, II, 360.

— Cet ordre est «en une désolation extrême», II, 381.

— Ils envoient de l'argent à M. Barreau, III, 42.

— Ils en font espérer davantage, III, 115.

- Il y a dix ans qu'ils ont cessé les rédemptions, V, 85.
- Ils en préparent une en 1655, VIII, 533.
- Leur vœu de prendre la condition des esclaves tentés d'apostasier, XI, 437.

**Matrilomeau** (Marie), fille de la Charité. — Envoyée à Angers, II, 9. — Autre mention, I, 611.

**Mattei** (Seigneurs). — Leur hôtel à Rome, VII, 312, 391, 397.

**Matthieu** (Saint), apôtre et évangéliste. — Cité, XII, 14, 117, 127, 142, 390, 391, 392; XIII, 27, 104.

**Maubuisson** (Hameau de) à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-

---

— p. 383 —

Oise). — Voyage de saint Vincent dans cette localité, I, 93. — Abbessse de Maubuisson, XIII, 111.

**Mauferet** (Pierre), à Langres. — Saint Vincent le charge de prendre possession, en son nom, du prieuré de Saint-Nicolas-de-Grosse-Sauve, XIII, 56.

**Mauge** (Jacques), forçat à Toulon. — VI, 299; VII, 236.

**Maule** (Village de), en Seine-et-Oise.

- Sœur Elisabeth Martin proposée pour faire la visite dans l'établissement que les filles de la Charité ont en ce lieu, II, 612.
- Envoi de sœurs à Maule, III, 301; VI, 172.
- Sœurs de Maule à la maison-mère, II, 582; X, 584.
- Sœur originaire d'auprès de Maule, V, 460; VII, 448.
- Jean Fouquet écrit de Maule à saint Vincent, VIII, 444.
- Mission près de Maule, XI, 163.

**Mauléon** (Joannès de), esclave basque à Alger. — V, 31, 143, 144.

**Mauljean** (Edme), vicaire général de Sens. — Il accorde à saint Vincent, sur sa demande, le pouvoir d'absoudre des cas réservés dans le diocèse de Sens, I, 20.

**Maupas du Tour** (Henri de), évêque du Puy.

- Note biographique, II, 264.
- Il prêche à Paris l'oraison funèbre de sainte Chantal, II, 218.
- Nommé à l'évêché du Puy; saint Vincent presse l'expédition de ses bulles, II, 263-264, 265.
- Il a, dit-on, l'intention d'aller à Rome pour la béatification de saint François de Sales, III, 224.
- Sa vie de saint François de Sales dénoncée à Rome; démarches de saint Vincent pour éviter les conséquences de cette dénonciation, VI, 526, 626; VII, 25, 304, 396, 490, 499, 556.
- Il écrit au saint au sujet d'affaires qui se sont passées dans son diocèse, III, 391.
- Sa pensée sur le différend des carmélites, VIII, 422.
- Visite à saint Vincent, IV, 254; — à M. Olier, II, 403.
- Rapports avec Nicolas Pavillon, II, 566.
- Autres mentions, II, 265, 274; V, 13.

**Maupeou** (Jean de). évêque de Chalon.

— Visite à saint Vincent, VII, 305.

— Retraite à Saint-Lazare, VII, 391.

— Son sacre dans l'église de Saint-Lazare, VIII, 289.

— Saint Vincent s'excuse de ne pouvoir admettre dans sa congrégation un jeune homme présenté par lui, VIII, 462.

**Maupeou** (Madeleine-Elisabeth de), visitandine.

— Note bio-

---

— p. 384 —

graphique, III, 358.

— Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 358; V, 555, VI, 405; — en reçoit, VIII, 421, 429.

— Désirée aux monastères de Compiègne et de Bayonne, III, 358-359.

— Saint Vincent lui demande de s'en tenir aux termes d'un précédent contrat touchant les corps ensevelis dans les chapelles de l'église du premier monastère de Paris, V, 555.

— Voyage à Melun, VIII, 340, 356, 421, 430; — et retour au premier monastère de Paris en passant par Port-Royal et le couvent de la Madeleine, VIII, 440.

**Maupeou** (Marie de), sœur de la précédente. — Voir Fouquet (Madame).

**Maure** (Louis de Rochechouart, comte de).

— Note biographique, I, 470.

— Intérêt qu'il porte à Marie-Angélique d'Atri, I, 470, 472, 473.

— «Disposition» en faveur de Michel Le Gras, III, 523.

— Rapports avec saint Vincent, III, 361.

— Autre mention, I, 345.

**Maure** (Anne Doni d'Attichy, comtesse de).

— Rapports avec Louise de Marillac, I, 345.

— Intérêt qu'elle porte à Marie-Angélique d'Atri, I, 472, 473.

— Sa famille, I, 92.

**Maurice**, empereur grec. — XII, 340.

**Maurice** (R. P.), carme déchaussé. — M. Olier dénonce ses relations, III, 292-293.

**Maurice** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Sulpice. — Elle rentre dans sa famille, II, 165.

**Maurice** (Jean), chapelain de l'hôpital Saint-Antoine à Joigny. — XIII, 446, 460, 461.

**Maurice** (Joseph), clerc de Lyon. — XIII, 41.

**Maurisse** (M.).

— Il offre ses deux prieurés de Saintes à saint Vincent, qui lui écrit à ce sujet, IV, 394, 490

— Le saint n'est pas d'avis que les missionnaires de Saintes le reçoivent chez eux comme pensionnaire, VI, 294.

**Mauron** (Ville de) dans le Morbihan. — Mission en cette ville, VII, 115.

**Mauroy** (M. de). — Saint Vincent s'excuse de ne pouvoir accepter, pour ses prêtres, le service spirituel des pauvres du grand hôpital, VI, 256, 257.

**Maury**, de Montmirail. — XIII, 468.

### **Maximes Evangéliques.**

— Entretiens sur ce sujet, X, 136 XII, 114.

— Mention d'une autre conférence, XII, 457.

---

— p. 385 —

— Ce que sont les maximes évangéliques, X, 137; XII, 116-118.

— Principales maximes, X, 149-154; XII, 118-120.

— Mode et étendue de leur obligation, XII, 119-120.

— Comparaison avec celles du monde, XII, 121; XIII, 146.

— Comment elles nous détachent des trois concupiscences, XII, 300.

— J.-C. en est l'auteur, X, 137; XII, 299, 313.

— Il les a mises en pratique, XII, 127, 299.

— Elles sont saintes et utiles, XII, 125, 299-301; — infaillibles, XII, 122-123; — inébranlables, XII, 115-116, 124-125.

— Moyens pour s'établir dans ces maximes, XII, 127-128.

**Maximes du Monde.** — Voir Monde.

**Maximin**, empereur romain. — Sainte Catherine lui reproche de persécuter les chrétiens, X, 618.

**Mayence** (Concile de). — Il condamne ceux qui nient l'universalité de la rédemption, III, 325.

**Maynard** (Chanoine Ulysse). — Il attribue à saint Vincent une lettre que celui-ci n'a pas écrite, I, XXXIV.

**Maytie** (Arnaud-François de), évêque d'Oloron. — Son sacre dans l'église de Saint-Lazare, VIII, 289. — Mention d'une conférence sur ce sacre, XII, 484.

**Mazarin** (Jules), cardinal et premier ministre.

— Note biographique, II, 50.

— Lettres de saint Vincent à Mazarin: sur la nomination d'un principal de philosophie au collège de Navarre, II, 593; — le transfert du siège épiscopal de Maillezais à La Rochelle, III, 15; — le choix de M. Le Maistre comme professeur de théologie en Sorbonne, III, 40; — celui de Louis de Chandénier pour l'évêché de Mâcon, IV, 79; — ses démarches en faveur de la paix, IV, 423.

— Il cherche à convaincre Mazarin que le temps est venu, pour la cour, de rentrer à Paris, IV, 473.

— Lettres de Mazarin à saint Vincent pour lui annoncer que la reine a accordé l'évêché de Bayeux à Edouard Molé, II, 563; — et approuve le transfert du siège de Maillezais à La Rochelle, III, 28; — qu'il accepte M. Le Maistre pour la chaire de théologie vacante en Sorbonne, III, 45.

- Il lui assure que l'abbé de Chailli a ce qu'il faut pour faire un bon évêque, III, 248; — le remercie de ses «bons avis», III, 497; — lui répond au sujet de l'évêché de Mâcon, IV, 89.
- Sa sœur, X, 258; XI, 179.
- Sa nièce Laure Mancini, V,

---

— p. 386 —

53.

- Son état de santé, II, 484.
- Extraits de ses carnets, XIII, 136.
- Hostile au jansénisme, III, 319; IV, 620.
- Saint Vincent obtient de lui des lettres de recommandation, II, 223, 226, 396.
- Mazarin agréé la démission, faite par le cardinal de la Rochefoucauld, de l'abbaye de Sainte-Geneviève, II, 463.
- Il aide le supérieur général des dominicains à rétablir l'union dans l'Ordre, III, 395.
- Son prétendu mariage avec Anne d'Autriche, III, 360.
- Saint Vincent promet de lui parler de l'évêché de Babylone, III, 159; — lui conseille de quitter la France, III, 402.
- Le cardinal à la conférence de Rueil, III, 415.
- Il accompagne la cour à Richelieu, IV, 39.
- Sa rentrée en France, IV, 307.
- Voyage du cardinal à Reims pour le sacre du roi; à Stenay, que les troupes du maréchal de Fabert assiègent, V, 174; — à Toul, VI, 518; — à Marseille, VIII, 236.
- Lettres au chevalier Paul à propos du projet d'expédition à Alger, VII, 160, 174.
- Démarches faites auprès de lui pour que l'évêque de Sarlat devienne coadjuteur de l'évêque de Cahors, IV, 491, 589; V, 170.
- Rapports avec saint Vincent, II, 567, 626; III, 229; V, 365; VII, 79; VIII, 356.
- Autres mentions, II, 499, 624, 625; III, 94, 242, 400, 485; IV, 613; XIII, 843.

**Mazessat** (Marie), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Mazure** Guillaume), curé de Saint-Paul à Paris. — I, 386.

**Mazure** (Nicolas), curé de Saint-Paul à Paris.

- Note biographique, I, 386.
- Ses rapports avec les filles de la Charité de la paroisse, I, 386, 544.
- M. Gilles cite une de ses paroles, XIII, 342.
- Autre mention, II, 116.

**Meaux** (Ville de) en Seine-et-Marne.

- Evêques de Meaux, voir Ligny (Dominique de), Séguier (Dominique).
- Visitandines de Meaux, III, 458.
- Première tentative d'un établissement de missionnaires à Meaux, VI, 438.
- Personnel du séminaire, VII, 338-339.
- Autre mention, VII, 445.

**Meaux-Boisboudran** (Guillaume de), grand prieur de l'Ordre de Malte en France. — II, 126.

**Mécène**, chevalier romain, protecteur de Virgile et d'Horace. — I, 7.

**Médecins.**

— Il faut leur obéir, III, 301; IX, 118, 222, 518;

---

— p. 387 —

X, 339, 388, 391, 672.

— Ils ont trop de complaisance envers les malades, VI, 618.

— On dit qu'ils font mourir plus de malades qu'il n'en guérissent, IV, 256.

**Médicis** (Ferdinand de), grand-duc de Toscane. — VI, 639.

**Médicis** (Marie de), mère de Louis XIII. — III, 484.

**Médisance.**

— Entretien sur la médisance, IX, 279.

— Mentions d'autres entretiens, XII, 451, 455, 468, 473, 480, 481, 482.

— Saint Vincent recommande d'éviter la médisance, III, 168; IX, 16, 709; X, 437, 731; XI, 122; XII, 105; — de ne jamais médire des autres maisons de la Compagnie, XI, 121; — ni des autres communautés, XII, 204.

— Il veut que les filles de la Charité ne disent rien de leurs différends à leurs confesseurs, IX, 285.

— Mal fait par la détraction à celui qui médit et à celui qui écoute, III, 502; X, 33.

— Elle est source de division, poison des communautés, XII, 105.

— Oter la bonne réputation est un homicide, IX, 289.

— Préjudice qu'elle causerait aux filles de la Charité, IX, 284.

— Exemple de saint Vincent, III, 502; — de Madame de Gondi, XI, 121.

— Ne pas écouter le médisant, IX, 282-284.

— Se jeter à ses genoux, IX, 292; X, 441.

— L'avertir et, s'il continue, se retirer, X, 440.

— Pour se corriger de ce défaut, penser qu'on est pire que les autres, X, 438-440; XII, 106.

**Méditation.** — Voir Oraison.

**Médus** ou **Mède** (Thomas), prêtre irlandais. — IV, 238.

**Meglât** (Jean), forçat à Toulon. — VI, 243, 338; VII, 239.

**Mélancolie.** — «Etrange esprit» que celui de la mélancolie, I, 238.

**Melchisédech**, roi de Salem. — Enfant trouvé, XIII, 776, 783.

**Méliand** (Blaise), procureur général.

— Démarches faites auprès de lui au sujet des enfants trouvés, II, 196, 230; IV, 21; — de l'approbation de l'Institut des filles de la Charité, IV, 4.

— Il défend à la sœur Henriette Gesseume de sortir, II 259.

— Son secrétaire égare les lettres d'approbation de la compagnie des filles de la Charité, XIII, 570-571, 581.

— Autres mentions, III, 226, 495.

**Mellini** (Jean-Garcias), cardinal. — XIII, 225.

**Melun** (Ville de) en Seine-et-Marne. — Ursulines de Melun, VIII, 340-341, 357, 421, 429-430, 440-441.

— Aides de Melun, I, 562; V, 481, 498; VIII, 328.

— Autres mentions, VI, 103; VIII, 463.

**Melun** (Guillaume de), prince d'Epinoÿ. — A Beuvarde, II, 494.

**Melun** (Ernestine de Ligne-Aremberg, dame de).

— A Beuvarde, II, 494.

— Rente due par elle aux missionnaires de Montmirail, VII, 533.

— Elle sort du second monastère de la Visitation de Paris pour voir l'entrée du roi et de la reine à Paris, VIII, 404.

**Memphis** (Ville de) en Egypte. — IV, 267, 268.

**Ménage** (Catherine), fille de la Charité. — Son éloge, VII, 455. — Autre mention, V, 616.

**Ménage** (Françoise), fille de la Charité, sœur de la précédente.

— Envoyée à Nantes, IX, 531.

— Lettres que saint Vincent lui adresse en cette ville, V, 616; VI, 496; VII, 454.

— Autre mention, XIII, 576.

**Ménage** (Madeleine), fille de la Charité, sœur de la précédente.

— Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VI, 397.

— Son éloge, VII, 455.

— Elue dépensière de la Communauté, X, 270.

— Autre mention, XIII, 575.

**Ménage** (Marguerite), fille de la Charité, sœur de la précédente.

— Envoyée à Calais au service des soldats malades et blessés, VII, 185.

— Sa mort, XII, 39.

— Autres mentions, VII, 455; XIII, 575.

**Menand** (Robert), clerc de la Mission. — Note biographique, VI, 121. — A Tréguier, VI, 121, 603.

**Ménard** (M.), médecin. — V, 222.

**Ménard** (Marguerite), fille de la Charité.

— Jugée digne d'être assistante, mais non nommée à cause du peu de temps qu'elle est dans la Compagnie, XIII, 672.

— A Chars, IV, 537.

**Menardeau** (Claude), conseiller au parlement. — Délégué à la conférence de Rueil, III, 415.

**Mende** (Ville de) dans la Lozère. — Evêque de Mende, voir Marcillac (Sylvestre de Cruzy de).

**Menessier** (Marguerite), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Menestrier** (Edme), prêtre de la Mission.

- Note biographique, IV, 560.
- Lettres que saint Vincent lui adresse à Agen, IV, 560; VI, 347, 421, 452, 487, 547, 600; VII, 2, 334, 337, 414, 496, 589; VIII, 13, 44, 54, 102, 195.
- Sa santé, V, 27.
- Supérieur au séminaire d'Agen, VIII, 520; — qu'il dirige à la satisfaction de saint Vincent, VI, 602.
- Il revient des eaux, VII, 334.
- Mécontent d'un frère, dont il voudrait se défaire; il reçoit ordre de le garder, VII, 497.
- Il résigne le prieuré de Saint-Pourçain, VI, 381; VIII, 102.
- Autre mention, V, 79
- Voir Agen.

**Menoiste** (Antoine), procureur de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Menthon** (M. de). — II, 104.

**Mépris.**

- S'humilier d'être méprisé, l'agréer, s'en réjouir, voir Humilité.
- Exemple de J.-C., XII, 200, 208; XIII, 716
- On est porté à mépriser l'autorité sans fermeté, II, 355; — ceux qui cherchent la vaine gloire, I, 534; — ceux qui racontent leurs peines au dehors, II, 538.
- Voir Humiliations, Humilité.

**Mercaddé** (Jean), propriétaire d'un navire. — XIII, 15.

**Merci** (Ordre de la).

- Grande division parmi les religieux de la Merci, III, 43; VI, 463.
- M. Barreau se porte caution pour eux auprès des Turcs; il ne peut payer et est mis en prison, III, 215.
- Saint Vincent presse vainement les pères de la Merci de s'acquitter, III, 43.
- Démarches pour obtenir qu'ils indemnisent M. Barreau de l'avanie qu'il a subie à cause d'un des leurs, le P. Sérapion, voir Sérapion (R. P.).
- Pères de la Merci espagnols maltraités à Alger; père de la Merci attendu à Alger pour le rachat d'esclaves, VIII, 536.
- Service rendu par saint Vincent au provincial de la Merci, VI, 344, 431, 464, 493, 509, 538, 608; VII, 25, 329.
- Rachats d'esclaves, VIII, 536.
- Autres mentions, III, 115; XIII, 835.
- Voir Brugère (Sébastien).

**Mercier** (M.), prêtre, à Paris. — Il désire être membre de la Conférence des mardis, VIII, 179.

**Mercier** (Pierre), esclave à Alger. — VIII, 540.

**Mercœur** (Duc de), gouverneur de Provence.

- Ses négociations avec les séditeux de Marseille, VII, 236.
- Il se plaint de Jean Le Vacher, VIII, 439.

**Mercœur** (Françoise de Lorraine, duchesse de). — Elle recommande à saint Vincent un esclave d'Alger, VIII, 534.

**Mercuès** (Village de) dans le Lot. — Lettres d'Alain de Solminihac envoyées de cette localité, II, 388, 407, 442, 464; III, 151, 238, 255, 342, 348, 467, 469, 521, 529, 596; IV, 24, 135, 145, 151, 155, 184, 243, 268, 270, 311, 490, 496, 517, 524, 528, 563, 588, 627; V, 171; VII, 528.

**Merlin** (Gilbert), trésorier de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Mersigny** (Louis de), abbé de Quincy. — Voir Quincy.

**Mesgrigny** (Nicolas de), avocat général à la cour des aides. — Ordonné prêtre, II, 29.

**Meslin** (Edme), prêtre de Joigny. — XIII, 460.

**Mesmes** (Henri de), président à mortier. — Délégué à la conférence de Rueil, III, 414.

**Mesnin** (M. de). — VIII, 191.

**Mesplède** (Louis), dominicain. — Il enseigne les opinions de Jansénius, III, 348.

**Mespuits** (Village de) en Seine-et-Oise.

— Ferme donnée à saint Vincent par Madame de Herse, I, 305.

— Arrangement avec le fermier, II, 485.

— Don de saint Vincent à l'église, II, 487.

— Autre mention, I, 488.

**Messageries.** — II, 367, 469.

**Messes.**

— Mentions de conférences sur la célébration de la messe, XII, 459, 463, 473.

— La messe est le centre de la dévotion, IX, 5.

— Diversité dans la célébration de la messe pendant la première moitié du dix-septième siècle, XII, 258.

— Saint Vincent recommande aux prêtres de la dire tous les jours, XIII, 129; — et, quand ils ne la diront pas, de l'entendre, XII, 142.

— Il demande à Dieu pour deux jeunes prêtres la grâce de ne jamais dire la messe par coutume, III, 297.

— Il recommande aux filles de la Charité d'y assister tous les jours, IX, 5; — sauf raison de charité, voir Règles.

— Comment la célébrer, XI, 93.

— Comment l'entendre, IX, 5.

— Saint Vincent désire que ses prêtres aient des intentions libres, V, 422; VI, 28.

— C'est l'usage, parmi eux, de ne pas recevoir d'honoraires de messes, XII, 385, 386.

— La pauvreté légitime des exceptions, III, 403.

— Ne pas recevoir

---

d'honoraires pendant les missions pour messes dites à l'intention des fidèles, V, 266.

— La maison de Saint-Lazare reçoit rarement des honoraires de messes, VII, 2.

— La misère du siècle rend rares les honoraires de messes, II, 79.

— Saint Vincent permet à M. Lebreton de recevoir des honoraires, mais à condition de les donner aux pauvres, I, 548.

— Il lui demande son avis sur ce point, II, 49.

— Les honoraires de messes ne sont pas pour les parents, IV, 321.

— Saint Vincent quitte les ornements et la sacristie pour aller trouver une personne qui lui avait témoigné du ressentiment, XIII, 193.

— Il demande un souvenir pour lui au *Nobis quoque peccatoribus*, III, 297.

**Messier** (Louis), archidiacre de Beauvais.

— Note biographique, II, 392.

— Il aide saint Vincent à donner une retraite aux ordinands de Beauvais, I, 65; — assiste aux disputes théologiques des étudiants de Saint-Lazare, II, 392

— Autre mention, I, 303.

**Mestay** (Madame). — II, 229.

**Mestay** (Michelle), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Mézeau** (R. P.), oratorien. — Il recommande saint Vincent à M. Beynier, de Châtillon, XIII, 47.

**Méthodes** de prédication, d'enseignement, de controverses. — Voir Controverses, Prédications, Séminaires.

**Metz** (Ville de) dans la Moselle.

— Caractère des habitants, X, 557.

— Assistance des pauvres de Metz, I, 552, 590; II, 32, 80, 201.

— Les échevins témoignent leur reconnaissance à saint Vincent, II, 131.

— Ce dernier annonce un prochain envoi d'argent à la supérieure de la Visitation de Metz, II, 200.

— Mission de Metz, VI, 630; VII, 47, 62-63, 69, 76, 84, 87, 92, 94, 95, 96, 99, 111, 121, 370, 371, 389; XII, 4, 17.

— Hôtel de la Haute-Pierre, VII, 64; — de Montgomery, VIII, 12, 437.

— Démarches pour la fondation d'une maison de missionnaires, VIII, 10, 12, 374, 379, 437.

— Filles de la Clarté destinées à la fondation de Metz, VII, 177, 185, 243; X, 556.

— Avis que leur donne saint Vincent la veille de leur départ, X, 556.

— Elles n'ont pas encore envoyé de leurs nouvelles, VII, 284.

— Autres mentions, X, 513, 654; XIII, 257, 273, 277.

**Meuporeuse** (Ville de) en Pologne. — Le roi a l'intention d'y établir un petit séminaire, V, 162.

**Meurisse** (Louise), membre de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Meusnier** (Jean), frère de la Mission.

— Note biographique, V, 109.

— Saint Vincent se propose de l'envoyer en Pologne, V, 109, 122.

**Meynard** (M.). — I, 147.

**Meyster** (Etienne), clerc de la Mission. — Note biographique, I, 297-298.

**Mézières** (Ville de) dans les Ardennes. — IV, 630.

**Michel** (Saint). — Saint Vincent parle de lui le jour de sa fête, X, 105, 120.

**Michel** (Guillaume), prêtre de la Mission.

— Note biographique, III, 10.

— Mis à la disposition de M. Portail pour être placé, III, 71.

— Envoyé à Sedan, VI, 346.

— A Sedan, VI, 382, 513, 583.

— Il assiste à Montmédy les soldats blessés et malades, VI, 471.

— Il va mettre ordre aux affaires de sa mère, VIII, 154.

**Michel** (Louise), fille de la Charité. — Envoyée à Nantes, IX, 531.

**Michel** (Philippe), marchand de Limoges. — VIII, 342.

**Michel-Ange**, peintre célèbre. — IX, 515.

**Michel-Ange**, jeune homme de Savigliano.

— Arrivé à Paris, VI, 504.

— Il n'a pas de vocation, VI, 543; — entre au séminaire, VI, 590.

**Michel du Saint-Esprit** (R. P.), carme. — Résultat d'une enquête faite par saint Vincent à son sujet, IV, 266.

**Michelle**. — I, 230.

**Micquel** (Madeleine), fille de la Charité. — Envoyée à Nantes, IX, 658; XIII, 680.

**Midot** (Jean), vicaire général de Toul.

— Sa bienveillance pour les missionnaires de Toul, I, 426, 427; II, 55; III, 454, 455; IV, 29.

— Saint Vincent lui écrit, IV, 28.

**Migne** (Abbé). — Entretiens de saint Vincent empruntés à ses collections, XIII, 779, 787.

**Mignot** (M. ), curé à Laon. — VI, 392, 537.

---

— p. 393 —

**Mikhailovitch** (Alexis), grand-duc de Moscovie. — On offre à son fils la succession au trône de Pologne, VI, 276.

**Milan** (Ville de) en Italie. — II, 459; IV, 521; VI, 238; VIII, 106, 152, 153, 166, 184.

**Milly** (Village de). — I, 450.

**Miloir** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 175.

**Minerve** (La) à Rome. — III, 314.

**Minimes** (Ordre des). — Minimes de la Trinité-du-Mont à Rome, VII, 622; — de Chaillot à Paris, VIII, 417.

**Minvielle** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, VIII, 47.

### **Miracles.**

— Prétendus miracles de Port-Royal, V, 268.

— Miracles opérés par l'intercession de saint François de Sales, XIII, 64-66, 82, 195.

**Miremont** (Localité de). — VIII, 109.

**Mirepoix** (Alexandre de Levis, marquis de), gouverneur du comté de Foix. — Saint Vincent lui écrit pour lui recommander les intérêts de l'évêque de Pamiers, III, 84.

**Mirepoix** (Louise de Roquelaure, marquise de), épouse du précédent. — VI, 585.

**Mirepoix** (Catherine Caulet, baronne de), belle-sœur de la précédente.

— Procès avec sa belle-sœur; saint Vincent recommande sa cause à l'évêque de La Rochelle, VI, 584.

— Rapports avec saint Vincent, VII, 191; — avec Louise de Marillac, VII, 368.

— Retraite chez Louise de Marillac; elle demande son admission parmi les dames de l'Hôtel-Dieu, VII, 475.

**Miron** (Président). — VIII, 444.

**Mirsane** (Gabriel), chirurgien de La Flèche, esclave à Alger. — III, 221.

**Misère publique.** — Voir Champagne, Etampes, Lorraine, Picardie.

### **Miséricorde.**

— Entretien sur l'esprit de compassion et de miséricorde, XI, 340.

— Mention d'un autre entretien, XII, 465.

---

— p. 394 —

**Mission** (Congrégation de la).

\* *Ordre chronologique des faits principaux.*

1617. — Sermon de Folleville (25 janvier) <sup>(1)</sup>.

1624. — Saint Vincent nommé principal du collège des Bons-Enfants (mars).

1625. — Contrat de fondation de la congrégation de la Mission (17 avril), XIII, 197. — Cette fondation est l'œuvre de Dieu; personne n'y songeait, XI, 38; XII, 7. — Saint Vincent s'établit

au collège des Bons-Enfants (entre le 20 octobre et le 22 décembre), XIII, 61. — Premiers débuts, VII, 320; XII, 8.

1626. — Approbation de la Compagnie par l'archevêque de Paris (24 avril), XIII, 202. — Acte d'association des quatre premiers missionnaires (4 septembre), XIII, 203. — Ce même jour, saint Vincent met ordre à ses affaires temporelles, XIII, 61. — Pèlerinage des missionnaires à Montmartre, XII, 411.

1627. — Réception dans la Compagnie du premier frère coadjuteur (13 février). — Approbation de la Compagnie par le roi (mai), XIII, 206. — L'archevêque unit à la Compagnie le collège des Bons-Enfants (8 juin), XIII, 208. — Prise de possession du collège (15 juillet), XIII, 213. — Le roi approuve l'union du collège, XIII, 215. — Introduction des vœux privés, XII, 379.

1628. — L'archevêque de Paris accorde aux missionnaires la permission de donner des missions dans son diocèse et d'y établir des Charités (10 avril), XIII, 217. — Saint Vincent supplie Urbain VIII d'autoriser la congrégation de la Mission (juin), I, 42. — Il obtient des lettres de recommandation du nonce pour le préfet de la Propagande, XIII, 218; — et le secrétaire de la Propagande, XIII, 220; — du roi pour le pape et l'ambassadeur de France à Rome, XIII, 219. — Nouvelle supplique du saint à Urbain VIII dans le même but (1<sup>er</sup> août), I, 52. — Nouvelle lettre du nonce au préfet de la Propagande, XIII, 221. — Mémoire et avis du rapporteur, XIII, 222. — La Propagande rejette la supplique de saint Vincent (22 août), XIII, 225.

1630. — Le roi ordonne au parlement d'entériner les

---

(1). Nous jugeons inutile de mentionner ici la référence, que l'on trouvera au mot «Folleville». On trouvera d'autres omissions volontaires dans cet *Ordre chronologique des faits*.

lettres patentes de mai 1627 (15 février), XIII, 225. — Les curés de Paris s'opposent à l'entérinement (4 décembre), XIII, 227.

1631 — Le prieur de Saint-Lazare, Adrien Le Bon, offre son prieuré à saint Vincent, qui hésite à l'accepter, voir Saint-Lazare. — Le parlement entérine les lettres royales (4 avril), XIII, 232. — M. du Coudray est envoyé à Rome pour négocier l'approbation de la Compagnie, I, 114. — Saint Vincent lui énumère les cinq points fondamentaux auxquels il tient absolument, I, 115. — Commencement des retraites des ordinands aux Bons-Enfants.

1632. — Contrat d'union du prieuré de Saint-Lazare à la Compagnie (7 janvier), XIII, 234. — L'archevêque de Paris approuve le contrat d'union (8 janvier et 31 décembre), XIII, 248, 271; — le roi également (janvier), XIII, 254. — Entrée des prêtres de la Mission dans leur nouvelle maison-mère (8 janvier), XIII, 244.

1633. — Bulle d'érection de la Compagnie (12 janvier), XIII, 257. — Le roi approuve de nouveau l'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission, XIII, 277.

1634. — M. d'Authier, qui a déjà uni sa communauté à celle de Paul Motta, propose d'englober dans une union commune la congrégation de la Mission; saint Vincent trouve à cela des difficultés et refuse, I, 223. — Le saint reçoit communication de la bulle d'érection de la Compagnie; il fait supprimer quelques mots, qu'il juge injurieux pour les curés, I, 225, 254.

1635. — Fondation de l'établissement de Toul.

1636. — Missions à l'armée. — Commencement de l'œuvre des séminaires.

1637. — Etablissement du séminaire interne (juin). — Fondation d'un établissement à La Rose près d'Agen.

1638. — Fondation d'établissements à Richelieu, Luçon, Troyes.

1639. — Liste des établissements fondés avant le 14 juillet, I, 565. — Ce qu'était alors la vie du missionnaire à la maison et en mission, I, 562-565. — Fondation d'un établissement à Alet. — Mort de M. de la Salle.

1640. — Fondation d'un établissement à Annecy.

1641. — Mort de M. de Sergis (janvier) et de M. Lebreton (17 octobre). — Fondation d'un établissement à Crécy

---

— p. 396 —

(avril). — La Compagnie reçoit la permission de s'établir Rome (11 juillet), XIII, 282. — L'archevêque de Paris approuve les vœux émis dans la Compagnie (19 octobre), XIII, 283.

1642.— Acceptation par le roi de la bulle *Salvatoris* (16 mai), XIII, 286. — M. d'Authier, fondateur de la congrégation du Saint-Sacrement, fait de nouvelles démarches pour unir cet Institut à la congrégation de la Mission. — Première Assemblée des supérieurs: on examine les règles; on arrête la forme des Assemblées générales; saint Vincent présente sa démission, qui est refusée; on donne des assistants et un admoniteur au supérieur général, XIII, 287. — Fondation de Richelieu pour que soient instruits douze clercs au collège des Bons-Enfants. — Mort de M. Pillé (7 octobre).

1643. — Fondation des établissements de Marseille, Cahors et Sedan.

1644. — Le supérieur général de la Mission est nommé par le roi aumônier général des galères (16 janvier), XIII, 302. — Fondation des établissements de Saintes et de Montmirail.

1645.— Fondation des établissements du Mans, de Saint-Méen et de Gênes. — Commencements de la Mission de Tunis. — Les enfants élevés au collège des Bons-Enfants sont transférés au petit séminaire Saint-Charles, et le collège des Bons-Enfants devient grand séminaire pour prêtres.

1646. — Saint Vincent envoie des missionnaires à Alger et en Irlande. — Pour ne pas entrer en compétition avec les récollets, il rappelle le missionnaire qui attendait à Marseille l'occasion de passer au Maroc pour fonder une Mission à Salé. — M. Portail commence la visite des maisons de la Compagnie, qu'il continue jusqu'en 1649.

1647. — Projet d'une nouvelle Mission en Perse. — Jean Le Vacher est envoyé à Tunis.

1648. — Saint Vincent accepte la Mission de Madagascar, où il envoie MM. Nacquart et Gondrée. — Mort de Julien Guérin à Tunis (13 mai). — Fondation des établissements de Tréguier et d'Agen. — La Mission d'Arabie proposée à saint Vincent.

1649. — La Fronde ruine Saint-Lazare et plusieurs maisons de la Compagnie. — Saint Vincent fait lui-même la visite des maisons de Bretagne, de l'Anjou et du Maine.

---

— p. 397 —

— Mort de MM. du Coudray (février) et Gondrée (26 mai).

1650. — Fondation de l'établissement de Périgueux. — Saint Vincent envoie en Champagne et en Picardie sept prêtres et six frères pour assister ces deux provinces ravagées par les armées, la peste et la famine. — Mort de M. Nacquart (29 mai).

1651. — Fermeture de l'établissement de Périgueux. — Deuxième Assemblée des supérieurs à Paris: on revoit et on approuve les règles et on examine la question des vœux (juillet-août), XIII, 326, 333. — Lambert aux Couteaux part pour la Pologne avec un prêtre, deux clercs et un frère (septembre), XIII, 359.

1652. — Martyre de Thaddée Lye, clerc de la Mission, en Irlande. — Fondation de l'établissement de Notre-Dame-deLorm. — Les maladies emportent plusieurs des missionnaires envoyés au secours des populations en détresse des environs d'Etampes. —

Mission de Niolo. — Une communauté d'Orvieto parle de s'unir à la congrégation de la Mission; ce projet n'aboutit pas.

1653. — Mort de M. Lambert (février ou mars); M. Ozenne lui succède à la tête de la Mission de Pologne. — Mort de Jean Guérin à Annecy (6 mars).

1654. — Fondation des établissements de Turin et d'Agde. — Mort de Pierre du Chesne.

1655. — Mort de MM. Louis Thibaut (février), Mousnier (24 mai), Le Gros (5 novembre). — Les missionnaires français en résidence à Rome doivent quitter cette ville par ordre du roi de France (février). — Alexandre VII approuve l'union du prieuré de Saint-Lazare (18 avril), XII, 372; — et les vœux émis dans la Compagnie (22 septembre), XIII, 380. — Le bref d'Alexandre VII est accepté officiellement par la maison de Saint-Lazare (22 octobre), puis (1655-1656) par les autres maisons de l'Institut. — Discours de saint Vincent sur la petite méthode (20 août), XI, 257.

1656. — La Mission du Liban est offerte à saint Vincent, qui l'accepte. — Le projet n'a pas de suite. — Saint Vincent trouve que la Compagnie ne marche pas «d'un bon pied» (28 juillet), XII, 471.

1657. — La peste emporte à Gênes six prêtres de la Mission et un frère. — Mort de M. Bourdais (23 juin).

1658. — La mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Méen est unie à la Compagnie (5 avril), XIII, 387. — Dis-

---

— p. 398 —

tribution des règles communes à Saint-Lazare (17 mai), XII, 1. — Fondation de l'établissement de Meaux. — Mort de M. Ozenne (14 août). — Une communauté de Naples a quelque dessein de s'unir à la congrégation de la Mission, VII, 346.

1659. — Fondation des établissements de Montpellier et de Narbonne. — Bref d'Alexandre VII sur le vœu de pauvreté (12 août), XIII, 406. — Saint Vincent nomme M. Alméras vicaire général, c'est-à-dire le charge de diriger la Compagnie après sa mort jusqu'à l'élection d'un successeur (7 octobre), XIII, 409; — et déclare, sur billet scellé destiné à être ouvert et lu devant la future Assemblée générale, que MM. Alméras et Berthe sont les plus dignes de lui succéder (9 octobre), XIII, 410.

1660. — Mort de M. Portail (14 février). — Le roi approuve de nouveau l'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission (mars), XIII, 412. — On offre à saint Vincent la direction du pèlerinage de N.-D.-de-Bétharram, qu'il n'accepte pas. — Mort de saint Vincent (27 septembre).

\* *Vocation de missionnaire.*

— Mention de conférences sur ce sujet, XII, 454, 462.

— Excellence de cette vocation, I, 252; XI, 1.

— En quoi elle consiste, I, 45-49, 52-55, 562; XII, 73-94.

— Comparaison avec celle des chartreux, III, 164-165, 202, 346.

— Sa conformité avec la vocation de J.-C., XI, 108, 133; XII, 367.

— Elle est le plus beau des bénéfices, XII, 400, 402; — met dans un état de perfection, XII, 369.

— Le missionnaire aura même récompense que le religieux, XII, 375.

— Combien il importe de persévérer dans cette vocation, XI, 107.

— Il faut l'estimer et l'aimer, VII, 341; XI, 100.

— Exemple de M. Pillé, II, 333.

— Saint Vincent encourage des missionnaires tentés contre leur vocation, V, 86, 104, 536, 614; VII, 291.

— Lettre d'encouragement à un frère qui menaçait de partir si on ne le changeait de maison, VI, 125; — à un autre, qui se sentait poussé à quitter pour se délivrer de tentations contre la pureté, IV, 592; — pour être maître d'hôtel chez un évêque III, 455, 482; — pour instruire et assister les pauvres, IV, 449.

— Il écrit à des prêtres qui alléguaient, pour abandonner la Compagnie, soit leur mauvaise santé, III, 86, 116; VII, 372; — soit les scandales qu'ils prétendaient donner, III,

---

— p. 399 —

151; — soit l'invalidité de leurs vœux, faits, disaient ils, sans l'intention requise, VII, 315; — soit le désir d'aller assister leurs parents, II, 559; — de se faire chartreux, III, 164, 173, 202, 345; — capucin, IV, 595; — augustin, VI, 490.

— Prêtre de la Mission disposé à entrer chez les bénédictins, VII, 125.

— Il félicite des missionnaires qui ont triomphé de la tentation de quitter, III, 457, 507; V, 255.

\* *Nom, nature, direction et organisation*

— Saint Vincent voit des inconvénients à ce que d'autres communautés prennent le nom de missionnaires ou de prêtres de la Mission, II, 423: III, 356; IV, 56, 293-296, 358; VI, 118, 349, 498-502.

— Il veut que ses maisons, même les séminaires, s'appellent maisons de la Mission, VIII, 553.

— Les missionnaires ne sont pas religieux, mais du clergé séculier, II, 124, 362; III, 246-247, 379; IV, 580; V, 320, 457, 493, 525, 544; VI, 594; VII, 45, 113, 126, 221, 483; IX, 114; XI, 223; XII, 275, 372-373, 375; XIII, 285, 366-369, 382.

\* *En quoi ils dépendent du supérieur général, en quoi des évêques.*

— Ce que saint Vincent demande, I, 49.

— Ce qu'Urbain VIII lui accorde, XIII, 260.

— Les missionnaires dépendent des évêques pour toutes les fonctions qui regardent le prochain, I, 309, 563; II, 138, 188, 256, 362; III, 142, 390; V, 81, 453, 454; VIII, 361-362; XII, 431; XIII, 260, 265, 283, 369-370; — et aussi pour la visite et la correction, I, 309; — dans quelles circonstances, pour ce dernier cas, II, 138; — du supérieur général, pour le placement des sujets, VIII, 451; — «la discipline domestique», I, 309, 563; II, 138, 188, XII, 431; — «la discipline et la direction», XIII, 260; — «la conduite intérieure», VIII, 362; — «la direction spirituelle et domestique», III, 142; — c'est-à-dire en tout ce qui n'est pas fonction vis-à-vis du prochain, XIII, 265, 283, 370.

— Le privilège d'exemption n'a jamais été contesté par les évêques, XIII, 369.

— Alexandre VII le renouvelle, statuant que les missionnaires sont exempts de la «subjection» de l'Ordinaire en tout, sauf en ce qui regarde les fonctions extérieures, XIII, 381-382.

— Saint Vincent déclare qu'il n'a contribué en rien à «l'explication portée» par le bref du Pape, V, 453, 454; XII, 431

— Ce bref exempte les

---

— p. 400 —

missionnaires «de la juridiction de l'Ordinaire à l'égard des mœurs», VII, 80-81.

— Règles fondamentales de la Compagnie, I, 115.

— Liste des établissements fondés sous saint Vincent, avec la liste de leurs supérieurs, VIII, 516.

— Assemblées, Assistants locaux, Assistants du supérieur général, Constitutions, Economes, Frères coadjuteurs, Provinces, Règles, Séminaristes, Supérieurs, Supérieur général, Vœux, etc., voir ces mots.

\* *Œuvres.*

— Enumération des œuvres, I, 309, 562; II, 154; III, 273; IV, 65, 100; XII, 74, 79-95.

— Missions et Missions étrangères, voir ces mots.

— Mention d'une conférence sur les emplois de la Compagnie envers les ecclésiastiques, XII, 473.

— La formation du clergé, IV, 43; XI, 7, 8; XII, 83-86; — par les séminaires, les retraites des ordinands et les conférences ecclésiastiques, voir ces mots.

— Les retraites pour tous, voir Retraites.

— La direction de filles de la Charité, voir Charité (Filles de la).

— L'assistance spirituelle des soldats, I, 343, 353; XIII, 279.

— L'aumônerie des prisons, XIII, 201; — des hospices et des hôpitaux, voir Hôpitaux.

— Saint Vincent ne veut pas que ses missionnaires prêchent ou confessent dans les villes épiscopales, I, 122, 528, 535, 564; II, 76, 275, 369, 569, 604; IV, 314, 373, 398, 405, 487, 581; V, 79, 371, 449, 605; VI, 98, 238, 259, 329, 480, 504, 542, 563, 624; VII, 86, 92, 175, 523; XII, 4, 5; XIII, 198, 200, 206, 260; — confessent ou dirigent les religieuses, I, 332; III, 64, 76; IV, 286, 606; V, 79, 602; VII, 199; VIII, 307; — prêchent dans leurs couvents, II, 570; VIII, 307; — aient des cures et tiennent des collèges, voir Cures, Collèges.

\* *Esprit de la Compagnie.*

— Se revêtir de l'esprit de J.-C., XII, 95, 107-114

— La simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle des âmes sont «comme les facultés de l'âme» de la Compagnie, XII, 298-311.

— Leurs contraires, XII, 311-324.

— N'attirer personne dans la Compagnie, VIII, 287; XI, 426; XII, 315-316, 441-443.

— Saint Vincent redoute la propagation de sa Compagnie, I, 312.

— Il n'ose la demander à Dieu pendant vingt ans, V, 462-463.

— Il prie Dieu d'envoyer de bons sujets à la Compagnie, XI, 324; — et demande de prier à cet effet, VII, 541, 613; — par l'intercession de saint Joseph, voir Joseph (Saint).

— Ne pas publier

---

— p. 401 —

d'écrits pour faire connaître la Compagnie au dehors, VI, 31, 176-177, 592.

— N'accepter d'établissements nouveaux que s'ils sont proposés par les évêques, III, 545, 625; V, 164, 351, 429; VI, 308, 625; VII, 386, 515, 541, 565; VIII, 8, 279, 281; XI, 426.

— On peut accepter un établissement enlevé justement à une autre communauté, s'il est offert par les puissances séculières ou spirituelles, VI, 27.

— Ne pas multiplier les petits établissements, IV, 480.

— Supporter les intrigues contre la Compagnie, IV, 393, 399; — et la calomnie, voir Calomnie.

— Ne pas se peiner si de nouvelles congrégations se fondent, IV, 348, 363, 399; — si d'autres congrégations travaillent aux mêmes œuvres, VII, 468; VIII, 189, 308; — et réussissent mieux, VI, 400.

— Estimer les autres communautés plus que la sienne, II, 274; XI, 114-115; XII, 204, 438.

— Ne jamais parler à leur désavantage, III, 168.

— Etre humble d'une humilité qui embrasse la Compagnie à laquelle on appartient, voir Humilité.

— La Compagnie ne croîtra que par l'insuccès et la confusion, III, 160.

\* *Entrées et sorties.*

- Le vœu d'entrer en religion n'empêche pas d'entrer dans la Compagnie, VI, 594; VII, 45.
- Qualités requises pour être admis, VI, 155; VII, 237.
- Tenir moins compte de la belle apparence que de la bonne volonté, VI, 186.
- Admission d'un prêtre qui compense sa «petite façon» et son «peu de savoir» par «quelque capacité, le sens bon et la volonté meilleure», VII, 523.
- Sont refusés: les personnes mariées, l'épouse entrerait-elle chez les filles de la Charité, VII, 202-203; — les épileptiques, VII, 289-290, 363; — les bossus et notablement difformes, VII, 494; — ceux qui, n'ayant pas d'eux-mêmes le désir d'entrer, sont présentés par leurs parents ou amis, VIII, 462.
- Se montrer difficile pour recevoir les postulants qui viennent d'une autre communauté, III, 375; VI, 284; VII, 569; VIII, 149.
- Saint Vincent hésite à recevoir un boiteux et le fils d'une mère dans le besoin, II, 277.
- Il recommande de bien examiner, avant de l'admettre, un turc converti, VII, 377.
- Il se montre plus difficile que par le passé, surtout pour les jeunes, parmi lesquels peu se donnent à Dieu comme il faut, IV, 156.
- Il n'est pas d'avis que, de crainte de déplaire à un évêque, on cesse de recevoir des postulants venus de son diocèse, V, 632.
- Ne pas recevoir dans un pays des postulants d'un autre pays,

---

— p. 402 —

VII, 525.

- Avant d'envoyer un postulant au séminaire, l'éprouver quelque temps, VI, 575; VII, 102;
- et adresser aux supérieurs intéressés les renseignements nécessaires, VI, 142-143, 155; VII, 102.
- Renseignements à fournir, VI, 156, 284; VII, 102, 226.
- Prévenir les postulants de ce qu'on exigera d'eux, IV, 263; VI, 156; VII, 323.
- Ce qu'ils doivent apporter, VI, 70, 156, 533, 534.
- Leur faire subir un examen avant l'admission, VI, 156.
- Des missionnaires quittent la Compagnie, II, 287, 489; III, 378; IV, 134, 580.
- Affliction et résignation de saint Vincent à la nouvelle du départ des siens, II, 287, 292, 318; III, 212, 378; V, 420; VIII, 77; XIII, 662.
- Il autorise un prêtre à retourner dans sa famille, VII, 354.
- Il consent au départ d'un frère qui demandait que la Compagnie se chargeât de son vieux père, VII, 210.
- Il refuse la démission des vœux à un prêtre sorti sans motif et pose des conditions à sa réadmission, VII, 386.
- En règle générale, laisser partir quiconque désire s'en aller, XIII, 644.
- Avant de renvoyer quelqu'un, patienter tant qu'il y a espoir de correction, IV, 37.
- Saint Vincent ne juge pas opportun de parler dans les règles du renvoi des incorrigibles, V, 323.
- Sa fermeté pour retrancher du corps de sa congrégation les membres gangrenés, III, 379, 515; VII, 380, 425.
- Les communautés ont intérêt à se défaire de ceux qui donnent le mauvais exemple, II, 324, 380-381; VI, 69; VII, 163; VIII, 554; XIII, 662.
- Renvoi de séminaristes sortis de la maison sans permission, II, 489.
- Renvoi pour cause de peu de science et d'intelligence, II, 323.
- Renvoyer ceux qui suivent leurs désirs contre la volonté du supérieur en «chose d'importance», IV, 97; — ceux qui n'agissent qu'à leur tête, III, 515.

- Ceux qui sortent n'ont rien à restituer à la Compagnie, VI, 65.
- La Compagnie ne leur doit rien, sinon ce qu'ils ont apporté en entrant et le nécessaire pour rentrer chez eux, III, 381; IV, 575; VII, 352, 588.
- Ne pas hospitaliser dans les maisons de la Compagnie ceux qui l'ont quittée, V, 106, 108, 123.
- Eviter toute communication avec eux, V, 106, 123, 410, 564; VI, 497; VII, 308, 353, 380.
- Saint Vincent refuse une cure à un missionnaire sorti, V, 426.
- Il est «comme résolu» de ne plus réadmettre ceux qui sont sortis, III, 595.
- Il consent à recevoir un clerc qui

---

— p. 403 —

avait quitté, mais sous condition de recommencer son séminaire interne, VII, 501.

\* *Usages, privilèges, sujets divers.*

- Jours de fête auxquels est autorisé un petit extraordinaire aux repas, VII, 434, 474.
- Port du chapelet à la ceinture, III, 383; V, 621.
- Ne pas dire «nos messieurs», mais «les prêtres», XI, 360, 384.
- Tenir la première porte des maisons fermée, II, 570.
- Ne pas montrer aux externes la bulle d'érection de la Compagnie, VI, 54
- Ne voir les filles de la Charité qu'en passant et s'il y a nécessité, I, 222; IV, 285.
- Bref pour lire certains livres défendus, VII, 106.
- Saint Vincent demande à Rome le privilège de donner dimissoire, VIII, 31; — de faire recevoir aux siens les ordres *ad titulum mensae communis*, VII, 526; VIII, 30.
- Ce dernier privilège lui est accordé en faveur des missionnaires chassés de leur pays pour cause de religion, VIII, 49.
- Il se propose de demander à Rome pour tous ses supérieurs la permission de bénir les ornements sacerdotaux, IV, 461.
- Les Pères de la Doctrine Chrétienne demandent communication des privilèges dont jouit la congrégation de la Mission, VII, 468.
- Refus, VII, 525.
- Indulgence plénière à l'article de la mort, XI, 204.
- Obligations liturgiques auxquels les missionnaires sont soumis le jour de la fête du patron de la paroisse où ils se trouvent, V, 80.
- Armes de la Compagnie, V, 379.
- Défauts généraux, I, 88.
- La Compagnie n'est composée que de petites gens, XI, 38, 132; XII, 105.
- Sauf deux ou trois, dont un frère, personne n'a apporté du bien à la Compagnie, XIII, 756.

**Missionnaires du Forez.** — Projet d'établissement à Lyon, VI, 307, 399.

Missionnaires des Indes.

- Saint Vincent n'est pas d'avis que les membres de la communauté de M. de Ventadour prennent le nom de missionnaires et demande à M. Le Vazeux de s'y opposer auprès de la Propagande, IV, 292-296.
- M. Le Vazeux outrepassa ses intentions, IV, 635; — et obtient de la Propagande un décret qui compromet l'existence de la nouvelle congrégation, IV, 636.
- Saint Vincent blâme M. Le Vazeux, IV, 346, 348, 358, 363, 399; — et va présenter ses excuses à M. de Ventadour, tout en lui montrant les inconvénients d'un même nom, IV, 358, 363.
- Etablissement d'un séminaire à Gentilly; départ pour le

Canada; accident en Seine, IV, 296.

— Saint Vincent estime que les missionnaires envoyés aux Indes par M. de Ventadour n'ont pas «une légitime mission», IV, 377.

— Voir Ventadour (Henri de Lévis de).

**Missionnaires de Lyon.** — Saint Vincent demande qu'ils ne prennent pas le nom de prêtres de la Mission, VI, 498-502.

**Missionnaires du Saint-Sacrement.** — Voir Saint-Sacrement (Missionnaires du).

### **Missions.**

— Mentions de conférences sur les missions, XII, 466, 477.

— Les missions sont l'œuvre capitale de la congrégation de la Mission, IV, 42, 43, 397; XI, 133; XIII, 198.

— Saint Vincent refuse de les quitter pour s'appliquer exclusivement à l'œuvre des séminaires, II, 224.

— Il veut que, dans chaque établissement, même dans les séminaires, deux prêtres au moins soient appliqués aux missions, II, 460; IV, 43; V, 252.

— A l'acceptation du pèlerinage de Bétharram il met comme condition que ses prêtres donneront des missions, VII, 444.

— Comment on peut contribuer aux missions en restant dans la maison, XII, 462.

— Pour donner des missions, les prêtres de la Compagnie acceptaient l'aide de prêtres du dehors, I, 175; III, 249; IV, 74; VII, 33, 100, 320, 324, 518; XIII, 347.

— Gratuité des missions, I, 310, 388, 431; III, 250, 275; VI, 150, 160; VII, 434; XII, 111, 384-385, 386; XIII, 198, 206, 215.

— Si les évêques offrent de couvrir les frais de voyage des missionnaires, refuser, à moins qu'ils ne commandent d'accepter, V, 484.

— Refuser de même et dans les mêmes conditions ce qui serait offert pour la dépense d'un prêtre externe associé à la mission, VI, 626.

— On peut recevoir ce que donnent les bienfaiteurs, ou ceux qui ne sont pas du lieu où se fait la mission, I, 137; — ce qui est offert par aumône, VI, 150; VII, 434.

— Saint Vincent permet les missions dans les villes épiscopales, II, 275, 369.

— Ses hésitations, II, 76, 367.

— Il l'estime défendu, à moins que l'évêque n'exige le contraire, II, 76; IV, 373, 398; V, 605; VI, 238, 329, 630; VII, 86, 92; XII, 4, 5; — ou que les villes épiscopales ne soient petites, nombreuses et dans le besoin, comme en Piémont, VII, 257; — ou que les habitants des campagnes se soient réfugiés dans

les villes, IV, 398, 405.

— Ne point donner de missions aux religieuses, à moins que l'évêque ne le commande, IV, 46; XI, 168.

— Comment se faisaient les premières missions, II, 78; VI, 564.

— Usage de lits portatifs, II, 77, 78.

— Prédications et catéchismes, VI, 379; XI, 104; XIII, 328, 348.

— Livre des prédications et des catéchismes, VII, 256.

- Durée des prédications, XIII, 328, 348.
- Confessions, Communion des enfants, Processions, Etablissement des Charités, Manière de traiter avec les hérétiques, rapports avec le curé, voir Confessions, Communions (Premières), Processions, Charité (Confréries de la), Hérétiques, Curés.
- Supporter les difficultés qui se rencontrent pendant les missions, I, 226.
- Etre fidèle à l'observance des règles, III, 249; XI, 102.
- Ordre du jour, I, 564.
- Prendre les repas ensemble, XI, 104.
- Défauts à éviter pendant le, missions, I, 177.
- Rester en mission jusqu'à ce que tout le monde ait fait son devoir, I, 564; II, 150; VII, 56.
- Comment les missionnaires étaient reçus à Saint-Lazare au retour des missions, VII, 577; IX, 158; XI, 125, 327.
- Jours de congé pendant la mission, I, 525.
- Repos entre les missions, III, 52; XIII, 201.
- Mois de vacances, I, 564; VIII, 31, 51, 389; XI, 133; XIII, 327, 343.
- Occupations des missionnaires pendant ce temps, VIII, 79, 80, 82; XII, 289; XIII, 201; voir Cas de conscience, Controverses, Prédications.
- Ne rien dire aux évêques des défauts constatés dans la paroisse, à moins qu'il n'y ait nécessité, VI, 400.
- Relations sur les missions, IV, 614; VIII, 389; XI, 124.
- Ne pas se troubler si une mission ne réussit pas comme on voudrait, III, 204.
- Il est bon de repasser de temps en temps dans les lieux où on a fait mission, III, 334.
- Indulgence plénière et faculté d'absoudre des cas réservés, voir Cas réservés, Indulgences.
- Missions particulières, voir Annecy, Ay, Bene Vagienna, Bra, Breda, Bruyères, Castelnuovo, Cavallermaggiore, Charmes, Cherasco, Claye, Fontaine, Fossano, Gavi, Gémozac, Guingamp, Joigny, Lavagna, Lucerne, Luçon, Ludes, Mauron, Niolo, Pianezze, Pleurtuit, Quarto-al-Mare,

---

— p. 406 —

Raconi, Saché, Saint-Cyr, Saint-Illpize, Savigliano, Scalenghe, Vetralla, Villafranca, etc.

### **Missions étrangères.**

- Zèle de saint Vincent pour les Missions étrangères, III, 35, 154, 278-285.
- Il se déclare prêt à partir pour les Indes, XI, 402.
- Il est dans la disposition d'envoyer ses prêtres partout où le Saint-Siège voudra, II, 256; — pas ailleurs, IV, 377.
- Il se demande s'il est plus parfait de représenter au supérieur son désir d'aller dans les pays infidèles que de se taire, se tenant prêt au voyage si les supérieurs le veulent, XII, 50.
- Les desseins de Dieu sont peut-être de transporter son Eglise hors d'Europe, III, 35, 153-154, 182-183; V, 418; XI, 309, 352-356.
- La vocation du missionnaire est d'aller par toute la terre, XI, 291, 402; XII, 90, 241, 262.
- Se consacrer au salut des infidèles est une sorte de martyre, XI, 423.
- Ne ferait-on que montrer aux infidèles la beauté de la religion catholique, ce serait un beau résultat, VII, 117.
- Exemple de vieillards, XII, 241.
- Exemple d'un jésuite espagnol revenu des Indes, puis reparti, II, 203.
- Vertus nécessaires à ceux qui sont envoyés dans les pays infidèles, III, 279, 282; V, 456; XII, 241.
- Nécessité pour les missionnaires d'étudier la langue du pays, voir Langues.

- Pour instruire plus facilement les indigènes, se servir de tableaux, voir Images; — de raisonnements tirés de la nature et des usages, III, 281.
- Remercier Dieu de tout le bien qui se fait par la Compagnie dans les Missions étrangères, XI, 288.
- Missions confiées à la Compagnie, voir Barbarie, Madagascar.
- Missions proposées à la Compagnie, voir Arabie, Canada, Indes orientales, Liban, Maroc, Perse, Salé.
- Séminaire de la Propagande pour les Missions étrangères, voir Propagande (Séminaire de la).

### **Missions-Étrangères** (Société des).

- Supplique au Pape pour que soient envoyés au Tonkin et en Cochinchine des prêtres avec le titre d'évêques *in partibus*, IV, 623.
- Pétition à la Propagande dans le même but, V, 11.
- Plusieurs prêtres se proposent d'aller au Tonkin et en Cochinchine; un d'eux fait sa retraite à Saint-Lazare, VI, 537-538.
- Voyage à Rome; le Pape loue leur zèle, XI, 424.
- François Pallu reçoit l'hospitalité chez les missionnaires de Rome, VI, 593.
- Saint Vincent ne pense pas qu'ils aient

---

— p. 407 —

- l'intention de former congrégation, VI, 538, 621.
- Autres mentions, II, 474, 587.

**Mobavec** (Guillaume), esclave à Alger. — III, 222.

### **Modestie.**

- Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 453, 456, 458, 461, 473.
- Vertu nécessaire aux filles de la Charité, IX, 86; X, 379-381, 730; XIII, 722; — dont elle est le voile, X, 661, 662, 664.
- Différentes manières d'observer la modestie, X, 731.
- L'observer dans les habits, IX, 86; XIII, 604; — la coiffure, XIII, 601-607; — les récréations, X, 379, 380; — les rues de la ville, IX, 37, 120; X, 60, 247, 378, 402, 420, 453, 561, 662, 664; XI, 360, 361; XIII, 555, 563.
- Ne pas s'arrêter, dans les rues ou les maisons, pour causer avec les personnes du dehors, X, 452; XIII, 555, 563.
- Exemple de saint François d'Assise, IX, 24; X, 379; — des sœurs défuntes, X, 730; — des visitandines, X, 130; — d'un frère coadjuteur, IX, 86.
- Manquements à la modestie, IX, 703; X, 402, 453, 730-732, 734, 735.

**Moger** (Jacques), forçat à Toulon. — VI, 167.

**Mohammedia** (Ville de) en Tunisie. — V, 113.

**Mohilef** (Ville de) en Pologne. — Prise de cette ville par le roi de Pologne, V, 337.

### **Moïse**, chef et législateur des Hébreux.

- Sa loi, II, 140; III, 566; V, 421; IX, 326-329; XII, 11, 126; XIII, 738.
- Sa doctrine, XI, 345.

- Sa prière, V, 500; IX, 418, 419.
- Ses prodiges, V, 483.
- Sa verge, XI, 36.
- Puntion de ceux qui murmuraient contre lui, X, 434, 435; XIII, 728.
- Autres mentions, VI, 194, 228; IX, 655; X, 409; XI, 420; XII, 90, 201; XIII, 783, 792.

**Moiset** (M.) de La Fère. — Quoique marié, il veut se faire missionnaire; saint Vincent l'en détourne, VII, 202.

**Moisson** (Nicolas), avocat du roi à Mâcon. — XIII, 498, 502.

**Moissonnier** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission. — I, XVIII .

**Molard** (Jean) de Mâcon. — XIII, 498.

**Moldavie** (Province de), aujourd'hui en Roumanie.

- Les Moldaves font la guerre à la Pologne, VI, 635.
- Etat de la religion catholique en Moldavie, XII, 65.

**Molé** (Mathieu), procureur général, puis premier président et garde des sceaux.

- Note biographique, I, 117.
- Rapports

---

— p. 408 —

avec saint Vincent, I, 117, 137, 410, 585, 586; II, 112, 567; III, 495; IV, 38; VIII, 170.

— Il demande l'évêché de Bayeux pour son fils Edouard, II, 563.

— Démarches faites auprès de lui au sujet des Enfants trouvés, II, 134, 439; III, 509; — pour obtenir la publication et la vérification au parlement de la bulle *Cum occasione*, IV, 611.

— Délégué par le parlement à la conférence de Rueil, III, 414.

— Saint Vincent rapporte deux de ses propos, IV, 177; VIII, 170; XIII, 336.

**Molina** (Antoine), chartreux. — III, 369.

**Molina** (Charles). —Auteur de livres à l'index, XIII, 321.

**Molina** (Louis), théologien jésuite. — Note biographique, III, 325.

**Mollin** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 487.

**Molony** (Thaddée), pretre de la Mission.

- Note biographique, IV, 306.
- Malade à Saint-Lazare, IV, 427.
- Au Mans, VI, 455, 456, 497.
- L'office de procureur ne lui plaît pas, VII, 356.
- Il parle d'entrer chez les chartreux, VII, 394-395.
- Saint Vincent recommande au supérieur de l'envoyer en mission, VII, 394, 422.
- Faute grave, VII, 423, 424.
- Saint Vincent demande s'il a repris son office de procureur, VII, 477.
- Il est chargé des séminaristes, VII, 517; — et ne veut plus la procure, VII, 575.

**Monaco** (Prince de). — Mariage de sa fille avec le fils du marquis de Pianezze, VIII, 153.

**Monboisin** (M. de). — VIII, 421.

**Monchia** (Jean-Christophe), prêtre de Gênes.

- Bienfaiteur des missionnaires de cette ville; saint Vincent le remercie IV, 263.
- Confiance que lui témoigne M. Blatiron, V, 131.
- Il meurt de la peste, VI, 71, 72.
- Compromis au sujet de sa succession, VII, 422.

**Moncontour** (Ville de) dans les Côtes-du-Nord. — Plusieurs jeunes filles de Moncontour demandent leur admission chez les filles de la Charité, III, 338.

**Monde.**

- Entretiens sur l'esprit du monde, IX, 428, 438.
- En quoi il consiste, IX, 440, 442-443.
- En quoi il diffère de l'esprit de J.-C., XIII, 146.
- Plaisirs, richesses, honneurs du monde, XII, 110-111.
- Raisons de fuir l'esprit

---

— p. 409 —

du monde, IV, 52; IX, 429-436, 438-439.

- J.-C. hait le monde, X, 148.
- Qui fréquente le monde devient mondain, IX, 690; X, 146.
- Le monde promet des satisfactions et ne donne que des peines, V, 537.
- Toutes les choses du monde sont incertaines et périssables, VI, 418.
- Saint Vincent recommande à un de ses missionnaires de ne s'entretenir des nouvelles du monde ni de vive voix ni par écrit, II, 325.
- Marques de l'esprit du monde chez une fille de la Charité, IX, 443-447.
- Comment s'en préserver, IX, 429-432, 436-437, 441, 447-449.
- Quelques maximes du monde, X, 138-141, 145-148; XII, 120.
- Les maximes du monde ne sont pas toutes mauvaises; comment discerner les bonnes des mauvaises, XII, 120-121; XIII, 146.
- Il faut avoir ces dernières en horreur, X, 141-143.
- J.-C. les haïssait, XI, 138.
- Le diable en est l'auteur, II, 313.
- Elles sont trompeuses, XII, 122-123; — et contraires à l'esprit des filles de la Charité, X, 138.

**Mondion** (M. de), curé de Saché.

- Lettres de ce curé à des sœurs, II, 189.
- Rapports avec Louise de Marillac, II, 383.
- On craint de le mécontenter en renvoyant une fille qu'il a fait entrer chez les filles de la Charité, XIII, 625, 626.
- Voir Saché.

**Mondovi** (Ville de) en Italie. — VII, 468.

**Monestier** (Ville de) dans la Haute-Loire. — Désordres dans l'abbaye bénédictine de ce lieu, III, 391.

**Mongeny** (Jeanne-Marguerite de), visitandine. — Note biographique, VI, 145.

**Monget** (Madeleine), fille de la Charité. — Envoyée à Angers, II, 9. — Sa santé, III, 157.

**Monique** (Sainte). — Grâce reçue par Louise de Marillac le jour de sainte Monique, VI, 292.

**Monique** (Marie), fille de la Charité. — II, 39.

**Monluc** (Madame de), abbesse de Saint-Jacques. — Elle recommande un ecclésiastique à saint Vincent, VIII, 350.

**Monopotapa** (Royaume de) au Cap de Bonne-Espérance. — VIII, 506.

**Mons** (Ville de) en Belgique.

— Visitation de Mons, IV, 77; VIII, 363.

— Chanoinesses de Sainte-Vautrude, VIII, 511-512.

---

— p. 410 —

**Monstrel** (Ville de). — III, 376.

**Montal** (R. P.). — IV, 24.

**Montauban** (Ville de) dans le Tarn-et-Garonne.

— Evêques de Montauban, voir Murviel (Anne de), Bertier (Pierre de).

— Il est question d'y transférer le séminaire, VI, 458; VII, 152, 413, 488.

— Le transfert a lieu, XIII, 182.

— Collège des jésuites, VIII, 224.

— Séjour de Labadie à Montauban, IV, 179, 471.

— Etat sanitaire de la ville, IV, 482; V, 25.

— Hérétiques du diocèse de Montauban convertis au cours de missions, I, 256; XIII, 256, 272.

— Autres mentions, IV, 480, 541, 584; V, 448, 465, 496; VI, 161, 337; VIII, 264.

**Montbard** (Christophe du Plessis, baron de). — Voir Du Plessis (Christophe).

**Montchal** (Charles de), archevêque de Toulouse.

— Lettres que lui adresse saint Vincent, I, 390; II, 412, 503; IV, 137.

— Mentions d'autres lettres, I, 440, 497.

— Il remercie le saint des missions données dans le diocèse de Toulouse, II, 88; — désire confier son séminaire aux prêtres de la Mission, III, 545.

— Saint Vincent ne lui demande pas de s'établir à Toulouse ou dans le diocèse pour ne pas devancer l'appel de la Providence, III, 545; IV, 138.

— Sa mort, IV, 244.

— Autres mentions, I, 529, 537, 554; II, 464, 596; III, 181, 193; VI, 499.

**Montchal** (M. de), frère du précédent. — III, 545; IV, 137.

**Mont-de-Marsan** (Ville de) dans les Landes. — IV, 333.

**Montdésir** (Mlle de). — Elle s'occupe des sœurs et des pauvres d'Issy, II, 364; V, 39.

**Montdidier** (Ville de) dans la Somme. — I, 215.

**Mont-Dieu** (Village du) dans les Ardennes. — Chartreuse du Mont-Dieu, III, 202.

**Montech** (Ville de) dans le Tarn-et-Garonne.

- Transfert: du séminaire diocésain en ce lieu, IV, 541.
- Jean d'Agan, curé de Montech, voir Agan (Jean d').
- Prêtres de la Mission employés au séminaire, IV, 583.
- M. Le Gros y meurt., V, 465.
- Le séminaire est transféré de Montech à Montauban, XIII, 182; voir Montauban.

**Monteil** (François-Adhémar de), archevêque d'Arles.

- Saint Vincent lui écrit qu'il pense à l'établissement de la réforme dans l'abbaye de Saint-Césaire, III, 150, 168.
- Ce que ce

---

— p. 411 —

prélat a fait pour la pacification de Marseille, III, 150.

- Il s'adresse à saint Vincent pour obtenir le rachat de quelques diocésains esclaves à Alger, V, 143.
- Le saint lui promet d'agir dans ce but, V, 146.

**Monteil** (Jacques-Adhémar de), évêque de Saint-Paul-Trois Châteaux. — IV, 198.

**Montelon** (M. de). — III, 597, 598, 599; XIII, 105.

**Montereil** (Jean de). — Voir Montreuil (Jean de).

**Montevit** (Germain de), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 23. — Sa mort, II, 23, 31.

**Montfaucon** (Localité de), aujourd'hui dans Paris. — Lieu où l'on pendait les malfaiteurs, XII, 35.

**Montfort** (Chanoine de) à Annecy. — VIII, 405.

**Montfort** (Village de) dans le Maine-et-Loire. — VII, 260.

**Montfort-le-Rotrou** (Ville de) dans la Sarthe. — Mission en ce lieu, XI, 108, 160.

**Montgeron** (Village de) en Seine-et-Oise. — Mission en ce lieu, III, 124.

**Montheron** (M. de). — A Rome, II, 413, 446, 533; III, 155.

**Montholon** (Guy-François de). — Saint Vincent le prévient que Jean de Montholon, son frère, a réussi à s'enfuir de Saint-Lazare, I, 291.

**Monthoux** (M. de). — Il renonce à accompagner les visitandines envoyées en Pologne, V, 76. — Lettre à la reine de Pologne, V, 173.

**Monthuis** (Pierre), de Montreuil, forçat à Toulon. — VI, 506.

**Montigny** (Mlle de). — VI, 495.

**Montigny-Seruyent** (M.). — Il écrit à saint Vincent pour lui demander d'intervenir en faveur du P. Eudes, VIII, 351.

**Montlhéry** (Village de) en Seine-et-Oise. — Missions en ce lieu, II, 134; VII, 56.

**Mont-Liban.**

- M. Berthe choisi et proposé pour la Mission du Mont-Liban, VI, 19, 24.
- Un capucin quête pour acheter le gouvernement du Mont-Liban, VII, 326.

**Montmagny** (Charles Huault de), gouverneur du Canada. — III, 607.

---

— p. 412 —

**Montmartre**, quartier de Paris.

- Religieuses de l'abbaye de Montmartre, III, 485.
- Jeune fille élevée dans cette abbaye, VIII, 432.
- Pèlerinage de Montmartre, X, 168.
- Pèlerinage des premiers missionnaires à Montmartre, XII, 411.

**Montmaur** (Henri-Louis-Habert, seigneur de), maître des requêtes.

- Sa bienveillance pour les missionnaires de Rome, II, 236, 241.
- Lettre de M. de la Coste à M. de Montmaur, II, 526.
- Beau-frère de Madame d'Argensolles, III, 518.

**Montmédy** (Ville de) dans la Meuse.

- Siège de Montmédy, XII, 51.
- Assistance donnée aux soldats blessés et malades par des filles de la Charité, X, 475; — par des missionnaires, VI, 471.
- Autre mention, VIII, 11.

**Montmirail** (Ville de) dans la Marne.

- L'air y est subtil, VII, 610; — et bon, VI, 290, 311.
- Madame de Gondi, baronne de Montmirail, XIII, 197, 209, 215.
- Saint Vincent donne une mission dans cette localité et y convertit un hérétique, XI, 34-37.
- Soulèvement de la population contre la garnison, IV, 586.
- Pays natal de M. Husson, IV, 585-586.
- Il écrit de cette ville, VIII, 372.
- Voyage d'Adrien Le Bon à Montmirail, II, 553.
- Religieuses de Montmirail, VI, 526.

- Jeune fille de ce lieu jugée trop «enfant» pour prendre l'habit de fille de la Charité, XIII, 741.
- Missionnaires de passage à Montmirail, I, 177, 178, 431, 432, 451, 466-467; II, 228, 242.
- Mission donnée à Montmirail par Jean Bécu, I, 475-477, 479-480, 484-486.
- Etablissement de la Charité à Montmirail (1618), XIII, 464.
- Approbation, XIII, 463.
- Règlements, XIII, 461, 468.
- Elections et réceptions, XIII, 466-468.
- Louise de Marillac visite la Charité, I, 72, 73, 94, 118-125.
- Une Charité mixte est établie et ne réussit pas, IV, 71.
- Autres mentions, I, 98; VII, 269.

\* *Missionnaires de l'établissement de Montmirail.*

- Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Montmirail, V, 43, 430; VII, 609; voir Delville, Guillot, Monvoisin.
- Saint Vincent conseille au supérieur de prendre possession de l'établissement avant d'affermir les fermes qui en dépendent, II, 492.
- L'évêque de Soissons approuve l'établissement, II, 502.
- Les habitants de Montmirail tiennent à posséder les missionnaires chez eux, II, 496.
- Bien-

---

— p. 413 —

- faiseurs de l'établissement, II, 494, 502; VI, 77; VII, 205, 284, 533.
- Grande épreuve; à cette occasion, saint Vincent envoie M. Codoing à Montmirail, II, 619.
- Pauvrete de la maison, VII, 10, 205.
- Les pertes de la maison obligent à réduire le personnel à un ou deux prêtres, VII, 205.
- Il n'y avait que deux prêtres à la fin de 1657, VI, 604.
- Plaintes du duc de Noirmoutiers, VI, 76; — des habitants, VII, 204.
- Prieuré, hôpital et ferme de la Chaussée, voir Chaussée.
- Chapelle de saint Jean-Baptiste, VI, 77.
- La Maladrerie et sa ferme, II, 495; VII, 205.
- Ferme de Fontaine-Essart, II, 502; IV, 313; — de Chamblon, II, 493; — du Vieux-Moulin, II, 502; VI, 290; VIII, 192.
- Embarras que donnent l'administration des fermes, IV, 324; V, 431; — la présence des femmes dans les fermes, IV, 313.
- Les fermiers ne payent pas, IV, 324; — ou demandent des délais ou des diminutions pour le paiement, VI, 290-291; VIII, 4.
- Missions, II, 494; VI, 519, 604; VII, 284, 318.
- Simon Le Gras, évêque de Soissons, se montre difficile pour autoriser les missions dans son diocèse, VII, 205.
- Retraites, II, 494.
- Aide apportée par les missionnaires à ceux de Toul pour les exercices de l'ordination, VI, 437, 519.
- Ils secourent les pauvres de la localité, III, 413.
- Aumônes faites à l'Hôtel-Dieu, II, 493.
- Saint Vincent conseille aux missionnaires de recueillir chez eux des réfugiés, malgré la crainte du pillage (1653), V, 44.
- Visite de la maison par M. Berthe, VII, 598; VIII, 45, 74.
- Liste des supérieurs, VIII, 519.

— Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Arthur (Nicolas), Bayart, Champion (Louis), Cornuel, Delville, Dumas, Duperroy (Victor), François (Frère), Grimal, Guillot (Nicolas), Hazart, La Brière, Le Soudier (Jacques), Monvoisin (Jean), Pinson, Roze.

— On va envoyer des prêtres, VI, 77.

\* *Filles de la Charité de l'établissement de Montmirail.*

— Départ des sœurs Jeanne-Baptiste et Nicole Haran pour Montmirail (1650) IX, 531.

— Projet de sœur Nicole, de Montmirail, V, 38.

— M. Champion demande qu'il y ait au moins deux sœurs dans l'établissement, V, 59.

— Jeanne-Christine Prévost va y établir deux sœurs (1654), V, 208,

---

— p. 414 —

221, 223.

— Les deux sœurs qui desservent l'hôpital donnent satisfaction, VII, 205.

— Autre mention, IV, 212.

**Montmirail** (Bienheureux Jean de). — Comment il est amené à nettoyer ses souliers, IX, 294.

**Montmorency** (Ville de) en Seine-et-Oise.

— Saint Vincent se propose d'aller y établir une Charité, I, 237.

— Etablissement de filles, I, 434.

— Mission dans la vallée de Montmorency, II, 78.

— Autre mention, II, 159.

**Montolieu** (Chevalier Jean-Baptiste de).

— Philippe Le Vacher a l'intention d'aller le voir, VII, 78.

— En procès avec Rappiot, VII, 273.

**Montorio** (Pierre-François), vice-légat d'Avignon.

— Note biographique, I, 10.

— Il reçoit l'abjuration du renégat avec lequel saint Vincent s'est enfui de Tunisie, amène le saint à Rome, apprend de lui des secrets d'alchimie, I, 10-11, 14-15; — et promet de l'aider pour son avancement, I, 15.

— Autre mention, VIII, 514.

**Montpellier** (Ville de) dans l'Hérault.

— «Les esprits de ce pays-là sont naturellement ouverts à la dissipation», VII, 593.

— Projet d'un établissement de filles de la Charité dans cette ville, VII, 242.

— Epidémie, VIII, 60

— Evêque de Montpellier, voir Bosquet (François de).

\* *Missionnaires de Montpellier.*

— A la demande de l'évêque de Montpellier, saint Vincent envoie M. Get à Montpellier pour y prendre la direction du séminaire, VII, 536-537.

— Il regrette d'avoir accepté trop vite, VII, 592, 617.

— Ses lettres à M. Get, supérieur de l'établissement, voir Get (Firmin).

— Il donne ses conseils à M. Get sur la formation des séminaristes, VII, 592-594; VIII, 2-3.

— M. Durand remplace M. Get pendant un voyage de ce dernier à Marseille, VIII, 29.

— Les missionnaires reçoivent de l'évêque un traitement insuffisant, VII, 618.

— Saint Vincent promet un frère, VII, 593.

— Personnel, voir Duchesne (René), Get (Firmin), Parisy.

- L'archevêque de Narbonne apprend à saint Vincent que l'évêque de Montpellier a l'intention de fermer son séminaire, VIII, 229, 235.
- Le séminaire «traîne»; saint Vincent est d'avis que ses prêtres se retirent, VIII, 236, 249.
- Retour de M. Get à Marseille, VIII, 257, 261; XIII, .395.

**Montpensier** (Henri de Bourbon, duc de). — XIII, 49.

---

— p. 415 —

**Montpensier** (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de), petite-fille du précédent.

- Note biographique; saint Vincent indique au curé de Richelieu comment il doit lui offrir ses hommages, V, 437.
- Elle demande des filles de la Charité pour l'hôpital de Saint-Fargeau, VI, 263.
- Autres mentions, III, 317; VII, 628.

**Montpezat** (Village de) dans le Lot-et-Garonne. — Mission faite en cette localité, I, 438.

**Montreuil-sous-Bois** (Ville de) près Paris.

- Saint Vincent y va, I, 100.
- Fondation et règlement d'une confrérie de la Charité (1627) XIII, 521.
- Visite de la Charité par Louise de Marillac, I, 102-108; — par Mlle de Pollalion, XIII, 834.
- Les gens de Montreuil sont moqueurs, I, 105.
- Autre mention, XIII, 601.

**Montreuil-sur-Mer** (Ville de) dans le Pas-de-Calais.

- Le comte de Lannoy confie aux filles de la Charité une œuvre de pauvres honteux et d'orphelins, XIII, 629.
- Saint Vincent dit à la sœur Anne Hardemont, désignée pour cette fondation, comment elle doit se comporter pendant son voyage et, sur place, avec le fondateur, les filles chargées des orphelins et sa compagne Marie Lullen, XIII, 631-643.
- Les deux sœurs quittent Paris, le 26 juin 1647, sans recevoir la bénédiction de saint Vincent, alors absent, III, 206, 208.
- Saint Vincent les rappelle à Paris (1650), IV, 20.
- Autre mention, VI, 506.

**Montreuil** (Jean de), secrétaire de l'ambassadeur du roi à Rome.

- Note biographique, II, 215.
- Il va partir pour Rome, II, 215, 221, 226.
- A Rome, II, 249.

**Montrouge** (Jacques de), évêque de Saint-Flour. — IV, 25; VII, 180.

**Mont-Saint-Eloy** (Abbaye du). — Saint Vincent conseille aux religieux de demander Pierre Le Roy comme abbé, V, 88.

**Mont-Serrat** (Prêtres du monastère Sainte-Marie de). — Ils ne sont pas religieux, bien qu'ils fassent les trois vœux, XIII, 367.

**Monvoisin** (François), clerc de la Mission.

- Note biographique; destiné à la Pologne, VIII, 86.

— Saint Vincent demande à l'official d'Arras un dimissoire pour son ordination, VIII, 108.

---

— p. 416 —

**Monvoisin** (Jean), prêtre de la Mission.

— Note biographique, VI, 437.

— Supérieur à Montmirail, VIII, 519.

— Lettres que saint Vincent lui adresse en ce lieu, VII, 284, 318, 533, 598; VIII, 4, 45, 74, 171.

— Envoyé de Montmirail à Toul pour les exercices de l'ordination, VI, 437.

— Mission de Sézanne, VI, 519, 604; — de Beuvarde, VII, 284, 318; — de Vendevre, VII, 318.

— Voir Montmirail.

**Moqueries.** — Les éviter, X, 145.

**Morainvilliers** (Village de) en Seine-et-Oise. — Les habitants sont peu religieux; il est question d'y établir les filles de la Charité, VI, 317.

**Morale relâchée.** — Voir Casuistes.

**Moran** (Madame). — I, 407.

**Morancy** (Elisabeth), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Morand** (M.), de Lyon. — II, 230, 237.

**Morando** (Antoine), prêtre de la Mission.

— Note biographique, IV, 242.

— A Gênes, IV, 242, 511.

— En mission dans le diocèse de Tivoli, V, 274; — et ailleurs, VII, 526.

**Morangis** (Village de) en Seine-et-Oise. — Fondation de Saint-Eutrope, II, 153.

**Morangis** (Antoine Barillon de). — Note biographique, III, 43. — Autres mentions, III, 152; IV, 403; V, 13.

**Moras** (Antonin de), chapelain de l'église Saint-Pierre à Mâcon. — XIII, 498, 500.

**Moras** (Bertrande de), mère de saint Vincent. — Voir Du Moras.

**Moray** (Pays de) en Ecosse. — Evangélisé par M. Duiguin, V, 116; — par M. Lumsden, VI, 531.

**Mordec** (Village de) dans l'Ille-et-Vilaine. — V, 597.

**Moreau** (Veuve) à Montmirail. — VI, 290; VIII, 4.

**Moreau** (Charlotte), fille de la Charité. — A Châteaudun, VI, 302. — Autre mention, XIII, 576.

**Moreau** (Etienne), évêque d'Arras. — Abbé de Saint-Josse, VI, 71, 598. — Autres mentions, VI, 67; X, 225; XIII, 577.

**Moreau** (Jean), procureur fiscal de Clichy. — XIII, 18.

**Moreau** (Marguerite), fille de la Charité.

- A Angers, V, 214.
- Son arrivée à Varsovie, IV, 539.
- Elle écrit à

---

— p. 417 —

saint Vincent les difficultés de la situation faite aux sœurs, IV, 602.

— La reine de Pologne lui demande de rester à la cour auprès d'elle; elle refuse; édification de saint Vincent, IX, 588, 639, 684, 688.

— Propos de la reine au sujet des enfants trouvés et réponse de sœur Moreau, IX, 589.

— M. Lambert la place sous la conduite de sœur Drugeon, IX, 590.

— Saint Vincent lui recommande de veiller sur les jeunes personnes de sa maison, V, 115.

— M. Ozenne désirerait une autre supérieure, V, 236 <sup>(1)</sup>.

— Elle soupçonne saint Vincent de retenir les lettres qu'elle écrit à Louise de Marillac, V, 341.

— «Arrêtée en son sens», V, 359.

— Sa santé, V, 387, 391.

— La reine en est satisfaite, VI, 50.

— Elle lui redemande de rester auprès d'elle pour s'occuper de ses pauvres, X, 668; XIII, 746.

— Saint Vincent consulte à ce sujet Louise de Marillac et ses conseillères, XIII, 746-750.

— A Varsovie, V, 215, 486; VI, 364, 371; VIII, 273.

— Autre mention, XIII, 576.

**Moreau** (Nicolas), forçat à Toulon. — VII, 107.

**Morel** (Claude), docteur en Sorbonne. — Note biographique, I, 176. — Autre mention, III, 67.

**Morel** (Philibert), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Morennes** (M. de), religieux de Saint-Lazare. — I, 380; XIII, 234.

**Morice** (R. P.), barnabite.

— Il conseille à Jeanne Dalmagne d'entrer chez les filles de la Charité, IX, 196.

— Estime qu'il avait pour elle, IX, 198, 203.

**Morin** (Jean), prêtre. — Agissant au nom de saint Vincent, nommé chanoine d'Ecouis, il notifie cette nomination au chapitre et prend possession du canonicat, XIII, 20.

**Mort.**

— Mourir les armes à la main est une mort glorieuse, VIII, 252; XI, 413.

— Marie, modèle de résignation à la mort des personnes qu'on aime, I, 337; VII, 419.

— Comment pleurer la mort de ceux qu'on aime, I, 128, 337.

— Saint Vincent prépare un frère à la mort, XI, 142.

— Voir Defunts.

**Mortagne-sur-Gironde** (Village de) dans la Charente-Inférieure. — Mission en ce lieu, I, 182.

(1). Au t. V, p. 236, note 2, lire «Marguerite Moreau» au lieu de «Marguerite Drugeon».

---

— p. 418 —

**Mortemar** (Diane de Grand-Seigne, marquise de).

— Note biographique; elle demande à saint Vincent un précepteur pour son fils, II, 595; — lui envoie celui qui fait provisoirement fonction de précepteur, II, 598; — reprend sa fille, pensionnaire à la maison-mère des filles de la Charité, sans couvrir les dépenses faites, XIII, 668-669.

**Mortification.**

- Entretiens sur cette vertu, X, 54, 395; XI, 70, 71; XII, 211.
- Mention d'une autre conférence, XII, 481.
- Texte de la règle des missionnaires, XII, 212; — des filles de la Charité, X, 395.
- La mortification est particulièrement nécessaire aux missionnaires, XII, 306-307.
- Un missionnaire sans mortification n'est qu'un cadavre de missionnaire, XI, 412.
- Personne n'est exempt de mortification, X, 249, 251, 282-284.
- La nature porte au mal; la mortification s'impose donc à ceux qui veulent pratiquer la vertu, X, 55-58, 244-245.
- Exemple du vigneron, XI, 225.
- Ceux qui ne se mortifient pas n'évitent pas la souffrance, X, 186-188.
- Qui fuit les croix en trouve de plus pesantes, IX, 71.
- La mortification apporte le bonheur à ceux qui aiment Dieu, X, 284, 403-404; — l'égalité d'esprit, X, 284.
- Elle procure plus de consolations que n'en donnent les inclinations de la nature quand on les suit, X, 153, 404.
- Elle n'est difficile que dans les commencements, IX, 177; X, 251, 281; XII, 226.
- Il est plus facile de renoncer à un plaisir que d'aimer une souffrance, IV, 49.
- Plus on cède à la nature, plus elle exige, XI, 70.
- La sensualité «se fourre» partout, IX, 71.
- Se renoncer à soi-même, c'est établir J.-C. en soi, XII, 224.
- La mortification est nécessaire pour pratiquer l'indifférence, X, 279; — pour bien faire oraison, IX, 427; — pour éviter les murmures, X, 187.
- Le degré de mortification marque le degré dans la vertu, XI, 70.
- La mortification s'acquiert par des actes réitérés; se contenter d'y mener les autres pas à pas, V, 436.
- Exemple de J.-C., IX, 160, 168; X, 245, 397-398; XII, 226-227.
- Enseignement de J.-C., IX, 170; XII, 212-213.
- Enseignement de saint Paul, X, 396-397.
- Exemple de la princesse de Condé, X, 398; — de M. Pillé, II, 342; — d'un religieux auquel le vinaigre répugnait, X, 19; — des carmélites et des filles de Saint-Thomas, X, 60, 98.

---

— p. 419 —

— Il faut se mortifier intérieurement et extérieurement, X, 403; XI, 71.

- Mortification des sens, IX, 22-24; X, 19, 59-61, 151, 152, 246-248, 280, 401-402, 714; XII, 215, 286-288; voir Repas; — de la langue, X, 403; — des passions, X, 54-59, 61-62, 248-250, 284, 399-401; XII, 225; — des aises, X, 3; XI, 201; XII, 20-21, 319-320; — de la volonté, II, 226, 246; IX, 315; X, 3, 152-153, 187, 251, 280, 403; XII, 214-215; — de la mémoire, X, 152, 250, 280-281; XII, 220; — du savoir, XII, 320; — de l'entendement, X, 151, 250, 280, 402; — du jugement propre, V, 436; X, 402; XII, 213-214.
- Renoncement aux parents, voir Parents; — au souci de sa santé, XII, 223-224; — au vieil homme, XII, 224.
- Austérités corporelles, voir Discipline, Jeûne.
- Amour des souffrances, voir Souffrances.
- Les travaux des filles de la Charité ne leur permettent pas de faire beaucoup de pénitences; il leur faut, pour les mortifications ordinaires, la permission de la supérieure; pour les extraordinaires, celle du directeur, IX, 653, 655; X, 99, 395.
- Mortifications intérieures et extérieures qui leur conviennent, X, 58-59.
- Moyens qu'elles ont de se mortifier, X, 61-64.
- Voir Attaches, Détachement, Pénitence, Souffrances.

**Moscoso y Sandoval** (Balthazar), archevêque de Tolède.

- Démarches pour la fondation d'un établissement de missionnaires dans son diocèse, VI, 342; VII, 386, 416.
- Son chapelain manifeste quelque désir d'entrer dans la congrégation de la Mission, VII, 311.

**Moscovites.**

- En guerre contre la Pologne, V, 121, 193, 218, 237, 337; XI, 304, 352.
- Cessation des hostilités, VI, 635.
- Nouvelle invasion de la Pologne, VIII, 240, 272.

**Motelet** (Jean), notaire à Paris. — XIII, 13.

**Motta** (Paul). — Note biographique; fondateur d'une communauté qu'il est question d'unir à celles de M. d'Authier et de la Mission, I, 223-224.

**Moucaut** (M. de), protestant. — IV, 471.

**Mouchy** (Charles de), gouverneur et lieutenant général en Lorraine et en Barrois. — II, 62.

**Moufle** (M.). — VII, 110.

**Moulan** (M.). — I, 351.

---

— p. 420 —

**Moulard** (Charles). — XIII, 308.

**Moulins** (Ville de) dans l'Allier.

- Saint Vincent y fait transporter M. Alméras, malade, VI, 525, 556, 557.
- Le frère Claude y prend les eaux, III, 375; V, 132.

**Mousnier** (Jean-François), prêtre de la Mission.

- Note biographique, IV, 546.
- Saint Vincent le propose à la Propagande pour Madagascar, IV, 86, 546.
- Facultés reçues, XIII, 318.
- Son départ, V, 69, 75.
- Son voyage, V, 145, 276, 285, 302-305.
- Arrivée à Madagascar, V, 285, 305-308.
- Saint Vincent rappelle à la Propagande que M. Mousnier a reçu les pouvoirs de missionnaire apostolique, V, 423, 550.
- Lettres que M. Mousnier adresse de Madagascar à saint Vincent, V, 276, 291.
- A Madagascar, V, 298, 299, 300, 306, 308, 434; VIII, 520; X, 117; XI, 228, 290; XIII, 169.
- Voyage aux Imaphalles, V, 502-503.
- Sa maladie et sa mort, V, 505-508, 640; VI, 18, 34, 194; VIII, 157, 464.
- Ses vertus, V, 508-509.
- Autre mention, VI, 474.
- Voir Madagascar.

**Moustier-Ventadour** (Village de) dans la Corrèze. — Ruines du château des Ventadour, XI, 388.

**Mouthaudry** (François de), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Moutiers-Saint-Jean** (Ville de) dans la Côte-d'Or.

- Lettre envoyée de cette ville à saint Vincent, VIII, 117.
- Abbaye de Moutiers-Saint-Jean, voir Chandénier (Claude de), Le Boucher (M.).

**Mouton** (Jacques), prêtre de la Mission.

- A Montmirail, I, 451; — où il tombe malade, I, 466, 467.
- Ramené à Paris, il guérit, I, 480.
- En mission à Joigny, I, 524.
- Il rentre à Paris, I, 536.

**Mouzon** (Village de) dans les Ardennes. — Des filles de la Charité y secourent les pauvres, V, 183-184.

**Mouzon** (Abbé de). — Voir Fiquelmont (René-Louis de).

**Moydart** (Pays de) en Ecosse. — Evangélisé par M. Duiguin, V, 116.

**Mozzolino** (Silvestre), dominicain, auteur d'une Somme théologique. — XIII, 366.

**Mugnier** (Jean-Jacques), prêtre de la Mission.

- Note biographique, V, 58.
- Placé à Marseille, XIII, 315.
- En

Picardie, V, 58.

- Placé à Agde, V, 211, 225, 242, 379.

- Supérieur, VIII, 520.
- Saint Vincent lui écrit de quitter Agde avec ses confrères, V, 395.
- Il a quitté Agde, VI, 66.
- Destiné à Turin, VI, 76.
- Il reste à Marseille, VI, 78, 167.
- A Toulon, VI, 184.
- Il doit aller donner une mission à Nans, VI, 255.
- Destiné à Annecy, VI, 300, 309.
- A Annecy; prêté à Turin, VI, 564.
- A Turin, VI, 590; VII, 228.

**Mulger** (Philiberte), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 437.

**Muret** (Ville de) dans la Haute-Garonne. — Mission, confrérie de la Charité, conférences ecclésiastiques, I, 536-537.

### **Murmures.**

- Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 456, 473.
- Texte de la règle des filles de la Charité, X, 432.
- Saint Vincent recommande d'éviter les murmures, IX, 75, 122; X, 118-119, 180, 240, 293; XI, 121-123; — surtout devant les externes, II, 538, 579; X, 202, 203; — de ne jamais se plaindre des supérieurs, X, 44; XI, 103; — ni des compagnes, IX, 16-17.
- Murmurer est une grande faute, X, 432-433; — un des sept péchés que Dieu a en horreur, IX, 369; X, 238, 433; — pire que l'homicide, IX, 38, 55; X, 118, 185.
- Le murmure est le péché d'Adam, XI, 107.
- Murmures de Judas, X, 119, 305, 435.
- Il est toujours accompagné de scandale, IX, 351; X, 28, 433-434.
- Préjudice qu'il porte, IX, 689.
- Comment Dieu le châtie, X, 435-436.
- Comment il l'a châtié en Marie, sœur de Moïse, en Coré, Dathan et Abiron, X, 434; — en Judas, X, 435.
- Le murmure est un obstacle à l'union, IX, 16.
- Il dénote qu'on est tenté contre sa vocation, X, 18; — et tend à la ruine de la Compagnie, X, 20.
- Voir Peines, Supérieurs, Union.

**Murot** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Murviel** (Anne de), évêque de Montauban.

- Il relate les bons effets produits par les missions dans son diocèse, II, 429.
- Ses démêlés avec son coadjuteur, II, 504-505.

**Muset** (Claude), fille de la Charité.

- Envoyée à Calais, VII, 185.
- Elle s'y dévoue auprès des soldats, malgré l'épidémie, XII, 39.

**Musnier** (Mlle). — I, 507.

**Mussot** (Madame), dame de la Charité.

— Malade, I, 300.

— Elle va mieux, I, 303.

— Rapports avec saint Vincent, I, 328, 329; — avec Louise de Marillac, I, 392, 393, 394.

**Musy** (M. de), prêtre de la Mission.

— Note biographique; son entrée à Saint-Lazare, V, 475.

— Destiné à Turin, V, 531, 639; VI, 51, 63, 76, 78, 97.

— Son éloge, VI, 81, 113.

— En route pour Turin, VI, 111.

— A Turin, VI, 119, 140.

— Saint Vincent craint qu'il ne «s'efforce par trop», VI, 149.

— Ebranlé dans sa vocation, VI, 413.

**Myre** (Archevêque de). — Voir Saint-Félix (Antoine-François de).

**Mystères** de la Sainte Trinité et de l'Incarnation.

— La connaissance explicite de ces mystères est, d'après saint Thomas et saint Augustin, de nécessité de moyen pour le salut, I, 121; X, 336; XI, 181, 382; XII, 80.

— Sentiment contraire d'autres docteurs, XI, 382; XII, 81.

— Enseigner ces mystères, c'est un devoir pour les filles de la Charité, X, 336; — et pour les missionnaire, XI, 180-182, 382-383; XII, 80-82.

## N

**Nabuchodonosor**, roi de Chaldée. — Puni par Dieu, XIII, 153.

**Nacquart** (Charles), prêtre de la Mission.

— Note biographique; lettres de saint Vincent à M. Nacquart, alors à Richelieu, III, 278; — de M. Nacquart à saint Vincent, de Richelieu, III, 287; — du Cap-Vert, III, 332; — de Madagascar, III, 438, 545, 580, 603, 608.

— Son envoi à Madagascar, III, 278, 285, 286, 287; XI, 378, 421.

— Son obéissance; la Propagande lui donne les pouvoirs de missionnaire apostolique, le nomme préfet de la Mission; voyage et arrivée à Madagascar; il prépare M. Gondrée à la mort, voir Madagascar.

— Son éloge, VIII, 464; XI, 290, 421; XII, 241.

— Il apprend la langue des indigènes, III, 333, 563, 570; XII, 66.

— A Madagascar, IV, 320, 537; V, 65, 145, 301, 312, 512, 513, 517; VIII, 520; XIII, 169.

— Ses travaux dans l'île; sa relation; sa mort, voir Madagascar.

— Autres mentions, V, 281, 290, 300; VIII, 242.

**Nancy** (Ville de) dans la Meurthe-et-Moselle.

— Assistance

---

— p. 423 —

des pauvres de cette ville par des prêtres et des frères de la Mission, I, 552, 590, 599; II, 32, 60, 80.

— Saint Vincent y est regardé comme «l'asile des pauvres affligés», II, 365.

— M. de Fontenay, ancien gouverneur de Nancy; Roch-Sébastien Hardy, de Nancy, esclave à Alger, voir ces noms.

**Nans** (Village de) dans le Var. — Mission donnée en ce lieu, VI, 255.

**Nans** (M. de). — IV, 160.

**Nanterre** (Ville de) près Paris.

— Voyage de saint Vincent à Nanterre, II, 179.

— Sœur Marie Lullen y était chargé des petits enfants, IX, 538.

— Fille de Nanterre, I, 411, 442.

**Nantes** (Ville de) dans la Loire-Inférieure.

— Port d'embarquement pour les missionnaires envoyés à Madagascar, V, 65, 75, 277, 280, 412, 417; VI, 98, 109, 131, 139; VII, 24, 60, 86, 91, 94, 95; VIII, 102, 129, 146, 175, 180, 182, 194, 211, 216, 218, 223, 468, 470, 474; XI, 370, 373, 422.

— Arrivée de vaisseaux venus de Madagascar, V, 640; VI, 18, 420, 423, 425, 427, 432, 434; XI, 298, 414, 418.

— Paroisse Sainte-Croix, VII, 457.

— Visitandines de Nantes, III, 7, 14, 18, 30.

— Evêque de Nantes, voir Rivarennas.

— Autres mentions, III, 442, 569; IV, 482; V, 496; VI, 573; VII, 602; VIII, 511.

\* *Filles de la Charité de Nantes.*

— Les administrateurs de l'hôpital de Nantes demandent des filles de la Charité, II, 591; XIII, 688.

— Choix du personnel destiné à l'hôpital de Nantes; sœur Elisabeth Martin est nommée supérieure, XIII, 600-601.

— Saint Vincent envoie Louise de Marillac à Nantes avec six sœurs, II, 620.

— Voyage; noms des sœurs, III, 5, 6.

— Arrivée à Nantes; les sœurs sont reçues avec «applaudissement», III, 6.

— Saint Vincent est encore sans nouvelles, III, 12.

— Lettres que Louise de Marillac écrit de Nantes, III, 6, 16, 17, 29.

— «Difficulté» qui retient Louise de Marillac à Nantes, III, 29.

— Lettres de saint Vincent aux sœurs de Nantes, III, 174; V, 3; voir Gesseume (Henriette), Haran, Hardemont, Lepeintre, Ménage (Françoise), Trumeau; — des sœurs de Nantes à saint Vincent, VIII, 329.

— Louise de Marillac estime nécessaire le déplacement de quelques sœurs; elle demande à saint Vincent d'écrire aux

sœurs une lettre collective pour les encourager et les mettre en garde contre certains désordres, III, 170.

— Lettre de saint Vincent, III, 174.

— Visite de la maison par M. Lambert; division entre les sœurs; mésentente avec le confesseur; trois sœurs quittent l'hôpital, parmi lesquelles la supérieure Elisabeth Martin, III, 213.

— Sœur Jeanne Lepeintre, chargée de visiter les sœurs de Nantes, succède à la sœur Martin, voir Lepeintre.

— Deux sœurs sont choisies pour Nantes, XIII, 645.

- Saint Vincent a l'intention d'aller visiter les sœurs de Nantes, III, 423, 425, 427, 429.
- Louise de Marillac l'en prie, III, 426.
- Saint Vincent à Nantes; les sœurs sont faussement accusées; défauts des sœurs; sœurs à déplacer; huit sœurs sont nécessaires, III, 430-432, 437.
- Avis de visite, XIII, 567.
- Saint Vincent demande qu'une clôture soit mise à leur chambre, III, 616.
- Les sœurs sont trop à l'étroit, III, 613.
- Entrée des garçons dans la cuisine; les sœurs sont surveillées; sœur malade, III, 615-616.
- Attitude de l'évêque de Nantes vis-à-vis des sœurs, III, 431, 615; IV, 72; XIII, 690.
- Mort de deux sœurs; M. la Ferrière-Sorin demande qu'elles soient remplacées, IV, 72.
- Envoi de trois sœurs à Nantes; saint Vincent leur donne ses avis, IX, 531.
- Le calme succède à la tempête, IV, 163.
- Il continue, IV, 279.
- Une des sœurs quitte la Compagnie; saint Vincent écrit à toutes pour les consoler, V, 3.
- Division entre les sœurs, V, 6, 51-52.
- Elles se communiquent trop au dehors, V, 51-52.
- Visite de la maison par M. Alméras, V, 6; XIII, 692.
- Envoi à Nantes de sœur Trumeau et de deux autres sœurs pour remplacer sœur Lepeintre et deux de ses compagnes, rappelées à Paris, V, 38, 51; IX, 658; XIII, 680.
- Saint Vincent met en délibération le rappel des sœurs de Nantes, XIII, 687-693.
- Les sœurs de l'hôpital n'ont jamais pu réussir à contenter les administrateurs, XIII, 689.
- Plaintes des administrateurs, XIII, 690-691.
- Saint Vincent rappelle à Paris sœur Trumeau et deux autres sœurs, V, 425.
- Louise de Marillac les attend, V, 445.
- Les administrateurs ne veulent plus que six sœurs au lieu de huit, XIII, 699-700.
- Lettre de saint Vincent à l'abbé de la Meilleraye, qui de-

---

— p. 425 —

- mandait une bonne pharmacienne pour remplacer la sœur Gesseume, V, 529; XIII, 701-702.
- Nicole Haran remplace Marie-Marthe Trumeau; choix d'une sœur pour Nantes; les sœurs vivent en paix, XIII, 708-709.
- Visite de la maison par M. Berthe, VI, 487, 488.
- Les sœurs sont surchargées, VII, 51.
- Elles ne sont que six pour plus de cent malades; saint Vincent laisse espérer du secours et parle de nommer une assistante, VII, 456.
- Louise de Marillac lui rappelle ce projet, VII, 475.
- Visite de la maison par M. Dehorgny, VIII, 191.
- Une des auxiliaires des sœurs à l'hôpital va à la maison-mère pour y prendre l'habit de fille de la Charité; la supérieure demande une sœur pour la remplacer, VIII, 329-330.
- Confesseurs des sœurs: des Jonchères, Cheneau, Truchar, voir ces mots.
- Supérieures: Martin (Elisabeth), Lepeintre, Trumeau, Haran, voir ces mots.
- Sœurs ayant fait partie de l'établissement: Bagard, Brigitte, Catherine, Claude, Dauteuil, Gesseume (Henriette), Hardemont, Jacqueline, Larcher, Marie de Tours, Ménage (Françoise), Michel (Louise), Miquel (Madeleine), Noret (Marguerite), Perrette de Sedan, Renée, Vaux (Anne de), voir ces mots.
- Autres mentions, III, 55; XIII, 580, 619, 620.

**Nanteuil-le-Haudouin** (Ville de) dans l'Oise.

- La marquise de Maignelay demande à saint Vincent deux filles de la Charité: une pour l'école, l'autre pour la Charité, II, 93-95.
- Dieu lui «ayant envoyé une bonne servante», elle n'insiste pas, II, 108-109.
- Sœur Jeanne Dalmagne à Nanteuil, voir Dalmagne.
- Le curé de Nanteuil mécontent des sœurs, IV, 298; — et du curé de Touquin-en-Brie, qui a attiré dans sa paroisse une sœur de Nanteuil, V, 36, 38.
- Sœur Nicole Georgette en désaccord avec le curé, dont Louise de Marillac lui vante la vertu, VII, 629-630.
- Autres mentions, II, 175; III, 229.

**Nantouillet** (Louise d'Aguesseau, marquise de). — Elle demande ce qu'il faut pour racheter son fils, esclave à Alger, VIII, 332.

**Naples** (Ville de) en Italie. — VII, 68.

**Napoli** de Roumanie. — Voir Nauplie.

**Napollon** (Jean et Louis), banquiers à Marseille. — V, 136,

— p. 426 —

141, 225; VI, 167, 255, 281, 294; VII, 4, 21, 106, 107, 173, 180, 181, 207, 213, 214, 395, 438, 441; VIII, 267.

**Narbonne** (Ville de) dans l'Aude.

— Archevêques de Narbonne, voir Rebé, Fouquet (François).

\* *Missionnaires de Narbonne.*

— Saint Vincent promet deux prêtres à l'archevêque de Narbonne, qui les demande pour son séminaire, VIII, 95.

— Départ pour Narbonne de MM. des Jardins, supérieur, Lebas et Dolivet, VIII, 123, 147.

— Louise de Marillac reçoit de leurs nouvelles, VIII, 144.

— L'archevêque demande que le personnel soit augmenté, VIII, 235, 320, 398.

— Saint Vincent lui envoie M. Delespiney et M. Parisy, XIII, 182.

— Clauses contraires aux usages de la Compagnie dans le traité de fondation, tel qu'il est proposé, VIII, 450; XIII, 181-182.

— Union de la paroisse de la Maiour au séminaire, VIII, 398.

— Après s'être opposé à cette union, saint Vincent finit par céder, XIII, 181.

— L'archevêque se propose de donner au séminaire une maison de campagne sur le bord de la mer, VIII, 399.

— Lettre de saint Vincent à M. des Jardins, supérieur, VIII, 307.

\* *Filles de la Charité de Narbonne.*

— L'archevêque de Narbonne demande des filles de la Charité, VIII, 111; XIII, 751.

— Envoi des sœurs Carcireux, Denoual et Chesse, VIII, 123-124, 125, 139, 162, 545.

— Leur obédience, XIII, 587.

— Avis reçus avant le départ, X, 665.

— Leur arrivée, VIII, 144.

— Sœur Carcireux est envoyée au diocèse d'Alet pour se former, dans une institution, à la formation et à l'instruction de la jeunesse, VIII, 315; X, 732.

— Les sœurs ont peine à vivre séparées, VIII, 317.

— Difficultés, VIII, 391.

— Eloge des sœurs, X, 712, 732.

**Nardeux** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Naseau** (Marguerite).

— Note biographique, I, 76.

— Sa vie, IX, 77, 209, 244, 455, 601.

— Maîtresse d'école à Suresnes I, 76.

— Envoyée de Saint-Sauveur à Villepreux, I, 131.

— Maladie et mort, I, 185, 187; X, 101.

— Conférence nécrologique, IX, 77.

**Nathan**, prophète juif. — IX, 387; X, 233.

**Nathanaël**, personnage biblique. — VIII, 540.

---

— p. 427 —

**Naudé** (Marguerite), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 521.

**Naudé** (N.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Naudé** (Nicolas), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Naudé** (Pierre), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Nauplie** (Ville de) en Grèce. — VI, 260.

**Navailles** (Philippe de Montault-Bénac, duc de). — Note biographique, VI, 532.

**Navain** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Navarre** (Pays de) en France. — Parlement de Navarre, VII, 443, 609. — Jacques Ducasse, maître particulier des monnaies de Navarre et Béarn, XIII, 15.

**Navarre** (Collège de) à Paris. — II, 593; XIII, 185.

**Navarre** (Régiment de). — Ses déprédations et violences à Rethel, IV, 200.

**Navarre** (Martin), canoniste espagnol.

— Ce qu'il dit des vœux de religion, XIII, 366, 367.

— Il ne doit pas être suivi en tout, XIII, 342.

**Nazareth** (Ville de) en Palestine.

— Résidence de la sainte famille, II, 105; VII, 187; X, 574.

— J.-C. n'allait pas visiter ses parents à Nazareth, II, 105.

— Il n'y est retourné qu'une fois et on ne l'a pas bien reçu, V, 539, 544; VII, 39.

**Nègre** (Cap) sur la côte septentrionale de la Tunisie. — V, 83.

**Nelz** (Jean de), clerc de la Mission. — Note biographique, IV, 513.

**Nemours** (Charles de Savoie, duc de). — Note biographique, II 77.

**Nemours** (Henri de Savoie, duc de), archevêque de Reims, frère du précédent.

— Note biographique, IV, 197.

— Il préside des assemblées des dames de la Charité, IV, 197, 398.

— Autres mentions, IV, 624; V, 13.

**Nemours** (Marie d'Orléans, duchesse de). — Voir Longueville (Marie d'Orléans, demoiselle de).

**Nesmond** (François-Théodore de), président à mortier.

---

— p. 428 —

— Note biographique, II, 401.

— Délégué à la conférence de Rueil, III, 414.

— Entretien avec saint Vincent sur la manière dont se rend la justice, XIII, 177-178.

**Nesmond** (Anne de Lamoignon, dame de), épouse du précédent.

— Dame de la Charité, III, 13.

— Autres mentions, II, 363, 402; IV, 478; V, 240; XIII, 178.

**Nesmond** (François de), évêque de Bayeux, fils des précédents.

— Entrevue avec saint Vincent, XIII, 177-178.

— Il appelle les prêtres de la Mission à N.-D.-de-la-Délivrande, VI, 356.

— Autre mention, II, 402.

**Neufchâteau** (Ville de) dans les Vosges. — Carmélites de Neufchâteau, VI, 577-578; VII, 37.

**Neufchâtel-en-Bray** (Ville de) en Seine-Inférieure.

— Madame Goussault y est allée, I, 348.

— Règlement de la Charité de Neufchâtel, XIII, 419-422.

— M. Horcholle, curé de Neufchâtel, voir Horcholle.

**Neufchêze** (M. de). — VIII, 540.

**Neufville** (Ferdinand de). — Voir Villeroy (Ferdinand de Neufville de).

**Neufville** (Louise de Malval, demoiselle de).

— Fondatrice d'un pensionnat à Sedan, V, 439-440.

— Saint Vincent recommande son œuvre aux dames de la Charité, VIII, 9.

**Neuilly-Saint-Front** (Ville de) dans l'Aisne. — VII, 533.

**Nevelet** (M.), archidiacre de Troyes. — Sa mort, I, 373.

**Nevers** (Ville de) dans la Nièvre. — Visitandines de Nevers, VIII, 418-419. — Autre mention, II, 279.

**Nibas** (Village de) dans la Somme. — VII, 6.

**Nice** (Ville de) dans les Alpes-Maritimes. — I, 9; V, 141.

**Nicolaïtes** (Communauté des).

— Fondée par M. Bourdoise, XI, 195.

— Ils n'ont pas de vœux, XIII, 336.

— Un Nicolaïte meurt de la peste, I, 130.

— L'ambassadeur de Turquie demande des prêtres de la Mission ou de Saint-Nicolas, I, 253.

— Assistance des galériens établis sur la paroisse Saint-Nicolas, I, 167.

— Ils secourent, au temps de la Fronde, les malheureux des environs de Paris, IV, 489, 540.

— Pensionnaires de la communauté, I, 481, 546; II, 155.

— Ils héritent de l'archevêque de Trébizonde, XIII, 180, — ont «un grand nombre de saints emplois», V, 220; tiennent les petites écoles, XII, 166.

— Séminaire dirigé par

---

— p. 429 —

eux, XII, 288.

— Nulle part on ne donne une formation aussi pratique, VII, 254; X, 625; XIII, 185.

— Estime que saint Vincent avait pour cette communauté, II, 155; V, 220; XI, 19; XIII, 185.

— Michel Le Gras au séminaire de Saint-Nicolas, voir Le Gras (Michel).

**Nicolas** (Saint). — Sa fête, VIII, 211.

**Nicolas** (Frère), frère de la Mission.

— Envoyé de Crécy au Mans, II, 621.

— Il fait l'office de procureur, sans toutefois avoir le maniement de l'argent, III, 318.

— A Saint-Lazare, VI, 291.

**Nicole** (Sœur), fille de la Charité.

— Très infirme, I, 232-233.

— Agée, I, 234.

— Elle va mieux, I, 235; — ne donne pas satisfaction, I, 366.

— A Saint-Sauveur, I, 397.

— Elle change de maison, I, 506; — manifeste plus de bonne volonté, I, 546.

**Nicole** (Sœur), fille de la Charité. — Elle ne sera plus supérieure aux galériens, XIII, 623.

**Nicole** (Sœur), de Montmirail, fille de la Charité. — Elle se propose de quitter la Compagnie, sans quitter l'habit, V, 38.

**Nicole** (Sœur), fille de la Charité. — Elle a mécontenté, IV, 212, 214.

**Nicole** (Georgette), fille de la Charité. — Elle ne s'entend pas avec le curé de Nanteuil, VII, 629.

**Nicou** (Nicolas), moine de Citeaux. — XIII, 8.

**Nicporynt** (Ville de) en Poigone. — V, 392.

**Nieul-sur-l'Autize** (Village de) dans la Vendée. — Abbaye de Saint-Augustin, XIII, 843.

**Ninive** (Ville de), capitale de l'Assyrie. — Dieu y envoie le prophète Jonas, IX, 563-564; X, 519.

**Niolo** (Vallée de) en Corse.

— Ce qu'est cette vallée, IV, 411-412.

— Ses habitants; leur état religieux et moral, IV, 412-413.

— Mission, IV, 413-416.

— Saint Vincent envoie à toutes ses maisons la relation de cette mission, IV, 447, 493.

**Nivelle** (Pierre), évêque de Luçon.

— Son éloge, III, 493; XI, 287

— Il dit à saint Vincent sa satisfaction des travaux accomplis par les missionnaires dans son diocèse, II, 244; — et lui demande de les établir à Luçon, III, 134.

— Saint Vincent trouve que le supérieur de l'établissement de

---

— p. 430 —

Luçon, pour s'excuser, se retranche trop facilement derrière les désirs de l'évêque, III, 531; IV, 143; — lui recommande de ne rien faire contre ses intentions, IV, 2; V, 464.

— Démarches auprès du prélat au sujet de la résignation d'une cure, VI, 158, 419, 521.

— Remboursement d'une somme qui lui est due, VI, 419, 521.

— Saint Vincent insiste pour qu'il appose sa signature au bas de la supplique adressée au Pape en vue d'obtenir la condamnation du jansénisme, IV, 175.

— Mention d'une lettre du saint au prélat, VI, 599.

— Malade, XI, 287.

— Autres mentions, II, 316; V, 93.

**Nivelle** (M.). — Saint Vincent s'informe s'il a les qualités requises pour être curé, VI, 521.

**Noailles** (Charles de), évêque de Rodez. — III, 294.

**Nobles** (Jean de), archidiacre de Mâcon. — XIII, 503.

**Noblet** (M.), apothicaire à Paris. — VI, 320, 332.

**Noces.**

— Saint Vincent permet à une fille de la Charité d'aller assister aux noces de son frère, I, 232.

— Il s'en repent, I, 397.

**Nodet** (M.), de Marseille. — I, XVIII.

**Nodo** (Sébastien), frère de la Mission.

— Note biographique, I, 463.

— A Richelieu, malade, II, 79, 81.

— Envoyé à Gênes, III, 4, 34.

— A Gênes, III, 59, 126, 142, 181.

— Son désir d'aller en Barbarie, III, 336-337.

— Saint Vincent lui écrit pour l'encourager et le détourner de ses illusions, IV, 449.

— Sa «tentation» continue, IV, 511.

**Noé**, patriarche hébreu.

- Construction de l'arche, III, 183; IX, 696; XI, 377.
- Il se laisse surprendre par le vin; conduite de ses enfants, IX, 56.

**Noël** (Fête de).

- Mention de conférences sur cette fête, XII, 452, 456, 467, 472.
- Réflexions pieuses de saint Vincent sur ce mystère, VI, 150.

**Noëlle** (Sœur), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux, VIII, 163.

**Nogent-sur-Seine** (Ville de) dans l'Aube.

- Lieu de naissance de Félix Begat, esclave à Tunis, VI, 301; VII, 182.
- Mission en ce lieu, VI, 372.

**Noirmoutiers** (Louis de la Trémouille, duc de).

- Saint

---

— p. 431 —

Vincent s'excuse de lui avoir déplu sans le vouloir, VI, 76.

- Ses enfants, VII, 598.
- Autres mentions, VIII, 373, 443.

**Noirmoutiers** (Renée-Julie Aubérie, duchesse de), épouse du précédent. — VIII, 345.

**Noizeau** (Edme), frère de la Mission. — Note biographique, V, 573.

**Nom-de-Jésus** (Hospice du) à Paris.

- Procès pour la possession du bâtiment, II, 628, 633; III, 633, 637.
- Premiers débuts de l'œuvre, IV, 552, 564.
- Les pauvres ne sortent pas, V, 153.
- Saint Vincent leur fait le catéchisme, XIII, 156.
- Les prêtres de la Mission en sont les aumôniers, VIII, 240; XI, 193, 194; XII, 90.
- Filles de la Charité employées au service des pauvres de l'hospice, V, 135, 407. VII, 20; IX, 663, 664; X, 122, 125, 367, 695.
- Hôtes de l'hospice, V, 419, 589; VIII, 64, 65, 290, 433.

**Nonces** à Paris. — Voir Bagni (Jean-François), Bichi (Alexandre) Grimaldi, Bagni (Nicolas-Gui), Piccolomini, Scotti.

**Norais** (Jacques), secrétaire du roi.

- Don d'une ferme à saint Vincent, II, 486; — sous condition d'une grosse pension, VII, 405.
- Le saint le console, lui et sa femme, des pertes qu'ils ont subies à la suite du pillage de leur maison d'Orsigny, III, 406.

**Norais** (Elisabeth Merault, demoiselle), épouse du précédent. — Malade, III, 407. — Voir Norais (Jacques).

**Norais** (M.) fils des précédents. — Procès avec saint Vincent au sujet de la ferme d'Orsigny, qu'il se fait attribuer; le saint refuse d'appeler contre le jugement rendu, VII, 404, 406.

**Noret** (Françoise), fille de la Charité.

— Affaire de famille, II, 267, 269.

— Placée à l'hôpital de Saint-Denis, III, 423.

— Voyage à Nantes en compagnie de Louise de Marillac, III, 5.

— Autres mentions, II, 175; XIII, 575.

**Noret** (Marguerite), fille de la Charité. — Envoyée à Nantes, III, 5; XIII, 601.

**Normandie** (Province de).

— Missions en Normandie, V, 611; VI, 27.

— Lettre à un seigneur de Normandie, V, 34.

— Sœurs originaires de Normandie, II, 295; XIII, 655, 656.

— Autres mentions, II, 296, 385; III, 534; VIII, 202, 308; XI, 422; XII, 31.

---

— p. 432 —

**Norvège.** — XI, 353.

**Notre-Dame** (Eglise) à Paris.

— Irrévérrences et immodesties commises dans cette église, IV, 327.

— Messes de saint Vincent à Notre-Dame, I, 609; XIII, 769.

**Notre-Dame** (Filles de). — Etablissement de Richelieu, IV, 286; VII, 450; — de Saintes, VII, 199.

**Notre-Dame** des Ardilliers, de Buglose, etc. — Voir Ardilliers (N.-D. des), Buglose (N.-D. de), etc.

**Nouelly** (Boniface), prêtre de la Mission.

— Note biographique; envoyé d'Annecy à Rome, II, 482.

— Envoyé à Alger, III, 4.

— Avis reçus avant le départ, XIII, 306.

— Arrivée, II, 622.

— A Alger, III, 20, 84, 215.

— Lettre que saint Vincent lui adresse à Alger, III, 114.

— Sa maladie, sa mort, ses obsèques, III, 215-222, 240, 241.

— Autres mentions, III, 303, 307, 308; VIII, 519.

**Nouery** (Doyen de). — VI, 308.

**Nourquier** (M.), chanoine d'Ecouis. — XIII, 22.

**Nourrice** (Madame la). — Voir Dufour (Perrette).

**Nourriture.** — Voir Repas.

**Nouveau** (M. de). — IV, 308.

**Nouveau Testament.**

- Sa lecture interdite aux frères de la Mission, sauf à quelques anciens, VII, 207.
- Saint Vincent recommande à ses prêtres la lecture quotidienne d'un chapitre du Nouveau Testament, XI, 112.

**Nouvel an.** — Voir Premier jour de l'an.

**Noviciat.** — Voir Séminaire interne.

**Novy** (Village de) dans les Ardennes. — VI, 583, 615, 622.

**Noyers** (François Sublet, seigneur de), secrétaire d'Etat.

- Note biographique; ses rapports avec Michel de Marillac, I, 345.
- Jugement porté sur lui par Mazarin, XIII, 137.
- Autres mentions, II, 132, 195, 265 <sup>(1)</sup>, 363, 389.

**Noyers** (Abbaye de N.-D. des). — III, 141.

**Noyon** (Ville de) dans l'Oise.

- Lettre des ecclésiastiques de la Conférence de Noyon à saint Vincent, II, 398, 399.
- Henri de Baradat, évêque de Noyon; Bourdin, grand vicaire, Delahaye, doyen, voir ces noms.
- Secours aux populations du diocèse de Noyon, V, 92.

---

(1). Au t. II, p. 265, lire «Noyers» au lieu de «Saingui».

**O**

**O** (Louise-Marie Séguier, marquise d'). — XIII, 678.

**Obédience** (Lettres d').

- Tout missionnaire doit montrer son obédience au supérieur de la maison dans laquelle il est placé, IV, 140, 575.
- Quelques lettres d'obédience, XIII, 140, 172, 314, 315, 359, 577, 587, 588.

**Obéissance.**

- Entretiens sur cette vertu, IX, 66, 511; X, 77, 381; XII, 424
- Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 455, 460, 463, 466, 467.
- Texte de la règle des missionnaires, XII, 424; — des sœurs, X, 383, 391.
- En quoi consiste l'obéissance, IX, 520; X, 531; XII, 429.
- Pourquoi obéir, IX, 69-70, 523, 526-528; X, 91.
- Pas de communauté possible sans obéissance, IX, 516-517, 519; X, 78; XII, 428-429.
- Sans obéissance pas d'union et sans union pas d'ordre, X, 383-384, 391.
- Qui entre en communauté prend l'engagement d'obéir, X, 79-80.
- Désobéir est un péché, XII, 428.
- Obéir aux supérieurs, c'est obéir à Dieu; leur désobéir, c'est désobéir à Dieu, X, 84-85, 385, 532-533; XII, 430.
- Qui obéit à l'esprit de N.-S., qui désobéit à l'esprit du diable, X, 80-81, 385.
- L'obéissance rend bons les actes indifférents, X, 82, 338.

- Elle double le mérite des actes bons, IX, 515-516, 522; X, 81-82, 338, 385.
- Les meilleures actions ne sont pas méritoires sans cette vertu, X, 83-84, 338-339.
- Un acte de soumission «vaut mieux que quantité de bonnes œuvres», I, 82.
- L'obéissance vaut mieux que l'assistance à la messe, IV, 182.
- Beauté de l'obéissance, IX, 519, 526; X, 389.
- Elle est toujours accompagnée de beaucoup d'autres vertus, IX, 646.
- Elle est particulièrement nécessaire aux filles de la Charité, IX, 67, 512-514; X, 531-533;
- les place au-dessus des religieuses, IX, 523
- L'ancienneté ne dispense pas d'obéir, IX, 517-518; X, 90.
- Ne pas obéir si ce qui est commandé est péché ou contre la règle ou contre l'intention de supérieurs plus haut placés, IX, 68, 73, 521, 525.
- Exemple de J.-C., IX, 66; X, 81, 85, XII, 426-427, 432; — de M. Pillé, II, 337; — des soldats, II, 567; IX, 520; — d'un conseiller au parlement, XIII, 642; — des habitants de Clichy, IX, 646; — de saint Vincent, aumônier chez les

---

— p. 434 —

- Gondi, X, 385-386; — des filles des champs, IX, 90-92.
- Belle parole de saint François de Sales, XIII, 642.
- Il faut obéir à la Providence, IX, 69, 74; — au Pape, IX, 66; XII, 430; — aux évêques, I, 511, 554; IX, 66; XII, 430-431; — aux curés, IX, 66; X, 387, 392; XII, 431; — aux supérieurs, IX, 66, 68-69, 71-72, 123, 514, 516; X, 387, 690; XII, 431-432; — aux règles, voir Règles; — au directeur, IX, 67-68; — au confesseur, IX, 68; X, 514; — aux puissances civiles, III, 434; XI, 78; — aux dames de la Charité, IX, 67, 525; X, 339, 388, 391, 673; — aux médecins, III, 301; IX, 118, 222, 518; X, 339, 388, 391, 672-673; — aux égaux et aux inférieurs, voir Condescendance.
- Le vœu d'obéir au supérieur général oblige d'obéir aux supérieurs particuliers, V, 79.
- Comment obéir, IX, 67, 70-71, 91, 524, 529; X, 390.
- Obéir promptement, IX, 70; — ponctuellement, X, 86; — volontairement, IX, 70; X, 86;
- complètement, X, 85; — avec persévérance, X, 87; — sans réplique, VII, 50; — sans murmure ni critique, IX, 369, 668; X, 433; — pour le seul motif de plaire à Dieu, IX, 71; X, 87; — avec soumission du jugement, IX, 71; X, 87, 385, 389, 390.
- Suivre l'intention du supérieur, X, 86.
- Agréer toutes sortes d'emplois, voir Indifférence.
- Demander les permissions, voir Permissions.
- Moyens d'acquiescer l'obéissance, IX, 524, 527, 529; X, 88-89, 91-92.
- Réprimandes à des missionnaires désobéissants, I, 554; II, 567.
- Désobéissance de filles de la Charité, X, 686; XIII, 757.
- Prières pour demander l'obéissance, IX, 656; X, 394.
- Voir Permissions, Ponctualité.

**Obéissance** (Exercice de l'). — Tenir l'obéissance trois fois par semaine, IV, 605.

**Obidos** (Comte d').

- Il donne l'hospitalité à M. Daverout et est prêt à lui faciliter son retour en France, VII, 601, 602.
- Remerciements de saint Vincent, VII, 603.

**O'Brien** (Dermot), prêtre de la Mission.

- Note biographique; envoyé en Irlande, III, 82.

— Autre mention, IV, 494.

**Obriot (M.).** — II, 278.

**Octobre (M.),** concierge au château de Montmirail. — I, 476, 477, 485.

---

— p. 435 —

**Oderico (Nicolas),** frère de la Mission.

- Note biographique; il a peu satisfait durant son séminaire interne à Rome, V, 621.
- Son désir d'assister les pestiférés, VI, 154
- Son dessein de quitter la Compagnie, VI, 465, 509.

**Office divin.**

- Texte de la règle des missionnaires, XII, 325.
- Louer Dieu est le principal acte de religion, XII, 326-327; — c'est imiter ce que font les anges au ciel, XII, 329.
- Un seul verset est capable de sanctifier une âme, XII, 328.
- Exemple des prêtres de la Conférence des mardis V, 194; XII, 331, 428; — des chanoines de Paris, XII, 336; — de M. Pillé, II, 332; — de nombreux laïques, V, 194.
- Réciter le bréviaire romain, XII, 330; — en commun, même en mission, XII, 330, 333; — avec attention, application, dévotion, XII, 328, 330, 331, 335; — à voix moyenne, sans chant, XII, 332; — avec arrêt au milieu du verset, même quand on le dit en particulier, XII, 331.
- Examen des prétextes qu'on pourrait alléguer pour se dispenser de le réciter en commun, XII, 334-338.
- Dans plusieurs maisons de la Compagnie, les missionnaires sont tenus à la récitation de l'office au chœur et avec chant, V, 194; XII, 333.
- Il y a obligation, pour les missionnaires, de solenniser dans tous leurs établissements la fête du patron de la paroisse, avec octave, et d'en faire commémoration à l'office, V, 80.
- Les filles de la Charité assistent aux offices de l'église paroissiale, X, 662, 663.
- Voir Saint-Lazare.

**Officières** de la Compagnie des filles de la Charité.

- Nom, nombre et fonctions des officières, XIII, 551-552, 560-561, 693-694, 696.
- Leurs devoirs, X, 265; XIII, 696-699.
- Importance de leur office, X, 260-265, 736-737; XIII, 698.
- Raisons de changer souvent les officières, XIII, 673.
- Conseil des officières, V, 445.
- Rédaction des règles qui les concernent, IV, 472.
- Temps des élections, X, 260.
- Qualités des sœurs propres à l'office d'officières, X, 265-267, 737-740; XIII, 671-672.
- Ce qu'il faut faire avant l'élection, X, 723-724, 734.
- Manière de faire l'élection, X, 267-268.
- Les sœurs déposées s'accusent de leurs fautes, X, 270.
- Garder le secret sur ce qui se dit et se fait aux élections, X, 734, 743.

---

— p. 436 —

- Elections de 1651, XIII, 671; — de 1655, V, 405; XIII, 574; — de 1657, X, 260; — de 1660, X, 736.
- Louise de Marillac rappelle à saint Vincent, en 1658 et 1659, que le jour des élections est proche, VII, 175, 582.

**Oisey** (Prieur d'). — XIII, 457.

**Oisiveté.** — Voir Paresse.

**Oléron** (Ile d') dans la Charente-Inférieure. — VIII, 251, 476.

**Olier** (Jean-Jacques), fondateur de la communauté de Saint-Sulpice.

- Note biographique, I, 210.
- Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 572; — en reçoit, I, 332; II, 308, 403, 430, 508; III, 292.
- Membre de la conférence des mardis, XII, 291, 292.
- Son ordination sacerdotale, IV, 167.
- Réforme de l'abbaye de Pébrac, I, 209-210.
- Voyage en ce lieu, I, 297.
- Son regret de n'avoir pas pris part à une mission, I, 296.
- Il donne celle de Saint-Ilpize, I, 332.
- Sébastien Zamet lui offre l'évêché de Langres; pour parler à ce sujet, I, 296-297; XIII, 108.
- Il parle à saint Vincent de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 88.
- Hostile au jansénisme, III, 292.
- Estime qu'il avait pour M. Boudet, I, 510; — pour M. Lucas, II, 309.
- Saint Vincent lui demande divers services, I, 340; IV, 572; XIII, 193.
- M. Olier devient curé de Saint-Sulpice; le séminaire qu'il a fondé à Vaugirard est transféré sur la paroisse de Saint-Sulpice, II, 274.
- Ses premiers compagnons, I, 211, 297; II, 274; IV, 168.
- Auteur d'un livre sur les séminaires, IV, 185.
- Fondateur de la communauté de l'Intérieur de Marie, VIII, 393-391.
- Sa nièce, voir Aubrai (Mlle d').
- Sa mort, VI, 275.
- Saint Vincent console les prêtres de Saint-Sulpice à cette occasion, XIII, 166.
- Mention d'une conférence sur ses vertus, XI, 393.
- Autres mentions, IV, 25, 119.

**Oliva** (Traité d'). — VIII, 240, 259, 298.

**Olivier** (M.), prêtre de la Mission.

- Ses défauts, V, 600-601.
- Le supérieur du Mans demande quelqu'un pour le remplacer dans l'enseignement du chant, VI, 259.

**Olivier** (Henri) de Mâcon. — XIII, 498.

**Oliviers** (Jardin des) sur le mont des Oliviers. — J.-C. au jardin des olives, XI, 206, 207; XII, 55, 161.

**Ollainville** (Village d') en Seine-et-Oise.

- Louise de Ma-

rillac demande à saint Vincent la permission de s'y rendre, VII, 271.

— Elle en est revenue, VII, 284.

**Oloron** (Ville d') dans les Basses-Pyrénées. — Evêque d'Oloron, voir Maytie.

Opiniâtreté. — L'esprit d'opiniâtreté est un esprit de démon, IX, 676.

**Opole** (Ville d') en Pologne. — Lieu d'habitation de MM. Ozenne et Duperroy en 1657, VI, 298, 303, 312, 324, 363, 373, 407.

### **Oraison.**

— Entretiens sur ce sujet, IX, 29-34, 35-38, 407-428; X, 567-570, 571-577, 585-591; XI, 83-93, 25-256, 403-408.

— Mentions d'autres conférences, XII, 454, 475, 482.

— Texte de la règle des filles de la Charité, X, 571, 601.

— Saint Vincent recommande la fidélité à l'oraison, IX, 29, 33-34, 36, 51, 217; — même les jours de repos, VIII, 368; — même si on est empêché de la faire à l'heure réglementaire, X, 585-586, 604; — autant que possible, au logis, IX, 43.

— Il avance l'heure du lever des sœurs pour leur donner le temps de faire oraison, IX, 50.

— Il interroge les sœurs de diverses maisons sur leur fidélité à l'oraison, X, 582-585, 604.

— En cas de nécessité, préférer le service des pauvres à la messe et à l'oraison, voir Règles.

— La fidélité à l'oraison dépend de la fidélité au lever, III, 539.

— Tous les biens nous viennent par l'oraison, XI, 407.

— L'homme d'oraison est capable de tout; elle est un rempart inexpugnable, XI, 83.

— L'oraison est pour l'âme ce qu'est pour le corps l'âme, IX, 416-417; X, 571, 585; — l'air, X, 604; — la nourriture, IX, 401, 408, 410, 416; — ce que la rosée est pour la plante, IX, 402.

— Nous y puisons les forces nécessaires, IX, 408, 409, 418.

— Elle est le centre de la dévotion, IX, 3, 29.

— Dieu abandonne qui abandonne l'oraison, X, 586.

— Elle unit à Dieu, IX, 409.

— Par elle il éclaire l'intelligence, enflamme la volonté et l'excite à bien faire, IX, 421; X, 602-603.

— En elle, comme dans un miroir, nous voyons nos fautes et ce que Dieu veut de nous, IX, 417.

— Dans l'oraison on se prêche à soi-même, XI, 84.

— Les hommes d'oraison auront leur récompense, IX, 414-415.

— Sans oraison il est impossible que persévère dans sa vocation un missionnaire, III, 539; — une fille de la Charité, IX, 409, 416; X, 585.

— L'oraison est le livre des pré-

dicateurs, VII, 156; — le réservoir dans lequel les supérieurs puisent ce qu'ils ont à faire, XI, 344.

— La puissance de l'oraison, démontrée par la prière de Moïse, IX, 418-419.

— Enseignement de J.-C., IX, 413-414.

- Exemple de J.-C., IX, 409, 415; — des anges et des saints, IX, 410; — de Michel de Marillac, XI, 253.
- En quoi consiste l'oraison, IX, 419.
- Ce que sont l'oraison mentale et l'oraison vocale, IX, 418-420.
- Garder l'uniformité dans la manière de faire oraison, X, 371.
- Méthode de saint François de Sales, I, 562; IV, 390; IX, 50, 220; X, 572-573, 587-591; XI, 254-256, 404-408; — de sainte Chantal, IX, 31, 426-427; X, 575-576; — d'un président, IX, 29; — d'un frère de la Mission, XI, 196; — pour les personnes qui ne savent pas lire, IX, 31-33, 217; X, 567-570, 574; — ou sont sujettes aux maux de tête, IV, 390; VIII, 47, 54; — ou se trouvent dans l'aridité spirituelle, IX, 50.
- Il est nécessaire de se préparer à l'oraison, XI, 404.
- La mortification, condition pour bien faire oraison, IX, 427-428; X, 279; XI, 90.
- Lire les points de l'oraison la veille au soir, IX, 426.
- Faire oraison avec respect, confiance et humilité, X, 129.
- Se mettre en la présence de Dieu, comment, voir Dieu (Présence de).
- Invoquer le secours divin, X, 590.
- Comment peut se faire la lecture des points de l'oraison, IX, 427; X, 590; XII, 64.
- Voir tout d'abord à quoi tend le sujet proposé, XI, 356-357.
- Eviter l'esprit de curiosité, XI, 254; — et la contention d'esprit, XI, 84, 92, 407.
- Ne pas s'amuser à chercher des raisons ou à faire de belles considérations; l'oraison n'est pas une étude, IX, 30; XI, 85, 253, 401.
- Demander plutôt à Dieu qu'il nous éclaire et nous inspire, XI, 85.
- Les applications de l'entendement ne se font que pour exciter la volonté, XI, 92, 255, 406.
- Les livres et les sciences n'aident pas à faire oraison, IX, 32, 220.
- Les simples ont autant de facilité que les savants pour faire oraison et souvent la font mieux, IX, 3, 421-424; X, 568, 574-575.
- Paroles de saint Thomas et de saint Bonaventure, IX, 32.
- Exemple du frère Antoine, IX, 423; — du frère de l'Enfant-Jésus, X, 576; — d'un carme, X, 575; — des frères de la Mission, IX, 220, 422.
- S'attacher aux affections plus qu'aux considérations, XI, 183-185, 255-256.
- Ne pas chercher à se rendre sensible ce qui ne l'est pas

---

— p. 439 —

de sa nature, XI, 92, 407.

- Varier sa méthode suivant que le sujet est un mystère ou une vertu, XI, 89, 405.
- Ne pas se contenter d'avoir de bonnes pensées, mais se les appliquer à soi-même, XI, 90.
- Entrer dans le détail de ses défauts, XI, 301.
- L'oraison doit viser à la pratique, IX, 30.
- La résolution est la partie principale de l'oraison, XI, 87.
- Prendre des résolutions pratiques, X, 572, 603-604; XI, 256, 406; — qui portent de préférence sur les actions de la journée, IX, 36.
- Ne pas se décourager si on y manque, XI, 87-88.
- Offrir ses résolutions à Dieu, X, 573; XI, 407. — Le remercier c'est grâces reçues pendant l'oraison, X, 572; XI, 256, 407.
- On distingue à leur conduite ceux qui font bien leur oraison des autres, IX, 425-426.
- Ne pas s'étonner des sécheresses et des distractions, IX, 216-217, 424-425.
- Sainte Thérèse en a souffert pendant vingt ans, IX, 50, 424.
- Les dégoûts et les sécheresses durant l'oraison sont une épreuve de Dieu, XI, 91.
- Le sommeil, autre ennemi de l'oraison; ses causes; remède, IX, 34.

- Soupirs; leurs causes, XI, 110.
- Sujets d'oraison donnés par saint Vincent aux filles de la Charité, IX, 12-13.
- Il recommande à la directrice de bien dresser les nouvelles venues à l'oraison, IV, 47; XIII, 667.
- Oraison de l'après-midi, X, 584-585, 604, 609.
- Ne jamais cesser d'être en oraison, IX, 414, 422.

### **Oraison** (Répétitions d').

- Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 451.
- Utilité de cet exercice, IX, 4.
- C'est un bon moyen pour enflammer la dévotion, XII, 288; XIII, 666.
- Il ne se pratiquait pas avant saint Vincent, XII, 9, 288.
- Il s'est introduit dans les séminaires, XII, 289; — et en d'autres communautés, XII, 9.
- Renseignements divers sur la répétition d'oraison, telle qu'elle se faisait à Saint-Lazare, XI, XII-XV.
- Elle avait lieu «tantôt de deux jours l'un, tantôt de trois», IX, 421.
- Répéter son oraison avec beaucoup de simplicité, IX, 4; — sans recherche de belles pensées ou de belles paroles, XI, 86-87.
- Edification que donnaient à saint Vincent les répétitions d'oraison des frères de la Mission, IX, 220, 422; X, 74, 279; XIII, 666.
- Avertissements donnés par le saint pendant la répétition

---

— p. 440 —

d'oraison, voir Avertissements.

- Il disait le bien et le mal qu'il constatait, XII, 37.
- Certains trouvaient mauvais qu'il donnât aux prêtres des corrections devant les frères, XIII, 353.
- Mention d'une répétition, II, 215.

### **Oraisons jaculatoires.**

- Ce sont des traits d'amour, IX, 37-38.
- Saint Vincent en recommande l'usage aux filles de la Charité, IX, 422; X, 333, 671.

**Orange** (Prince d'). — VIII, 510.

**Orange** (Deuxième concile d'). — Sa doctrine sur la grâce, III, 326; — sur l'universalité de la rédemption, XIII, 151.

### **Oratoire** (Prêtres de l').

- Leur éloge, XI, 134.
- Leur sobriété, XII, 45.
- Jugement porté sur eux par M. Gilles, XIII, 342.
- Ils ont une règle, IX, 114; — n'ont ni vœux, XIII, 336; — ni parler, XI, 168; — peuvent hériter, V, 493; — ne donnent rien à ceux qui les quittent, III, 381.
- Union des prêtres du P. Romillion à ceux de l'Oratoire, II, 416, 422.
- Union à l'Oratoire du prieuré Saint-Nicolas de Grosse-Sauve, XIII, 56.
- On redoutait que la mort du cardinal de Bérulle n'amenât la chute de l'Oratoire, IX, 57.
- Quelques oratoriens combattent les doctrines de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 109.
- Tendances jansénistes de plusieurs oratoriens, III, 293; XIII, 736.

— Saint Vincent refuse un postulant qui veut quitter l'Oratoire de saint Philippe de Néri, VII, 569.

— Les oratoriens agissent en cour de Rome pour empêcher l'approbation de la congrégation de la Mission, I, 162; II, 417; — l'approbation des vœux, V, 396.

— Saint Vincent redoute leur opposition au cas où M. Codoing voudrait s'établir à Saint-Yves, II, 376, 424, 427.

— De Rome ils écrivent à leurs confrères de Paris ce que fait, à Rome, le supérieur des missionnaires, II, 152.

— Etablissements d'Aubervilliers ou N.-D.-des-Vertus, I, 29, 126; VII, 330; — de Dijon, VII, 217; — de Fossano, VII, 199; — de Gênes, VIII, 106; — de La Rochelle, VIII, 474, 475; — de Lyon, XIII, 41, 46; — de Marseille, VI, 179; — de Bourbon, VIII, 342; — de Paris, I, 126; IV, 327; XIII, 185, 736; — de Pézenas, II, 562; — de Rome, III, 626; VI, 116; XI, 293, 294; — de Rouen, VIII, 337; — de Tours, VIII, 342, 365.

---

— p. 441 —

— Voir Bence, Bérulle, Borja, Bourgoing, Condren, Desmoulins, Gondi (Philippe-Emmanuel de), Séguenot.

**Oratoires.** — Saint Vincent recommande à M. Ozenne d'aménager un oratoire dans son établissement pour les examens et la récitation de l'office, V, 349.

**Orbais-l'Abbaye** (Village d') dans la Marne. — Saint Vincent estime impossible l'union de l'abbaye d'Orbais à la Mission, VII, 204.

**Orcades** (Iles). — Evangélisées par M. Lumsden, VI, 531.

**Ordinands** (Exercices des).

— Mentions de conférences sur l'œuvre des ordinands, XII, 468, 477, 481, 483.

— Une des œuvres de la Mission, I, 309, 562; IV, 66, 100; V, 372.

— Cette œuvre s'est introduite comme d'elle-même, sans qu'on y songe, XII, 9, 437.

— Son origine, voir Beauvais (Ville de).

— Son excellence et son utilité, XI, 8-12; XII, 14-19, 438.

— Fruits des retraites, II, 28.

— Ne rien prendre des ordinands, si on le peut aisément, V, 485; VII, 254.

— L'humilité est nécessaire pour la conduite des ordinands, XI, 152.

— Canevas d'entretien à des ordinands, XIII, 141-142.

— Entretiens des ordinands, XII, 290-291.

— Saint Vincent reproche à un de ses supérieurs d'être allé à la campagne durant la retraite des ordinands, VII, 278.

— Retraites des ordinands à Annecy, Beauvais, aux Bons-Enfants, à Gênes, Richelieu, Rome, Saint-Lazare, etc., voir ces mots.

— Voir Retraites.

**Orgeval** (M. d'). — VI, 366.

**Orgueil.**

— Entretien sur l'orgueil caché, IX, 672.

— Mention d'un autre entretien, XII, 467.

— L'orgueil gâte tout le bien que nous faisons; il conduit en enfer, IX, 674-675.

- Dieu résiste aux superbes et punit l'orgueilleux en permettant qu'il tombe dans de grands péchés, IX, 674, 679.
- L'orgueil, source d'impureté, X, 378; — de vanité, de désobéissance, d'ambition, de singularité et d'opiniâtreté, IX, 675-677; — d'envie et d'aversion, X, 466; — de divisions dans les communautés, XII, 106; — de tous les péchés, IX, 674, 679.
- Il est opposé à l'esprit des filles de la Charité, IX, 460.
- Les filles de la Charité n'ont pas de quoi s'enorgueillir, IX, 673.
- Deux sortes d'orgueils, IX, 673.
- L'orgueil se cache sous

---

— p. 442 —

- des apparences de bien, IX, 677-678.
- Moyens de le combattre, IX, 677-680.
- L'orgueil, vice des Cadurciens, X, 579.
- Voir Humilité, Vanité.

**Origène**, père de l'Eglise. — Paroles d'Origène, XI, 30. — Il faisait le catéchisme, XIII, 27.

**Origny-Sainte-Benoite** (Village d') dans l'Aisne. — I, 179.

**Orléans** (Ville d') dans le Loiret.

- Passage par cette ville de Madame Goussault, I, 193; — de Louise de Marillac, III, 6; — de saint Vincent, III, 411, 415.
- Voyage de sœur Lepeintre à Orléans, VI, 39, 40, 42, 43.
- Visitandines d'Orléans, I, 379, 604.
- Coches d'Orléans, II, 284; VI, 110; X, 581; XIII, 677.
- Autres mentions, II, 142; III, 243, 291; IV, 108; V, 277; VI, 244; X, 225.

**Orléans** (Catherine-Angélique d'), abbesse de Saint-Pierre de Reims. — Note biographique, IV, 76.

**Orléans** (Gaston, duc d').

- Négociations pour l'annulation de son mariage avec Marguerite de Lorraine, I, 285.
- A la conférence de Rueil, III, 415.
- Rapports avec saint Vincent, IV, 423.
- Ses confesseurs, I, 162; II, 376.
- Son désir de voir la cour rentrer à Paris, IV, 474, 477.

**Orléans** (Marie d'), duchesse de Nemours. — Voir Longueville (Marie d'Orléans, demoiselle de).

**Orléans** (Philippe d'). — IV, 39, 303.

**Orly-la-Ville** (Village de) dans l'Oise. — I, 347.

**Ornano** (Henri-François-Alphonse d'), premier écuyer de Gaston d'Orléans. — IV, 423.

**Ornements sacerdotaux.**

- Saint Vincent se propose de demander à Rome, pour tous ses supérieurs, la faculté de les bénir, IV, 461.
- Autres mentions, I, 51, 57.

**Orose** (Paul). — Il enseigne que tous les hommes ont les grâces suffisantes pour se sauver, XIII, 152.

**Orsay** (Commune d') en Seine-et-Oise. — Mission donnée en ce lieu, III, 124.

**Orsigny** (Ferme d') à Saclay (Seine-et-Oise).

- Note historique; don de cette ferme à saint Vincent, II, 486.
- Le saint à Orsigny, II, 486; III, 3, 58, 412, 416, 417; IV, 529, 530; V, 362; VI, 38.
- Pillage de la ferme, III, 412.
- Renvoi d'une femme employée à la ferme, IV, 313.
- Cette.

---

— p. 443 —

ferme aide la maison de Saint-Lazare à subsister, IV, 327.

- Les héritiers du donateur revendiquent la possession de la ferme, intentent un procès et le gagnent, VII, 251, 252, 278.
- Sentiments de saint Vincent à cette occasion, XII, 52-57, 123.
- Il refuse d'appeler, VII, 404-407.
- Autre mention, VI, 624.
- Voir Norais (Jacques).

**Orthez** (Ville d') dans les Basses-Pyrénées. — III, 242.

**Osny** (Village d') en Seine-et-Oise. — I, 486.

**Ostie** (Ville d') en Italie.

- Missions, II, 204, 366.
- Séminaire d'Ostie, II, 458.
- Grand vicaire d'Ostie, II, 386.

**Ouessay** (Louis de Guidoly, sieur d'). — XIII, 459, 460.

**Ouvriers.**

- Organisation d'une manufacture, XIII, 507-509.
- Ouvriers du Nom-de-Jésus, voir Nom-de-Jésus (Hospice du).

**Ozenne** (Charles), prêtre de la Mission.

- Note biographique, II, 147.
- Lettres que saint Vincent lui écrit à Troyes, II, 147; — à Douvres, V, 33, 42, 46; — à Varsovie, V, 74, 91, 98, 102, 107, 111, 121, 136, 147, 159, 165, 171, 177, 179, 182, 186, 191, 193, 200, 212, 217, 227, 232, 235, 246, 249, 253, 256, 262, 266, 313, 324, 332, 335, 340, 344, 357, 363, 372, 382, 387, 390, 392, 398, 403, 411, 416; — à Cracovie, V, 427, 442, 447; — à la cour de la reine de Pologne, V, 485, 571, 579, 587, 610, 623; VI, 3, 30, 49, 79, 96, 122; — à Glogau, VI, 162, 186, 248, 253, 277, 281, 285; — à Opole, VI, 303, 323, 341, 363, 371; —

à la cour de la reine de Pologne, VI, 444; — à Varsovie, VI, 523, 540, 554, 562, 609; VII, 5, 23, 53, 68, 74, 91, 108, 110, 140, 161, 166, 249.  
 — A Troyes, supérieur, II, 489; IV, 517; VIII, 517.  
 — Il maintient l'union parmi ses confrères, V, 191.  
 — Destiné à la Pologne, IV, 600.  
 — Départ, V, 2, 11.  
 — Les Anglais s'emparent du vaisseau, V, 11.  
 — A Douvres, V, 24, 44.  
 — Arrivée à Hambourg, V, 61.  
 — Saint Vincent ignore s'il est à Varsovie, V, 64, 68, 70.  
 — Arrivée à Varsovie, V, 74, 77.  
 — Mission à Sainte-Croix, V, 98.  
 — A Varsovie, V, 150, 214.  
 — La reine de Pologne, indisposée contre lui, V, 163.  
 — La guerre l'oblige à quitter Varsovie; il suit la cour à Cracovie, V, 427; — puis en Silésie, V, 468, 473, 532.  
 — Il donne des nouvelles de ces confrères de Pologne XI, 359.  
 — A Glogau, VI, 164, 297, 298.  
 — A Opole, VI, 303, 311, 313, 314, 325, 339, 407.  
 — Au camp devant Varsovie, VI, 444, 554.  
 — Prochain retour à Varsovie, VI, 509, 552.  
 — A

---

— p. 444 —

Varsovie, VI, 609; VII, 5.  
 — Voyage à Cracovie, VII, 141, 159, 250.  
 — Il parle «un peu» le polonais, XII, 27.  
 — Son état de santé, V, 579; VII, 250.  
 — Sa mort et son éloge, VII, 260, 262, 266, 268, 270, 282, 288.  
 — Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 480.  
 — Voir Pologne.

## P

**Paillart** (Village de) dans l'Oise.

— Charité de femmes: règlement, établissement et approbation, XIII, 475.  
 — Charité d'hommes: règlement et approbation, XIII, 484.

**Paillet** (M.). — II, 629; III, 636.

**Paillole** (Maison de) à Pouy. — I, 19.

**Pajot** (Charles), jésuite. — Note biographique, V, 292. — Ses ouvrages classiques, V, 292, 297.

**Paimbœuf** (Ville de) dans la Loire-Inférieure. — VI, 132, 140; VIII, 470.

**Paindavoine** (Catherine), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Paisant** (Etienne), notaire à Paris. — II, 184; III, 636; XIII, 234, 244, 255, 267, 268, 272, 278, 386, 400, 403.

**Paix** (N.-D. de) à Fieulaine (Aisne).

— Note historique, VII, 599.

— Sur le désir de l'évêque de Noyon, le frère Parre met «bon ordre» à la dévotion du peuple, VIII, 20, 39, 51, 72, 74, 129.

— Saint Vincent, chargé de chercher un ecclésiastique pour ce lieu de pèlerinage, demande si le prélat n'en a pas déjà trouvé un, VIII, 52, 63.

— M. Ameline, prêtre, à N.-D.-de-Paix, VIII, 381, 451.

**Palaiseau** (Commune de) en Seine-et-Oise.

— Misère et épidémie; saint Vincent y envoie des missionnaires avec des secours; plusieurs y tombent malades, IV, 424, 435, 463.

— Laissez-passer pour les missionnaires envoyés en ce lieu, XIII, 362.

**Palestine.** — VI, 228.

**Palestrina** (Ville de) en Italie.

— François Hallier s'y rend pour se mettre «à couvert de la maladie et des ardeurs du temps», VI, 352.

— Saint Vincent conseille à M. Jolly d'y accepter «une petite église et un peu de logement», VII, 491; — de se retirer en ce lieu ou à Frascati pendant les grandes chaleurs, VII, 579, 583; VIII, 69, 76.

---

— p. 445 —

**Pallu** (François), chanoine de Tours, puis évêque titulaire d'Héliopolis.

— Note biographique, VI, 593.

— Prêt à partir pour la Mission d'Extrême-Orient, IV, 624.

— Hospitalisé chez les missionnaires de Rome, VI, 593.

— Saint Vincent ne pense pas qu'il songe à ériger une congrégation, VI, 621.

— M. Pallu s'adresse à la Compagnie des Indes pour son voyage aux Indes, VII, 555.

**Palluau** (Gilbert de Clerambault de), évêque de Poitiers.

— «Refroidissement» vis-à-vis des missionnaires de Richelieu, VII, 494.

— Il est satisfait de la retraite des ordinands donnée par ces derniers, VIII, 281.

— La duchesse d'Aiguillon obtient de lui une lettre pour Alain de Solminihac, VIII, 44.

**Palotta** (Jean-Baptiste), cardinal. — Note biographique, IV, 40.

**Pamiers** (Ville de) dans l'Ariège. — Evêque de Pamiers, voir Caulet (François-Etienne de).

**Pamphili** (Camille Astalli, dit), cardinal. — Note biographique; saint Vincent le félicite de sa promotion au cardinalat et implore sa protection, IV, 99.

**Pangois** (M.), prêtre de la collégiale de Coëffort.—IV, 434; VIII, 115.

**Pannier** (M.), marchand à Saint-Quentin. — V, 55.

**Panola** (Andrian), roi du pays d'Anossi à Madagascar. — Ses embûches contre les Français, V, 515, 523.

**Pantin** (Commune de) près Paris. — XIII, 405.

**Paon** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

### **Pape.**

— Dignité du Souverain Pontife, XII, 430.

— Il a droit à notre obéissance, IX, 66; XII, 430.

— C'est à lui qu'il faut recourir dans les doutes sur la doctrine, IV, 149, 176, 205-209; VI, 268.

— Il est infaillible dans la confirmation des ordres religieux et la canonisation des saints, XII, 376; — a seul le pouvoir d'envoyer par toute la terre, II, 51; III, 154, 158, 182; XI, 421.

— Bulle non reçue en France, V, 569.

— Papes martyrs, X, 550; XI, 22, 371, 376, 415.

**Papillon** (Marie), fille de la Charité. — Envoyée à Metz, X, 556. — Autre mention, XIII, 577.

---

— p. 446 —

**Pâques** (Fête de). — Mention de conférences sur cette fête, XII, 457, 474, 478.

Paquinot (Georges), frère de la Mission. — Note biographique, VI, 564. — Envoyé à Turin, VI, 564, 566.

**Parabole** des vierges sages et des vierges folles. — X, 612-618.

**Paracelse**, médecin et alchimiste. — I, 6.

**Paradis** (Jean), curé de La Chapelle. — I, 435.

**Parcollet** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Pardon.** — Usage de se demander pardon à genoux, VII, 245. — Voir Réconciliation.

### **Parents.**

— Les prêtres qui prennent chez eux leur mère pour la nourrir font bien, X, 360.

— S'il y a vraie nécessité, il est permis de quitter sa communauté pour secourir ses parents, II, 560; V, 539; XII, 217.

— Saint Vincent cherche à retenir des missionnaires tentés de quitter la Compagnie pour se retirer dans leur famille, II, 559; V, 536.

— Il conseille de laisser partir un frère qui voulait assister son vieux père, si on ne le recevait dans une maison de la Compagnie, VII, 211.

— Détachement des parents, XII, 25.

— Ce que signifie «haïr» ses parents, XII, 215-216.

— Les visites aux parents sont dangereuses, II, 105, 559; III, 525-526; IV, 353, 630; V, 539, 543, 544, 615; VII, 38, 39.

— Exemple de J.-C., II, 105; V, 539, 544; VII, 39; — de saint Vincent, XII, 218-220; — de M. Alméras, V, 346.

- Ces visites ont amené la perte de plusieurs vocations, XII, 218.
- Saint Vincent n'admet comme raisons valables d'aller dans sa famille ni la profession d'une sœur, IV, 353; — ni la première messe d'un parent, V, 184; — ni le désir de voir si son père est dans le besoin, IV, 619, 630; — ni la crainte de perdre une succession, V, 493, 543.
- Un missionnaire peut assister ses parents avec le revenu du patrimoine, VII, 295; — avec l'argent qui provient de la vente d'un immeuble, VIII, 198; — non avec les honoraires de messes et ce qui revient de droit à la congrégation, IV, 321.
- Saint Vincent décide qu'une postulante entrera chez les filles de la Charité sans dire adieu à ses parents, XIII, 601.

### **Paresse.**

- Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 467.

---

— p. 447 —

- Paresse spirituelle, voir Tiédeur.
- La paresse est le vice des ecclésiastiques, VIII, 112.
- Dangers de l'oisiveté, XI, 33
- L'oisiveté, cause de mauvaises pensées et de mauvais entretiens, de rancunes, d'envies et de jalousies, IX, 490-491.
- Elle mène à l'impureté, XII, 420.
- Elle est un obstacle à la vocation, IX, 463.
- On peut se sanctifier dans l'oisiveté forcée, VII, 488-489.
- Voir Travail.

**Parfait** (M. de), chanoine de N.-D. de Paris. — XII, 336.

### **Paris** (Ville de).

- Paris sauvé de la famine par sainte Geneviève, XIII, 796; — puni par Charles VI et soulevé contre lui; assiégé par Henri III et vengé par l'assassinat du roi, IV, 475.
- La peste à Paris en 1631-1633, I, 117, 126, 129, 130, 185, 187; — en 1635-1636, I, 299, 323, 324, 358, 360.
- Les Espagnols menacent Paris (1636); effroi des habitants, I, 340.
- L'influence des idées jansénistes se fait sentir à Paris par une diminution notable du nombre des communions, III, 322, 362.
- La Fronde à Paris, voir Fronde.
- Inondation de 1658, VII, 91, 94, 95.
- Evêques de Paris, Fulco de Chanac, Poncher, Gondi (Henri de), Gondi (Jean-François de), Gondi (Jean-François-Paul de), voir ces noms.
- Chapitre de Paris, VI, 476; XII, 336; XIII, 807.
- Personnes originaires de Paris, IV, 436; VIII, 202, 207.
- Auteuil, Bons-Enfants (Collège des), Chaillot, Charité (Hôpital de la), Enfants trouvés (Hospice des), Enfermés (Hospice des), Fortet (Collège de), Hôtel-Dieu, Incurables (Hôpital des), Lisieux (Collège de), Luxembourg (Palais du), Nom-de-Jésus (Hospice du), Notre-Dame (Eglise), Quinze-Vingts (Hospice des), Saint-Barthélemy (Paroisse), Saint-Benoît (Paroisse), Saint-Lazare, Saint-Louis (Hôpital), Salpêtrière (La), Sorbonne, Université de Paris, Val-de-Grâce, etc., voir ces mots.
- Bourget (Chaussée du), III, 339, 340.
- Cordiers (Rue des), XIII, 38.
- Coutellerie (Rue de la), XIII, 12.

- Courteau-Villain (Rue), I, 130.
- Eperon (Rue de l'), VI, 85.
- Grève (Place de), IV, 385.
- Harpe (Rue de la), VIII, 178.
- Maçons (Rue des), VIII, 418.
- Mauvaises-Paroles (Rue des), V, 31.
- Monnaye (Rue de la), XIII, 11.
- Pavée (Rue), XIII, 60.
- Petits-Champs (Rue des), XIII, 37.
- Pont-Neuf, VI, 180.
- Quincampoix (Rue),

---

— p. 448 —

### XIII, 11

- Roule (Le), I, 124.
- Saint-André-des-Arts (Rue), VI, 85.
- Saint-Antoine (Faubourg), voir Visitation.
- Saint-Antoine (Porte), III, 339.
- Saint-Denis (Chaussée), II, 556.
- Saint-Denis (Faubourg), IV, 407.
- Saint-Germain-des-Prés (Faubourg), II, 206; XI, 281; XIII, 14, 183.
- Saint-Jacques (Faubourg), voir Capucins, Oratoire, Visitation
- Saint-Martin (Faubourg), II, 156, 539.
- Saint-Maur (Chemin de), III, 339, 340.
- Saint-Victor (Porte), I, 24; XIII, 61, 85, 203, 234.
- Saint-Victor (Rue), I, 32, 130; XIII, 61.
- Seine (Rue de), XIII, 13, 14, 19.
- Vallée-de-Fécamp (Rue de la), III, 339.
- Versailles (Rue de), I, 215;
- etc.
- Autres mentions, X, 18; XIII, 295, 573.

**Paris (M.).** — VI, 381, 526.

**Parisos (M.).** — I, 549.

**Parisot (M.).** — II, 413.

**Parisy (Antoine),** clerc de la Mission.

- Note biographique; envoyé à Marseille, VI, 105.
- A Marseille, VI, 261, 506.
- Acte de désobéissance; absolution, VI, 166, 320, 362, 365.
- Mutilation de document, VI, 166.
- Son état de santé, VII, 153-154.
- Destiné à Toulon, VII, 192, 193, 206, 213.
- A Toulon, VII, 222, 231, 236, 239, 260, 266, 274, 389.
- A Marseille, VII, 421.
- Destiné à Montpellier, VII, 536.
- A Montpellier, VII, 619; VIII, 60, 81, 230, 249; XIII, 395.

- De nouveau à Marseille, VIII, 261.
- Demandé pour Agde, VIII, 186.
- Destiné à Narbonne, VIII, 398, 449; XIII, 182.
- Saint Vincent est d'avis qu'il soit ordonné prêtre, XIII, 182.

**Parloir.**

- Précautions à prendre quand les missionnaires sont avec des filles de la Charité ou d'autres femmes au parloir, XI, 168; XII, 21, 419; XIII, 350.
- On décide d'établir un parloir sans grille à la maison-mère des filles de la Charité, XIII, 601-603.

**Parmentier** (M.), curé de la Queue-en-Brie. — Estime qu'il avait pour M. Pillé, II, 345.

**Parmentier** (Noël), clerc de la Mission. — Note biographique, VI, 142.

**Parrang** (Jean), prêtre de la Mission. — I, 42, 52.

**Parre** (Jean), frère de la Mission.

- Note biographique, III, 434.
- Lettres de saint Vincent au frère Parre à Saint-

---

— p. 449 —

Quentin, V, 54; — à Ham, VI, 367, 376; — à Saint-Quentin, VI, 394, 402; — à Ham, VI, 417, 435, 448; — à Saint-Quentin, VI, 472, 485; — à Laon, VI, 515, 528; — à Reims, VI, 546, 558, 559, 566, 583; — à Reims, VI, 596, 615, 622; VII, 8, 365; — à Reims, VII, 381, 387; — à Laon, VII, 404, 519; — à Reims, VII, 527, 545; — à Reims, VII, 556; — à Laon, VII, 571, 581; — à Saint-Quentin, VII, 599; VIII, 20, 38, 51, 63, 72, 93, 109, 129, 136, 165; — à Reims, VIII, 318, 321, 324, 328, 339; — à Saint-Quentin, VIII, 371, 377.

— Lettre du frère Parre à saint Vincent, de Saint-Quentin, VII, 119.

— Il s'enquiert des besoins du pauvre peuple et du clergé de Champagne et de Picardie, transmet ses renseignements à saint Vincent et aux dames de la Charité de Paris et en reçoit des secours qu'il distribue aux indigents, V, 54; VI, 367, 376, 394, 402, 417, 435, 448, 472, 485, 515, 528, 546, 558, 566, 583, 597, 615, 622; VII, 8, 365, 381, 387, 393, 404, 519, 527, 545, 557, 571, 581, 599; VIII, 20, 38, 51, 63, 72, 94, 109, 238, 318, 321, 324, 329, 371, 377; X, 235; XI, 339; XIII, 811.

— Le frère Parre à Saint-Quentin, VI, 417, 448, 515, 528; VII, 404; VIII, 319, 321, 324, 325.

— Il érige une confrérie de la Charité à Reims, VII, 557; — à Reims et à Saint-Quentin, XI, 339.

— Sur le désir de l'évêque de Noyon, il met «bon ordre» à la dévotion du peuple à N.-D.-de-Paix, VIII, 20, 39, 51, 72, 74, 129.

— Epreuves, VIII, 72.

— Il envoie à saint Vincent des nouvelles des sœurs de La Fère, VIII, 205.

— Attendu à Paris, VIII, 44.

— Invité à venir y faire sa retraite, VIII, 74.

— Il remet ce voyage à plus tard, VIII, 94.

— Sa santé, VII, 545, 571, 581.

— Son neveu, hospitalisé à Saint-Lazare, VII, 545.

— Autre mention, VIII, 452.

**Parriel** (Pierre), chancelier de l'Université de Cahors. — III, 349.

**Parrot** (R. P.), religieux de Chancelade.

— Un des deux députés envoyés à Paris par Alain de Solminihac pour faire approuver l'Ordre des Augustins de Chancelade; il a vu saint Vincent à Richelieu, III, 467.

— Il s'entend moins aux affaires que son compagnon le P. Vitet, III, 599.

— Saint Vincent les re5oit à Saint-Lazare pour une retraite, IV, 118

— Alain de Solminihac n'en est pas satisfait, IV, 243;

---

— p. 450 —

— lui laisse ignorer, ainsi qu'au P. Vitet, les démarches qu'il fait à la cour pour avoir Nicolas Sevin comme coadjuteur, IV, 220.

**Parthenay** (Ville de) dans les Deux-Sèvres. — IV, 158.

**Pascal** (Frère). — Voir Goret (Jean-Pascal).

**Pascon** (M.). — VI, 639.

**Pasquier** (Le petit). — I, 483.

**Pasquier** (M.). — Il offre à saint Vincent, pour une fondation de missionnaires, sa maison et sa chapelle; saint Vincent fait part de cette proposition à l'évêque d'Agen, IV, 44; — en remercie M. Pasquier et lui dit qu'il attend l'agrément du prélat, IV, 45.

**Pasquier** (Balthazar), frère de la Mission. — Note biographique, V, 495.

**Passelaigue** (Jean de), évêque de Belley. — VIII, 553.

**Passion** de J.-C.

— Excellent sujet d'oraison pour les filles de la Charité qui ne savent pas lire, IX, 217.

— Dévotion de M. Pillé à la Passion, II, 344.

— Plaies de J.-C., II, 103; VIII, 429.

**Passions.**

— Mortification des passions, voir Mortification.

— Elles sont plus vives chez les méridionaux, XI, 212.

**Pastour** (M.). — Hospitalisé chez les missionnaires de Marseille, VII, 180. — Mention d'une lettre à M. Get, VII, 255.

**Patience.**

— Vertu des parfaits, X, 181.

— Elle adoucit les cœurs, III, 383-384; V, 629.

— Les difficultés passent, III, 390.

— Exemple de J.-C., 384; V, 629; VII, 131; — de M. Pillé, II, 338.

— Vertu nécessaire aux missionnaires, VII, 131; —aux filles de la Charite, X, 533; — aux supérieurs, voir Supérieurs.

- Prendre patience dans ses peines une fois qu'on les a communiquées aux supérieurs, IX, 501.
- Voir Support.

**Patissier** (Catherine), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 437.

Pâtres. — Voir Rome.

**Patriarche** (Salomon), frère de la Mission.

- Note biographique; envoyé en Irlande, III, 82, 92.
- Revenu d'Irlande a cause de «l'altération de son esprit» et placé à Saint-Méen, III, 486.
- Toujours malade; le supérieur de Saint-Méen voudrait s'en défaire, IV, 257.

---

— p. 451 —

**Patrocle** (Guillaume), cleric de la Mission.

- Note biographique, IV, 427.
- Sa mort et son éloge, IV, 427, 436, 437.
- Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 459.

**Patte** (Philippe), frère de la Mission.

- Habile chirurgien, VIII, 197, 202, 498.
- Envoyé à Madagascar, VIII, 182, 192, 197, 202, 203, 212.
- Saint Vincent lui recommande d'éviter sur le bateau toute discussion avec les huguenots et de leur donner l'exemple des vertus chrétiennes, VIII, 182.
- De Paris à Nantes, VIII, 468-469.
- De Nantes à La Rochelle, VIII, 470, 473.
- Naufrage, VIII, 216, 218, 223.
- A La Rochelle, VIII, 474, 476.
- Sur mer, VIII, 485
- Au Cap de Bonne-Espérance, VIII, 487, 498, 501, 502
- Autre mention, VII, 466.
- Voir Madagascar.

**Patto** (M.). — VIII, 310.

**Pau** (Ville de) dans les Basses-Pyrénées. — VIII, 358.

**Paul** (Saint), apôtre

- Sa vie par Godeau, VIII, 468.
- Traits de sa vie, II, 17, 129; IV, 48; V, 467; IX, 271, 492, 626, 634; X, 12, 177, 276, 277, 715; XI, 3; XII, 34, 124, 143, 238, 271; XIII, 728, 809.
- En désaccord avec saint Pierre, IV, 229; VII, 425; IX, 11, 224.
- Ses vertus, III, 279; X, 276; XI, 338, 345; XII, 250, 358.
- Sa doctrine, III, 325; VII, 424; VIII, 501; XII, 273.
- Cite, I, 137; II, 15, 447; III, 409, 483, 500, 567; V, 609; VII, 187, 431, 606; VIII, 33, 490; IX, 234, 334 335, 429, 456, 493, 613, 634, 653, 698; X, 11, 61, 86, 109, 217, 367, 379, 380, 392, 393, 396, 397, 398, 504, 562, 630, 671, 729; XI, 23, 66, 192, 218, 246, 319, 436; XII, 26, 55, 91, 102, 109, 110, 165, 201, 224, 225, 238, 247, 248, 261, 268, 271, 345, 372; XIII, 92, 103, 150, 151, 156, 764, 776, 793, 796.

- Ouvrage sur les deux chefs Pierre et Paul, III, 65-67.
- Autres mentions, XI, 4, 5; XII, 186, 196, 439.

**Paul IV**, pape. — Il oblige les jésuites à porter un capuchon, III, 390, 454.

**Paul V**, pape.

- Il défend de disputer sur «les choses de la grâce», III, 327
- Il accorde à saint Vincent la cure de Clichy, XIII, 17.

**Paul** (Chevalier).

- Note biographique; il propose une expédition contre Alger, VII, 78.
- Saint Vincent s'estime heu-

---

— p. 452 —

reux de porter son nom et déclare l'avoir vu chez Mazarin, VII, 79; — presse l'expédition projetée, VII, 130, 139, 160 165-166, 171, 174, 192, 197, 211, 218; — continue d'espérer qu'elle se fera, VII, 249; — est prêt à donner une forte somme pour qu'elle se fasse, VIII, 25, 268.

- Le chevalier Paul devant Alger, VIII, 439, 449.

**Paulati** (M.). — Il donne un avis favorable sur l'autorisation d'un établissement de missionnaires à Rome, XIII, 282.

**Paule** (Sainte). — Elle reçoit mal une réprimande de saint Jérôme, XI, 398. — Ce saint pleure sa mort, III, 221.

**Paulin** (Charles), jésuite, confesseur du roi.

- Note biographique, IV, 40.
- Alain de Solminihac lui écrit, IV, 491, 517.
- Le P. Paulin appuie la demande de l'évêque de Cahors au sujet de l'évêque de Sarlat, qu'Alain de Solminihac désire avoir pour coadjuteur, V, 169.
- Mort, IV, 588.

**Paussin** (M.), prêtre. — Envoyé à Marseille pour l'assistance spirituelle des galériens, XIII, 316.

**Pauvres.**

- Mentions de conférences aux missionnaires sur l'assistance spirituelle des pauvres, XII, 470, 473.
- Combien grand et honorable est le service des pauvres, IX, 119, 324, 325; X, 681; XI, 80.
- J.-C. les a servis, IX, 59.
- Ils représentent J.-C., IX, 252; X, 332, 679; XI, 32.
- Grandeur de leurs souffrances; en eux se conserve la vraie religion, XI, 200.
- Dieu récompense royalement ceux qui les servent, IX, 252; — dès ce monde, IX, 88; X, 680-682; — et en l'autre, III, 392.
- Du haut du ciel les pauvres intercèdent pour leurs bienfaiteurs, IX, 253.
- Saint Vincent s'estime heureux que Dieu veuille appliquer sa Compagnie de missionnaires à l'évangélisation des pauvres, V, 60; XI, 364; XII, 79-81, 84-85, 87.
- Exemple de filles de la Charité qui ont préféré le service des pauvres à celui des grands, voir Angiboust (Barbe), Moreau (Marguerite).

- Remords d'une fille de la Charité qui prenait trop de plaisir à servir les pauvres, IX, 684.
- Regarder Dieu dans les pauvres, IX, 5; XI, 32.
- Les servir en Dieu et pour Dieu, IX, 249; — avec «joie, courage, constance et amour», IX, 593; — avec humilité, douceur, support, patience et respect, X, 679-680; XII, 305.
- Les aimer, XI, 392.
- Les honorer, IX, 25.
- Les catéchiser, XI, 381-384.

---

— p. 453 —

- Voir Charité, Charité (Confréries de la), Charité (Dames de la), Charité (Filles de la), Malades.

### **Pauvreté.**

- Entretiens sur la pauvreté, X, 205, 287, 304; XI, 78, 157, 223, 232; XII, 377, 386, 403.
- Mentions d'autres conférences sur ce sujet, XII, 467, 474, 479.
- Texte de la règle des missionnaires, XII, 377, 387, 393-397; — des filies de la Charité, X, 205, 304, 313.
- On ne connaissait pas la vertu de pauvreté avant J.-C., XI, 245.
- Les premiers chrétiens vivaient sous la communauté des biens, XI, 226; XII, 385, 393.
- Punition d'Ananie et de Saphire, coupables d'avoir gardé une partie de leurs biens, X, 207; XI, 226.
- Dans les premiers temps de l'Eglise, pour être prêtre il fallait quitter ses biens, XI, 225.
- On exigea, sous le pape Téléphore, que chaque prêtre fût pourvu d'un bénéfice; dès lors «tout vint à dépérir», XII, 398.
- Les biens sont des moyens; il ne faut donc pas les rechercher pour eux-mêmes, XI, 227, 241.
- La richesse est la source de toutes sortes de maux, XI, 238-242.
- Ceux qui renoncent à tout sont naturellement portés à aimer Dieu, XII, 380, 389-390.
- L'esprit de pauvreté, c'est l'esprit de Dieu; l'esprit contraire est esprit de perdition, X, 301-303; XI, 226-227.
- Récompenses promises à la pauvreté volontaire, IX, 88.
- Dieu récompense dès ici-bas ceux qui quittent tout pour son amour, XII, 390-392.
- Tout membre d'une communauté est tenu à la pratique de la pauvreté par la promesse qu'il en a faite aux supérieurs en entrant dans cette communauté, X, 209-211, 291; XI, 233-236; — par le vœu qu'il en a fait à Dieu plus tard, XI, 162-163, 236-237; XII, 379.
- La pauvreté est le nœud des communautés, XI, 223, 228, 232; — le fondement de la congrégation de la Mission, XI, 78-79; — et de la communauté des filles de la Charité, X, 216, 220-221, 740; XIII, 721.
- Un bon missionnaire est détaché des biens de la terre, XI, 357.
- La congrégation de la Mission irait à sa ruine plutôt par les richesses que par la pauvreté, II, 469, 471; XI, 79, 328.
- Ne pas souhaiter des personnes riches dans la communauté des filles de la Charité, XIII, 754.
- Sans la pauvreté, impossible de persévérer dans sa vocation, X, 219, 309; XI, 244, 249-250.
- Punitions infligées, dans d'anciennes communautés, pour des manquements à la pauvreté, X, 220-221; XI, 162.

---

— p. 454 —

- Exemple de J.-C., VIII, 151; IX, 85; XI, 224, 245, 247, 358; XII, 377-380, 388.
- Enseignement de J.-C., XI, 245-246; XII, 388-392.
- Exemple des apôtres, XII, 19.
- Punition de Judas, X, 214, 305-307; XI, 242-243.
- Saint François d'Assise ordonne de détruire une église qui lui paraissait trop belle, X, 297.
- Il appelait la pauvreté sa «dame», XI, 245.
- Exemple de saint Vincent, XI, 165; — de Louise de Marillac, X, 713, 721; — du P. de Gondi, X, 298; — de M. Pillé, II, 339; — des filles des champs, IX, 87, 90; — de la communauté de Saint-Lazare, X, 299.
- Nature de la pauvreté, XI, 246-247; XII, 381-382.
- Ne pas garder d'argent chez soi, XI, 358.
- Ne pas aspirer aux bénéfices et autres dignités ecclésiastiques, voir Bénéfices.
- Chez les missionnaires et les filles de la Charité, les objets usuels, tels que vêtements, livres, images, sont à la communauté, non aux particuliers; et il n'est permis de s'en servir qu'avec la permission du supérieur, X, 205, 207-208; XII, 410.
- Ne rien garder, utiliser, donner, recevoir, prêter, emprunter, demander ou acheter sans permission, IX, 124, 643-658; X, 211, 687; XII, 394.
- Ne pas se servir sans permission de ce qui est à l'usage d'un autre membre de la communauté et agréer que ce qui est à son usage personnel serve à un autre, si le supérieur le désire, X, 287-288, 290-294; XII, 395.
- Etre prêt à tout laisser au moindre signe du supérieur, XII, 394.
- Ne faire aucun acte qui marque la propriété, XII, 395.
- En principe, ne rien demander pour ses besoins personnels et ne rien refuser de ce qui est donné par l'ordre du supérieur, X, 295, 298; XI, 160.
- Accepter le pire, si on le donne, XII, 395.
- Se contenter du nécessaire, X, 206.
- Si on oublie de donner ce qui est indispensable, le demander à celui qui est désigné pour s'enquérir des besoins d'un chacun, X, 286, 294, 300; XI, 160; XII, 393-394.
- Si ce dernier ne fait pas bien son devoir, avertir le supérieur, X, 301.
- Vivre pauvrement, X, 239, 686; XII, 395.
- N'avoir rien de superflu ou de singulier, XI, 160, 161, 165; XII, 395; — même avec l'assentiment du supérieur, qui ne peut donner cette permission, XII, 410.
- Ménager le bien des pauvres et de la communauté, II, 571, 572; III, 531; IV, 277; X, 304-318, 684; XI, 30; XIII,

---

— p. 455 —

695.

- Ne pas se l'approprier, II, 91; IX, 461, 497, 549; X, 46, 164-165, 214-217, 220-221, 292, 308-313, 317, 359, 661; XIII, 683-684.
- Ne pas fermer sa chambre à clef et n'y avoir rien sous clef, à moins qu'il n'y ait de l'argent ou des papiers importants, XII, 396, 406-409.
- Ne pas emporter de livres sans permission d'une maison dans une autre, VII, 278; XII, 396.
- On peut emporter ses manuscrits, XII, 396.
- Refuser les cadeaux que pourraient offrir les pauvres, X, 680.
- Les maisons particulières des filles de la Charité doivent apporter ou envoyer à la maison-mère ce qui leur reste d'argent, voir Charité (Filles de la).
- Il y a obligation, pour les missionnaires, au retour des voyages, de remettre le plus tôt possible au supérieur l'argent qu'ils ont, XI, 161, 164.

- Pratiquer la pauvreté dans la nourriture, VI, 143; IX, 83-85, 313, 462; X, 188, 360, 406; XIII, 643;
- dans les vêtements, IX, 314, 707; X, 188, 296-298, 313-314; XII, 20-21; — dans les édifices et le mobilier, II, 387, 571; VIII, 41; X, 297; XIII, 716;
- les livres, VII, 278; XI, 160-161, 248; XII, 394, 396, 410;
- les ornements d'église, II, 275;
- en toutes choses, IX, 314; X, 153, 239, 359, 686-687.
- Devoirs des sœurs qui ont le maniement du bien des pauvres, X, 316.
- Combien il est dangereux de manier de l'argent, X, 204, 307-308.
- Fautes contre la pauvreté, X, 211, 308-310; XI, 158-161, 163-165; XII, 25.
- Explication de quelques pratiques contraires en apparence au vœu de pauvreté, XII, 384-386.
- Moyens pour acquérir l'esprit de pauvreté, XI, 249-251; XII, 397-398.
- Les filles de la Charité sobres et laborieuses ne sont à charge à personne, IX, 493.
- Il serait à désirer qu'elles pussent servir les pauvres à leurs dépens sans rien recevoir, IX, 494.
- Le monde loue leur désintéressement, XIII, 754.
- Elles n'exigent rien des postulantes, X, 358;
- sinon le nécessaire pour le premier habit, XIII, 754.
- Saint Vincent préfère que les sœurs ne fassent pas abandon de leurs biens à leur famille, leur vie durant, mais le gardent pour elles, XIII, 743-744.
- Questions posées au sein de l'Assemblée de 1651 au sujet des obligations qui découlent, pour les missionnaires, du vœu de pauvreté, XIII, 351.
- Démarches à Rome pour

---

— p. 456 —

- obtenir du Saint-Siège une explication authentique de ce vœu de pauvreté, VI, 439, 464; VII, 387.
- Saint Vincent se réjouit de ce que l'affaire est conclue, VIII, 30, 49, 62, 118.
- Texte du bref, XIII, 406.
- Lecture du bref devant la communauté de Saint-Lazare et commentaires de saint Vincent, XII, 382-384.
- Il va envoyer une copie du bref à chacune de ses maisons, VIII, 118.
- Par le vœu de pauvreté, le missionnaire, tout en gardant la propriété de ses biens immeubles et bénéfices simples et le droit d'en acquérir, perd la libre jouissance de ses revenus, dont il ne peut disposer sans permission, IV, 11, 565; V, 545; VI, 326, 409; VII, 113; XI, 159, 224, 358; XII, 383, 405; XIII, 407.
- Employer les revenus en œuvres pies ou pour venir en aide aux parents, s'ils sont dans le besoin, VI, 236; VII, 295; XI, 3, 8; XII, 383, 405-406.
- Le missionnaire qui quitte la Compagnie a tout droit de jouissance et de propriété sur son bien et ses bénéfices, IV, 11; XI, 224; XII, 384; XIII, 351.
- Le vœu de pauvreté n'exclut pas de la succession des parents, IV, 11; V, 493, 543; XIII, 351.
- La question est portée devant le parlement VI, 426, 428, 429.
- Le parlement ne reconnaît pas la validité d'une donation faite par un membre d'une communauté à sa communauté, IV, 12.
- Pourquoi, VII, 324.
- Saint Vincent refuse de ratifier un contrat de fondation qui attribue à un missionnaire la jouissance de quelques biens, sa vie durant, VII, 169.

**Pauvreté d'esprit.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 464.

**Paizo** (M.), notaire à Paris. — XIII, 306.

**Pavie** (Ville de) en Italie. — François Billi, évêque de Pavie, voir ce mot.  
— Siège de Pavie, V, 604.

**Pavillon** (Madame). — Son éloge, IX, 5.

**Pavillon** (Mlle). — I, 244.

**Pavillon** (Nicolas), évêque d'Alet.

— Note biographique, I, 157.

— Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 260; IV, 58, 204; VI, 170;

— en reçoit, II, 193, 304, 491, 507, 523, 536, 543, 554, 562; III, 89, 268; IV, 113, 265, 323.

— Son éloge, II, 128; III, 94, 260; IV, 59.

— Il fait une retraite à Saint-Lazare, I, 157;

— prend part à des exercices de prédication dans cette maison, XI, 256, 292,

— p. 457 —

293; XII, 292;

— à la composition des *Entretiens des ordinands*, XII, 291.

— Mission de Joigny, I, 175-176;

— de Saint Germain-en-Laye, I, 450, 457; XI, 282;

— de Grigny, I, 481.

— Saint Vincent l'occupe aux Charités, I, 159, 160.

— Sa nomination à l'évêché d'Alet, I, 374.

— Il se rend dans son diocèse avec M. Blatiron, I, 588.

— Saint Vincent promet d'aller le voir à Alet, I, 529, 536, 555.

— Il recommande à saint Vincent les besoins de son diocèse, II, 194;

— l'archevêque de Narbonne, II, 507;

— M. de Beauregard, II, 523;

— l'évêque de Mirepoix, II, 543;

— le projet de l'évêque de Lodève, qui désire céder son siège épiscopal à M. du Bosquet, II, 554, 562, 565;

— M. de Ciron, IV, 113.

— Il lui envoie un mémoire sur certains abus, II, 536.

— Il érige un séminaire à Alet et le confie aux prêtres de la Mission, II, 195, 225.

— Sa peine du rappel des missionnaires, II, 304.

— Il établit les retraites ecclésiastiques, visite son diocèse, II, 491.

— Son diocèse est tout renouvelé, III, 146.

— Rapports avec saint Vincent, I, 390; II, 303.

— Le saint lui demande de prendre M. de Benjamin pour pensionnaire pendant quelque temps, III, 260.

— Refus, III, 268.

— Refroidissement de leur amitié, IV, 210; XIII, 195.

— Pavillon conseille de donner deux prieurés à la congrégation de la Mission, IV, 394.

— Ayant su que Pavillon était député vers le roi par les États du Languedoc, saint Vincent lui offre l'hospitalité à Saint-Lazare, VI, 170.

- Rapports avec Michel Le Gras, I, 461; — avec Hippolyte Féret, Claude et Louis de Chandenier, Claude de Rueil, Brandon de Bassancourt, François-Etienne de Caulet, voir ces mots.
- Alain de Solminihac espère que Pavillon signera la supplique de l'épiscopat au Pape contre le jansénisme, IV, 152.
- Pavillon ne répond pas à la lettre qui l'y invite, IV, 172.
- Saint Vincent insiste, IV, 204.
- Pavillon refuse, IV, 265.
- Il censure avec plusieurs évêques l'*Apol.ogie des Casuistes*, VII, 481.
- Alain de Solminihac désire qu'il explique la censure par une déclaration, VII, 531.
- Autres mentions, II, 80; VIII, 243.
- Voir Alet.

**Payon** (Jeanne). — VII, 282.

**Péan** (François), auteur d'ouvrages de controverse. — Il pro-

---

— p. 458 —

pose de donner à Saint-Lazare des conférences sur la controverse; saint Vincent refuse, VIII, 390.

**Pébrac** (Village de) dans la Haute-Loire. — M. Portail a Pébrac, I, 339. — Voir Olier (Jean-Jacques).

### **Péchés.**

- Les péchés entrent dans l'ordre de la prédestination, XI, 397.
- Fuir le péché, même véniel, plus que le démon, X, 120; XIII, 562.
- Les péchés de l'entendement sont les plus dangereux; on ne s'en corrige quasi jamais, XI, 399.
- L'état de péché mortel n'empêche pas d'entendre la messe, X, 469.
- Aimer la confusion qui nous revient de nos fautes, XI, 434.
- Voir Confession.

**Pecoul** (M.). — I, 499.

### **Peines.**

- On en trouve partout, IV, 262; VI, 54; VII, 307.
- Les supporter avec patience aux pieds du crucifix, IX, 500-502, 508.
- Les confier aux supérieurs, pas à d'autres, VII, 429; IX, 16, 38, 75, 351, 508, 569, 639, 640, 689; X, 184, 202, 442-458; — à moins que les supérieurs ne le permettent, X, 450.
- Consolations à des personnes affligées, I, 128; IV, 262; V, 10, 196, 402; VI, 429; VII, 232, 240; VIII, 313.
- Voir Epreuves, Murmures, Persécutions, Souffrances.

**Pèlerinages.** — La vertu d'une fille de la Charité ne consiste pas à faire des pèlerinages, XIII, 842.

**Peleüs** (M.), aumônier de Pierre Séguier. — I, 353.

**Pelletier** (Nicolas).

- Note biographique, II, 439.
- Il a l'intention de ne plus payer pour les enfants trouvés qu'il entretenait; démarches des dames de la Charité à cette occasion, II, 439, 440, 441.

**Pelletier** (Madame), fille de la Charité.

- Note biographique, I, 362.
- Proposée pour l'Hôtel-Dieu, I, 362, 363.
- Aux Enfants trouvés, I, 437, 444.
- Saint Vincent n'a pas grande confiance en sa soumission; ses intrigues, I, 437.
- Elle désire conserver ses meubles, I, 436.
- Autres mentions, I, 387, 423, 456, 498, 505; II, 399.

**Pellieux** (Claudine), membre de la Charité de Valpuseaux. — IV, 232.

**Pémarin** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission. — Son édition des lettres et entretiens de saint Vincent, I, XVII, XXVII, XXVIII, XXXIV-XXXVII.

---

— p. 459 —

**Penitence.**

- Mentions de conférences sur l'esprit de pénitence, XII, 478, 484.
- La pénitence est nécessaire à tous, même aux pretres, X, 396-397; XI, 129.
- S'imposer à soi-même des pénitences pour ses propres fautes, IX, 277-278, 309.
- La permission du supérieur est nécessaire pour les pénitences extraordinaires, voir Mortification.
- Esprit de pénitence d'une fille de la Charité, XI, 130.
- Pratiques de pénitence permises par saint Vincent à Louise de Marillac, I, 86.
- Pénitences qu'il donne ou propose à un prêtre qui s'excusait de ne pouvoir répéter l'oraison, XII, 70-72; — à un clerc désobéissant, voir Boucher (Philippe-Ignace); — «dérégulé», VII, 210; — violent, XII, 60; — à un frère désobéissant, V, 601; — peu sobre, XI, 190.
- Il autorise les pénitences publiques en mission, IV, 30.
- Erreurs d'Antoine Arnauld sur la pénitence publique, III, 323, 362-373.
- Dans les pénitences qu'il donne, le confesseur doit s'en tenir aux règles posées par le concile de Trente, V, 324.
- Voir Discipline, Jeûne, Mortification.

**Pennier** (Denis), prêtre de la Mission.

- Note biographique; à Richelieu, IV, 160.
- A Tréguier, supérieur, V, 74; VIII, 520.

**Penot** (M.), greffier. — XIII, 460.

**Pensions.**

- Pension des écoliers, I, 109, 139; — des ordinands à Paris, II, 75; — des séminaristes aux Bons-Enfants, II, 602; III, 233; — à Saint-Charles, VIII, 43; — à Richelieu, III, 134; — au Mans, IV, 54, 91; — à Cahors, III, 143, 243; — à N.-D.-de-Lorm, VIII, 225.

**Pensionnaires.**

— Saint Vincent recommande aux filles de la Charité de ne pas recevoir de pensionnaires dans leurs maisons, VII, 51; XIII, 670, 724; — de même aux prêtres de la Mission; exceptions, II, 387; V, 28, 597; VI, 294; VII, 290.

**Pentecôte** (Fête de la). — Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 454, 458, 470.

**Pepin** (M.).— M. Pepin et les cochés, III, 534; IV, 526; V, 48; VI, 110.

**Péra**, quartier de Constantinople. — III, 43.

**Perceval** (Etienne), de Mâcon. — XIII, 498.

**Perceval** (Guillaume), prêtre de la Mission.

— Note biographique, I, 541.

— Il entre au séminaire de rénovation, II,

---

— p. 460 —

80; — en sort, II, 102.

— Renvoyé de la Compagnie, II, 489, 567.

**Perdu** (Jacques), prêtre de la Mission.

— Note biographique, I, 226.

— En mission à Poissy, I, 226.

— A Richelieu, I, 414, 429, 430, 446; II, 96, 125, 316.

— Sa mort, II, 480; III, 87.

**Péréfixe** (Hardouin de Beaumont de), précepteur du roi, évêque de Rodez, puis archevêque de Paris. — Note biographique, IV, 39. — Autre mention, III, 294.

**Péreyret** (Jacques), grand-maître du collège de Navarre.

— Note biographique, III, 246.

— Saint Vincent le consulte, III, 246, 323.

**Perfection.**

— Entretien sur l'obligation de travailler à sa perfection, X, 242.

— Mention d'une conférence sur le même sujet, XII, 463.

— C'est la première fin que saint Vincent donne à sa Compagnie de missionnaires, XII, 74, 76.

— Qui n'avance pas dans la voie de la perfection recule, II, 129; X, 244.

— Exemple de J.-C., X, 243.

— Enseignement de J.-C., XII, 76.

— La perfection ne consiste pas dans les extases, XI, 317; — ni dans la multiplication des actes, X, 353.

— Elle consiste à bien faire toutes ses actions, II, 129; XII, 77-79; — même les plus petites, X, 253-255; — c'est-à-dire à les faire conformément à la volonté de Dieu, XI, 317-320; XII, 150,.

— Pour cela il faut savoir se renoncer, X, 246-251, 717.

— Différents états de perfection, XII, 369.

— Obstacles à la perfection, X, 252.

**Péricard** (François de), évêque d'Angoulême. — V, 429.

**Périgord** (Pays du). — Ravages causés par les armées, V, 90.

**Périgueux** (Ville de) dans la Dordogne.

— Grande désolation dans laquelle se trouve le diocèse de Périgueux, II, 389, 626; III, 238, 294.

— Alain de Solminihac presse pour la nomination d'un évêque et demande Philibert de Brandon, II, 389.

— Nouvelles instances, III, 238, 256, 295.

— L'abbé de Vertueil désire le siège de Périgueux, II, 626.

— Saint Vincent empêche ce choix, III, 256.

— Evêques de Périgueux, voir Brandon (Philibert de), Estrades (Jean d').

\* *Missionnaires de Périgueux.*

— Saint Vincent se déclare prêt à donner à Philibert de Brandon, pour son séminaire,

---

— p. 461 —

autant de missionnaires qu'il lui en demandera, III, 481.

— Le prélat demande deux prêtres; saint Vincent en propose deux autres pour les missions, IV, 42.

— Il espère ouvrir bientôt l'établissement, XIII, 838.

— Alain de Solminihac presse l'envoi des missionnaires à Périgueux, n'y en aurait-il que trois pour commencer, IV, 95.

— Charles Bayart et Denis Laudin, prêtres de la Mission, sont partis pour cette ville, IV, 131.

— L'évêque de Cahors envoie à celui de Périgueux une copie de l'établissement des missionnaires à Cahors et des lettres patentes du roi, IV, 136.

— M. de Bassancourt, vicaire général, préfère que le séminaire soit dirigé par des ecclésiastiques «particuliers»; Alain de Solminihac voudrait empêcher le départ des missionnaires; il échoue, IV, 184-185.

— Saint Vincent les rappelle, IV, 166-168.

**Permissions.**

— Entretien sur la pratique de ne rien faire sans permission, IX, 643.

— Demander permission, c'est donner à l'acte le mérite de l'obéissance, IX, 644-645; — c'est édifier, IX, 648.

— Ne pas craindre de lasser les supérieurs, IV, 654.

— En quels cas il faut demander permission, IX, 647, 649-654.

— Ne pas extorquer de permission, IX, 655.

— Ne pas demander et ne pas donner de permission générale pour toutes les choses nécessaires, IX, 654.

— Après un refus, se garder de dire, en murmurant, qu'on ne demandera plus rien, XI, 102.

— Moyens de s'affermir dans cette pratique, IX, 656.

**Pernambouc** (Ville de) au Brésil. — II, 90.

**Pernes** (Louis de), baron de Rochefort. — Il achète le consentement d'une abbesse en faveur d'une religieuse, II, 468.

**Péronne** (Ville de) dans la Somme. — VIII, 512.

**Pérou.** — Ce pays a été gagné à la foi par le catéchisme, XIII, 28.

**Perra** (Gui). — XIII, 438.

**Perra** (Jeanne), membre de la Charité de Châtillon, fille du précédent. — XIII, 438.

**Perraud** (Hugues), prêtre de la Mission.

— Note biographique, III, 72.

— Lettres que saint Vincent lui adresse à Richelieu, III, 464; — à ..., IV, 262; — à Bourbon, VI, 524; — à Moulins, VI, 556.

---

— p. 462 —

— Sa sœur, V, 130.

— A Saint-Lazare, V, 344.

— Saint Vincent lui souhaite un effet salutaire des eaux qu'il va prendre, III, 464.

— Il l'encourage, IV, 262.

— Aux eaux de Bourbon, VI, 403, 423, 425, 506, 507, 510, 522, 524.

— A Moulins, où il a conduit M. Alméras, malade, VI, 556.

— Sa santé, VI, 630; VII, 17, 58, 60, 69.

— Sa dernière maladie, VIII, 114, 125, 128, 129, 130, 137, 138, 147, 192, 194, 197, 202.

— Sa mort, VIII, 213, 215, 218, 221, 223, 476.

— Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses-vertus, XII, 484.

**Perrette** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Chefdeville (Perrette).

**Perrette** (Sœur), fille de la Charité, mère d'un chartreux. — Sa mort, IV, 425.

**Perrette** (Sœur), de Sedan, fille de la Charité.

— Destinée à Nantes, XIII, 601.

— Placée à Angers, III, 5.

— Elle ne donne pas satisfaction, III, 13, 17.

— Sa sortie de la Compagnie, III, 212.

**Perrette** (Sœur), fille de la Charité, à Valpuseaux. — III, 594.

**Perrier** (M.), à Mâcon. — XIII, 502.

**Perrin** (Nicolas), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 551. — Sa mort, IV, 567, 582.

**Perrin** (Nicolas), frère de la Mission. — Note biographique, sa mort, son éloge, VII, 572.

**Perrine** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Bouhery (Perrine).

**Perriquet** (M.), vicaire général de Bayonne.

— Saint Vincent l'engage à rester à Bayonne, II, 170.

— Autres mentions, II, 6; VII, 139.

**Perrochel** (François), évêque de Boulogne.

- Note biographique, I, 296.
  - Son éloge, III, 93-94.
  - Lettres de saint Vincent à M. Perrochel, III, 93; V, 100.
  - Mention d'une autre lettre, II, 484.
  - Il prend part à des exercices de prédication à Saint-Lazare, XI, 292, 293; XII, 292; — à la composition des *Entretiens des Ordinands*, XII, 291.
  - En mission à Joigny, I, 525, 536, 538; — à Saint-Germain, paroisse de Paris, XI, 281.
  - Il refuse l'évêché de Boulogne, parce qu'il ne peut payer ce qu'on lui demande, II, 445.
- 

— p. 463 —

- Sa santé, II, 496.
- Il quête pour les pauvres de son diocèse, VII, 28.
- Autres mentions, I, 296, 297; II, 193.

**Perrot** (Robert), notaire à Montmirail. — XIII, 467, 468.

**Perse.** — Voir Babylone.

#### **Persécution.**

- Dieu permet que la persécution atteigne ses amis, XII, 277-278.
- Il la permet aux innocents pour les éprouver, XII, 279; — aux coupables pour châtier leurs fautes, XII, 280.
- Si une Compagnie n'est pas persécutée, sa ruine est proche, XII, 282.
- Dieu ne permettrait pas. la persécution si elle devait rendre les persécutés inutiles. à son service, XII, 285.
- La persécution est un effet de la bonté de Dieu, XII, 277; — une purgation, XII, 280, 281; — une saignée, XII, 285.
- Exemple de saint Vincent, V, 396.
- Bien reçue, elle tourne en bien, IV, 399.
- S'estimer heureux quand on est persécuté pour la justice, XII, 278-282.
- La souffrir en silence et avec patience, XII, 282-285.
- Les petites persécutions préparent aux plus grandes, XII, 282.

#### **Persévérance.**

- La couronne du ciel est promise à ceux qui persévèrent, V, 614; IX, 631; — et à ceux-là seuls, II, 129; IX, 625-626, 637.
- Judas a bien commencé et mal fini, II, 129; IX, 625-626.
- Sans la persévérance pas de perfection, II, 129.
- Saint Vincent engage les dames de la Charité à persévérer dans leurs bonnes œuvres, XIII, 787-797.
- Voir Dieu

**Persy** (Marie de). — On lui refuse l'habit de fille de la Charité, XIII, 702.

**Pescheloche** (Renée), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Pesnelle** (Jacques), prêtre de la Mission

- Lettres de saint Vincent à M. Pesnelle à Rome, V, 543; VI, 428; — à Gênes, VII, 237, 245, 289, 327, 348, 360, 374, 398, 421, 474, 478, 522, 540, 551, 565, 576, 588, 596, 611; VIII, 18, 46, 70, 81, 86, 97, 105, 135, 151, 160, 185, 189, 331, 368, 381.
- Envoyé à Rome, XIII, 315.
- A Rome, VI, 352.
- Destiné à Turin, VI, 279, 287.
- Destiné à Gênes, VI, 620.
- A Gênes, supérieur, VII, 357, 482, 580; VIII, 33, 69, 88, 203, 461, 519.
- En mission à Ceranesi, VII, 421.
- Mission aux Repenties, VII, 597.
- Ses peines d'esprit VI, 429.
- Sa grande impressionnabilité, VII, 375.
- Son éloge, VI, 279, 287.

---

— p. 464 —

- Mort de son père; il désire passer en France pour recueillir sa succession; saint Vincent l'en détourne, V, 543.
- Ses frères lui disputent la part qui lui revient, VI, 428; — semblent mieux disposés à reconnaître ses droits; il reçoit à Gênes la visite de l'un d'eux, VII, 348.
- L'affaire est remise entre les mains d'arbitres, VII, 478
- Saint Vincent désire être tenu au courant des pourparlers, VII, 524.
- Correspondance entre le saint et les frères de M. Jacques Pesnelle à ce sujet, VIII, 48, 98, 161, 185, 377, 400.
- Ces derniers sont disposés au partage, VIII, 136.
- Proposition d'accommodement, VIII, 190.
- Il consent à passer l'acte qu'ils lui demandent, VIII, 378, 401.
- Mariage clandestin de sa sœur, VIII, 377.

### **Peste.**

- Dans quelle mesure il convient de s'exposer en visitant et assistant les pestiférés; conseils à l'évêque de Cahors, IV, 520; — aux supérieurs des établissements de Gênes et de Rome, VI, 58, 116.
- Grande mortalité due à la peste en 1656, X, 235.
- La peste à Alger, Cahors, Cracovie, Marseille, Paris, Saint-Lazare, l'Hôtel-Dieu, Richelieu, Rome, Tunis, Varsovie, voir ces mots.

**Petit** (M.), curé de Saint-Fargeau. — Il écrit à saint Vincent au sujet d'un legs, VIII, 418.

**Petit** (MM.). — VI, 327.

**Petit** (Jean), esclave à Alger. — III, 222.

**Petit** (Marie), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux, VIII, 207. — Autre mention, XIII, 577.

### **Petites-Maisons** (Hospice des) à Paris.

- Note historique; missions dans cet hôpital, II, 366.
- Les places sont retenues longtemps d'avance, VII, 185; XIII, 596.
- Les malades s'y disputent continuellement, XIII, 596.

- Il est question d'y faire entrer une fille de la Charité qu'on ne tient pas à conserver dans la Compagnie, XIII, 594-596.
- Instances des administrateurs pour avoir des filles de la Charité, X, 114.
- Début de l'œuvre; Jeanne Hardemont est nommée supérieure, V, 419.
- Cécile Angiboust proposée pour la remplacer, VI, 569.
- Les sœurs sont aussi fidèles à l'oraison qu'elles le peuvent, X, 584.
- Autres mentions, X, 122, 125.
- Voir Beguin (M.).

**Petizon** (M.), avocat du roi à Sedan. — Rapports avec saint

---

— p. 465 —

Vincent, V, 260, 268, 269; — avec les missionnaires de Sedan, IV, 190.

**Petronille** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Gillot (Pétronille).

**Peyraux** (Famille de). — IV, 166.

**Peyresse** (M.), chapelain de Bétharram. — VIII, 515.

**Pézenas** (Ville de) dans l'Hérault.

- Présence de Nicolas Pavillon en cette localité, II, 555, 562, 565.
- L'évêque d'Agde désire y établir les filles de la Charité, V, 631.

**Pharaon**, roi d'Egypte au temps de Moïse.

- Sa fille adopte Moïse, enfant, XIII, 783.
- Merveilles de Moïse en sa présence, V, 483.
- Puni par Dieu, XIII, 153.

**Phelippeaux**. — Voir Pontchartrain.

**Phénix** (Sœur), fille de la Charité. — Jugée par une sœur digne d'être assistante de la Compagnie, XIII, 672.

**Philippe de Néri** (Saint). — XI, 294. — Voir Oratoire (Prêtres de l').

**Philippe** (M.). — Malade à Paris, VI, 532. — Porté à Saint-Lazare, VI, 575.

**Philippe** (M.), prêtre de la Mission. — A Gênes, VIII, 19, 107, 136.

**Philippe** (Frère), frère de la Mission.

- Il accompagne M. Portail en mission, I, 298.
- Dans les Cévennes; son zèle, I, 303.
- Il ne peut être rappelé à Paris à cause de l'approche des Espagnols, I, 340.

**Philippe** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Bailly (Philippe) .

**Philistins**, ancien peuple de l'Asie. — Dieu permet qu'ils s'emparent de l'arche sainte, XI, 354.

**Philmain** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 489.

**Philosophie.** — Très utile quand on s'en sert comme il faut, XII, 63. — Voir Scolastique.

**Pianezze** (Ville de) dans le Piémont. — Mission en cette localité, V, 530.

**Pianezze** (Philippe de Simiane, marquis de), premier ministre du Piémont.

— Note biographique, V, 250.

— Lettres que saint Vincent lui adresse, V, 371, 449; VII, 229.

— Men-

---

— p. 466 —

tion d'une autre lettre, V, 451.

— Son éloge, V, 470, 495; VI, 588.

— Son intention de fonder un établissement de missionnaires à Turin, V, 250.

— Saint Vincent lui adresse ses observations sur le projet du contrat de fondation, V, 371; — lui annonce l'envoi de quatre missionnaires et lui rappelle qu'ils ne peuvent travailler dans les villes, V, 449.

— Nouvelle fondation en faveur de l'établissement de Turin; elle impose l'envoi d'un cinquième missionnaire, V, 612; VI, 2, 27, 51, 74.

— L'envoi du cinquième missionnaire est différé, VI, 63, 237.

— Sa bienveillance pour les missionnaires; reconnaissance de saint Vincent, V, 470, 471, 475, 638-639; VI, 120, 182, 263, 287, 306, 415, 503, 542, 543, 588; VII, 128, 137, 216, 220, 228, 229, 257, 364, 567; VIII, 57, 97, 209, 402.

— Le saint recommande aux missionnaires de lui obéir en tout et de prendre son avis, VI, 244, 466, 505, 589, 630.

— Sa satisfaction des fruits de la mission de Bra, VII, 74; — de Pianezze, V, 531.

— Saint Vincent craint qu'il ne veuille obliger les missionnaires à travailler dans les villes, V, 449; VI, 99, 480; — et à confesser les religieuses, VII, 297.

— Pèlerinage à N.-D.-de-Savone, VIII, 203.

— Sa santé, VI, 563, 587, 588.

— Son fils doit épouser la fille du prince de Monaco, VIII, 153.

— Autre mention, V, 473.

— Voir Turin.

**Picardat** (Edme), frère de la Mission.

— Note biographique, I, 541.

— Placé à l'établissement de Troyes, il refuse de s'y rendre; saint Vincent insiste, V, 573.

— Nouveau refus, V, 601.

— Il supplie saint Vincent de le recevoir de nouveau dans la Compagnie, VIII, 354.

Picardie (Province de).

— Caractère des Picards, V, 199, 211.

— Invasion des Espagnols, I, 340.

— Saint Vincent espère établir bientôt ses missionnaires en Picardie, XIII, 838.

— Misère et secours, voir Champagne.

— Autre, mentions, VI, 368; VIII, 448; XIII, 339.

**Picariaux** (Collège de). — VIII, 281.

**Picaut** (Catherine). — On la dit esclave à Tunis, VIII, 537.

**Piccolomini** (Coelio), nonce à Paris.

- Rapports avec saint Vincent, VI, 537, 607, 609; VII, 468, 514, 525.
- Ces rapports n'ont pas la même cordialité que sous le nonce précédent, VII, 7.
- Autres mentions, VII, 530; VIII, 166.

---

— p. 467 —

**Picpus** (Ancien village de), aujourd'hui dans Paris. — III, 339.

**Picpus** (Religieux de). — Ils secourent, durant la Fronde les pauvres du diocèse de Paris, IV, 541.

**Picquet** (François), consul de France à Alep et à Tripoli. — Maltraité par les Turcs, VII, 259 — Evêque de Babylone, VIII, 167.

**Picquet** (Thomas), gouverneur du Bastion de France en Barbarie. — Voir Bastion.

**Pie V**, pape. — Condamnation de Baïus, III, 320; IV, 633; XIII, 150.

**Piémont**. — V, 594, 611; VI, 381, 414, 431, 478; VII, 196; XI, 417. — Voir Turin.

**Pierre** (Saint), apôtre.

- Cité, VII, ~424; X, 196; XI, 69.
- J.-C. l'appelle Satan, IV, 50; XII, 72, 187, 267.
- Reniement et repentir, IV, 37; IX, 271, 321; X, 735; XII, 34, 268; XIII, 731.
- Ses imperfections, X, 715.
- Son autorité dans l'Eglise, III, 65-67, 255; IX, 615; X, 156.
- Il punit Ananie et Saphire, X, 207, 208, 210, 211; XI, 226; XIII, 728.
- Son différend avec saint Paul, IV, 229; VII, 425; IX, 11, 224.
- Traits de sa vie, X, 269, 526; XII, 190, 237, 369, 435; XIII, 730, 770, 771, 817.
- Guérison de sa belle-mère, X, 277.
- Autres mentions, XI, 210; XII, 185, 196, 439; XIII, 129.

**Pierre** (R. P.), carme, esclave à Alger. — III, 221.

**Pierre** (Claire-Madeleine de), visitandine. — Note biographique; supérieure du couvent d'Angers, II, 12; — de Tours, II, 574.

**Pierron** (Nicolas), prêtre de la Mission — Note biographique, VII, 339.

**Piété**.

- Ne pas sacrifier les exercices de piété au travail, XI, 316.
- Les sacrifier, s'il le faut, à la pratique de la charité, voir Règles.
- Piété de M. Pillé, II, 343.
- Voir Consolations, Sécheresses.

**Piètre** (M.). — VIII, 84.

**Pignay** (Nicolas), prêtre, docteur en Sorbonne.

- Note biographique, IV, 562.
- Donation de deux prieurés au séminaire d'Agen, IV, 562; V, 120.
- Ses nouvelles dignités, V, 93, 94.
- Doyen de Luçon, VI, 295.
- Offre de deux

---

— p. 468 —

prieurés au séminaire d'Agen, IV, 562; V, 120; — d'un petit prieuré à l'établissement de Luçon; saint Vincent conseille de le refuser, V, 114, 120.

- Hospitalisé chez les missionnaires, VI, 295.
- Fondation en faveur de l'établissement de Luçon, VII, 168-170.

**Pilate**, gouverneur de la Judée. — VI, 114; IX, 353.

**Pillé** (Jean), prêtre de la Mission.

- Note biographique, I, 288.
- Son regret d'avoir été curé, XII, 402.
- Aux Bons-Enfants, malade, I, 288; — supérieur, I, 324, 386; VIII, 516.
- Il délivre saint Vincent d'une peine, XIII, 336.
- Le saint se propose de lui demander des notes sur Jacques Gallemant, dont M.. Pillé a été vicaire, I, 409.
- Ses vertus, sa mort, son éloge, II, 303, 326-354; XII, 31.
- Autre mention, XIII, 270.

**Pillé** (E.), curé de Ferrières, frère du précédent. — Il recommande son vicaire à saint Vincent, VIII, 437.

**Pimpernelle** (M.), médecin de Paris. — IV, 163.

**Pingré** (Pierre), évêque de Toulon.

- Son éloge; il va quitter Paris pour aller à Toulon, VII, 471.
- Saint Vincent le prie de ménager sa santé, VIII, 325.

**Pinon** (M.).

- Saint Vincent lui explique que le vœu de pauvreté dans la congrégation de la Mission n'empêche pas de posséder et de toucher ses revenus, VII, 113.
- M. Pinon écrit au saint son intention de faire une pension viagère à son fils, VIII, 366.

**Pinon** (Pierre), prêtre de la Mission, fils du précédent.

- Note biographique, VI, 105.
- Son éloge, VII, 113.
- Envoyé à Gênes, VI, 105, 274, 283.
- A Gênes, VII, 578.
- Il échappe aux ravages de la peste, VII, 112; XI, 429.
- Nommé directeur du séminaire interne de Gênes, VIII, 19, 87, 107.

**Pinson** (Denis), frère de la Mission.

- Note biographique, VII, 534.
- A Montmirail, VII, 534, 598.

**Pinson** (François), clerc de la Mission. — Envoyé à Rome, XIII, 315.

**Pintart** (Guillaume), frère de la Mission.

- Note biographique, VII, 352.
- Il se fait envoyer de Sedan au Mans ses modèles de peinture, VII, 352, 358, 379.
- Il a toujours paru «un peu vain», VII, 575.

---

— p. 469 —

**Pique** (M.), curé de Saint-Josse à Paris. — Prêt à partir aux Missions d'Extrême-Orient, IV, 624.

**Pirot** (Georges), jésuite. — Auteur de *l'Apologie pour les casuistes*, VII, 481.

**Piscot** (M.). — I, 344.

**Pise** (Antoine de), président en l'élection de Mâcon. — XIII 498, 501.

**Pise** (François de), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Pitié** (Hôpital de la) à Paris.

- Démarches pour faire entrer une personne à la Pitié, VIII, 527.
- Mauvaise gestion, VI, 111.

**Place Royale** (Filles de la). — Voir Hospitalières de la Charité Notre-Dame.

**Placentia** (Ville de) en Espagne.

- Evêque de Placentia, voir Borja (Louis Crespi de).
- Gentilhomme originaire du diocèse de Placentia, VIII, 269.

**Placide** (R. P.), bénédictin. — V, 272.

**Plaies** de J.-C. — Voir Passion de J.-C.

**Plaintes**. — Voir Murmures.

**Plancaïn** (Madeleine), abbesse de Longchamp. — IV, 501.

**Planchamp** (Jean-Jacques), prêtre de la Mission.

- Note biographique, V, 450.
- Aveugle, V, 451.
- Cousin de M. Musy, V, 475; VI, 81.
- Envoyé à Turin, V, 450, 452.
- A Turin, V, 497; VI, 493.
- Lettres que saint Vincent lui adresse dans cette ville, VI, 29, 235; VII, 130; VIII, 37.
- Son frère a l'intention d'entrer à Saint-Lazare, VI, 81.
- Ses vœux, VI, 235, 237, 307.
- Ses inquiétudes au sujet de ses parents, VIII, 37.

— Il quitte Turin et la Compagnie, VIII, 76, 77.

**Planchois** (M.). — Pension que lui doivent les missionnaires du Mans, III, 620, 623.

**Plancoët** (N.-D. de) dans les Côtes-du-Nord.

— Saint Vincent regrette que M. Bourdet, supérieur à Saint-Méen, ait accepté la chapelle de Plancoët, II, 600-601, 608.

— On y demande des missionnaires, III, 4.

— Il est question de les en retirer, III, 131.

**Plassac** (Village de) dans la Charente-Inférieure. — I, 497.

---

— p. 470 —

**Platel** (M.). — Il a l'intention de se démettre d'un bénéfice en faveur de M. Jolly, V, 26. — Autre mention, IV, 29.

**Plenevaux** (M.). — IV, 14.

**Pleurtuit** (Ville de) dans l'Ille-et-Vilaine — Mission en cette localité, VI, 281.

**Pline** le jeune. — Cité, V, 464.

**Ploesquellec** (Guillaume de), prêtre de la Mission.

— Note biographique; à Rome, II, 264.

— Bon prédicateur, II, 270.

— Il n'a pas encore fait les vœux, II, 315.

**Plouvier** (Adrienne), fille de la Charité. — Envoyée à Cahors, VII, 350; X, 578.

**Plunket** (Luc), prêtre de la Mission.

— Note biographique; saint Vincent reçoit de Rome son dimissoire, VI, 313; — demande pour son ordination un *extra tempora*, VI, 565; — y renonce, VII, 31.

— Envoi de M. Plunket à Tréguier, VII, 572. 603; — à Saint-Méen, VII, 262.

— Il a besoin, pour son ordination, de son dimissoire, oublié à Tréguier VII, 385, 412.

— Sa répugnance à enseigner le chant et les cérémonies; saint Vincent l'engage à obéir, VII, 508, 561.

**Pluyette** (Jean), prêtre, principal du collège des Bons-Enfants. — XIII, 211.

**Poirier** (Madame), membre de la Charité d'Arras. — Elle annonce à saint Vincent le départ de sœur Lenfantin, VIII, 458.

**Poisson** (Charlotte), fille de la Charité. — Malade à la maison-mère, III, 148.

**Poisson** (Geneviève), fille de la Charité.

— A l'Hôtel-Dieu, I, 362, 363, 367; III, 148.

— Aux Enfants trouvés, supérieure, III, 211, 227, 230, 263; IV, 151, 385, 386.

— A la maison-mère, fatiguée, VIII, 528.

— Interrogée à une conférence, IX, 623.

- Elue trésorière, X, 270.
- Présente au conseil du 13 avril 1651, XIII, 671-672.

**Poissy** (Ville de) en Seine-et-Oise.

- Mission en cette localité, I, 226-229.
- Prieures de l'abbaye Saint-Louis, voir Gondi (Jeanne de), Gondi (Louise de).
- Louise de Marillac est élevée dans cette abbaye, I, 28.
- Autres mentions, I, 126; IV, 572; X, 198.

**Poitiers** (Ville de) dans la Vienne.

- Evêques de Poitiers, voir La Rochepozay, Palluau.
- Monastère de la Visita-

---

— p. 471 —

- tion, voir Lage (Anne de); — des filles du Calvaire, XIII, 119-120.
- Autres mentions, VII, 174, 494; VIII, 199, 281; XIII, 92, 110.

**Poitou.**

- Missions dans le Poitou, II, 168; III, 302.
- Enquête sur la validité du baptême conféré par les ministres huguenots du Poitou, VIII, 17, 24, 119.
- Autres mentions, I, 464; IV, 629; V, 69.

**Politesse.** — Voir Respect.

**Pollalion** (Marie de Lumague, demoiselle de), fondatrice des filles de la Providence.

- Note biographique, I, 158.
- Sa famille, XI, 379.
- Dame de la Charité, I, 230, 280; XIII, 767, 769.
- Elle visite des Charités, I, 159, 276; — recrute des filles pour Louise de Marillac, I, 236.
- Saint Vincent écrit à Louise de Marillac, en l'invitant à passer huit jours, à Grigny, que «Mademoiselle de Pollalion pourra voir parfois» ses «filles», I, 325.
- Rapports avec saint Vincent, I, 158, 223, 281, 461, 543; — avec Louise de Marillac, I, 160, 165, 246, 560; III, 265; XIII, 834; — la marquise de Maignelay, II, 93.
- Elle demande à saint Vincent la permission de passer de temps en temps la nuit devant le Saint Sacrement, IV, 519.
- Morte, VI, 534.
- Autres mentions, I, 243, 313, 395.
- Voir Providence (Filles de la).

**Pologne.**

- Les Polonais se gagnent plus facilement par le cœur que par la rigueur, V, 165.
- Ravages de l'hérésie en Pologne, V, 561; XI, 309, 353.
- «L'ignorance, le péché» et beaucoup «d'hérésies» y «ont établi leur trône», IV, 600. 1645. — Départ pour la Pologne de la nouvelle reine Louise-Marie de Gonzague <sup>(1)</sup>. 1650. — Accouchement de la reine. 1651. — Arrivée en Pologne de MM. Lambelt, Desdames, Guillot, Zelazewski et du frère Posny. 1652. — Naissance et mort d'un petit prince. — Arrivée des premières filles de la Charité. — La peste à Varsovie et à Cracovie, IV, 512, 521, 533, 538..

1653. — M. Lambert meurt de la peste — Rébellion des Cosaques, IV, 538. — La cour, qui a quitté Varsovie à cause de l'épidémie, prépare son retour, IV, 598.

---

(1). Voir p. 109, note 1.

---

— p. 472 —

1654. — Retour de M. Guillot en France. — Arrivée en Pologne de M. Ozenne, désigné comme successeur de M. Lambert, de M. Duperroy, de MM. Durand, Eveillard, Simon et du premier groupe de visitandines — M. Guillot retourne en Pologne. — Soulèvement des Cosaques; ils s'unissent aux Moscovites pour combattre la Pologne; progrès de leurs armées, V, 193, 233, 237

1655. — Le roi de Pologne reprend Mohilev, V, 337. — Le roi et la reine sur le point de partir en voyage, V, 351. — Les Moscovites et les Cosaques avancent et menacent Varsovie, V, 411, 416, 427, 447; XI, 189, 303, 305. — La cour se réfugie à Cracovie, X, 136; — M. Ozenne avec elle, V, 427. — De Cracovie ils passent en Silésie, V, 468, 473, 532. — MM. Durand, Eveillard, Simon et Guillot rentrent en France — Les Suédois, maîtres de Varsovie, V, 473. — Les Tartares et les Cosaques s'unissent au roi de Pologne contre les Suédois, V, 532. — M. Zelazewski quitte la Compagnie.

1656. — Saint Vincent cherche pour la Pologne des ressources et des défenseurs, V, 562, 571, 610. — Ses démarches pour la succession au trône de Pologne, VI, 82, 85, 275. — Prières et pénitences de l'Assemblée du Clergé de France pour la Pologne; succès des armes de Pologne, V, 561. — Le roi de Pologne entre en Galicie; consécration du royaume à la sainte Vierge, V, 571. — Siège de Varsovie par le roi de Pologne, VI, 2, 4, 49. — Une bataille est imminente, VI, 71. — Il court de mauvaises nouvelles sur la Pologne, VI, 78, 96. — Les Suédois reprennent Varsovie, maltraitent M. Duperroy et pillent la maison des missionnaires, VI, 79, 99, 109, 112, 127, 138, 139; XI, 351, 352, 353, 359, 369. — Triste situation de la Pologne, XI, 352. — Les Suédois abandonnent la ville pour défendre la Suède contre les Moscovites, VI, 112, 127. — Les nouvelles sont meilleures, VI, 123.

1656-1657. — La peste et la famine à Varsovie, VI, 123, 127, 138, 139, 162, 324; X, 236.

1657. — La cour de Pologne à Glogau (Silésie) avec M. Ozenne, VI, 164; — à Opole avec MM. Ozenne et Duperroy, VI, 303. — La reine de Pologne demande des secours à l'Assemblée du clergé de France, VI, 634. — L'Assemblée se déclare impuissante, VI, 636. — M. Ozenne

---

— p. 473 —

écrit que les Suédois sont à Varsovie, ou y ont passé, VI, 297. — Les Suédois approchent de Varsovie, VI, 330, 363. — Ils assiègent la ville, X, 326; — y entrent, puis l'abandonnent, VI, 372, 401, 421, 427, 433, 451, 453, 471, 475, 484. — M. Ozenne et les filles de la Charité assistent les soldats blessés au siège de Varsovie, X, 326. — La cour de Pologne au camp devant Cracovie, VI, 444. — M. Ozenne assiste les blessés et les malades du siège de Cracovie, VI, 484. — Cracovie se rend aux armées polonaises; le roi et la reine y font leur entrée, accompagnés de MM. Ozenne et Duperroy, VI, 540. — Succès des armées polonaises, VI, 445, 481, 540, 552. — Espoir d'un prochain retour à Varsovie, VI, 552. — Entrée du roi et de la reine à Varsovie; M. Ozenne et M. Duperroy y retrouvent M. Desdames, XII, 609. — Dégâts dont ont souffert durant la guerre les maisons qui appartiennent à la Mission, VII, 5. — Le roi de Pologne impose ses conditions au prince de Transylvanie; siège de Riga, VII, 68. — Épidémie de grippe; la cour est attendue à Varsovie dans quinze jours, VII, 74.

1658. — Réunion de la diète; la cour hors Varsovie, VII, 91. — Nouveaux combats en perspective, VII, 140. — Mort de M. Ozenne; M. Desdames le remplace comme supérieur de la Mission. — La peste à Varsovie, VII, 458; XII, 67.

1659. — Retour de la cour à Varsovie, VII, 464. — Succès de l'armée polonaise, VIII, 168. — Nouvelle invasion des Moscovites; préparation du traité de paix avec la Suède, VIII, 240, 259.

1660. — Traité d'Oliva, VIII, 298.

Voir Cosaques, Cracovie, Gonzague (Louise-Marie de), Lithuanie, Moscovites, Oliva, Varsovie, etc.

**Polucci** (Mgr). — V, 596.

**Pommier** (Jean), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Pompes du monde.** — Y renoncer, XII, 220-221.

**Pompierre** (Village de) dans les Vosges. — VIII, 409.

**Poncher** (Etienne de), évêque de Paris. — Il confie aux religieux de Saint-Victor l'administration du prieuré de Saint-Lazare, I, 250, 255; XIII, 373, 404.

**Ponchin** (M), prctre de la Mission. — Malade, V, 177. — Mort, V, 181.

---

— p. 474 —

**Ponctualité.**

— Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 455, 461, 482.

— Recommandée par saint Vincent, XI, 106.

**Pont-à-Mousson** (ville de) dans la Meurthe-et-Moselle. — Misère et secours, II, 80. — Lettre des échevins, qui remercient et demandent, II, 145.

**Pont-Carré** (Madame de). — L'abbé de Saint-Cyran l'accuse d'avoir cabalé contre lui, XIII, 109.

**Pont-Saint-Pierre** (Village de) dans l'Eure. — XIII, 22.

**Pont-Sainte-Maxence** (Ville de) dans l'Oise. — Confrérie de la Charité, I, 188. — Passage de troupes, I, 347, 352.

**Pontanus** (R. P. Antoine). — I, 14, 16.

**Pontchartrain** (Paul Phelippeaux, sieur de), secrétaire d'Etat. — II, 84; XIII, 55.

**Pontchartrain** (Claude-Phelippeaux de), fille du précédent., épouse de Pierre de Hodicq. — II, 84.

**Pontchartrain** (Françoise-Elisabeth Phelippeaux de), supérieure de la Visitation de Paris, sœur de la précédente.

— Note biographique; saint Vincent lui annonce sa visite le jour de la profession d'une sœur, II, 56; — va la voir à Saint-Denis pour lui demander un service, II, 84; — s'excuse d'une

demande qu'elle lui fait, sur ce qu'il n'est pas le «père spirituel», des sœurs de Saint-Denis, sur ses occupations et ses infirmités, II, 251, 252.

**Pontie** (M.). — IV, 525.

**Pontoise** (Ville de) en Seine-et-Oise.

— Voyages de saint Vincent à Pontoise, I, 132, 324, 459, 571; II, 420; XIII, 194; — de Madame Goussault, I, 325.

— Conférence des ecclésiastiques de Pontoise, II, 252.

— Autres mentions, I, 136 447; III, 109; V, 301.

**Pont-de-Cé** (Ville des) dans le Maine-et Loire. — Aides des Ponts-de-Cé, II, 67, 321.

**Pontus** (Toinette Guay, veuve), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 438.

**Porcher** (Nicolas), official de Paris.

— Fulmination de la bulle qui unit le prieuré de Saint-Lazare à la Mission, VII, 238, 311; XIII, 414.

— Supplique de saint Vincent à cet effet, VII, 484.

— Sentence de fulmination, XIII, 395-406

— Formalités, VII, 487.

**Porchod** (Hélène Tillon, veuve). — XIII, 439.

---

— p. 475 —

**Port-Louis**, port du Morbihan.— Port d'embarquement pour Madagascar, VII, 75; VIII, 162, 194, 471.

**Port-Royal.**

— Influence néfaste de Port-Royal, IV, 537; VI, 106.

— Dangers des livres qui sortent de cette «boutique», VI, 88.

— Prétendus miracles accomplis à Port-Royal, VI, 267, 268.

— Marie-Angélique d'Atri à Port-Royal, I, 471, 473.

— Madame de Pont-Carré à Port-Royal, XIII, 109.

**Port-Sainte-Marie** (Ville de) dans le Lot-et-Garonne. — Dominicains de Port-Sainte-Marie, III, 394, 395.

**Portail** (Antoine), prêtre de la Mission.

— Note biographique, I, 43.

— Lettres que saint Vincent lui adresse à Croissy, I, 88; — aux Cévennes, I, 112; — à Montmirail, I, 174; — à ..., I, 293; — aux Cévennes, I, 303, 311; — à Pébrac, I, 339, 346; — à Fréneville, I, 475; — à ..., II, 191; — à Paris, II, 480, 483, 485; — au Mans, II, 569, 572, 577, 588; — à Richelieu, II, 608, 610, 612, 619; III, 7; — à Saintes, III, 25; — à La Rose, III, 57, 70, 77, 81; — à Cahors, III, 92; — à La Rose, III, 98, 103; — à Cahors, III, 112, 122, 126; — à Rome, III, 201, 236, 244; — à Gênes, III, 258; — à Marseille, III, 270, 272, 295, 299, 383, 402, 416, 433, 471; — à Toul, V, 433.

— Estime que saint Vincent avait pour M. Portail, XI, 275, 283, 362; XII, 12, 45.

— Nièce de M. Portail, VIII, 303.

- Il a connu Madame de Gondi, XI, 122; — le frère Antoine, XII, 32; — M. Pillé, XII, 31;
- un curé d'auprès de La Rochelle, mort en saint, XII, 256.
- Il n'a songé ni à la fondation de la Mission, XI, 38; XII, 7, 9; — ni à la fondation de la Compagnie des filles de la Charité, IX, 113, 601, 602, 683. — Il avait peur de prêcher, I, 88.
- Il prend possession du collège des Bons-Enfants au nom de saint Vincent, XIII, 213; — signe un acte d'association avec saint Vincent et ses premiers compagnons, XIII, 204, 205; — donne des missions à Croissy, I, 88; — aux Cévennes, I, 112; — à Montmirail, I, 174; — aux Cévennes, I, 303, 311; — à Pébrac, I, 339, 346.
- Retiré à la ferme de Fréneville, I, 475.
- A Paris, I, 488, 568; II, 22.
- Il négocie l'entrée des filles de la Charité à l'hôpital du Mans, voir Le Mans.
- Il visite les établissements du Mans, de Richelieu, Saint-Méen, Saintes, La Rose, Cahors, Marseille, Rome, Gênes, voir ces noms
- De retour en France, il visite de nouveau l'établissement de Marseille et négocie

---

— p. 476 —

avec les administrateurs de l'hôpital des galériens au sujet du service spirituel de cet hôpital; la peste le chasse de l'établissement des missionnaires; il est accueilli dans la famille d'un de ses confrères, M. Tratebas, voir Marseille.

- Il fait instruire un hérétique, qui désirait se convertir, III, 450.
- Il visite encore les établissements d'Annecy, des Bons-Enfants et de Toul, voir ces noms.
- Membre de l'Assemblée générale de 1642, XIII, 288, 293; — et de la commission chargée de préparer les règles de la Compagnie, XIII, 292.
- Membre de l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 330, 332, 333, 344, 357, 358, 359.
- Ce qu'il pense des vœux de la Compagnie, XIII, 338, 343.
- Il s'occupe des règles, VI, 344, 582.
- Correspondance avec M. Jolly à ce sujet, VI, 327, 364, 366, 391.
- Il suggère à saint Vincent un sujet de conférence, XI, 165; — prend la parole au cours de quelques entretiens, XI, 187; XII, 16, 190.
- Premier assistant de saint Vincent, IV, 483; XI, 96; XIII, 298, 409, 411.
- Directeur des filles de la Charité depuis 1640, IX, 507.
- Son zèle pour la sanctification des sœurs, X, 709.
- Il assiste aux conférences que saint Vincent donne aux sœurs, IX, 539, 541, 550, 576, 579, 693; X, 605, 646; — en préside quelques-unes, IX, 58, 504; — assiste aux conseils des sœurs, IV, 187; X, 739; XIII, 589, 687, 691, 703, 706, 707, 711, 713, 720, 722, 724, 726, 737, 741, 744, 753, 754.
- Consulté pour les vœux des sœurs, V, 354; VI, 61; VII, 283, 393, 448; VIII, 91, 207.
- Mentions relatives à son office de directeur des sœurs, IV, 21, 151; V, 334, 397, 455; VII, 142, 240, 428, 440; VIII, 297; IX, 578, 590, 631, 642, 643, 669; X, 21, 31, 32, 44, 45, 67, 68, 212, 236, 262, 274, 280, 301, 323, 414, 441, 450, 473, 516, 612, 648, 660, 689, 705, 743; XIII, 682.
- Sa santé, I, 288, 526; V, 588; VI, 191, 581, 630; VII, 17, 58, 60; VIII, 241.
- Sa mort, VIII, 248, 257.
- Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 484.
- Autres mentions, III, 319; IV, 530, 603, 616; V, 344; VII, 238, 511; VIII, 182, 513; XI, 257; XII, 325, 382; XIII, 299, 301, 322, 323, 525.

**Portes.** — Saint Vincent recommande de ne pas aller à la

---

porte voir qui va et qui vient, ou causer sans raison avec les portiers; de fermer les portes, XI, 198-199.

**Portier** (M.). — III, 477.

**Portiers** de Saint-Lazare. — Ils sont tenus au secret; comment ils doivent recevoir les visiteurs, XI, 198-199.

**Porto** (Ville de) en Italie. — II, 150.

### **Portugal.**

- Saint Vincent voit l'ambassadeur du Portugal à Paris de la part du nonce, V, 40, 62.
- Il lui porte une lettre de Mgr de Ferentilli, V, 202.
- Cet ambassadeur met ordre aux papiers de l'archevêque de Myre, mort à Paris, V, 96.
- M. Daverout en Portugal, VII, 224.
- Charités de plusieurs reines du Portugal, X, 561.
- Autres mentions, II, 475; VIII, 504, 508.

**Posen** (Ville de) en Pologne.

- Official de Posen, V, 45; VII, 76.
- Le palatin de Posnanie s'unit aux Suédois contre la Pologne, XI, 303.
- Pillage de Posen par les Suédois, XI, 305.
- Evêque de Posen, voir Tholibowski.

**Posny** (Jacques), frère de la Mission.

- Note biographique, IV, 328.
- Envoyé à Varsovie, IV, 246-217; XIII, 360.
- A Varsovie, IV, 328, 598; V, 45.
- Malade, IV, 246-247, 357; XIII, 360.
- Il assiste les pestiférés, IV, 512.
- Sa «chute», V, 232.
- Son repentir, V, 263.

### **Possessions diaboliques.**

- Possédées de Louviers, II, 412; — de Cognac, VII, 122; — de Chinon, II, 66, 81, 96; — de Loudun, I, 601; II, 412; X, 370.
- Possession présumée de Marie-Angélique d'Atri, I, 470-474.
- Voir Exorcismes.

**Postulants.** — Voir Charité (Filles de la), Mission (Congrégation de la).

**Potier** (Augustin), évêque de Beauvais.

- Note biographique, I, 65.
- Prélat «fort éloigné de cérémonie», I, 97.
- Membre du conseil de conscience, II, 533.
- Il établit à Beauvais, avec le concours de saint Vincent, les exercices des ordinands, I, 65;
- des Charités, I, 95.
- Intérêt qu'il porte aux Charités de son diocèse, I, 245, 246; XIII, 834.

- Il cherche à persuader aux évêques voisins de Paris d'envoyer leurs clercs à Saint-Lazare pour s'y préparer à l'ordination par une retraite, I, 541.
- Il fait donner une mission dans son diocèse, I, 67; — et en donne une lui-même, I, 241.
- Rapports avec saint Vincent, I, 325, 391, 542; II, 39,

---

— p. 478 —

- 363, 389, 420; III, 387.
- Estime qu'il avait pour M. de la Salle, XII, 293.
- Jugement de Mazarin à son sujet, XIII, 137.
- Autres mentions, I, 396; II, 285, 403, 445.

**Potier** (Jeanne), nièce du précédent. — Voir Marillac (Jeanne Potier, dame de).

**Potrincourt** (Mlle de) . — Malade, I, 150.

**Pouchin** (Abel), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 122.

**Poulet** (Marie), fille de la Charité.

- Envoyée à Calais pour soigner les soldats blessés et malades; elle y tombe malade, voir Calais.
- Elle fait l'éloge de Barbe Angiboust, X, 648, 652.
- Autre mention, XIII, 576.

**Poupet** (M.). — XIII, 404.

**Pourié** (Charles), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Poussard** (Anne), duchesse de Richelieu. — Voir Richelieu (Anne Poussard, duchesse de).

**Poussay** (M.). — VII, 507.

**Pousset** (M.) au Mans. — III, 25, 623.

Pouvot (M.), curé de Chars. — Voir Chars.

**Pouy** (Ancien village de) dans les Landes, aujourd'hui Saint-Vincent-de-Paul.

- Village natal de saint Vincent, I, 18; II, 68; XIII, 1.
- La famille du saint à Pouy, I, 18; XIII, 62.
- Ce que rapporte la cure de Pouy, III, 244.
- Madame de Ventadour, dame de Pouy, II, 68.
- M. Brin à Pouy, IV, 481.
- Pèlerinage de N.-D. de Buglose à Pouy, voir Buglose.

**Poyanne** (Jean-Henri-Gabriel de Baylens, marquis de).

- Note biographique, III, 242.
- Saint Vincent le remercie d'un service rendu à un parent, IV, 535.

**Pra** (Anne-Françoise de). — Note biographique, V, 76.

**Pransac** (Claude de Pouilly, marquise d'Esne et de). — Elle demande à saint Vincent l'internement de son fils à la prison de Saint-Lazare, VIII, 348.

**Prat** (André), consul de France à Salé. — Il demande des missionnaires pour Salé; saint Vincent l'en remercie et s'excuse de n'en pas envoyer, sur ce qu'un récollet «a gagné le devant», III, 68.

---

— p. 479 —

**Prat** (Henri), consul de France à Salé, fils du précédent. — III, 69; V, 190 <sup>(1)</sup>.

**Préau** (Philibert), de Mâcon. — XIII, 498.

**Préchonnet** (Anne-Thérèse de), visitandine. — II, 202.

**Prédestination.** — Marques de prédestination; il n'y en a pas d'infaillibles, mais seulement de très probables, IV, 317.

### **Predication.**

— Entretiens sur ce sujet, XI, 257, 292.

— La petite méthode vient de Dieu, XI, 259.

— En quoi elle consiste, XI, 273.

— Ses parties, XI, 260-261.

— On peut varier les points d'après les sujets, XI, 279.

— Son efficacité, XI, 259-265, 268-271, 281-284.

— Inefficacité des autres méthodes, XI, 276, 280, 286.

— Le prédicateur qui n'applique pas la petite méthode expose son salut, XI, 271-272.

— Prière de saint Vincent à l'effet d'obtenir de Dieu que ses missionnaires soient fidèles à la petite méthode, XI, 283.

— Prêcher simplement, II, 233, 239; V, 567; VII, 216; VIII, 149, 208; XI, 12, 50, 258, 274-275, 347; XII, 22-25, 175, 221-223, 255, 309; — pour obtenir la conversion des âmes et non l'estime des hommes, I, 182, 294; VIII, 149, 208; XI, 12, 85, 126, 441; XII, 22-25, 198, 221-223.

— Exemple de J.-C., I, 183; VI, 378; XI, 265-267, 285; XII, 23, 255; — des apôtres, VIII, 208; XI, 258, 267; XII, 23; — de saint Vincent Ferrier, XI, 286; — de saint François de Sales, V, 472; XI, 281; — de saint Philippe de Néri et des oratoriens, XI, 293-295; — d'un curé de La Rochelle, XII, 256; — de Nicolas Sevin, V, 572, 575; XII, 23; — des jésuites, V, 632; — de M. de Musy, VI, 113.

— Saint Vincent se jette aux pieds d'un prêtre pour le conjurer de prêcher simplement, V, 572; XII, 23.

— Se servir de comparaisons familières, XI, 347.

— Avoir le débit naturel; exemple des comédiens, VI, 378.

— Si l'on cite un auteur profane, que cette citation serve de marchepied à l'Evangile, XI, 50.

— Descendre au particulier, XI, 12

— Quand on a le choix entre deux pensées, sacrifier la plus belle à Dieu et préférer l'autre, XII, 222.

— S'efforcer d'être médiocres pour être uniformes, XII, 255, 256.

— Eviter d'être long, VI, 612.

— Pas de paroles aigres, I, 536.

— Etre circonspect dans l'explication du sixième commande-

---

(1). Au tome V, p. 190, lire «Prat» au lieu de «Prag».

ment, I, 448, 457, 463, 464.

— User de prudence et de charité en sorte que, parmi les auditeurs, personne ne se croie diffamé ou ne se sente personnellement visé par les paroles du prédicateur, VI, 321.

— Etre humble et respectueux vis-à-vis des hérétiques; ne pas défier les ministres en chaire, I, 295, 429.

— Ne pas tirer vaine gloire du succès, XI, 440.

— Unir l'exemple à la prédication pour la rendre efficace, XI, 277-278.

— L'oraison est le livre des prédicateurs, VII, 156.

— Saint Vincent se reproche de n'avoir pas assez exercé les jeunes missionnaires à la prédication, IV, 114.

— Les supérieurs doivent exercer leurs confrères à la prédication et les employer au dehors, IV, 549.

— Exercices de prédication à Saint-Lazare, I, 304; VIII, 79, 80, 82; XI, 256, 292; XII, 289, 292, 295-297; XIII, 331.

— Soin avec lequel les ministres huguenots se forment à la prédication selon la méthode de Calvin, XII, 294.

— Saint Vincent a quelque intention de faire copier ou imprimer les sermons de M. Codoing «pour la Compagnie seulement», I, 537.

— Recueil manuscrit de prédications et catéchismes à l'usage de la Compagnie, VII, 256; XII, 292.

— Saint Vincent recommande à ses missionnaires de ne «jamais prêcher les prêtres ni les religieux», VI, 321.

— Voir Mission (Congrégation de la), Vincent de Paul.

**Premier jour de l'an.** — Images et sentences de l'année, VII, 429. — Souhais, I, 417; IV, 537; V, 494; VII, 39, 43.

**Prémontrés** (Ordre des). — Saint Vincent écrit au vicaire général des prémontrés réformés de Verdun au sujet de l'abbé de Cuissy, IV, 329.

**Preraux** (M.), gentilhomme de Poitiers. — Saint Vincent le recommande à une dame, V, 630.

**Pressigny** (Village de) dans l'Indre-et-Loire. — VII, 190.

### **Prêtres.**

— Grandeur de leur ministère, XI, 7, 9, 202, 308; XII, 99, 103.

— Le prêtre doit être plus parfait que le religieux comme tel, II, 4.

— Chez les prêtres, le désir des biens est plus grand que chez les laïques, XII, 374.

— L'Eglise n'a pas de plus grands ennemis que les mauvais prêtres, V, 350.

— Ils sont la principale cause des désordres qui se produisent au sein de l'Eglise, VII, 463; XI, 309-310; XII, 86.

— D'après les anciens Pères, il y aura peu

de prêtres sauvés, VII, 463.

— Ils ont le devoir de faire pénitence, XI, 129, 202.

- Saint Vincent avoue qu'il ne se serait pas fait prêtre s'il avait su ce qu'était le sacerdoce, V, 568; VII, 463.
- Les premiers prêtres renonçaient à leurs biens, XI, 225; XII, 374.
- Origine du titre patrimonial; combien on exigeait en 1655, XI, 225.
- Les jésuites ne recoivent pas les Indiens aux ordres, XI, 298.
- Respect dû aux prêtres par les filles de la Charité, X, 392; — par les frères, voir Frères coadjuteurs.
- Voir Clergé, Retraites ecclésiastiques, Séminaires diocésains, Vocation.

**Prêt à intérêt.** — Cas de conscience, VI, 272-273.

**Prévost (M.),** prêtre de la Mission. — Son éloge, II, 322-323; VIII, 554. — A Paris, malade, II, 310.

**Prévost (Bernard),** seigneur de Saint-Cyr. — Il remercie saint Vincent de la mission que ses prêtres ont donnée a Saint-Cyr, II, 242.

**Prévost (Marie de Moncy, dame),** épouse du précédent. — Elle remercie saint Vincent de la mission faite à Saint-Cyr, II, 243.

**Prévost (François),** frère de la Mission. — Note biographique, V, 440. — Il assiste saint Vincent mourant, XIII, 188.

**Prévost (Jeanne-Christine),** fille de la Charité.

- Note biographique; son éloge, V, 207.
- Proposée pour Chars, III, 298.
- Envoyée à Sedan, V, 207.
- En route pour cette ville, V, 221, 222, 223, 238, 244.
- A Sedan, V, 269.
- Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VI, 358.
- Elle assiste les pauvres malades de Stenay, sur l'ordre de la reine, VI, 382, 513; X, 289.
- Elue assistante; comme elle est nécessaire à Sedan, saint Vincent en nomme une autre, X, 741-742.
- Autre mention, XIII, 576.

**Prévost (Marie),** fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VIII, 207.

**Prévost (Nicolas),** prêtre de la Mission.

- Note biographique, V, 206.
- Destiné à Madagascar, V, 423.
- Voyage à Madagascar, VI, 10, 12, 206, 207, 210.
- Le vaisseau va

---

— p. 482 —

jeter l'ancre à Sainte-Marie, près Madagascar, et l'y dépose, VI, 16, 211.

— A l'île Sainte-Marie, VI, 214, 215, 217.

— Sa mort, VI, 192, 193, 195, 221, 427, 432, 434, 435, 440, 443, 445, 451, 453, 456, 459, 462, 471, 474, 484, 511, 514, 519, 521, 552, 569, 573; VIII, 157, 465, 466; XI, 419.

- Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 476.
- Voir Madagascar.

**Prévôt** (R. P.), augustin. — I, XIX.

**Prévoyance.** — La prévoyance est mauvaise chez ceux qui attendent plus de leur action que de la providence divine, IV, 347.

### **Prière.**

- La prière est l'arme du missionnaire, XI, 311-312.
- La prière, moyen d'obtenir toutes sortes de grâces et de vertus, IV, 593; IX, 10, 177, 292, 318, 403, 437, 639, 707; X, 70, 88, 723; XI, 109, 121, 208-209, 249; XII, 51, 56, 145, 162, 322, 351; XIII, 797.
- Exemple de J.-C., XI, 206.
- La prière est naturelle à l'âme; exemple des petits enfants, IX, 420.
- Deux sortes de prières, la prière mentale et la prière vocale, IX, 420.
- Manière de faire la prière en commun chez les filles de la Charité, X, 601.
- Prières de saint Vincent, III, 239, 257; IX, 127, 298, 320, 336, 344, 597, 681; X, 51, 105, 330, 381, 395, 442, 457, 474, 538, 547, 577, 708; XI, 283; XII, 13, 147, 180, 181, 211, 259, 275, 286, 310, 324, 376, 411.
- Voir Angelus, Chapelet, Oraison.

**Prières** (Dom Jouand, abbé de). — Témoignage au sujet de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 88. — Sa «cabale» contre ce dernier, XIII, 109, 122.

### **Prisons.**

- Visites des prisonniers par les membres des Charités, XIII, 462, 477, 786, 818.
- Mission aux prisonniers, I, 428.
- Voir Galères.

**Privilèges.** — Voir Mission (Congrégation de la).

### **Proces.**

- Terminer les différends à l'amiable plutôt que par procès, I, 216, 499; II, 463; III, 37, 62; V, 400, 404, 408, 600; VI, 32; VII, 422; VIII, 199; XII, 123; XIII, 350.
- Saint Vincent reproche à un évêque ses nombreux procès, II, 434.
- Plutôt que de plaider contre des bienfaiteurs, il préférerait abandonner leurs fondations, VI, 77; XII, 243.
- J.-C. et saint Paul n'ont eu qu'un procès et l'ont perdu avec la vie, III, 37.

---

— p. 483 —

- On est parfois obligé de soutenir des procès, III, 63; V, 400, 409.
- Précautions à prendre avant d'intenter un procès, VII, 81, 84.
- Saint Vincent conseille de déférer à la justice les détenteurs de sommes dues aux esclaves, V, 394; — les débiteurs qui refusent de payer leurs dettes, VII, 83-84; — ceux qui refusent de payer les dîmes, VI, 377, 425; — ceux qui, sans l'intervention judiciaire, seraient couverts par la prescription, VI, 142.
- Saint Vincent s'entremet dans des procès, V, 5; VI, 584; VIII, 260.
- Il refuse d'intervenir en d'autres, III, 624; VIII, 187.

- La justice se trouve même en la perte des procès, VIII, 151.
- Procès d'Annecy, de Crécy, d'Orsigny, de Saint-Lazare, de Saint-Méen, de Toul, voir ces mots.

### **Processions.**

- Procession du dimanche dans les paroisses, IX, 255.
- Processions pendant les missions, I, 448, 457, 464; III, 120; XI, 104.
- Processions pour la paix à Paris en 1652, IV, 401, 406.
- Processions scandaleuses à Aix, II, 527.

### **Procureur.**

- Il a une clef du coffre, VI, 457.
- Le supérieur lui remet l'argent de la maison, V, 527.
- Il reçoit tous les jours les comptes des frères et lui-même remet les siens chaque mois au supérieur, IV, 75.
- Il lui faut la permission du supérieur pour commander un travail important, III, 578; IV, 272, 299.
- Réprimande à un procureur qui provoquait des murmures par son «excès de ménagerie», III, 504-505.

**Profanations.** — Profanations des soldats durant les troubles de la Fronde, III, 478; IV, 456.

**Professeurs.** — Voir Séminales externes.

**Progrès spirituel.** — Tout missionnaire fidèle à ses règles progressera spirituellement, XI, 385-386.

**Promesses cléricales** (Rénovation des) à Saint-Sulpice. — XII, 412.

**Pronetti** (M.), cleric de la Mission.

- Saint Vincent demande ses papiers au supérieur de l'établissement de Turin, VII, 88.
- M. Pronetti donne des craintes sur la solidité de sa vocation, VII, 220.
- Sorti de la Compagnie, VII, 364-365.
- Autres mentions, VII, 95, 217.

**Pronis** (M. de), gouverneur de Madagascar.

— Il est relevé

---

— p. 484 —

de ses fonctions de gouverneur et remplacé par M. de Flacourt, III, 280.

- Il retourne à Madagascar, V, 280, 285; — et redevient gouverneur, V, 300.
- A Madagascar, V, 502, 503, 506, 510.
- Sa maladie et sa mort, V, 516-517.
- Autre mention, V, 523.

**Propagande** (Congrégation de la).

- Lettres de saint Vincent à la Propagande, III, 335; IV, 22, 85, 301, 335, 337, 493, 546; V, 11, 423, 550, 576; VI, 187; VII, 559; VIII, 126, 242; — à son préfet, voir Barberini (Antoine);
- à ses secrétaires, voir Ingoli, Massari, Alberici.

- Lettres du préfet de la Propagande à saint Vincent, II, 505; V, 50.
- Voir Alger, Arabie, Babylone, Canada, Danemark, Irlande, Madagascar, Mont-Liban, Mission (Congrégation de la), Salé, Suède, Tonkin, Tunis.

**Propagande** (Collège de la).

- Alexandre VII confie à la congrégation de la Mission la direction spirituelle de ce collège, V, 607.
- La peste y fait une victime; M. de Martinis, directeur spirituel, accepte d'y être enfermé, VI, 116, 138; XI, 365.
- M. Jolly y donne des conférences spirituelles, VI, 124; VII, 376; — y prêche des retraites, VIII, 172; XII, 65.

**Propagande** (Séminaire de la).

- Il est question d'établir un séminaire au collège de la Propagande, VI, 526, 621.
- Saint Vincent serait heureux que la direction en fût offerte à d'autres qu'à ses missionnaires, VI, 526.
- Il apprend que la Propagande veut faire appel à ses prêtres et prévoit certaines difficultés d'organisation, VI, 538-539.
- La Propagande se décide à ne pas en confier la direction à des Français, ni à la Compagnie; saint Vincent est chargé par le nonce de rechercher dans Paris des prêtres disposés à faire partie de ce séminaire, VI, 607.
- Il estime qu'il sera facile d'en trouver pour aller à Rome, mais que, parmi ceux-là, peu accepteront de partir pour les Missions lointaines, VI, 607-608; VIII, 368.
- Le séminaire est sur le point de s'ouvrir, VII, 270.
- M. Jolly hospitalise chez lui un des prêtres qui doit être «employé» à ce séminaire, VII, 346.
- La Propagande semble disposé à se servir de M. Jolly et de ses confrères pour travailler à ce séminaire, VII, 418 <sup>(1)</sup>; VIII, 368.
- Autre mention, VI, 626.

---

<sup>(1)</sup>. Au t. VII, p. 418, note 4, lire «la direction du séminaire de la Propagande» au lieu de ce qui est écrit.

**Propagation de la foi** (Œuvre de la) .— Note historique, V, 66.

**Propagation de la foi** (Filles de la). — Fondation de l'établissement de Sedan, V, 440.

**Prosper** (Saint).

- Lettre de saint Prosper «traduite et accommodée» par les jansenistes, IV, 401.
- Il enseigne que tous les hommes peuvent se sauver, XIII, 151.

**Prost** (Ennemond). — XIII, 438.

**Prost** (Benoîte), membre de la Charité de Châtillon, fille du précédent. — XIII, 438.

**Proust** (Jean), frère de la Mission.

- Note biographique, V, 92.
- Ancien procureur au siège de Fontenay, VII, 625.
- Il distribue des secours en Picardie et en Champagne, V, 92.
- Envoyé à Toul, VI, 604.

- Rappelé à Saint-Lazare, VII, 1.
- Placé au Mans, VII, 624.
- Au Mans, VIII, 277.
- Saint Vincent lui permet de vendre une maison pour assister ses parents, VIII, 198.

**Provence.** — V, 141; VI, 164, 243; XI, 302, 334.

**Providence** (Filles de la).

- But de cette communauté, I, 159; II, 278.
- Veillées de nuit devant le Saint-Sacrement, IV, 519.
- Ce qu'elles doivent à saint Vincent, I, 159.
- Après la mort de Mlle de Pollalion, il provoque une réunion de dames riches pour soutenir l'Institut, VI, 534-536.
- Autre mention, XIII, 821.

**Provinces.** — Groupement des établissements de la Mission en provinces, XIII, 295.

**Prudence.**

- Entretiens sur cette vertu, XI, 51-53; XII, 167-181.
- Mention d'une autre conférence sur ce sujet, XII, 467.
- En quoi consiste la prudence, XII, 175; — la prudence humaine, XI, 51, 52; XII, 176, 314-316; — la prudence surnaturelle, XI, 51, 52; XII, 168, 175-176.
- La prudence humaine est opposée à la simplicité, XII, 314.
- La simplicité et la prudence surnaturelle s'accordent bien ensemble, XII, 169.
- Elles sont inséparables, XI, 51-52; XII, 169, 176, 179.
- Cette alliance de prudence surnaturelle et de simplicité paraît en J.-C., XII, 179-180; — dans les prêtres de la Conférence des mardis, XII, 180.
- Prudence de Louise de Marillac, X, 711-713.
- Pour les choses divines, les moyens humains ne servent

---

— p. 486 —

de rien, II, 391; III, 188, 189.

- Recourir aux moyens humains comme si Dieu n'existait pas, et aux moyens divins comme si les moyens humains étaient inefficaces, IV, 366.
- Il est permis de prendre tous les moyens licites, raisonnables et convenables pour parvenir à une bonne fin, IV, 495.
- Voir Empressement.

**Prudence** (Saint), évêque de Troyes. — XIII, 149.

**Prudhomme** (M.). — III, 234.

**Prunel** (Mgr Louis), prêtre, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris. — Auteur de la vie de Sébastien Zamet, évêque de Langres, III, 368; XIII, 98.

**Puget** (Gasparde), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 437, 438, 439.

**Pullen** (Nicolas), prêtre à Montmirail. — XIII, 465, 467, 468.

**Punitions.** — Voir Pénitences.

**Pureté.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 465. — Voir Chasteté.

**Pureté d'intention.**

— Entretien sur ce sujet, IX, 360.

— Mention d'un autre entretien, XII, 470.

— Agir en toutes choses en Dieu et pour Dieu, non en vue d'un intérêt humain, IV, 486, 496; IX, 249.

— Le meilleur moyen d'avoir cette pureté d'intention est de faire toujours la volonté de Dieu, XII, 152.

**Purgatoire.**

— Le feu du purgatoire est «plus grand et plus cuisant qu'on ne peut s'imaginer», IX, 613.

— Voir Defunts.

**Puy-laroque** (Village de) dans le Tarn-et-Garonne. — VII, 99.

**Puy-l'Évêque** (Ville de) dans le Lot. — III, 530.

**Pyrénées** (Traité des). — VIII, 258.

**Q**

**Quarré** (M.). — Mort de la peste à Rome, VI, 163.

**Quarré** (Charles), notaire à Paris. — II, 488.

**Quartier** (M.), médecin à Paris. — I, 131.

---

— p. 487 —

**Quarto al Mare** (Ville de), près de Gênes. — Mission en cette localité, III, 185.

**Quatre-Vaux** (Hameau de) dans la commune de Rigny-Saint-Martin (Meuse). — VI, 516.

**Québec** (Ville de) au Canada. — Voir Vironceau de Saint-Joseph.

**Quincy** (Louis de Mersigny, abbé de). — Opposition qu'il fait au contrat d'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission, XIII, 268, 403.

**Quinville** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Quinze-Vingts** (Hôpital des) à Paris.

— Note historique, I, 276.

— Confrérie de la Charité des Quinze-Vingts, VIII, 308, 309.

— Il est question de confier la direction spirituelle de l'hôpital aux prêtres du P. Eudes, VIII, 351-352.

## R

**Rabel** (Pierre), secrétaire de l'évêché de Dax. — I, 12.

**Racconigi** (Ville de) dans le Piémont. — Mission en cette localité, VI, 174, 181.

**Rachel**, épouse de Jacob. — XIII, 247.

**Raconi** (Ville de). — Voir Racconigi.

**Raconis** (Charles-François d'Abra de), évêque de Lavaur.

— Note biographique; son zèle contre le jansénisme, II, 498-499.

— Il combat l'hérésie des deux chefs et le livre d'Arnauld sur la fréquente communion, III, 65-66.

**Raggio** (M.), de Gênes. — Esclave à Alger, VIII, 534. — Racheté, VI, 168.

**Raggio** (Baliano), prêtre, frère du précédent. — Bienfaiteur de l'établissement de Gênes, V, 208.

**Raggio** (Le petit). — Il prend la soutane à Saint-Lazare, V, 208.

**Raillard** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Rainssant** (R. P.), curé de Ham. — Il remercie saint Vincent du bien qui se fait dans sa paroisse grâce aux aumônes distribuées par un missionnaire, V, 333.

**Rainssant** (Jeanne Le Gros, femme) à Vesles. — Son indigence; saint Vincent la fait assister, VI, 486, 558.

---

— p. 488 —

**Raisin** (M.). — III, 120.

**Rallu** (Jacques), notaire à Paris. — XIII, 386.

**Ramach** (Andrian), un des rois de Madagascar.

— Sa jeunesse, III, 564; VI, 224.

— Il retombe dans ses superstitions, III, 565; — promet de vivre en bon chrétien dès qu'il y aura dans son village des prêtres et une église, III, 438; IV, 86.

— Baptême et guérison de son petit-fils, III, 751.

— Rapports avec M. Nacquart, III, 567, 573, 583; — qui tente vainement de le ramener à la religion catholique, III, 592.

**Ramassy**(Andrian), un des rois de Madagascar, père du précédent. — VI, 224, 225.

**Rambert** (M.). — VII, 259, 286.

**Ramini**. — Les blancs de Madagascar voient en lui leur ancêtre, III, 552.

**Ramouse** (Andrian), un des grands de Madagascar. — Rapports avec M. Bourdaise, VI, 229.

**Rangouze** (Sieur de). — Il fait l'éloge de saint Vincent, XIII, 138.

**Rantigny** (Village de) dans l'Oise. — Les malades de ce village sont secourus par la Charité de Liancourt, I, 273.

**Raportebled** (Madeleine), fille de la Charité.

— Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux perpétuels, V, 353.

— Destinée à la Pologne, V, 407.

— A l'hôpital de Saint-Denis, V, 647.

— Placée à Nantes, XIII, 708-709.

— Envoyée à Metz comme supérieure; avis que saint Vincent lui donne, avant son départ, à elle et à ses compagnes, X, 556.

— A Metz, VIII, 12.

— Autre mention, XIII, 575.

**Rappaccioli** (François-Ange), cardinal.

— Il fait donner une mission à Terni, IV, 398.

— Sa mort, VI, 328.

— Service solennel à Saint-Lazare pour le repos de son âme, VI, 328, 352.

**Rappiot** (M.), marchand de Marseille.

— Banqueroute de Rappiot; ses conséquences pour M. Barreau, VI, 322-324, 326, 328, 330, 331, 338, 339; VII, 75, 79.

— Saisie des marchandises de Rappiot par M. Get, VI, 348.

— Par deux lettres adressées, l'une aux consuls de Marseille, l'autre au grand-duc de Toscane, le roi demande la saisie des mar-

---

— p. 489 —

chandises de Rappiot, VI, 362.

— Texte de ces lettres, VI, 638-639.

— Philippe Le Vacher va à Livourne pour «tirer quelque raison des effets» de Rappiot, VI, 393.

— Les Turcs envoient un des leurs à Marseille pour saisir ces marchandises, VI, 397.

— Activité de M. Get pour dédommager M. Barreau du tort que lui a fait Rappiot, VII, 78, 154.

— Saint Vincent se propose d'envoyer un missionnaire à Alger pour «négocier les dettes de Rappiot», VII, 172; — non pour les payer, VII, 165; — craint d'envoyer de l'argent à M. Barreau et aux esclaves de peur que les créanciers de Rappiot ne s'en emparent, VII, 183, 237, 447.

— M. Get annonce à saint Vincent que M. Barreau est déchargé par les Turcs des dettes de Rappiot, VII, 197; — puis, dans une nouvelle lettre, n'est pas aussi affirmatif, VII, 206.

— Les consuls de Marseille s'occupent de Rappiot, VII, 273.

**Rapports.**

— Des rapports aux particuliers, XII, 463.

— Saint Vincent déclare qu'il ne se gouverne pas par rapports, IV, 300.

— Voir Avertissements.

**Rasgibel** (Montagne de), près des ruines d'Utique. — V, 126.

**Rasine** (M.), prêtre de Luçon. — Saint Vincent n'est pas d'avis que M. Chiroye se démette d'une cure en sa faveur, V, 463-464.

**Rassary** (M.), prêtre.

— Hôte des missionnaires de Saintes et leur collaborateur dans le travail des missions, VI, 295.

— Saint Vincent recommande à M. Rivet de le recevoir de nouveau dans sa maison, VII, 57.

**Rastignac** (Comte de). — Procès avec Alain de Solminihac, III, 229.

**Rat** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Ratier** (M.), confesseur des filles de la Charité d'Angers. — XIII, 645.

**Ratsihomankena**, devin de Madagascar. — VI, 225-227.

**Ravelon** (Jean Coquebert de), chevalier de Malte. — Ses lettres à saint Vincent, VII, 507.

**Rayé** (Charlotte), fille de la Charité. — XIII, 576.

**R0** (Ile de). — Prieuré Saint-Etienne d'Ars, XIII, 38. — Voir Fournier (Louis).

**Rebardeau** (R. P.). — Consulté par saint Vincent, I, 537.

**Rebé** (Claude de), archevêque de Narbonne.

— Revenus de

---

— p. 490 —

l'évêché et taxe que doit acquitter l'archevêque, II, 194.

— «Affaire» avec la duchesse de Guise, II, 507.

— Sa mort, VII, 481.

— Autres mentions, VI, 638; IX, 706.

**Rebelliau** (Alfred), membre de l'Institut. — Ses travaux sur la Compagnie du Saint-Sacrement, IV, 540.

**Rebours** (M.), cousin de Louise de Marillac. — I, 556, 557.

**Rebours** (Antoine). — Note biographique, I, 556.

**Rebours** (Hilarion), chartreux. — I, 556.

**Réchab**, personnage biblique. — Pendant trois siècles, ses descendants refusent de boire du vin pour l'imiter, IX, 138, 695; XI, 214; XII, 6, 140-141.

**Rechau** (Baron de). — Aide qu'il prête aux missionnaires dans la mission de Plessala, VII, 469.

**Récollets** (Ordre des).

- Leurs frères lais n'ont pas voix pour l'élection des gardiens, III, 319.
- Ils sont tous habillés de même manière, VI, 114
- Ils assistent les pauvres des environs de Paris durant les troubles de la Fronde, IV, 541.
- Leur ministère à Ferrières pendant que M. Pillé en était curé, II, 328, 329.
- Récollets de Paris, III, 172.
- Ils demandent à Rome de reprendre leur ancienne Mission du Maroc, IV, 331.
- La nouvelle que l'un d'eux est destiné à Salé (Maroc) empêche saint Vincent d'y envoyer ses missionnaires, III, 69, 72, 81.

**Réconciliation.**

- Entretiens sur ce sujet, IX, 225; X, 467-475.
- Règle des filles de la Charité, X, 467.
- Raisons de demander pardon aux personnes que l'on a offensées, VII, 245-246; IX, 22, 106, 109, 226, 275; X, 464, 467-472.
- Rien ne gagne les cœurs comme cette pratique, XIII, 639.
- Exemple de saint Vincent, IX, 226; X, 468; — d'une fille de la Charité, IX, 106; — des ursulines de Gisors, IX, 106-107; — des Turcs, X, 470.
- Se mettre à genoux pour demander pardon, IX, 44, 107, 226; X, 469; XII, 105.
- Demander pardon dès qu'on croit avoir mécontenté, IX, 226-227; — avant de se coucher, IX, 122; XIII, 564; — de se confesser ou de dire la messe, X, 469.
- Il est parfois prudent de différer la demande de pardon, IX, 107.
- Comment doit se comporter La sœur à qui on demande pardon, X, 471.
- C'est une grande faute de refuser ce par-

---

— p. 491 —

don, IX, 276.

- Ce que doit faire la sœur à laquelle on refuse le pardon, IX, 107, 227, 276.
- Si l'on veut réconcilier deux sœurs, il ne faut prendre parti pour aucune, mais les excuser toutes deux, IX, 104.
- Exercices de réconciliation deux ou trois fois la semaine chez les filles de la Charité, IX, 227.
- Réconciliation de fidèles avec leur curé, XI, 6.

**Reconnaissance.**

- L'ingratitude est «le crime des crimes», III, 37.
- Reconnaissance de saint Vincent envers les bienfaiteurs, voir Bienfaiteurs; — envers un prêtre qui lui avait sauvé la vie, V, 540-541.

**Récréations.**

- Mention d'une conférence sur les récréations, XII, 453.
- Saint Vincent recommande aux sœurs de Nantes de prendre chaque jour un peu de récréation ensemble, III, 616.
- Il estime que les frères coadjuteurs n'ont pas besoin de récréation, XI, 368.
- Saint Vincent change les récréations en conversations, IV, 320.
- Sujets de conversation, XIII, 641.
- Manière de converser, III, 462.

- Converser sérieusement, utilement et gaiement, IV, 550; — gaiement et respectueusement, XI, 101; — avec modestie et charité, X, 380, 607.
- Exemple des professeurs de Sorbonne, XI, 213.
- Saint Vincent assiste «quasi toujours» aux récréations, IV, 550.
- Autre mention, XIII, 347.

**Recueillement.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 484. — Voir Vie intérieure.

**Recules** (R. P. de), religieux de Chancelade. — Il va à Paris pour les affaires de son ordre, II, 408.

**Redoys** (M.), aumônier de l'évêque de Luçon. — VI, 158.

**Refuge** (Maison du) à Paris. — IV, 428.

**Régimont** (M.), capitaine du navire l'*Armand*. — VI, 12.

### Règles.

\* *Observance des règles.*

- Entretiens sur l'observance des règles, IX, 203, 215, 307; X, 93, 97, 105-112, 539; XI, 80; XII, 1.
- Mention d'un autre entretien, XII, 464.
- Texte de la règle des filles de la Charité sur cette observance, X, 539.
- Toute communauté a besoin d'une règle, III, 345; IX, 27, 114.
- A cette règle il faut s'assujettir, I, 177; II, 570; IX, 67, 72-73, 521-522.
- Raisons d'observer les règles, IX, 8-9, 41, 114-115, 312-318; XI, 80-81.
- Les règles sont tirées de l'Évangile, IX,

---

— p. 492 —

314-315; X, 97; XII, 3, 129.

— Elles viennent de Dieu, VII, 149; IX, 113, 312-314; X, 97, 106, 109-110, 222, 271, 539-540; XI, 80; XII, 7-10; — sont l'expression de sa volonté IX, 317; X, 106-107, 544; — conduisent à Dieu, comme un vaisseau au port, VII, 149; IX, 210-211; X, 109, 271, 381-382, 423-426; XI, 81; — préservent de l'esprit du monde, IX, 430; — sanctifient, X, 288, 353, 426-427, 456-457, 540; XI, 385; XII, 2-3.

— Clément VIII se disait prêt à canoniser tout religieux fidèle à ses règles, voir Clément VIII.

— Ce sont des canaux par lesquels Dieu fait descendre ses grâces sur les particuliers et la Compagnie, IX, 328; X, 364, 423.

— Par la pratique de la règle on mérite et on satisfait, IX, 316; — on fait plaisir à Dieu, X, 407-409; — on se rend heureux soi-même, X, 288.

— Qui n'observe pas ses règles peut difficilement persévérer dans sa vocation, IX, 41, 315, 359; XI, 80.

— Tout va bien là où la règle est suivie; c'est la décadence, en attendant la ruine, dans les communautés qui la négligent, IX, 9-10, 210, 691-692; X, 107-108, 457, 511; XI, 387, 443; XIII, 719.

— Les sœurs irrégulières sont comme les vierges folles, ou même pires, si elles n'estiment pas les règles, X, 614, 617.

— L'observance des règles entretient l'uniformité dans une Compagnie, IX, 114, 217-218; X, 264, 351, 357, 363; XII, 257.

- Les règles ne sont pas un poids; elles servent «comme les ailes aux oiseaux pour voler», X, 98.
- Rien de plus facile que de les observer, IX, 115, 127; X, 98, 108-109; — surtout pour ceux qui en ont l'habitude, X, 546.
- Exemple du cardinal de La Rochefoucauld, IX, 212; — de Madame Goussault et de Mathieu Molé, IX, 212.
- Les supérieurs doivent observer les règles et les faire observer, voir Supérieurs; — aussi importe-t-il de choisir pour cet office ceux qui donnent l'exemple de la régularité, XI, 83.
- Violier une règle n'est pas un péché en soi, IX, 316; — mais peut l'être en raison des circonstances: si, en violant la règle, on viole en même temps un commandement de Dieu ou de l'Eglise, ou les engagements des saints vœux, ou encore s'il y a scandale ou mépris de la règle, II, 136; X, 42, 51, 99-100, 108, 110-112; XII, 337, 428.
- Comment observer les règles, XI, 81.
- Moyens pour y être fidèles, IX, 10-13, 318-323; X, 100-101; XI, 81-82.
- Les aimer, XI, 100.
- Les estimer, X, 436.
- Les lire, IX,

---

— p. 493 —

693; X, 101, 540; XI, 82.

— Les filles de la Charité doivent lire les leurs tous les mois, IX, 126, 693; X, 656; — tous les jours quelque article, X, 545.

— Quand arrive l'heure d'un exercice, si l'on est en compagnie, s'excuser et partir, IX, 36, 51, 121; XI, 106.

— Ne pas suivre un commandement contraire aux règles, IX, 68, 158; X, 227, 392.

— Le service des pauvres, s'il y a urgence, passe avant la règle, VI, 47, 496; VII, 52, 457; IX, 5, 34, 42, 126, 215, 216, 218, 319, 326, 432, 692; X, 3, 94, 203, 226, 541, 554, 595, 685; XIII, 556, 565.

— Prière de saint Vincent à l'effet de demander la grâce de bien observer les règles, X, 457.

\* *Règles de la congrégation de la Mission.*

— Règles insérées dans le contrat de fondation, XIII, 200-202.

— Les cinq règles fondamentales de la Mission, I, 115.

— Anciennes règles, III, 289; VI, 526, 603.

— Saint Vincent regrette que les règles ne soient pas encore faites, I, 291.

— Préparation des règles, II, 137, 362, 488; III, 8, 73, 236, 378.

— L'Assemblée générale de 1642 s'occupe des règles; elle laisse à une commission le soin de les remanier, II, 307; XIII, 291-292.

— Saint Vincent presse l'approbation des règles par le Saint-Siège, II, 475; III, 381.

— L'Assemblée générale de 1651 les revoit, XIII, 329, 355-356.

— Acte par lequel elles sont présentées à l'approbation de l'archevêque de Paris, XIII, 357.

— Après l'approbation archiépiscopale, saint Vincent a scrupule d'y apporter des modifications, V, 323.

— Première édition (1655); elle contient tant de fautes d'impression que les exemplaires ne sont pas distribués, V, 337.

— Travail de revision, V, 600; VI, 327, 344, 364, 366, 391, 507, 582.

— Démarches à l'archevêché, VI, 440.

— Distribution du livre des règles à Saint-Lazare; discours de saint Vincent à cette occasion, XII, 1-14.

— Pourquoi le saint ne s'est pas pressé de les publier, III, 272; VII, 148-149; XII, 5-7.

- Lettre-préface, VII, 148.
- Faute d'impression, XII, 151.
- Ce n'est pas l'usage d'insérer dans les règles d'une communauté les bulles qui l'autorisent, VII, 353; — ni d'y parler des vœux, XII, 367; — ni d'y mentionner toutes les menues pratiques reçues dans la Compagnie, VIII, 71.
- Envois du livre des règles aux maisons, VII, 166, 167, 168, 256, 274, 276, 281, 307, 314, 358; — avec une circulaire

---

— p. 494 —

signée de M. Alméras, VII, 281.

- Envoi d'un exemplaire au commissaire apostolique, VII, 480.
- Ne pas communiquer le livre des règles aux externes, VII, 167.
- Saint Vincent demande au cardinal de Retz une nouvelle approbation à cause de quelques retouches de minime importance, VIII, 26.
- Explication des règles communes, XII, 73-433.
- Règles des offices, II, 475, 488; III, 73; X, 112-113; voir Assistants, Assemblées, Supérieur général, Vicaire général.
- Règlement pour des prêtres de la Mission faisant fonction d'aumôniers militaires, XIII, 279; — pour les missionnaires de Marseille chargés des galériens, XIII, 310; — pour les missionnaires de Tunis, XIII, 363; — et d'Alger, XIII, 306.

\* *Règles des filles de la Charité.*

- Ordre du jour en 1634, IX, 1-7.
- Les sœurs n'ont pas de règlement écrit, IX, 1, 113, 137, 213.
- Préparation des règles, I, 277, 326; II, 114.
- Règlement de 1640. — C'est le premier règlement écrit, IX, 18.
- Premier article, IX, 20.
- Deuxième article, IX, 22.
- Lever et oraison, IX, 28-29, 42.
- Exercice de lecture, examen, lecture spirituelle, IX, 44.
- Explication du règlement, IX, 115-127.
- Règlement de 1645. — Texte de ce règlement, XIII, 551.
- Retouches, III, 8.
- Règlement de 1646. — Texte de ce règlement et approbation de l'archevêque de Paris, XIII, 557.
- Explication du règlement, IX, 324-330.
- Louise de Marillac désirerait en avoir copie «pour en faire lecture de temps en temps à la Compagnie», III, 171.
- Elle demande que «la manière de vie soit rédigée par écrit», envoyée aux maisons particulières et lue tous les mois à la maison-mère devant les sœurs réunies, IV, 221.
- Observations de Louise de Marillac sur le projet de règles, IV, 472.
- Les sœurs n'ont pas «un directoire particulier», IV, 599.
- Règlement de 1655. — Texte de ce règlement, XIII, 559.
- Approbation par l'archevêque de Paris, XIII, 569.
- Préparation des règles communes; elles ne sont pas encore en état d'être montrées, VI, 66.
- Pourquoi saint Vincent a tant tardé à les faire, XIII, 694.
- D'où vient leur nom de règles communes, X, 122.
- Explication des règles communes, X, 113-548; — de l'ordre du jour, X,.

---

— p. 495 —

597-612, 620-637, 653-657; — des règles particulières aux sœurs des paroisses, X, 657-664, 667-674, 679-692.

— Ne rien changer aux règles, IX, 693-696; X, 102-103, 357-358.

— Ne pas les communiquer au dehors, IV, 221

— Saint Vincent hésite à les faire imprimer, X, 545, 622, 656.

— Règlements particuliers, II, 114; IX, 19, 115; X, 112-113.

— Règlement des sœurs de l'hôpital d'Angers, XIII, 539.

\* *Règlements des Charités.*

— Règlements pour les confréries paroissiales, XIII, 417-537; — les dames de l'Hôtel-Dieu, XIII, 823; — les dames de la cour, XIII, 821.

**Regnard** (Mathieu), frère de la Mission.

— Note biographique, I, 466.

— Il donne son bien à la Compagnie, VII, 324.

— Envoyé à Montmirail, I, 466.

— Voyages et charités en Lorraine, I, 590; II, 32, 34, 54, 60, 61, 68, 127, 154; IX, 84; X, 20;

— en Champagne, V, 92.

— Durant les troubles de la Fronde, il ravitaille l'établissement des Enfants trouvés, III, 414; IV, 386.

— Voyage à Metz, VII, 96.

**Regnard** (Nicolas), joaillier à Paris. — VIII, 537.

**Regnard** (Louis), esclave à Alger, fils du précédent. — VIII, 537.

**Regnault** (Nicolas), prêtre de la Mission.

— Note biographique IV, 543.

— A Sedan, IV, 543, 605; V, 234, 243.

— Rappelé à Paris, V, 244.

**Regnier** (M.). — VIII, 196.

**Regnier** (Madame), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 446.

**Regnier** (Jacques), prêtre de la Mission.

— Note biographique, I, 228.

— Autre mention, XIII, 214.

**Regnoust** (M.), directeur des prêtres de l'hôpital général. — VIII, 128.

**Reims** (Ville de) dans la Marne.

— Séminaire de Reims, II, 459.

— Archevêques de Reims, voir Valençay (Eléonor d'Estampes de), Nemours (Henri de Savoie, duc de).

— Confrérie de la Charité, V, 591; XI, 339-340.

— Filles de Sainte-Marthe, V, 95.

— Sacre du roi, V, 141, 174.

— Jean Parre à Reims, VI, 486, 546, 547, 558, 559, 566, 567, 583, 584; VII, 381, 388, 519, 557, 581; VIII, 318, 319, 321, 324, 328, 339.

— Misère et charités dans le diocèse de Reims, V, 92, 385; VIII, 178; XIII, 804.

— Missions dans ce même diocèse, VII, 152.

— Autres mentions, V, 23, 208,

---

— p. 496 —

221, 223; VI, 583, 623; VII, 387, 427, 507, 520; VIII, 22; X, 6; XIII, 567, 675.

### **Relâchement.**

- Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 479.
- D'une négligence on passe facilement à d'autres négligences, IX, 305.
- Conséquences du relâchement, XI, 17.

### **Relations.**

- C'est un usage louable de faire connaître aux missionnaires les récits édifiants des missions, IV, 614; XI, 124.
- Saint Vincent fait copier, pour les envoyer à ses maisons, les relations des missionnaires de Madagascar, IV, 104, 537; VI, 440, 444, 460, 592; VII, 18, 24, 68; XIII, 838; — la relation de la mission de Niolo, IV, 447, 493; — une relation de Jean Le Vacher, V, 626.
- Il résiste aux instances des personnes qui lui demandent l'impression de ces relations, VI, 31, 177, 592; — et en général de tout écrit propre à inspirer au dehors l'estime de sa Compagnie de missionnaires, VI, 177.
- Mieux vaut se manifester par bonnes œuvres que par imprimés, II, 276.
- Relations périodiques sur les pays dévastés, voir Champagne.

### **Religieux.**

- Réflexions sur la vie de communauté, XIII, 144.
- Lettres de religieux à saint Vincent, II, 437, 451.
- Les religieux sont dans un état de perfection à acquérir, XII, 369.
- L'état religieux est plus parfait que l'état séculier, XIII, 174.
- Rome n'est pas favorable à la formation de nouveaux corps religieux, III, 379; IV, 579; — l'épiscopat français non plus, III, 246.
- A Paris, on a aversion de l'état religieux, II, 28.
- Bon nombre de religieux quittent leurs monastères pour aller prêcher l'Évangile aux infidèles, IV, 369.
- D'autres le quitteraient s'ils le pouvaient, III, 202.
- «Composition ferme des religieux et des religieuses dans le décès des leurs», I, 337.
- Les filles appelées au service de Dieu étaient toutes «filles de maison et riches», IX, 89.
- Toutes les maisons de religieuses de Paris sont endettées, XIII, 695.
- Combien il importe d'élire une bonne supérieure, XIII, 144.
- «Abominations» commises dans un monastère de religieuses, II, 249.
- L'inobservance des règles amène le dérèglement dans les monastères, voir Règles.
- Saint Vincent est supérieur de plusieurs communautés, X, 632.
- Il favorise la réforme des monastères, IV, 284, 329; V, 381; — fait respecter la règle de clôture, voir Vi-

---

— p. 497 —

situation.

- Services rendus par lui à des religieux, V, 138, 386, 408.

— Il détourne des religieux de la pensée de quitter leur ordre, soit pour s'unir plus parfaitement à J.-C., soit pour passer à un autre ordre, IV, 124; V, 314; — soit pour être évêques, IV, 18; — recommande le choix d'un abbé, V, 88; — travaille à faire annuler l'élection d'un autre, III, 631; — envoie un religieux dans un monastère de religieuses pour communiquer à la prieure des ordres de la reine, II, 462; — fixe un rendez-vous à une religieuse de Paris, II, 375; — prie une abbesse de recevoir une religieuse dans son monastère, IV, 123; — visite des maisons de religieuses, I, 510; IX, 55; X, 565; XI, 54; voir Longchamp; — conseille à un vicaire général l'indulgence envers des religieux que l'évêque voulait frapper de censures, II, 3-4.

— Ses recommandations au curé de Sedan sur la conduite à tenir envers les capucins de sa paroisse, IV, 345, 366; V, 152, 552.

— Il s'efforce de prévenir tout sujet de friction avec les membres d'une autre communauté, II, 484; voir Salé.

— Saint Vincent est bien aise que les communautés se multiplient; il recommande aux siens de ne leur faire aucune opposition, IV, 142; VI, 118; VII, 468.

— Rapports des missionnaires et des filles de la Charité avec les religieux et les religieuses, VII, 157; voir Charité (Filles de la), Mission (Congrégation de la), Missions, Retraites.

— Voir Augustins, Capucins, etc,

### **Remèdes.**

— Saint Vincent ne voit pas d'inconvénient à ce qu'un missionnaire donne des remèdes aux pauvres gens pour les guérir de leurs maux, voir Eu (Louis d').

— Régime lacté, VII, 498, 514, 568; VIII, 75.

— Changement d'air, II, 81; VI, 618; VII, 279; XI, 73; XII, 30-32.

— Saisons d'eaux, II, 81, 471; III, 375, 464; IV, 266; VIII, 114; voir Bourbon, Forges.

— Voir Ecrouelles, Gravelle, Hydropisie.

**Rémus**, fondateur de Rome. — Enfant trouvé, XIII, 776, 783.

**Renar** (François), prêtre.

— Note biographique, I, 163.

— En mission, I, 163, 175, 176, 227, 228, 413, 524, 525, 536, 538.

— Gravement malade, II, 31.

— Autres mentions, I, 317, 569.

**Renard** (Jean), de Mâcon. — XIII, 498.

---

— p. 498 —

**Renault** (Marie-Euphrosine), visitandine. — VIII, 353.

**René** (Frère), frère de la Mission, à Troyes. — I, 531, 541.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité. — Louise de Marillac en est mécontente, III, 476. — Sortie de la Compagnie, III, 479.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité à Saint-Barthélemy. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VI, 397.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité. — Venue d'Angers; Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VII, 71.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité. — VIII, 84.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité. — Les administrateurs de l'hôpital de Nantes sont disposés à la renvoyer, XIII, 699. — Rappelée à Paris, V, 425.

**Renel** (Jacques de), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 176.

**Rennes** (Ville de) dans l'Ille-et-Vilaine. — II, 610, 611, 613; V, 357; VI, 65, 344, 585; XIII, 688.

**Renoncement.** — Voir Attaches, Détachement, Indifférence, Mortification.

Renouard (M.). — I, 158.

**Renouard** (Nicolas,) esclave à Alger. — VII, 118, 182, 222, 453.

**Renouard** (M.), esclave à Alger, fils du précédent. — VII, 223, 453.

**Renouvellement intérieur.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 484.

**Renty** (Gaston de).

— Note biographique, II, 227.

— Membre de l'association pour l'assistance de la noblesse lorraine, II, 42.

— Autres mentions, II, 83, 228; V, 47.

**Renty** (Elisabeth de Balzac, baronne de), épouse du précédent. — Lettre de saint Vincent à la baronne, V, 176; — de la baronne au saint, VIII, 416.

**Repas.**

— Se juger indigne de la nourriture que le bon Dieu donne, X, 129.

— Pour les repas, être fidèle partout aux usages de la maison-mère, I, 447; V, 350; X, 360, 405-406.

— Refuser les invitations du dehors, I, 548; IV, 190, 485; V, 336, 346, 383, 533; VII, 380; XI, 104; XII, 472.

— N'inviter sans permission aucun externe aux repas de la communauté, X, 318-330; XI, 104, 329-330.

— Comment se comporter durant les repas, XII, 461, 467, 470, 473.

— Heures des repas pour les missionnaires, I, 563-564.

— Saint Vincent supprime un usage abusif touchant les repas servis aux missionnaires qui reviennent de mission, VII, 577; XI, 327-328.

— Usage des portions, I, 447, 563.

— D'ordinaire, à Saint-Lazare, on ne mange d'autre viande que du bœuf ou du mouton, X, 406.

— Entrées de table à certaines fêtes, VII, 434, 474.

— Veiller à ce que la nourriture soit saine et suffisante, I, 387; III, 504-505; XI, 330.

— Éviter l'abondance; manger trop et trop souvent nuit à la santé, XII, 45.

— Ne pas s'entretenir de ce qu'on a mangé, XI, 102.

— Louise de Marillac demande à saint Vincent si elle peut servir du rôti aux sœurs le jour de Pâques, VI, 263.

- Saint Vincent veut que les sœurs prennent leur repas en particulier pendant les voyages, XIII, 631.
- Il les loue de leur frugalité, X, 714.
- Le vin ne sert pas à la digestion des viandes, XII, 45.
- Abus dans l'usage du vin, XII, 42-43.
- Saint Vincent est décidé à réduire la part de vin d'un chacun à Saint-Lazare, XII, 44.
- Il la réduit en 1659 à cause de la gelée des vignes, XII, 286.
- Il recommande de le bien tremper d'eau, XI, 115, 328; XII, 47.
- Exemple d'Alain de Solminihac, XII, 420;
- des Turcs, X, 361.
- Les filles de la Charité ne boivent ni vin, I, 367; X, 360;
- ni bière, VI, 143.
- Lecture de table, voir Lecture.
- Voir Banquets, Gourmandise, Mortification, Sobriété.

**Répétition d'oraison.** — Voir oraison.

**Repos.** — Voir Travail.

**Reproches.** — Les écouter humblement, III, 341.

**Résignation.** — Voir Souffrances.

**Résolutions.** — Voir Oraison.

### **Respect.**

- Entretiens sur ce sujet, IX, 142, 260; X, 486-494.
- Mentions d'autres entretiens, XII, 455, 475.
- Respecter les supérieurs, IX, 143; XI, 101; — et les égaux, IX, 123, 143, 152, 154; XI, 101.
- Pourquoi se res-

---

— p. 500 —

pecter mutuellement, IX, 260-262.

— Dieu est en nos semblables, IX, 145.

— Les sœurs sont les épouses de J.-C., IX, 146, 263; X, 490.

— Tous les hommes ont été rachetés par le sang de J.-C., X, 491; — sont au service d'un même Maître, IX, 123; — ont leur ange gardien, X, 491.

— Exemple de Dieu, IX, 144; — des trois personnes de la Sainte Trinité, IX, 146, 148, 151, 159; — de J.-C., IX, 260; — de la sainte famille, IX, 148, 152, 159; — des anges, IX, 143; — de saint François de Sales, IX, 159.

— Enseignement de J.-C., IX, 261, 266; — de saint Paul, IX, 157; X, 491; — de saint Jean, apôtre, IX, 153.

— En quoi consiste le respect mutuel, IX, 262-263; X, 490.

— «Bien marier» la cordialité au respect, IX, 142; X, 491-493.

— Le respect cordial maintient l'union, IX, 149, 151, 155-157, 267-268.

— Moyens pour avoir le respect mutuel, IX, 264-265, 269-279.

— Fautes contre le respect, IX, 263-264.

— Le respect cordial fait qu'on a bonne opinion les uns des autres, IX, 152, 269-272; — qu'on prend tout en bonne part, IX 153; — qu'on est condescendant, IX, 272-273; — qu'on a le visage riant, IX, 158, 272; — qu'on cède le pas aux autres, IX, 274; — qu'on se salue, IX, 150, 151, 273-274; — simplement, IX, 157; — comme à Saint-Lazare, IX, 150, 157-158.  
— Dans les manifestations extérieures de respect, éviter les cérémonies, IX, 275.  
— Saint Vincent remarque que le respect cordial ne se trouve pas en toutes les filles de la Charité, IX, 143.

**Respect humain.** — Ne pas s'arrêter au qu'en dira-t-on, XIII, 697, 727-730.

**Restal** (M. de). — III, 201, 378.

**Restitution.** — Devoir des confesseurs vis-à-vis de ceux qui ont à restituer, XIII, 328, 346. — Cas de restitution, IV, 554

**Retaux** (Femme). — I, 319.

**Rethel** (Ville de) dans les Ardennes.

— Affreuse détresse de cette ville; les échevins demandent des secours à saint Vincent, IV, 195, 199, 226, 321; V, 8; — aux dames de la Charité, XIII, 829, 830.  
— Saint Vincent leur répond que les dames de la Charité sont trop surchargées de demandes pour ajouter à leur aumône habituelle, IV, 196.  
— Le lieu-

---

— p. 501 —

tenant général de Rethel remercie saint Vincent de ses charités, IV, 233.

— Confrérie de la Charité, VII, 557.

— Assistance des pauvres de Rethel et des environs par les dames de la Charité, XIII, 804; — par des prêtres et des frères de la Mission, IV, 419.

— Le frère Parre y distribue les aumônes des dames de la Charité, VI, 394, 473, 485, 486, 559, 567, 597, 616, 622, 623; VII, 527; VIII, 324.

**Retraites spirituelles.**

\* *Œuvre des retraites.*

— Mentions de conférences sur les exercitants, XII, 459, 472, 481, 484.

— En quoi consiste la retraite spirituelle, XIII, 143.

— Son utilité, XI, 94; XII, 438.

— Ses fruits, II, 257; XI, 19, 230.

— C'est une des œuvres de la Compagnie, XI, 14-19, 229-232; — établie par Dieu lui-même, XII, 437.

— Remercier Dieu de cette grâce, XI, 18.

— Faire son possible pour ne pas s'en rendre indigne ni s'en dégoûter, XI, 15-17, 230-232.

— Comment a commencé cette œuvre, XII, 437.

— Recevoir les retraitants en quelque temps qu'ils se présentent, XI, 106.

— Accueillir même ceux qu'on envoie «pour recevoir correctio», quitte à représenter les inconvénients, s'il s'en rencontre, III, 390.

— Prendre garde que certains, sous prétexte de retraite, ne recherchent le gîte et le couvert, VII, 377.

— Comment doivent se comporter ceux qui ont charge des exercitants, XII, 440-444.

- Ne pas les engager à entrer dans la Compagnie, XI, 426-428; XII, 441-443.
- Ne rien prendre des retraitsants, si la maison n'en est pas incommodée, V, 485.
- Indulgence pour ceux qui font leur retraite dans les maisons de la Compagnie, VII, 281.
- Saint Vincent recommence des retraitsants aux prières de sa communauté, XI, 18, 19, 94, 229.
- Retraites de dames à la maison-mère des filles de la Charité, voir Charité (Filles de la).

\* *Retraites des missionnaires.*

- Mentions de conférences sur les retraites à l'approche de la retraite annuelle, XII, 460, 463, 467, 471, 476, 480.
- Faire sa retraite pendant huit jours chaque année, I, 565; — deux à deux, si on ne peut être davantage, VI, 513; — sans interruption, VII, 282; — dans sa maison, même les supérieurs, VI, 108; — jamais

---

— p. 502 —

chez des religieux, IV, 96.

- Ne pas sortir pendant la retraite, III, 64.
- Les retraites d'un jour par mois souffrent des inconvénients; saint Vincent se demande s'il faut en conserver l'usage à Saint-Lazare, III, 384.
- Il félicite un supérieure qui l'a établi dans sa maison, VIII, 70.
- Il détourne un supérieur de la pensée de faire une petite retraite tous les vendredis, V, 463.
- A un missionnaire tenté contre sa vocation il conseille une retraite, IV, 362.
- Autre mention, VI, 107.

\* *Retraites des filles de la Charité.*

- Texte de la règle X, 634, 653.
- Saint Vincent conseille la fidélité à la retraite annuelle dans la mesure où le service des pauvres le permet, IV, 236; VI, 496; IX, 12, 221.
- Les sœurs éloignées de Paris la font là où elles sont; les autres viennent à la maison-mère, VII, 352; X, 653.

\* *Retraites de saint Vincent.*

- Outre sa retraite annuelle, saint Vincent en faisait, au moins parfois, une autre au temps de la Pentecôte, I, 156; IV, 211; — et même une troisième, II, 362.
- Retraites du saint à Soissons et à Valprofonde, voir ces mots.
- Voir Vincent de Paul.

\* *Autres retraites.*

- Retraites des ordinands, de Louise de Marillac, des religieuses de la Visitation, voir ces mots.

**Retz.** — Voir Gondi.

**Revenants.** — «Bruits réitérés et souterrains» chez les missionnaires de Saintes; saint Vincent conseille la défiance, VI, 83.

**Rey** (Hugues), prêtre de Châtillon. — XIII, 44, 438.

**Rey** (Marie), garde des pauvres de Châtillon. — XIII, 439.

**Rhébé** (M. de), prévôt de Saint-Pierre à Mâcon. — XIII 492, 495 <sup>(1)</sup>.

**Rhodes** (M. de). — II, 462.

**Rhodes** (Alexandre), jésuite. — Revenu d'Extrême-Orient IV, 623.

**Rhodes** (Catherine Pot de), prieure du monastère de Saint-Pardoux. — Elle désire sa nièce Gasparde comme coadjutrice, II, 462.

<sup>(1)</sup>. Au t. XIII, p. 495, en note, lire «Rhébé» au lieu de «Relets».

---

— p. 503 —

**Rhumes.** — Epidémies de rhumes, VI, 249, 253; VII, 74, 196.

**Ribadeneyra** (Pierre de), jésuite. — Sa vie des saints, V, 296.

**Ribemont** (Ville de) dans l'Aisne. — Misère et charités, IV, 88.

**Ribier** (M.), prieur de Bruyères-le-Châtel. — Il propose d'unir son prieuré à la congrégation de la Mission, III, 233.

**Ribier** (M. l'abbé). — Faveur demandée par lui à Rome, VII, 491, 495. — Saint Vincent reçoit le bref qui lui est destiné et le lui adresse, VII, 583.

**Ribot** (Pierre).

— Esclave à Alger, V, 330; VI, 6, 169; VIII, 542.

— Racheté, VI, 304.

— Arrivé à Paris; «la peste est sorti d'Alger lorsqu'il en est parti», VI, 320.

**Ricanetti** (Ville de) en Italie. — Missions au diocèse de Ricanetti, V, 273.

**Ricard** (M.). — Il prend part à des exercices de prédication à Saint-Lazare, XI, 292.

**Ricard** (Raoul), procureur au présidial de Beauvais. — Son éloge, I, 97.

**Richard** (Madame). — I, 153.

**Richard** (François), prêtre de la Mission.

— A Rome; destiné à l'établissement de Gênes, III, 21, 34, 36, 44, 52.

— Parti pour son nouveau poste, III, 58, 59.

— A Gênes, III, 111, 127, 142, 181; IV, 114.

— Demandé par le supérieur de Turin pour une mission, V, 487.

— Refusé pour ne pas déplaire au cardinal de Gênes, V, 531.

— Tenté de revenir en France, V, 625.

— Placé à Turin, V, 625, 639; VI, 21.

— A Turin, VI, 51.

— Tenté de rentrer dans sa famille, VI, 264, 413, 466.

— Parti dans sa famille, VI, 478, 479, 493.

— Saint Vincent ne sait ce qu'il est devenu, VII, 133.

**Richelieu** (Ville de).

— Située dans un pays plein d'hérétiques, I, 414.

- Piété des habitants; «c'est un peuple ramassé et la plupart éloignés de leur pays par leurs déportements», I, 526.
- Passage du roi à Richelieu, IV, 38; VIII, 289, 323, 343.
- Eglise, I, 463, 549; II, 153.
- Collège, I, 428; VIII, 281.
- Religieuses de Notre-Dame, III, 462; IV, 286; V, 602; VII, 450.
- Epidémie de peste, I, 601, 606; II, 2.
- Duché de Richelieu, I, 429, 447.
- Filles de la Charité originaires de Richelieu, II, 116; V, 460; VI,

---

— p. 504 —

119; X, 652.

— Postulantes de ce lieu, II, 92; III, 437; VII, 209; XIII, 844.

\* *Missionnaires de Richelieu.*

— Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Richelieu, I, 598; III, 132, 136, 210 278, 464; IV, 9, 395; VIII, 89; voir Beaumont (Pierre de), Codoing, Gautier (Denis), Lambert aux Couteaux; — des missionnaires de Richelieu à saint Vincent, III, 287, 302; VIII, 523.

— Contrat de fondation, I, 412-413, 427; II, 65.

— Approbation du contrat par l'évêque de Poitiers, I, 447.

— Bienfaiteurs de l'établissement, voir Aiguillon (Duchesse d'), Richelieu (Armand Duplessis, cardinal de).

— MM. Lambert et Perdu à Richelieu, I, 411, 414.

— Saint Vincent y envoie encore MM Codoing, I, 412; — Durot, I, 415; — Buissot, Benoît, Bécu et Gourrant, I, 428.

— Construction des bâtiments de la Mission I, 427, 447.

— M. Lambert meuble la maison, I, 430, 447, 463.

— Qualité que doit prendre le supérieur en attendant l'union de la cure de Richelieu à la Mission, I, 448, 449.

— Revenus de l'établissement, I, 427, 447.

— Affaires temporelles, I, 430; III, 134, 519, 618; IV, 6, 9, 34-35, 319, 320; VIII, 264, 293.

— Union du prieuré Saint-Nicolas de Champvent, du prieuré de M. des Roches; fief de Bois-Bouchard; moulin et métairie de Tuet; seigneurie de Saint-Cassien, voir ces mots.

— Cure de Richelieu, I, 428; II, 251; III, 583; IV, 314; V, 194, 185.

— Usages paroissiaux, I, 448; III, 520.

— Saint Vincent recommande au curé de veiller plus qu'il ne fait à ce que ses paroissiens terminent leurs différends à l'amiable, VI, 449-450.

— Mission aux prisonniers de Richelieu, I, 428.

— Mission à Richelieu, I, 447, 457, 463, 469; — à Vertueil, VIII, 263.

— Autres missions, III, 134, 302.

— Conversions d'hérétiques, III, 302.

— L'archevêque de Tours se plaint de ce qu'un missionnaire de Richelieu a prêché en faveur de personnes se disant possédées, II, 66, 81.

— Séminaire externe, III, 134; IV, 35.

— Séminaire interne, IV, 492, 541; V, 68, 436, 573; VI, 449; VII, 17; VIII, 224, 264, 286-287.

— Retraites, IV, 165; VI, 627; VII, 492.

— Retraites des ordinands, II, 181; IV, 158; VIII, 281, 523.

— Aumônerie de Champigny, voir Champigny.

---

- Un missionnaire de Richelieu visite, par commission de l'évêque de Poitiers, une partie de l'archidiaconé, IV, 63.
- Rapports des missionnaires avec les religieuses de Notre-Dame, III, 462.
- Saint Vincent permet aux missionnaires de s'occuper, en cas de besoin extraordinaire, des religieuses de Notre-Dame, non ordinairement, IV, 286; V, 602-603; VII, 450.
- Les filles de la Charité de Richelieu ne sont pas satisfaites de la direction de M. de Beaumont, VI, 46; — qui les traite trop sèchement, VII, 164.
- Rapports entre les missionnaires et les sœurs, II, 112; VI, 46, VII, 449-450.
- Voyages de saint Vincent à Richelieu pour y faire la visite canonique, I, 524, 529, 601, 604, 607; II, 55, 150, 181, 265, 270; III, 433, 435-436, 448, 461, 467; XIII, 843.
- Visite canonique de la maison par M. Portail, II, 609, 610, 612, 613, 619; III, 8, 25; — par M. Berthe, V, 469; VI, 360; VII, 495; — par M. Dehorgny, VIII, 43, 114, 116, 130, 137, 143.
- Retraites de la communauté, II, 553; IV, 80.
- Comment on y récite l'office divin, VIII, 483; XII, 330, 333.
- Deux missionnaires de Richelieu s'offrent pour les Missions étrangères, III, 278, 287-288.
- Le séminaire interne de Saint-Lazare, transféré à Richelieu durant la Fronde, III, 412, 417, 468.
- Difficultés de M. Codoing, voir Codoing.
- Instructions que donne saint Vincent à l'occasion du passage du roi à Richelieu, IV, 38-40;
- du passage de Mlle d'Orléans à Champigny, V, 437.
- Renouveau des vœux, V, 496.
- L'évêque de Poitiers indisposé contre les missionnaires, VII, 494.
- Personnel de l'établissement de Richelieu le 21 février 1638, I, 451.
- Insuffisance du personnel, IV, 159; VIII, 143.
- Placements et déplacements, I, 510; III, 8; VI, 457, 574; VII, 307; VIII, 264.
- Missionnaire peu édifiant, IV, 159.
- Liste des supérieurs, VIII, 517.
- Missionnaires qui ont fait partie de l'établissement de Richelieu, voir Admirault (Claude), Beaumont, Bécu (Benoît), Bélart, Blatiron, Boussordec, Buissot, Carpentier, Chiroye, Codoing, Colée, Constantin, Cruoly, Cuissot, Delaunay, Du Coudray, Durot, Escart, Feydin, Gautier (Denis), Gazet, Geneset, Gobert, Gourrant, Grainville, Jamin, Jegat, Labeille, Lambert aux Couteaux, Lebas, Le Gros, Lejeune (Jean), Le

Mercier, Lestang (Jean de), Lièbe, Lorfevre, Lucas (Jacques), Maillard, Manceau (Simon), Nacquart, Nodo, Pennier, Perraud, Rivet (François), Rivet (Jacques), Rivet (Louis), Robin (Jacques), Servin, Tholard, Tummy.

— Missionnaires de passage à Richelieu, voir Alméras (René), Barry (Edme), Corman, Gondrée.

— Adrien Le Bon hospitalisé chez les missionnaires de Richelieu, II, 554

— Autres mentions, II, 377; III, 138, 419, 494; VI, 570; VII, 227; VIII, 119; XI, 123; XIII, 295.

\* *Filles de la Charité de l'établissement de Richelieu.*

— Lettres que saint Vincent leur adresse, VI, 45; VIII, 270.

— M. Lambert, supérieur des missionnaires de Richelieu, demande des filles de la Charité pour les malades et l'école, I, 411.

— Saint Vincent ne perd pas de vue la Charité de Richelieu, I, 422, 457, 479.

- Il en parle au cardinal de Richelieu, I, 463; — qui demande qu'elle soit établie et promet un secours annuel, en attendant que les quêtes procurent le nécessaire, I, 469.
- Le grand nombre de malades fait qu'on presse le départ des sœurs, I, 503.
- Envoi des sœurs Barbe Angiboust et Louise Ganset, I, 508-515.
- Saint Vincent fait leur éloge, I, 526.
- Il s'élève entre elles quelque mésintelligence, I, 602.
- Leurs travaux sont interrompus par la peste, I, 606; II, 2.
- Leur joie de voir bientôt Louise de Marillac, qui doit aller à Angers, I, 602, 606.
- Sur l'invitation de saint Vincent, elles se portent à la rencontre de Louise de Marillac, II, 2, 7, 18, 20.
- Le saint est en peine «de ce qu'il n'y en aura bientôt plus à Richelieu», II, 113.
- Leur dénuement, IV, 159.
- Les deux sœurs ne s'accordent pas, VI, 45-46.
- Sœur Cécile Angiboust est envoyée à Richelieu pour se reposer, VI, 436.
- Maladie des deux sœurs; le service des malades en souffre, VIII, 142, 147-148.
- Placements et déplacements, III, 419; VIII, 287.
- Sœurs ayant fait partie de l'établissement, voir Angiboust (Barbe), Carcireux (Françoise), Ganset, Georgette (Sœur), Jeanne (Sœur) de Loudun, Marie (Sœur) de Tours, Martin (Elisabeth), Perrine (Sœur), Royer (Charlotte), Turgis (Elisabeth).
- Autres mentions, II, 145, 168, 181, 599; III, 55; X, 654.

**Richelieu** (Armand Duplessis, cardinal de).

- Rapports avec saint Vincent, I, 463; II, 128, 137, 143, 153; XIII, 89.
- Il promet d'appuyer à Rome une demande de saint Vin-

---

— p. 507 —

- cent concernant la congrégation de la Mission après la mort du pape alors régnant, II, 33, 137.
- Sur son désir, saint Vincent décide que les missions seront interrompues chaque semaine par un jour de repos, I, 469.
- Il fait une fondation pour élever douze clercs au collège des Bons Enfants, II, 225, 535.
- Bienfaiteur de la Charité de Richelieu, I, 457, 463, 469, 510.
- Fondateur et bienfaiteur de l'établissement de la Mission à Richelieu, I, 412, 447; II, 9, 132, 244; IV, 6; VIII, 523.
- Il lui donne le prieuré de Saint-Nicolas-de-Champvent, VI, 493; — et le produit de la vente des greffes de Loudun, mais meurt avant d'avoir signé ce dernier acte de donation, II, 321.
- Legs de 60.000 livres à la même maison, II, 368, 386.
- Les grandes dettes de la succession et les réclamations des héritiers diminuent fortement cette somme, II, 419.
- Saint Vincent craint que le roi ne s'en empare, II, 387.
- Bienfaiteur de l'établissement de la Mission de Rome, II, 151, 413; — de Luçon, I, 523; II, 244, 316; III, 134.
- Réforme des communautés religieuses, I, 361.
- Le cardinal de Richelieu et l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 86, 89, 111.
- Prieuré du diocèse de Langres dépendant d'une de ses abbayes, II, 126, 249.
- Son confesseur, I, 356.
- Sa nièce, voir Aiguillon (Duchesse d').
- Ses démarches pour faire annuler le mariage de Gaston d'Orléans, I, 285.
- Maladie et mort, II, 271, 321, 325.
- Autres mentions, I, 521, 592; II, 51, 86, 194, 224, 272, 389.

**Richelieu** (Alphonse-Louis du Plessis de), archevêque de Lyon, frère du précédent.  
— Envoyé à Rome pour obtenir l'annulation du mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, I, 285.  
— Un malentendu l'indispose contre saint Vincent et ses missionnaires, IV, 294; VI, 500.

**Richelieu** (Emmanuel-Joseph Vignerod, comte de), petit-neveu des précédents.  
— Note biographique, VI, 350.  
— Abbé de Saint-Ouen de Rouen et de Marmoutiers et prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, IV, 192.

**Richelieu** (Armand-Jean du Plessis, duc de), frère du précédent.  
— Saint Vincent recommande au supérieur des missionnaires de Richelieu de ne pas s'entremettre dans ses affaires, III, 519.  
— Victoire navale, III, 266.  
— Actes de son administration comme général des galères de France,

---

— p. 508 —

VI, 185, 240, 242, 579, 606, 617; VII, 35, 39, 55, 66, 77, 78, 86, 93, 153, 420; XIII, 302.  
— En froid avec la duchesse d'Aiguillon, VI, 461.  
— Son intendant, voir Desmarets.  
— Aux eaux de Bourbon, VII, 273.

**Richelieu** (Anne Poussard, duchesse de), épouse du précédent.  
— Elle demande aux missionnaires de Richelieu d'aider les religieuses de Notre-Dame dans leurs besoins spirituels, V, 602.  
— Autre mention, VIII, 264.

**Richemont** (Comtesse de). — Auteur d'une vie de Louise de Marillac, I, 26, 32.

**Richer** (Philippe), notaire à Paris. — XIII, 37, 39, 403.

**Richevillain** (Antoinette), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Ricouard** (Gué de Bagnols, dame). — Donation à la Mission de Perse, II, 414.

**Rideau** (Louise-Christine), fille de la Charité. — Elue trésorière, X, 741, 742. — Autre mention, XIII, 576.

**Rien** (M. de). — Malade à Saint-Lazare, I, 526.

**Riga** (Ville de) en Lettonie. — Siège de Riga, VII, 68.

**Rigault** (Mlle). — Saint Vincent écrit à la sœur Jeanne-Françoise de se décharger entre ses mains de l'orphelinat d'Etampes, V, 15, 18.

**Rigaut** (Jean), forçat à Toulon. — VI, 283, 320.

**Righini** (César), évêque de Sarsina. — V, 154.

**Rigny-Saint-Martin** (Village de) dans la Meuse. — VI, 5 16.

**Rimbaud** (M.), marchand à Marseille. — Envoi de lettres de change, VII, 217, 234, 236, 239.

**Riollant** (M.), médecin à Paris. — IV, 255.

**Rivanaigre** (Pierre), clerc de la Mission. — Note biographique, II, 589.

**Rivarennés** (Gabriel de Beauvau de), évêque de Nantes.

— Indisposé contre les filles de la Charité de Nantes, III, 431.

— Autres mentions, III, 615; V, 28, 38; IX, 661.

**Rivet** (M.). — Sa mort, IV, 392.

**Rivet** (Sœur), fille de la Charité, veuve du précédent. — A l'hôpital du Nom-de-Jésus, VII, 20.

— Autre mention, V, 74.

**Rivet** (François), prêtre de la Mission, fils des précédents.

---

— p. 509 —

— Note biographique; à Saintes, III, 458.

— A Saint-Méen, il demande le sous-diaconat, V, 357.

— A Luçon; placé à Richelieu, VI, 521, 523.

— Arrivé à Richelieu, VI, 599.

— Au Mans; appelé à Paris, VII, 190.

— Au séminaire Saint-Charles, VIII, 43.

**Rivet** (Jacques), frère de la Mission, frère du précédent.

— Note biographique, II, 485.

— Lettres que saint Vincent lui adresse à Condom, III, 455, 457, 482; — à La Rose, III, 507;

— à Tréguier, V, 73; — à Gênes, VII, 19.

— L'évêque de Condom voudrait le retenir près de lui comme maître d'hôtel, III, 455.

— Saint Vincent le presse de quitter Condom pour aller à La Rose, III, 455, 457; — ou à Agen, III, 482; — ou à Richelieu, III, 484.

— A La Rose, III, 507.

— A Tréguier; rappelé à Paris, V, 73.

— Envoyé à Gênes, V, 132.

— Indisposé, VI, 355, 374.

— Il échappe aux ravages de la peste, VI, 489; XI, 429.

**Rivet** (Louis), prêtre de la Mission, frère du précédent.

— Note biographique, III, 71.

— Lettres que saint Vincent lui adresse à Richelieu, III, 132; — à Saintes, III, 390, 514, 610; V, 62, 409, 415, 418, 488, 535, 564, 585, 587, 613, 627; VI, 83, 250, 294, 334, 377, 423, 473, 488, 549; VII, 57, 83, 89, 121, 168, 199, 221, 226, 244, 306, 433, 558; VIII, 23, 43, 114, 129, 278, 288.

— Il fait fonction de supérieur à Richelieu durant une absence du supérieur, III, 132.

— A Saintes, III, 458; IV, 488.

- Il est nommé supérieur, V, 585.
- A Saintes, supérieur, VII, 342; VIII, 213, 518.
- Saint Vincent lui reproche d'avoir manqué de charité envers un frère de la Mission et un nègre de Madagascar, VII, 244.
- Son état de santé, VII, 407, 433.
- Voir Saintes.

**Rivière** (M.). — Chapelles de M. Rivière au Mans, III, 389.

**Roanne** (Ville de) dans la Loire. — VI, 244.

**Roandries**, seigneurs de Madagascar. — VI, 199.

**Robdé** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Robert** (Frère), frère de la Mission. — Son désir d'être religieux, III, 398.

**Robes de chambre**. — Les jésuites de Pologne sortent en ville revêtus de ces robes, V, 349.

**Robiche** (Louis), prêtre de la Mission. — Note biographique; éloge de ses vertus, II, 517-521.

---

— p. 510 —

**Robin** (Jacques), frère de la Mission.

— Note biographique, III, 526.

— Le supérieur de l'établissement d'Agen voudrait s'en défaire, VII, 497.

**Robin** (Philippe), doyen de Saint-Frambourg. — II, 177.

**Robineau** (M.). — Il recommande à saint Vincent un ecclésiastique désireux de faire une retraite à Saint-Lazare, VIII, 397.

**Robineau** (Louis), frère de la Mission.

— Note biographique, IV, 433.

— Secrétaire de saint Vincent, I, XII.

— Affaires qui lui incombent en tant que secrétaire, V, 243; VI, 549, 571, 604; VII, 122, 423, 559; VIII, 373.

— Travail manuscrit sur les vertus du saint, III, 360; VII, 252.

— Il apprend au saint la perte du procès relatif à la possession de la ferme d'Orsigny, VII, 251.

**Robiolis** (Thomas), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 525.

**Roboam**, fils de Salomon, roi d'Israël. — I, 322.

**Rocamadour** (Ville de) dans le Lot — Alain de Solminihac désire pouvoir y «remettre la dévotion de la Vierge», IV, 25.

**Roch** (Saint). — Sa charité, IX, 40, 45.

**Roche** (M.). — II, 522.

**Roche** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 176.

**Roches** (Michel le Masle, prieur des) — Note biographique, I, 427.

**Rocqueville** ~M. de). — V, 328.

**Rodez** (Ville de) dans l'Aveyron.

— Evêques de Rodez, voir Noailles (Charles de), Péréfixe (Hardouin de).

— Conduite du clergé du diocèse après la mort de Charles de Noailles, III, 294.

**Rodriguez** (Alphonse), jésuite. — On lit son ouvrage au réfectoire de Saint-Lazare, XII, 12.

**Roger** (Jean), notaire apostolique. — XIII, 406.

**Roger** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Roggenbach** (Jean-Conrad), évêque de Bâle. — VII, 320.

**Rogue** (Pierre).

— Berger, II, 66.

— Sorti de la Compagnie dont il faisait partie comme frère coadjuteur, II, 172.

---

— p. 511 —

**Rohan** (Henri Chabot, duc de), gouverneur de l'Anjou. — Il prend parti pour les princes au temps de la Fronde, IV, 319.

**Rois.**

— Leur domination est de droit divin, VI, 26.

— Dieu permet les grandes agitations pour leur montrer qu'ils dépendent de lui, V, 443.

— Dans un royaume, où saint Vincent a passé, on a tant de respect pour le roi qu'on ne parle jamais de lui, X, 446.

— Conseils sur la manière de recevoir le roi, IV, 38; VI, 346, 369, 518; VIII, 288.

**Roland** (M.). — Il fait sa retraite avant d'entrer au séminaire de Saint-Lazare, VI, 603.

**Rolando** (Jean-Antoine). — Note biographique, VIII, 190.

**Romagne** (Ancienne province de la) en Italie. — Etat moral et religieux des habitants, V, 133.

**Romainville** (Ville de) près Paris. — Mission en ce lieu, XIII, 405.

**Roman** (M.), marchand à Marseille. — VII, 146, 166, 176, 180, 182, 183, 193, 198, 218.

**Romanesque** (M.). — IV, 462.

**Romans** (Ville de) dans la Drôme. — I, 412.

**Rome** (M.). — V, 205, 487.

**Rome** (Ville de) en Italie.

- Caractère des Romains, II, 263, 313.
- Dans les négociations avec la cour romaine, il faut, pour réussir, une grande prudence, II, 235, 263; — et savoir temporiser, III, 189, 465, 626; XIII, 336.
- Dire qu'à Rome «des hommes de mise» sont nécessaires, c'est parler en romain, III, 494.
- Insalubrité du climat, II, 204, 231, 237; VIII, 15, 76.
- Epidémie de peste, V, 636, 643; VI, 25, 35, 58, 62, 71, 76, 87, 116, 138, 149, 151-152, 163, 183, 238, 327, 340, 341, 352, 359, 365, 381, 391, 510, 525, 536; X, 236; XI, 385.
- Le pape interdit toutes sortes d'assemblées et même les messes solennelles, VI, 93.
- Cas de peste au collège de la Propagande; clôture de l'établissement, voir Propagande (Collège de la).
- Premier séjour de saint Vincent à Rome, IX, 316, 468; X, 365, 593; XII, 347.
- Deuxième séjour, I, 11, 14-17.
- Souvenir qu'il garde de la ville sainte, I, 114.
- Son désir d'y retourner une troisième fois, II, 324, 427; IV, 98.
- M. Codoing le presse de fixer le siège du supérieur géné-

---

— p. 512 —

ral à Rome; saint Vincent y voit des inconvénients, II, 324, 409, 418, 427.

— Voyage des frères Chandenier à Rome, voir Chandenier (Claude de).

— Les minimes français de Rome, VII, 622.

— Prédications dans l'église de l'Oratoire de Rome, XI, 293-296.

— Le cardinal Durazzo à Rome, voir Durazzo (Etienne).

— Autres mentions, V, 178, 192, 584; VI, 106, 274, 337, 353, 366, 388, 392, 399, 467, 542, 565, 580, 594; VII, 495; VIII, 116, 146, 147, 167, 172, 428, 455, 457; XII, 67; XIII, 700, 783.

\* *Missionnaires de Rome.*

— Lettres que saint Vincent leur adresse, III, 161, 347, 487; V, 150, 324, 543; VII, 466, 500; voir Alméras (René), Berthe, Codoing, Dehorgny, du Coudray, Jolly (Edme), Lebreton, Le Vazeux, Portail.

— Lettres des missionnaires de Rome à saint Vincent: lettres publiées, voir Berthe, Jolly (Edme); — lettres mentionnées, VI, 419, 433, 487, 488, 543, 548, 549; VIII, 24, 210; XI, 424.

— L'établissement de Rome est un des plus importants de la Compagnie, VIII, 235.

— M. Lebreton, supérieur, obtient les pouvoirs de confesser, I, 547.

— Saint Vincent lui conseille d'accepter une petite chapelle hors le Vatican plutôt qu'une cure, I, 518.

— Le vicegérant permet aux missionnaires de s'établir à Rome et d'y exercer leurs fonctions à l'égard du peuple et des ecclésiastiques, II, 49, 188, 205; XIII, 282.

— Saint Vincent désire que la maison soit appelée «maison de la Mission» et que la chapelle ait le titre de la très Sainte Trinité, II, 49.

— Il conseille à M. Lebreton de louer ou d'acheter une petite maison, II, 124; — d'acheter un hospice, II, 34, 137.

— Recherche d'une maison, II, 27, 31, 151, 386, 387.

— Sont offerts à saint Vincent, qui les refuse, N.-D. de la Rotonde, II, 26, 33, 34; — N.-D. de Lorette, II, 27, 34; — le palais du cardinal Bichi, II, 27; — la petite église de Saint-Jean; une chapelle offerte par le cardinal Bagni, II, 151; — l'église Saint-Yves, II, 262, 271, 272, 275, 325, 376, 379, 392, 419, 424, 427.

- M. Codoing, supérieur, fixe son choix sur une maison et un palais et reçoit de saint Vincent l'argent nécessaire, II, 390, 396, 406, 421, 426.
  - Il obtient une procuration générale pour l'achat d'une maison, II, 532.
- 

— p. 513 —

- M. Alméras, supérieur, continue les recherches, III, 465.
  - Il se décourage, III, 626; — se résigne, IV, 46; — grossit avec son argent personnel la somme mise à sa disposition pour l'achat; saint Vincent l'engage à se décharger sur quelque autre du soin des recherches, IV, 128.
  - Il se décide à l'achat de la maison qu'habitent les missionnaires, si rien ne se présente ailleurs, V, 60; — en est empêché, V, 149; — refuse la maison des Hibernois, V, 154; — et Saint-Jean-Mercatelli, V, 459.
  - M. Jolly, supérieur, entreprend de nouvelles recherches, V, 621; — convoite une maison dont le pape voulait «disposer pour quelque œuvre de piété», V, 635.
  - Le cardinal Bagni propose aux missionnaires de les aider à se loger dans le palais de Saint-Jean-de-Latran; M. Jolly refuse, VII, 27, 33.
  - Décret de la Congrégation de la Visite Apostolique pour que les prêtres de la Mission soient pourvus d'une maison dans Rome, VII, 231.
  - Saint Vincent est prêt à accepter, sous condition, la maison de Saint-Nicolas, VII, 253.
  - Un autre logement est en vue, VII, 277.
  - Saint Vincent se réjouit de voir ses missionnaires pauvrement logés, VII, 312, 328, 391, 543.
  - Il y a peu d'espoir d'avoir une maison convenable si on ne l'achète. et l'argent fait défaut, VII, 328.
  - Depuis qu'ils sont à Rome, les missionnaires n'ont pas encore de maison à eux, VII, 364.
  - On propose à M. Jolly l'hôtel des seigneurs Mattei, VII, 391.
  - Le cardinal Maldachini offre une maison, que saint Vincent refuse, VII, 615.
  - Acquisition du palais du cardinal Bagni à Monte Citorio, VIII, 103, 119, 121, 128, 134, 150, 152, 169, 185, 402.
  - Le Pape préfère que les missionnaires n'aient pas d'église, VIII, 152.
  - Saint Vincent hésite à permettre aux missionnaires de Rome de s'habiller à l'italienne, II, 273.
  - Calomnie contre les missionnaires de Rome; on les accuse de ne rien faire, II, 445.
  - On propose à saint Vincent l'instruction des enfants qui peuvent être appelés à avoir plus tard des emplois dans la cour romaine, II, 531.
  - Le cardinal de Retz est hospitalisé dans la maison des missionnaires, mécontentement de Mazarin, qui ordonne l'expulsion de Rome des missionnaires français, V, 270-275, 336, 341, 366, XI, 172.
  - Mazarin retire sa défense, V, 359, 366.
  - Saint Vincent recommande de maintenir ou d'établir l'usage de porter le chapelet à la ceinture, V, 621.
- 

— p. 514 —

- Ligne de conduite tracée par saint Vincent à M. Jolly au sujet de l'assistance des pestiférés, V, 636.
- Les missionnaires n'attendent qu'un ordre pour se dévouer, V, 643; VI, 151, 163.

- M. de Martinis s'enferme au collège de la Propagande, où la peste s'est déclarée, voir Martinis.
- Pénitences que s'imposent les missionnaires pour faire cesser le fléau, V, 643.
- Confessions des pauvres, des prisonniers et des gens des champs, I, 547.
- Assistance spirituelle des incurables, II, 361, 366.
- Missions aux pâtres, II, 137, 307, 361.
- Missions au diocèse de Porto, II, 150; — au diocèse de Spolète, IV, 46; — à Terni, IV, 398; — sur l'Apennin, V, 133; — à Vetralla, V, 481-484; — à Breda, V, 528; — à Saint-Jean-de-Latran, V, 595; — à Leonessa, VIII, 31, 127; — ailleurs, I, 590; II, 319, IV, 397; V, 102, 151, 470; VI, 607.
- Retraites, II, 270, 272, 312, 445; V, 485; VII, 26, 377.
- Retraites des ordinands, II, 205, 270, 284, 293, 312, 320, 321, 361, 396, 406, 445, 490; V, 485; VII, 247, 253; VIII, 172, 183, 244.
- Don de la duchesse d'Aiguillon pour cette œuvre, II, 271, 284, 368, 406, 490.
- Saint Vincent estime que l'établissement est trop pauvre pour donner ces retraites gratuitement, VII, 254.
- Le Pape décide que les ordinands de Rome seront tenus de se préparer à l'ordination par une retraite chez les prêtres de la Mission, VIII, 181, 183, 210, 222.
- Il n'exempte personne, VIII, 294.
- Cette mesure suscite des jalousies, VIII, 246; XIII, 175.
- La reine de France promet mille écus pour le séminaire de Rome, II, 452.
- Projet de séminaire interne, II, 452, 453, 456.
- Le séminaire interne, établi par M. Jolly, VI, 431, 508, 592; VII, 26, 40, 416, 525; VIII, 88, 259.
- Saint Vincent conseille de n'y pas recevoir des sujets d'origine française, VII, 525.
- Séminaire externe, II, 360, 376, 456, 458-459.
- Direction spirituelle du collège de la Propagande, voir Propagande (Collège de la).
- Il est question d'établir au collège de la Propagande un séminaire pour les missions étrangères et d'en confier la direction aux prêtres de la Mission, voir Propagande (Séminaire de la).
- Protecteur de l'établissement de Rome, voir Durazzo (Etienne).
- Ses bienfaiteurs, voir Aiguillon (Duchesse d'), Bagni (Nicolas), Brignole (Maria-Emmanuel), Herse (Madame de), Montmaur (M. de).

---

— p. 515 —

- Revenus de l'établissement, II, 306, 367, 444, 466.
- Saint Vincent prend sur les revenus 3000 livres dues à la maison de Saint-Lazare, II, 490.
- Visite de l'établissement par M. Portail, III, 10, 60, 105, 123, 127, 160, 185, 189, 201, 236, 244; — par M. Berthe, VII, 418, 419, 422; VIII, 85.
- Placements et déplacements, I, 548, 590; II, 14, 31, 98, 101, 124, 189, 272, 455; III, 271; V, 205, 625; VI, 479, 555; VII, 138, 565; XIII, 315-316.
- Liste des supérieurs, VIII, 518.
- Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Alméras (René), Baliano, Bauduy, Blatiron, Blondel, Boulier, Brunet, Champion (René), Chardon, Codoing, Damiens, Dehorgny, Doutrelet, Duchesne (Jean), du Coudray, Eu (Louis d'), François (Pierre), Germain, Giroud, Greco, Jolly (Edme), Lebreton, Legendre (Renault), Le Gouz (Jacques), Lejuge, Le Mercier, Levasseur (Martin), Martin (Jean), Martinis, Morando, Oderico, Pesnelle (Jacques), Pinson, Ploesquellec, Taone.

**Romillion** (Jean-Baptiste), co-fondateur des prêtres de la Doctrine Chrétienne. — Note biographique; il se sépare de César de Bus, II, 416. — Ses maisons s'unissent à l'Oratoire malgré lui, II, 422.

**Romillon** (M.), aumônier de l'hôpital de Champigny-sur-Veude.

— Plaintes contre lui, III, 415.

— La duchesse d'Aiguillon consent à ce qu'il quitte son poste, III, 617.

— Elle revient sur sa parole, IV, 7, 9.

— Eloge de M. Romillon, IV, 63.

**Romilly** (Louise Goulas, dame de).

— Dame de la Charité, V, 390.

— Intérêt qu'elle porte aux enfants trouvés, II, 401-402, 438-441; III, 227; — à Michel Le Gras, III, 477, 479.

— Lettre à Louise de Marillac, III, 510.

— Son fils et sa fille, voir Romilly (Chevalier de) et Flacourt (Marie de).

**Romilly** (Chevalier de), esclave à Tunis, fils de la précédente. — Sa mère lui envoie de l'argent, VII, 129, 133, 236, 502, 503, 505, 522.

**Romulus**, fondateur de Rome. — Enfant trouvé, XIII, 776, 783.

**Rondet** (M.). — I, 552.

**Roque** (Cap de la), pres de l'embouchure du Tage. — VIII, 419.

---

— p. 516 —

**Roquépine** (Charles du Bouzet, abbé de), aumônier de la reine. — VIII, 44.

**Roquet** (Charles), frère de la Mission. — Note biographique, VII, 350.

**Roquette** (M.), commis du comte de Brienne. — Saint Vincent lui demande un passeport pour la Pologne, V, 406.

**Rosaire** (Confrérie du).

— Union des confréries de la Charité et du Rosaire dans les paroisses; les dominicains y sont opposés, I, 246; II, 22.

— La confrérie du Rosaire à Ferrières, II, 329; — à Sedan, III, 531.

**Rose** (Nicolas), prêtre de la Mission.

— Note biographique; il va partir pour Marseille, II, 303.

— A Troyes, supérieur, V, 75; VIII, 517.

— Titulaire de la cure de Barbuise, V, 75, 313.

— A Saint-Lazare, VII, 350; VIII, 372.

**Roseau** (Françoise), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Roses** (Jeanne), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 521.

**Rosier** (Pierre Laisné, dit de), forçat à Toulon. — VIII, 439.

**Ross** (Contrée de) en Ecosse. — Evangélisée par M. Lumsden, VI, 531.

**Rossat** (Simon), de Mâcon. — XIII, 498.

**Rosta** (R. P. a). — V, 296.

**Roté** (Michel), chanoine de Troyes. — Rapports avec saint Vincent, I, 373 <sup>(1)</sup>.

**Roton** (M.), aumônier du commandeur de Sillery. — Prochain voyage à Annecy, II, 46, 47.

**Rotterdam** (Ville de) en Hollande. — VIII, 487.

**Roucelin** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Roucherolles** (Pierre de), baron de Pont-Saint-Pierre. — Sa protestation contre les chanoines d'Ecouis non fidèles à la résidence, XIII, 22.

**Rouen** (Ville de) dans la Seine-Inférieure.

— Séminaire du cardinal de Joyeuse, I, 209; II, 152; 359, 459; V, 563.

— Parlement de Rouen, VI, 429; VII, 406.

— Port d'embar-

---

<sup>(1)</sup>. Au tome I, p. 373, lire «Roté» au lieu de «Robé».

quement pour Hambourg, V, 159, 399, 412; VI, 50; VIII, 447; XIII, 184.

— Coches de Rouen, II, 390, 406, 413, 501; III, 534; V, 48.

— Paroisse Saint-Ouen, IV, 192; VI, 288.

— Personnes originaires de Rouen, ou habitant cette ville, III, 333, 548; V, 281, 379; VII, 524; VIII, 161, 401.

— Archevêques de Rouen, voir Joyeuse, Champvallon.

— Missions dans le diocèse de Rouen, VI, 109.

— Autres mentions, V, 302; VI, 288; VII, 77; VIII, 415; XIII, 567.

**Rougemont** (Comte de).

— Modèle de détachement, X, 175; XI, 114; XII, 231-233.

— Sa conversion et ses charités; il meurt capucin, XIII, 51.

**Rougemont** (Ferme de) à Sevrans.

— Par le contrat d'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission, Adrien Le Bon se réserve, sa vie durant, la ferme de Rougemont, qui en dépendait, I, 257; XIII, 236, 269, 273.

— Il en fait donation à saint Vincent le 11 février 1645, I, 257.

— Saint Vincent demande au parlement l'autorisation de couper des arbres dans la forêt de la ferme, II, 539.

— Il compte sur les produits des fermes de Rougemont et d'Orsigny pour l'approvisionnement de Saint-Lazare, IV, 327.

— Lieu de repos pour lui et ses confrères fatigués, V, 362; XIII, 184.

— Autre mention, IV, 431.

**Rouillac** (Louis de Goth, marquis de), ambassadeur de France au Portugal. — II, 475.

**Roujon** (M.). — III, 389.

**Rousse** (Jean), curé de Saint-Roch.

— Note biographique, V, 419.

— Il renvoie les filles de la Charité de sa paroisse, IV, 5.

— Il est à craindre qu'il ne les renvoie encore une fois, V, 419, 420.

**Rousseau** (Madame). — I, 123.

**Rousseau** (Marie-Renée), visitandine. — III, 11.

**Roussel** (Jacques), recteur des jésuites de Bar-le-Duc.

— Note biographique; il annonce à saint Vincent la mort de M. de Montevit, II, 23, 32.

— Sa charité pour les missionnaires envoyés à Bar-le-Duc, II, 62.

**Roussel** (M.), prêtre de la Mission. — Malade, II, 310, 311.

**Roy** (M.). — Il écrit de Lyon à saint Vincent au sujet du rachat d'un esclave, VIII, 443.

**Roye** (Ville de) dans la Somme. — Passage de M. Etienne a Roye, VIII, 512.

---

— p. 518 —

**Royer** (Charlotte), fille de la Charité.

— Lettres que saint Vincent lui adresse à Richelieu, VI, 45; VIII, 270.

— Elle ne s'entend pas avec sa compagne et n'est pas satisfaite de son directeur, VI, 45.

— La maladie l'empêche de remplir ses fonctions, VIII, 142, 147.

**Roze** (R. P.) en Pologne. — V, 263, 338, 340.

**Rozée** (M.), marchand à Rouen. — Un des directeurs de la Compagnie française du Sénégal, III, 333, 548.

— M. Mousnier lui écrit, V, 281.

**Rozière** (M. de). — II, 161.

**Rubriques.** — Voir Cérémonies, Messe, Office.

**Rueil** (Ville de) en Seine-et-Oise.

— Voyages de saint Vincent à Rueil, I, 463, 490; II, 37, 122, 128, 463.

— La duchesse d'Aiguillon à Rueil, II, 37; III, 199; V, 54.

— Conférence et paix de Rueil, III, 415, 435.

— Abbaye de Saint-Vincent de Rueil, IV, 241.

— Autres mentions, I, 411, 450, 456.

**Rueil** (Claude de), évêque d'Angers.

- Claude de Rueil et les sœurs de l'hôpital, II, 196, 198.
- Pavillon l'attend à Alet, II, 304; — recommande à saint Vincent une affaire qui intéresse ce prélat, II, 491.

**Ruel.**— Voir Rueil.

**Rufin** (M.), marchand de Paris. — III, 280, 291.

**Rufisque** (Rade de) au Sénégal. — V, 281.

**Ruhaut** (Marguerite), fille de la Charité. — Envoyée à Metz, X, 556.

**Rumelin** (Michel Thépaut, sieur de), chanoine théologal de Tréguier.

- Note biographique, III, 452.
- Saint Vincent lui écrit pour le remercier de ses bontés, III, 452; V, 581; VIII, 66, 245.
- Fondateur du séminaire de Tréguier, V, 581; VIII, 66, 67.
- Difficultés que présentent les conditions de la fondation, V, 581.
- Autre mention, VII, 29.

**Ruyter** (M. de), amiral hollandais. — VIII, 507, 508 <sup>(1)</sup>.

**Ry** (Village de) dans la Seine-Inférieure. — VI, 288.

**Ryan** (Fabien), dominicain irlandais. — III, 314.

**Rymon** (François de), lieutenant en l'élection de Mâcon. — XIII, 498.

---

<sup>(1)</sup>. Au tome VIII, pages 507, 508, lire «de Ruyer» au lieu de «Le Raistre».

## S

**Sables d'Olonne** (Ville des) en Vendée. — III, 203.

**Sablons** (Les), aujourd'hui quartier de Neuilly, près Paris. — XIII, 405.

**Sablonceaux** (Village de) dans la Charente-Inférieure.

- Réforme de l'abbaye de Sablonceaux, I, 210.
- Cette abbaye est placée sous la direction de l'abbé de Chancelade, III, 223.
- Mention d'une lettre du prieur à Alain de Solminihac, IV, 153.

**Sablonnière** (M.). — Gentilhomme ruiné, VIII, 109.

**Saché** (Village de) dans l'Indre-et-Loire.

- Filles de la Charité originaires de cette localité, II, 189; voir Turenne (Marguerite de).
- Curé de Saché, voir Mondion (M. de).
- Mission à Saché, III, 269.

**Sachetti** (Jules), cardinal. — Note biographique, VII, 311.

**Saclay** (Village de) en Seine-et-Oise. — Voir Orsigny.

**Sacrements.**

- Exercices pratiques à Saint-Lazare sur l'administration des sacrements, VIII, 79, 80, 82; XII, 288-298.
- Voir Communion, Confession.

**Sagesse.** — La sagesse du monde est opposée à celle de J.-C., voir Monde.

**Sainctot** (Marie Dalibray, dame), dame de la Charité. — Note biographique, I, 230.

**Saint-Aignan** (Village de) dans le Tarn-et-Garonne.

- M. Bajoue, titulaire de la cure, voudrait la résigner; saint Vincent lui dit d'attendre, IV, 583.
- Prise de possession de cette cure, VI, 359, 577.

**Saint-Aignan** (Paul Chevalier, chanoine de).

- Note biographique, II, 139.
- Ses démarches pour la réforme du monastère de Saint-Eutrope, voir Saint-Eutrope.
- Il offre à saint Vincent un prieuré pour l'aider à couvrir les frais des retraites des ordinands et lui en fait offrir un autre, II, 249.
- L'union de ces deux prieurés à la congrégation de la Mission est refusée, II, 263.
- Saint Vincent l'invite à résigner son prieuré en faveur d'un missionnaire, II, 419.
- Démarches à Rome pour l'union à la Compagnie du prieuré offert par M. de Saint-Aignan, II, 427, 475.

---

— p. 520 —

- M. d'Authier le convoite, II, 422, 423.
- Autres mentions, III, 313; VIII, 462.

**Saint-Alban** (Comte de). — Saint François de Sales aplanit un différend du comte avec un hérétique, XIII, 78.

**Saint-Albin** (Jeanne~, fille de la Charité).

- Note biographique, III, 430.
- Tentée de quitter la Compagnie, V, 454-455.
- Autre mention, XIII, 576.

**Saint-Amour** (Louis Gorin, abbé de).

- Un des députés envoyés à Rome par les jansénistes pour empêcher une condamnation, IV, 608, 622.
- Il raconte à sa manière comment les cinq propositions de Jansénius ont été condamnées, IV, 611.

**Saint-André-des-Arts** (Paroisse de) à Paris. — Des dames demandent deux filles de la Charité pour servir les pauvres de la paroisse, IV, 425, 428.

**Saint-Angel** (M. de). — I, 297.

**Saint-Antoine** (Abbaye de) au Piémont. — Démarches pour l'union de cette abbaye à la congrégation de la Mission, qui y tiendrait un séminaire; opposition du supérieur général de Saint-Antoine, VI, 542; VII, 275, 364, 437, 491, 567, 615; VIII, 57, 59, 88, 97, 203.

**Saint-Armand** (M. de). — Débiteur de l'établissement des missionnaires de Troyes, II, 148.

**Saint-Astier** (Gabriel de la Baume de Foursat, abbé de). — Son éloge, IV, 154.

**Saint-Augustin** (Chanoines réguliers de).

— Saint Vincent détourne un de ses prêtres de la pensée d'entrer chez les augustins, VI, 491.

— Scandale donné par les augustins de Paris, XII, 58.

— Scission dans l'ordre par l'érection de la congrégation de Chancelade, voir Chancelade (Augustins de).

— Abbayes de l'ordre, voir Saint-Girard, Sainte-Geneviève.

— Prieurés de l'ordre, voir Saint-Lazare, Saint-Nicolas de Grosse-Sauve.

**Saint-Barthélemy** (Paroisse de) à Paris.

— Dames de la Charité de cette paroisse, voir Brou (Mlle), Guerrier (Madame).

— Filles de la Charité établies sur la paroisse, voir Gesse (Catherine de), Renée (Sœur).

— Autre mention, VIII, 179.

**Saint-Barthélemy** (Paroisse de) à Cahors.

— Union de la

---

— p. 521 —

cure au séminaire de Cahors, II, 578.

— Saint Vincent reproche au supérieur du séminaire d'avoir abandonné le service de la paroisse pendant le carême et la maladie du curé, II, 578, 583.

— Autres mentions, IV, 24, 496; VII, 322.

**Saint-Benoît** (Ordre de). — Voir Bénédictins.

**Saint-Benoît** (Paroisse de) à Paris.

— Charité de Saint-Benoît, I, 100; I.X, 209.

— Filles de la Charité au service des pauvres de cette paroisse, voir Jeanne (Sœur).

— Il n'y en avait qu'une en 1634, IX, 8.

— Saint Vincent souhaite que sœur Nicole aille à Saint-Benoît ou ailleurs, I, 366.

— Il s'excuse de ne pouvoir confesser une «bonne fille» de Saint-Benoît, I, 385.

**Saint-Briant** (Commune de). — VII, 469.

**Saint-Caprais-de-Lerm** (Village de) dans le Lot-et-Garonne. — Eloge du curé, VII, 496.

**Saint-Cassien** (Seigneurie de) près de Loudun. — IV, 6.

**Saint-Céré** (Ville de) dans le Lot. — II, 457.

**Saint-Césaire** (Abbaye de) dans les Bouches-du-Rhône. — Démarches de saint Vincent pour la réforme de cette abbaye, III, 150, 168.

**Saint-Chamont** (Melchior Mitte de Miolans, marquis de), ambassadeur de France à Rome. — Rapports avec saint Vincent, II, 424, 427. — Autre mention, II, 452.

**Saint-Charles** (Séminaire) à Paris.

- Commencements du séminaire, II, 226, 535.
- Son emplacement, III, 3.
- Saint Vincent lui change son nom de «petit Saint-Lazare» en celui de «séminaire Saint-Charles», IV, 291.
- Ce séminaire marche bien, IV, 334.
- Des soldats le mettent au pillage, IV, 418, 420.
- Surveillance exercée pour éviter un nouveau pillage, IV, 421.
- Les séminaristes sont licenciés à cause du danger, IV, 483.
- Ils sont rentrés, IV, 600.
- Le séminaire «se rétablit peu à peu», V, 69.
- Le nombre des élèves augmente, VI, 139.
- Le séminaire est plein, VI, 238.
- Nombre des séminaristes, III, 3, 167; V, 69.
- Vocations tardives, VI, 94.
- Prix de la pension, VIII, 43.
- Quelques écoliers, III, 103; V, 375-376; VII, 605; VIII, 43.
- Liste des supérieurs, VIII, 519.
- Missionnaires ayant appartenu à l'établissement, voir Alméras (René), Codoing,

---

— p. 522 —

Durand, Eveillard, Gobelet, Hourdel, Lambert aux Couteaux, Le Gros (Jean-Baptiste), Simon (René), Talec (Nicolas).

— Autres mentions, III, 379, 413; IV, 343; V, 17.

**Saint-Christophe** (Ile) dans l'archipel du Cap-Vert. — III, 547, 604.

**Saint-Christophe** (Paroisse de) à Paris. — Différend entre le curé de Saint-Christophe et celui de Saint-Laurent, III, 298.

**Saint-Cloud** (Ville de) en Seine-et-Oise.

- Visite de la Charité de Saint-Cloud par Louise de Marillac, I, 75-77, 82.
- Filles de la Charité originaires de Saint-Cloud, II, 305; III, 511, 522.

**Saint-Cosme** (Paroisse de) à Paris. — II, 174; VIII, 179, 206.

**Saint-Cyr-les-Colons** (Village de) dans l'Yonne. — Le seigneur de Saint-Cyr et sa femme remercient saint Vincent d'une mission donnée dans cette localité, II, 242, 243.

**Saint-Cyran** (Jean Duverger de Hauranne, abbé de).

- Note biographique, I, 401.
- Ses domiciles à Paris, XIII, 87, 108.
- Son neveu, voir Barcos.
- Maladie contractée au chevet de Madame d'Andilly, I, 401-402; XIII, 95.
- Estime qu'avait pour lui la duchesse de Longueville, XIII, 111.
- Ses rapports avec Anne de Lage, voir Lage.

- Sa *Théologie familière*, IV, 613.
- Direction des religieuses de Port-Royal, XIII, 112.
- Ce qu'il pensait de l'Eglise, III, 364; VIII, 334-335, 338; XI, 355; XIII, 124-125; — du concile de Trente, III, 319; IV, 178; XIII, 91, 123-124; — de l'attrition et de la contrition, XIII, 120; — de la nécessité d'un délai pour l'absolution des péchés mortels, III, 365; XIII, 87, 91-92, 112, 120; — des vœux, XIII, 92, 119; — des jésuites, III, 322; XIII, 92, 123.
- Les relations de saint Vincent et de l'abbé de Saint-Cyran ont commencé vers 1624, XIII, 87.
- Pendant une quinzaine d'années ils eurent ensemble «assez grande communication», XIII, 87.
- Cette «communication» est allée diminuant après 1632, XIII, 94, 106.
- L'abbé de Saint-Cyran demande à saint Vincent l'hospitalité aux Bons-Enfants, XIII, 109.
- Il l'aide à gagner le procès intenté par ceux qui lui disputaient la possession de Saint-Lazare, XIII, 88, 105, 106, 114-115.
- Il lui offre le prieuré

---

— p. 523 —

de Bonneville, XIII, 105.

- Saint Vincent allait parfois manger chez l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 94; — se sert de l'influence qu'a l'abbé de Saint-Cyran sur l'évêque de Poitiers pour la fondation d'un couvent de la Visitation en cette ville, XIII, 90.
- Jamais le saint ne l'a appelé «maître», XIII, 89, 118; — et n'a défendu à ses prêtres de le fréquenter, XIII, 88.
- Visite du saint à l'abbé de Saint-Cyran en 1637; détails de l'entrevue; lettre de l'abbé au saint à la suite de cette visite, I, 401; XIII, 87-90, 94-122.
- Saint Vincent donne un cheval à l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 100, 101.
- Jugement porté sur saint Vincent par l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 97-98, 106; — sur l'abbé de Saint-Cyran par saint Vincent, III, 366; XIII, 87.
- L'abbé de Saint-Cyran accusé de graves erreurs par Sébastien Zamet et d'autres, XIII, 107-110.
- Son interrogatoire, XIII, 93.
- Déposition de saint Vincent à son sujet, XIII, 86.
- Sa mort, II, 442.
- Autre mention, III, 368.

### **Saint-Denis** (Ville de) près Paris.

- Saint Vincent à Saint-Denis, II, 57, 84, 420; III, 388; IV, 423, 431; VI, 303; VII, 189; VIII, 528.
  - M. Portail à Saint-Denis, VI, 364.
  - Saint Vincent propose à Louise de Marillac d'aller prendre l'air à Saint-Denis ou ailleurs, III, 377.
  - Filles de la Charité ou postulantes originaires de Saint-Denis, III, 229; XIII, 686.
  - La cour à Saint-Denis (1652), IV, 423.
  - Abbé de Saint-Denis, voir Maupas du Tour.
  - La Plaine-Saint-Denis, IV, 430.
  - Autres mentions, V, 370; VI, 263.
- \* *Filles de la Charité de Saint-Denis.*
- Note historique, III, 423.
  - Il est question de confier aux filles de la Charité l'assistance des malades de l'hôpital, II, 363.

- Le projet est réalisé, II, 547, 550.
- M. de Francière, administrateur de l'hôpital, et les filles de la Charité, voir Francière (M. de).
- Mort, à la maison-mère, d'une sœur venue de Saint-Denis, III, 449.
- Sœurs ayant fait partie de l'établissement: Angiboust (Barbe), Le Soin (Marguerite), Noret (Françoise), Raportebled, Turgis, Vallin, voir ces mots.
- Autres mentions, II, 582; III, 55; XIII, 580.

\* *Visitation de Saint-Denis.*

- Saint Vincent à la Visitation de Saint-Denis, II, 84; VI, 303; — pour y faire la visite, II, 420; III, 388.
- Il va y voir Hélène-Angélique Lhuillier, malade, VIII, 528.
- Profession de Marie de Chaumont, II, 56.
- Par une lettre à la supérieure il s'ex-

---

— p. 524 —

cuse de ne pouvoir rendre aux visitandines un service qui lui est demandé, vu qu'il est infirme, accablé d'occupations et n'est pas leur «père spirituel», sinon en tant qu'elles sont de la maison de Paris, II, 251, 253.

— Il annonce à la supérieure qu'il donne sa démission de supérieur des monastères de Paris, VIII, 272.

— Les troubles de la Fronde obligent les religieuses à se réfugier, durant six mois, chez les sœurs du premier monastère de Paris, IV, 411.

— Voir Pontchartrain (Françoise-Elisabeth Phelippeaux de).

**Saint-Dyé-sur-Loire** (Village de) dans le Loir-et-Cher. — Madame Goussault passe par ce lieu, I, 193; — saint Vincent également, II, 483.

**Saint-Espir** (Abbé de). — VII, 110.

**Saint-Espirit.** — Mention d'une conférence sur le Saint-Espirit, XII, 474. — Voir Pentecôte.

**Saint-Espirit** (Ordre militaire du). — Voir Toul.

**Saint-Étienne** (Ville de) en Dauphiné. — Voir Thévenin

**Saint-Étienne-à-Arnes** (Village de) dans les Ardennes.

— Défaite de Turenne près de cette localité; des prêtres de la Mission y sont envoyés; ils ensevelissent les cadavres, IV, 113.

— Saint Vincent encourage les filles de la Charité qui secourent les pauvres de ce lieu, IV, 161.

— Délibération pour savoir s'il faut envoyer des sœurs au secours de sœur Chesneau, qui s'y trouve seule, XIII, 674-676.

**Saint-Étienne-du-Mont** (Paroisse de) à Paris.

— Fondation d'une Charité sur cette paroisse, I, 368.

— Madame de Beaufort en est présidente, voir Beaufort (Madame de).

— Réunion des dames de la Charité, I, 459.

— Saint Vincent «se défie» de cette Charité, I, 460.

— Empiètements des marguilliers sur les droits des dames, II, 261.

- Filles de la Charité au service de la Charité de Saint-Étienne, I, 460; II, 156, 157, 295, 549; III, 54; IV, 212.
- Autre mention, XIII, 38.

**Saint-Étienne-la-Cigogne** (Village de) dans les Deux-Sèvres. — Un chanoine de Poitiers offre la cure de cette paroisse à la congrégation de la Mission, VII, 174.

**Saint-Eustache** (Paroisse de) à Paris.

- Confrérie de la Charité établie sur la paroisse, I, 100.
- «Les servantes des

---

— p. 525 —

pauvres» la quittent; ce qui porte Louise de Marillac penser qu'on va lui demander des filles de la Charité, VII, 460.

- Etienne Tonnelier, curé de Saint-Eustache, voir Tonnelier (Etienne).
- Autre mention, VII, 72.

**Saint-Eutrope** (Couvent de) dans le diocèse de Paris.

- Désordres parmi les religieuses, II, 249, 264.
- Démarches faites à Rome par M. de Saint-Aignan pour que ce monastère soit soustrait à la direction des cordeliers, II, 90, 139, 153, 249, 264, 285.

**Saint-Fargeau** (Ville de) dans l'Yonne.

- La duchesse de Montpensier demande des filles de la Charité pour l'hôpital de Saint-Fargeau, VI, 263.
- Les sœurs font l'école et gardent dans leur maison deux pensionnaires; saint Vincent conseille à la supérieure de se défaire des pensionnaires, VII, 50.
- La duchesse désire une troisième sœur, VII, 628.
- Jeanne Lepeintre, supérieure des sœurs de Saint-Fargeau, VIII, 418.
- Plusieurs filles de Saint-Fargeau demandent à être admises chez les filles de la Charité, VII, 49.
- Legs fait à la maison des missionnaires de Crécy par l'oncle de M. Petit, doyen de Saint-Fargeau, VIII, 305, 418.

**Saint-Felix** (Antoine-François de), archevêque de Myre. — Note biographique; sa mort; ses funérailles, V, 96-97.

**Saint-Floran** (Abbé de), conseiller au parlement. — Membre de la Conférence des mardis, II, 233.

**Saint-Florent-lez-Saumur** (Village de), aujourd'hui dans Saumur. — Abbé de Saint-Florent, III, 233.

**Saint-Flour** (Ville de) dans le Cantal.

- Evêques de Saint-Flour, voir Noailles (Charles de), Montrouge (Jacques de).
- Deux filles de Saint-Flour en retraite à la maison-mère des filles de la Charité, VI, 318, 319.
- Autre mention, VII, 311.

**Saint-Frambourg** (Commune de), aujourd'hui englobée dans Villers-Saint-Frambourg. — Voir Robin (Philippe).

**Saint-François** (Ordre de). — Voir Franciscains.

**Saint-François** (Tiers-Ordre de). — XIII, 367.

**Saint-Germain-des-Prés** (Abbaye de) à Paris. — Henri de Bourbon, abbé de Saint-Germain, voir Bourbon (Henri de). — Autre mention, III, 391.

---

— p. 526 —

**Saint-Germain-en-Laye** (Ville de) en Seine-et-Oise.

— Mission donnée à Saint-Germain, I, 421, 430, 432, 448, 450, 457; XI, 282.

— Mort de Louis XIII en cette localité, voir Louis XIII.

— La cour à Saint-Germain, III, 402.

— Sœur Jeanne Dalmagne, servante à Saint-Germain, voir Dalmagne (Jeanne).

— Voyages qu'y fait saint Vincent, I, 502; II, 393; III, 376, 402, 412; XII, 259.

— Fondation d'une Charité, I, 421.

— Sa composition, I, 504.

— Sa présidente, voir Chaumont (Madame de).

— Saint Vincent désire que Louise de Marillac aille à Saint-Germain pour l'organisation de la Charité, I, 422, 503, 504.

— Autres mentions, II, 363, 420; III, 414, 518; VI, 172; X, 665; XIII, 216, 279.

\* *Filles de la Charité de l'établissement de Saint-Germain.*

— Les dames de la Charité demandent une sœur à saint Vincent, I, 421.

— Arrivée de deux sœurs, I, 433.

— Sœur Elisabeth Martin y est envoyée pour la visite, II, 611-612.

— On y est habituellement fidèle à l'oraison, X, 604.

— Sœur de Saint-Germain en retraite à la maison-mère, III, 229.

— Sœur malade, V, 419.

— Sœur convalescente, V, 420.

— Mlle d'Anse se propose de parler à la reine des besoins des sœurs de Saint-Germain, VI, 641.

— Sœurs ayant fait partie de l'établissement, voir Angiboust (Barbe), Chefdeville (Perrette), Gesseume (Henriette), Lepeintre.

— Autres mentions, I, 610; II, 164-165, 550; III, 55, 449; IX, 193.

**Saint-Germain-l'Auxerrois** (Paroisse de) à Paris.

— Le curé demande des filles de la Charité, I, 375.

— Envoi de sœur Marie Joly à Saint-Germain; elle en est enlevée pour être placée à Sedan, voir Joly (Marie).

— Les dames de la Charité de Saint-Germain demandent, pour la remplacer, une sœur qui sache assister les malades et préparer les remèdes, II, 156.

— Choix de la remplaçante, II, 157, 158.

— Les sœurs font fidèlement leur oraison, X, 583.

— Elles manquent au lever de quatre heures, parce qu'elles veillent tard le soir, X, 594.

— Sœurs de Saint-Germain, II, 121, 549; III, 54; VIII, 165.

— Autres mentions, II, 178; III, 387; XIII, 11.

**Saint-Gervais** (Paroisse de) à Paris.

— On demande des filles de la Charité pour la Charité de Saint-Gervais, II.

---

— p. 527 —

507.

- Les sœurs se plaignent de passer pour salariées, II, 540.
- Sœur Anne Hardemont est désignée pour aller les visiter, IX, 260.
- Les sœurs de Saint-Gervais, II, 549; III, 54; voir Gesse (Catherine de).
- Leur confesseur, voir Guérin (M.).
- Curé de la paroisse, voir Talon (Charles-François).
- Autre mention, II, 155.

**Saint-Gilles** (Village de) —. Mission donnée en ce lieu, IV, 108.

**Saint-Girard** (Monastère de) à Limoges. — Il passe sous l'obédience de l'abbé de Chancelade, III, 223.

**Saint-Ipize** (Village de) dans la Haute-Loire. — Mission donnée en ce lieu par M. Olier, I, 332-333.

**Saint-Jacques** (Abbaye de). — Voir Monluc (Madame de).

**Saint-Jacques** (M. de) au Mans. — III, 235.

**Saint-Jacques de Compostelle** (Ville de) en Espagne. — MM. de Fontaines et Arnoul, malades à l'hôpital c'e cette ville, VII, 224, 243.

**Saint-Jacques-de-la-Boucherie** (Paroisse de) à Paris.

- Sœur Anne Hardemont est chargée de visiter les filles de la Charité établies sur cette paroisse, IX, 260.
- Placements et déplacements de sœurs, I, 366, 422, 512.
- Sœurs ayant fait partie de l'établissement, voir Louise (Sœur), Marthe (Sœur).
- Autre mention, II, 166.

**Saint-Jacques-de-l'Hôpital** (Hôpital) à Paris. — X, 651.

**Saint-Jacques-du-Haut-Pas** (Paroisse de) à Paris.

- Fondation d'une Charité, II, 587, 591.
- Maladie d'une des filles de la Charité de Saint-Jacques, IV, 425.
- Sœur placée pour la seconde fois à Saint-Jacques, VI, 495.

**Saint-Jean** (Abbé de). — Voir Chandenier (Claude).

**Saint-Jean** (Nicolas de), aumônier de la reine Anne d'Autriche.

- Retraite à Saint-Lazare, VI, 130.
- Rapports épistolaires avec saint Vincent, VI, 369, 383.
- Il s'occupe des filles de la Charité envoyées à La Fère, VI, 57; X, 205; — et en demande, de la part de la reine, pour Calais, XII, 22.
- Il accompagne la cour à Sedan, VI, 346, 518; — parle à la reine de la mission de Metz, VII, 120.
- Saint Vincent demande au supérieur de la maison de Mar-

seille de lui donner l'hospitalité dans sa maison VIII, 256.

— Autre mention, V, 647.

**Saint-Jean** (Comtes de) a Lyon. — Ils donnent à saint Vincent la cure de Châtillon, XIII, 46; — et, après lui, à Louis Girard, XIII, 53.

**Saint-Jean** (R. M. de), religieuse de l'abbaye de Montmartre. — III, 485.

**Saint-Jean** (Paroisse de) à Arras. — Voir Arras.

**Saint-Jean-d'Assé** (Village de) dans la Sarthe. — VIII, 115.

**Saint-Jean-de-Latran** (Paroisse de) à Rome. — On y demande une mission, V, 595-596.

**Saint-Jean-de-Latran** (Palais de). — Le cardinal Bagni propose de s'employer pour y loger les missionnaires de Rome, VII, 27, 33.

**Saint-Jean-de-Latran** (Chapitre de). — Un chanoine de Saint-Jean-de-Latran fait sa retraite chez les missionnaires de Rome, VIII, 294.

**Saint-Jean-de-Luz** (Ville de) dans les Basses-Pyrénées.

— Esclaves originaires de cette localité, VII, 183, 198.

— Le navire qui porte M. Etienne, poussé par la tempête sur les côtes d'Espagne, va mouiller au port de Saint-Jean-de-Luz, VIII, 212, 216, 219, 224, 473, 477.

**Saint-Jean-des-Bois** (Monastère de) dans l'Oise. — III, 518.

**Saint-Jean-des-Vignes** (Monastère de). — XIII, 519.

**Saint-Jeoire** (Ville de) dans la Haute-Savoie. — Le prieur propose d'unir la cure à la congrégation de la Mission, VIII, 57.

**Saint-Joseph** (Congrégation de). — Voir Cretenet (Jacques).

**Saint-Joseph** (R. M. de), religieuse de l'abbaye de Montmartre. — III, 485.

**Saint-Josse** (Abbaye de). — Voir Moreau (Etienne).

**Saint-Josse** (Paroisse de) à Paris. — Curés de Saint-Josse, voir Abelly, Pique.

**Saint-Julien**. — Voir Sancey.

**Saint-Jure** (Jean-Baptiste de), jésuite. — Rapports avec saint Vincent, IX, 109.

**Saint-Just** (Abbé de), grand vicaire de Lyon — Saint Vincent lui montre l'inconvénient qu'il y aurait si plusieurs communautés portaient le même nom ou des noms ressemblants, VI, 498.

**Saint-Laurent** (Ile). — Nom donné autrefois à l'île de Madagascar, III, 278, 333, 334; VIII, 475, 486, 500.

**Saint-Laurent** (Paroisse de), aujourd'hui dans Paris.

— Fondation d'une Charité, I, 274; XIII, 834.

— Guillaume de Lestocq, curé de Saint-Laurent, voir ce nom.

— Transfert de la maison-mère des sœurs sur la paroisse Saint-Laurent, voir Charité (Filles de la).

— Inhumation du corps de Louise de Marillac dans l'église Saint-Laurent, VIII, 270.

— Filles de la Charité chargées des pauvres et des écoles de la paroisse, I, 326, 400, 512; voir Delaître (Sœur), Jeanne (Sœur), Lauraine (Marguerite), Marie (Sœur).

— Saint Vincent décide, après délibération du conseil des sœurs, que deux sœurs de la maison-mère iront, plusieurs fois la semaine, l'après-dînée, visiter les malades de la paroisse, XIII, 607-610.

— Foire Saint-Laurent, IX, 37.

— Autres mentions, IV, 385; V, 344.

**Saint-Lazare** (Prieuré de).

\* *Ordre chronologique des faits.*

— A l'origine, la maison de Saint-Lazare, fut établie pour recevoir des lépreux; elle prend, avec le temps, le nom de prieuré, I, 255.

— Saint-Lazare était anciennement administré par des prêtres séculiers, nommés par l'évêque de Paris, I, 250; XIII, 404.

— Le prieuré a, de tout temps, dépendu, au spirituel et au temporel, de l'évêque de Paris, qui n'a jamais abdiqué son droit, I, 149, 250, 255, 549-550; XIII, 250, 404, 405.

Entre 1342 et 1349. — Fulco de Chanac, évêque de Paris, ôte l'administration du prieuré à des prêtres séculiers pour la donner à d'autres prêtres séculiers, I, 250.

1518. — Poncher, évêque de Paris, confie l'administration du prieuré aux chanoines réguliers réformés de Saint-Augustin, I, 250, 255; XIII, 373, 404.

1611. — Henri de Gondî, évêque de Paris, nomme Adrien Le Bon prieur, I, 256, 550; XIII, 250.

Vers 1620. — Adrien Le Bon prend provision de sa

---

— p. 530 —

charge de prieur en cour de Rome sans nécessité pour être plus sûr de la conserver, I, 251.

1630-1631 — Démarches faites auprès de saint Vincent par Adrien Le Bon et le curé de Saint-Laurent pour obtenir de lui qu'il accepte l'union du prieuré à sa congrégation, V, 533; VIII, 360; XIII, 244-247.

1631. — Requête des religieux de Saint-Victor contre l'union (17 décembre), I, 151.

1632. — Contrat d'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission (7 janvier), XIII, 234; voir Le Bon. — Adrien Le Bon éprouve parfois des regrets d'avoir cédé le prieuré à saint Vincent, XIII, 638. — Les religieux de Saint-Lazare donnent procuration pour l'accomplissement, en leur nom, de toutes les formalités de l'union (7 et 8 janvier), XIII, 401.

— Approbation par l'archevêque de Paris du contrat d'union (8 janvier), XIII, 248. — Lettres patentes par lesquelles le roi approuve l'union (janvier), XIII, 254. — Consentement des marchands et des échevins de Paris (24 mars), VII, 484; XIII, 272, 396, 402. — Requête des religieux de Saint-Victor au parlement pour empêcher l'enregistrement des lettres d'union (13 mai), I, 151. — Les curés de Paris réclament de leur côté, I, 149. — M. Pillé encourage saint Vincent au cours du procès, II, 346; XIII, 336. — Services que l'abbé de Saint-Cyran lui rend

à cette occasion, voir Saint-Cyran (Abbé de). — Le parlement déclare que, nonobstant l'opposition, il verra le concordat et les lettres patentes pour l'enregistrement (21 août); il ordonne l'enregistrement des lettres patentes (7 septembre), I, 549 ; IV, 297; VIII, 361; XIII, 271, 277, 402, 403, 412; — mais exige que saint Vincent obtienne de nouvelles lettres du roi et de l'archevêque de Paris, I, 151; VII, 310, 485; XIII, 268, 396. — Déclaration par laquelle Adrien Le Ben renouvelle l'acte du 7 janvier 1632, mais sans demander l'union en cour de Rome (29 décembre), XIII, 267. — Lettres par lesquelles l'archevêque de Paris approuve de nouveau l'acte d'union (31 décembre), XIII, 271; — se réservant sur le prieuré toute juridiction et autorité au spirituel et au temporel, XIII, 251. — Saint Vincent se fait exempter dans la suite de l'obligation de rendre ses comptes chaque année à l'archevêque, II 460; IV, 70, 417; XIII, 275

---

— p. 531 —

1632 ou 1633. — Nicolas Maheut, sous-prieur de Saint-Lazare, meurt de la peste, I, 185.  
1632-1634. — Démarches de saint Vincent à Rome pour obtenir du Saint-Siège confirmation de l'union de Saint-Lazare à la Mission, I, 148, 249-251, 252, 285.  
1633. — Lettres patentes du roi en faveur de l'union (janvier), XIII, 277. — Le parlement les enregistre (21 mars), VII, 485; XIII, 397, 404. — Procès-verbal de la signification faite aux religieux de Saint-Lazare des lettres d'union (26 avril), XIII, 404. — La chambre des comptes les enregistre (11 octobre), VII, 485; XIII, 397, 404.  
1634. — La cour des aides également (9 janvier), VII 485; XIII, 397, 403. — Supplique au pape Urbain VIII pour lui demander de confirmer les lettres d'union, I, 255; XIII, 372.  
1635. — Confirmation de l'union par Urbain VIII, dont la bulle n'est pas expédiée (15 mars), VII, 485-486; XIII, 372, 377, 397, 405, 413.  
1636. — A l'approche de l'armée espagnole, Saint-Lazare est transformé en camp; on y distribue des armes aux soldats; saint Vincent s'apprête à évacuer la maison (15 août), I, 340. — Cas de peste à Saint-Lazare (octobre), I, 358, 360.  
1637. — Epidémie de dysenterie (août), I, 389.  
1639. — Sacre, dans l'église de Saint-Lazare, de Pavillon, évêque d'Alet (22 août), I, 374.  
1640. — Visite canonique de la maison (août-septembre) II, 96, 102, 110, 112.  
1641. — Visite canonique de la maison par M. Lambert, II, 208.  
1642. — Assemblée des supérieurs à Saint-Lazare (octobre), XIII, 287.  
1644. — Tout marche si bien que Saint-Lazare «semble un petit paradis» (février), II, 445.  
1644-1646. — On n'assiste pas la maison de Saint-Lazare parce qu'on la croit dans l'opulence, II, 466, 573.  
1645. — Erection d'un séminaire, le petit Saint-Lazare ou Saint-Charles, à l'extrémité de l'enclos de Saint-Lazare sur la rue du Faubourg-Saint-Denis; construction d'un bâtiment pour les ordinands sur l'emplacement de la petite infirmerie, II, 535. — C'est ce bâtiment que saint Vincent appelle plus tard le «bâtiment neuf», XI, 373. — Les

---

— p. 532 —

terres de Saint-Lazare sont entourées de murs, II, 536, 539, 555.  
1649. — Six cents soldats hospitalisés à Saint-Lazare pillent la maison (janvier), III, 403. — On diminue le personnel de Saint-Lazare pour pouvoir assister plus de deux mille pauvres; le séminaire se transporte à Richelieu; il ne reste plus que sept ou huit prêtres, dix-huit ou dix-neuf écoliers et quelques frères (février), III, 412, 413, 417. — Dénûment de la maison par suite des troubles, III, 403, 503.  
1651. — Réunion des supérieurs à Saint-Lazare (juillet), XIII, 333

1652. — Pauvreté dans laquelle les troubles ont jeté la maison, IV, 16, 327, 328, 333, 378, 463, 467. — Saint Vincent parle d'envoyer une partie de ses clercs au Mans pour décharger Saint-Lazare (janvier), IV, 307. — De pauvres prêtres réfugiés à Paris reçoivent l'hospitalité à Saint-Lazare (juin), IV, 407. — Alarmes provoquées par le passage des armées le long de l'enclos (juillet), IV, 417, 420.

1653. — La ville de Paris a l'intention de mettre en pacage dans l'enclos de Saint-Lazare les bestiaux destinés à la nourriture des habitants (avril), IV, 572-573.

1655. — Alexandre VII approuve l'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission; texte de la bulle (18 avril), XIII, 372. — Les membres de la maison de Saint-Lazare réunis acceptent le bref par lequel Alexandre VII approuve les vœux émis dans la congrégation de la Mission, et renouvellent ces vœux (22 octobre), XIII, 383.

1658. — Les augustins de l'abbaye de Sainte-Geneviève n'ont pas renoncé à leurs prétentions sur Saint-Lazare; ils attendent la mort de saint Vincent pour agir, VII, 248, 310. — Saint Vincent presse à Rome l'expédition des bulles d'union (août-septembre), VII, 247, 269, 277. — Il les reçoit (octobre), VII, 302.

1658-1659. — Il s'occupe de la fulmination de ces bulles, VII, 302, 310, 345, 490.

1659. — Requête pour obtenir la fulmination (8 avril), XIII, 397-398. — L'officialité de Paris ordonne une enquête *de commodo et incommodo* (23 avril), XIII, 398. — L'officialité fait apposer des affiches pour prévenir tous ceux qui auraient droit et intérêt (30 avril), XIII, 398. — Procès-

---

— p. 533 —

verbal de l'apposition des affiches (2 mai); nouvelle ordonnance de l'officialité pour réassigner les prétendant droits «par semblables affiches» (10 mai); procès-verbal de l'exécution de cette ordonnance (12 mai); l'official décide de se transporter à Saint-Lazare pour dresser procès-verbal de l'état des lieux et entendre des témoins (21 mai); procès-verbal de l'assignation des témoins (mai ou juin); l'official se rend à Saint-Lazare, y entend cinq témoins et dresse le procès-verbal de l'état des lieux (27 juin), XIII, 399. — L'official ordonne que toutes les pièces seront remises à l'officialité pour être ordonné ce que de raison (28 juin), XIII, 400. — Sentence de fulmination (21 juillet), XIII, 395. — Saint Vincent prend possession de Saint-Lazare (7 août), VIII, 69.

1660. — Sacre de l'évêque de Chalon (9 mai) et de l'évêque d'Oloron dans l'église de Saint-Lazare, VIII, 289.

\* *La seigneurie, la propriété, les dépendances, les revenus.*

— Bailliage, I, 388; voir Le Gras (Michel).

— Justice, II, 133; IV, 151.

— Censive, II, 133.

— L'église, XIII, 332.

— L'église de Saint-Lazare est exempte de la taxe sur les chapelles, III, 579.

— Saint Vincent demande et obtient qu'elle ne soit pas comprise parmi les stations du jubilé (1656), XI, 332.

— Sépultures, II, 352.

— Corps inhumés dans l'église de Saint-Lazare, III, 34; voir Le Bon.

— Bâtiment neuf, XI, 373.

— Petite infirmerie, II, 535.

— Infirmerie Saint-Luc, XIII, 191.

— Des maçons sont sans cesse occupés à réparer les bâtiments, VIII, 41.

— Jardin, VIII, 71; XI, 247.

— Clôture des terres, II, 536, 539, 555; VIII, 106.

— Enclos, XI, 247.

- Moulins, I, 365.
- Bibliothèque, XII, 290.
- Parloir, XII, 21.
- Chambre pour enfermer les délinquants, VII, 210; XII, 60.
- Salle de Saint-Lazare, XI, 257; XII, 297.
- Maisons en location, II, 305.
- Maison de campagne, VIII, 106.
- Ferme de Rougemont, voir ce mot.
- Donations (1640), II, 103, 127; voir Sillery (Noël Brulart de).
- Attraites du séjour à Saint-Lazare, VI, 516; XI, 247-248
- Remboursement de dettes, II, 130.
- On s' imagine que la maison est dans l'opulence; d'où personne ne l'assiste, II, 466.
- Sa pauvreté, II, 490, 573; IV, 16, 327, 328, 333, 378, 463, 467; V, 168, 216; VI, 614; VII, 228.
- Saint-Lazare a beaucoup de charges et reçoit peu, VI, 468.
- C'est un devoir pour les maisons particulières d'aider la

---

— p. 534 —

maison-mère, VI, 162.

— La maison de Saint-Lazare doit à celle de Richelieu, IV, 320.

\* *Religieux de l'ancien Saint-Lazare.*

— Noms de ceux qui ont signé le contrat d'union du prieuré à la congrégation de la Mission, XIII, 234.

— La bulle d'union est une garantie pour le paiement de leurs pensions, VII, 345.

— Voir Cousin (Claude), Le Bon, Flamignon, Maheut, Morennes.

\* *La communauté*

— Fidélité des frères à l'examen particulier, X, 605.

— Frères portiers, I, 488.

— Quelques rentrées au séminaire interne, I, 312.

— Nombre des séminaristes, I, 539; II, 323, 489; III, 97; V, 68; VI, 238, 610; VII, 17.

— Leur nombre s'accroît, II, 127; VI, 143.

— Le séminaire «commence à être bien peuplé», V, 239; — est «assez bien peuplé», V, 573;

— est plein, VI, 143, 247.

— Don du commandeur de Sillery à Saint-Lazare pour le séminaire interne, II, 127.

— Plusieurs séminaristes forment une association pour s'encourager à la dévotion à la sainte Vierge, III, 442.

— Examen des séminaristes par le supérieur général et ses assistants, XIII, 330.

— On ne leur permet plus de sortir en ville; heureux effets de cette défense, V, 349.

— Un séminariste voit son séminaire prolongé de six mois à cause d'un acte de désobéissance, voir Boucher (Philippe-Ignace).

— Directeurs du séminaire interne, voir Alméras (René), Dehorgny, Delespiney, Dufour (Claude), Jolly (Edme), La Salle (Jean de).

— Avis de saint Vincent aux étudiants, XI, 28-29, 126-128; XII, 63-64.

— Directeurs des étudiants, IV, 358, 550; XIII, 330.

— Professeurs, voir Cruoly, Damiens, Dufour, Ennery Eveillard, Gilles, Guillot, La Brière, Marthe, Watebled (Pierre).

— Nombre des étudiants, I, 539; II, 323, 392, IV, 550; V, 69; VI, 610; VII, 538; VIII, 30, 81.

— En 1639, ils allaient étudier la théologie aux Bons-Enfants, I, 539.

— En 1642, la théologie s'enseignait à Saint-Lazare, II, 323.

— On leur explique un auteur sans dicter, II, 212, 238.

- Manuels de classe, voir Bécan, Binsfeld.
- Examens, XIII, 330.
- Disputes théologiques, II, 222, 392.
- Exercices de prédication, XIII, 331.
- Il est décidé que les étudiants ne communiqueront plus avec les anciens, XIII, 331.
- Ils doivent, les jours de classe, prendre leur récréation dans le jardin, non dans le clos, XI, 197.
- Promenades et vacances, VIII, 106.
- Querelle entre étudiants, XII, 59-60.
- Mort d'un étudiant, voir Jamain.

---

— p. 535 —

- Nouveaux prêtres (mars 1651), IV, 160.
- Les prêtres de Saint-Lazare sont au nombre de trente cinq (mars 1652), IV, 328.
- Malades de l'infirmerie, II, 209; IV, 434, 488.

\* *Exercices et pratiques*

- Ordre du jour, I, 563.
- A Saint-Lazare on est trop peu fidèle au bréviaire en commun, XII, 331-334, 351, 428.
- On l'y récite mal, XII, 325, 331.
- Saint Vincent n'accepte pas que ses prêtres soient tenus de porter dans l'église de Saint-Lazare l'aumusse et le domino, I, 140; — mais bien d'y chanter la grand'messe et les vêpres, les dimanches et jours de fête, XII, 332.
- Heure de la messe solennelle le dimanche, XIII, 330.
- Pauvreté des ornements sacerdotaux, II, 275.
- Répétitions d'oraison et conférences; repas; lecture de table, voir ces mots.
- Liste des conférences données à Saint-Lazare de 1650 à 1660, XII, 451.
- Des étrangers s'introduisent d'eux-mêmes au réfectoire comme s'ils étaient invités, XI, 111.
- Récréations, V, 383.
- Conseils, XII, 143.
- Saint Vincent réunissait quelquefois les anciens pour les consulter, XII, 287.
- Exercices de prédication, catéchisme, controverses, cas de conscience, théologie morale, administration des sacrements, conférences sur l'Écriture Sainte, voir ces mots.
- Retraites de la communauté, I, 218, 304, 312, 340; II, 301; V, 441; VII, 288; — en plusieurs bandes, III, 244; X, 634.
- Visites canoniques, II, 96, 102, 110, 112, 208.
- Les missionnaires de Saint-Lazare portent le chapelet à la ceinture, III, 383.
- On sonne la cloche pour annoncer l'arrivée d'un étranger, IV, 217.
- Tournée pour demander à un chacun ce dont il a besoin, X, 286, 300; XI, 160; XII, 393, 394.
- Pratiques de civilité et de respect mutuel en usage à Saint-Lazare, IX, 150, 151, 157.
- Pratique en vigueur pour assurer la fidélité à l'oraison, X, 595.
- On montre les lettres au supérieur avant de les ouvrir, IX, 652; X, 405.
- On ne demande rien et on ne refuse rien, X, 299.
- On n'y parle pas des nouvelles du temps, II, 34.
- Réserve avec laquelle on s'y entretient des questions discutées, III, 328; IV, 355.

\* *Les œuvres.*

- Missions, V, 103, 359-360, 584, 588, 595, 611; VI, 259; VII, 58, 60, 69, 76, 109, 133, 465; VIII, 202.
- Retraites. — Exercitants, I, 157, 205, 216, 308; II, 22, 437; VIII, 52, 110, 405, 407, 412, 427, 434, 462; XI, 211;

- XII, 165, 315-316, 442, 485; XIII, 178; voir Machon, Pavillon.
- Les exercitants sont reçus gratuitement, XI, 16.
  - Claude de Chandénier offre le prieuré de Saint-Pourçain à saint Vincent pour l'aider à supporter les frais occasionnés par les retraites, VII, 298.
  - Avis de saint Vincent pour ceux qui ont soin de conduire les retraitants, XII, 165-167; 437-444.
  - Affluence considérable des retraitants à Saint-Lazare, XI, 14, 229.
  - Il en venait du fond de la Champagne, XI, 19.
  - Il y venait des évêques et des premiers présidents, I, 157; — des docteurs, I, 157; XI, 211; — des gens de guerre, XI, 14, 18-19; — beaucoup d'ecclésiastiques, XI, 16; — des membres de communauté qui avaient besoin d'éprouver leur vocation, XI, 15; — des personnes désireuses de s'éclairer sur leur vocation, XI, 15, 18.
  - Jeune fille luthérienne venue à Saint-Lazare, sous l'habit d'un laquais, pour y faire une retraite, I, 308.
  - Fruits de ces retraites, II, 257; XI, 16, 18, 230 ; XIII, 134.
  - La cordialité qui régnait dans la maison de Saint-Lazare concourait à leur édification et parfois à leur conversion, IX, 151.
  - Les dix méditations d'un retraitant de Saint-Lazare, XIII, 133.
  - Retraites d'ordinands. — L'archevêque de Paris exige que tous les ordinands fassent une retraite préparatoire à Saint-Lazare, I, 180, 263, 525; XIII, 252, 274, 376; — non seulement ceux de son diocèse, mais en général tous ceux du royaume qui reçoivent les ordres à Paris, II, 27.
  - Il n'excepte pas les bacheliers, I, 525; — étend cette mesure aux clercs qui se présentent pour les ordres mineurs, III, 233.
  - L'évêque de Beauvais fait des démarches auprès des évêques voisins de Paris pour qu'ils envoient leurs ordinands à Saint-Lazare, I, 541.
  - Nombre des retraites d'ordination par an; leur durée; nombre moyen des retraitants, VII, 298; VIII, 110.
  - Il n'y en a pas exceptionnellement au mois de juin de l'année 1656, V, 624, 625, 629.
  - Mentions de quelques retraites, I, 235, 236, 308; IV, 253, 290, 342; V, 144, 359, 572, 574, 588, 593, 595; VI, 259, 368; VII, 17, 22, 108, 111, 133, 465, 480, 583; VIII, 110, 202.
  - Noël Brulart de Sillery fait sa retraite d'ordination à Saint-Lazare, voir ce nom.
  - Il y a parmi les ordinands des

- bacheliers, des licenciés et des docteurs, I, 525; XI, 11; XII, 24.
- Prieurés offerts à saint Vincent pour que les revenus servent à couvrir les frais des retraites des ordinands, voir Bruyères-le-Chatel, Saint-Aignan (M. de), Saint-Pourçain.
  - L'archevêque de Paris va voir les ordinands à Saint-Lazare, I, 480.
  - Prédicateurs des ordinands, IV, 342; V, 572, 575; VII, 17, 108; voir Bossuet, Caulet (Etienne de), Sevin.
  - Directeurs des ordinands, IV, 114, 342, 601; V, 588; XII, 438, 442.
  - Saint Vincent obtient un bref d'indulgences en faveur des ordinands, VII, 480.
  - Fruits de ces retraites, I, 204.
  - Édification d'un chartreux présent à Saint-Lazare lors d'une retraite d'ordinands, III, 202.
  - Saint Vincent supplie sa communauté de leur donner le bon exemple, XI, 10-11.
  - «La manière d'agir humble et simple» des missionnaires les édifie, XII, 204.

- Le chanoine le Mareschal demande à saint Vincent de recevoir un ordinand qui désire faire sa retraite, VIII, 346.
- Le saint signale au chapitre de Paris un clerc en retraite à Saint-Lazare qu'il estime ne pouvoir être appelé aux ordres, VI, 476.
- Voir Ordinands.
- Léproserie. — En 1632 il n'y avait aucun lépreux à Saint-Lazare, XIII, 235; — et il n'y en avait pas eu depuis longtemps, I, 256; XIII, 373.
- Lépreux à Saint-Lazare, I, 292 .
- Maison de correction. — Saint Vincent refuse à une mère d'incarcérer son fils, qui faisait une retraite à Saint-Lazare, XIII, 178-179.
- La marquise d'Esne demande que son fils soit enfermé à Saint-Lazare, VIII, 348.
- Evasion d'un prisonnier, I, 291.
- Saint Vincent obtient la libération du fils de M. Demurard, enfermé injustement, VII, 605.
- Un magistrat de Paris loue le bon ordre qui règne dans cette maison, XI, 21.
- Saint Vincent recommande cette œuvre à ses missionnaires, XI, 20-24; XII, 88.
- Il se plaint qu'on ne nourrit pas assez bien les prisonniers, XI, 331.
- Autre mention, I, 488.
- Asile d'aliénés. — En 1632, l'asile avait deux ou trois aliénés, et c'est ce qui, plus que toute autre chose, attachait saint Vincent à Saint-Lazare, XI, 20.
- Le frère de M. Barreau est enfermé à Saint-Lazare, V, 146.
- Saint Vincent se plaint qu'on ne nourrit pas assez bien ces pau-

---

— p. 538 —

vres aliénés, XI, 331.

— Il recommande cette œuvre à sa communauté, XI, 20-24; XIII 88.

— Œuvres des Conférences des mardis et des dames de l'Hôtel-Dieu, voir ces mots.

\* *Variétés.*

— Parmi les étrangers n'étaient hospitalisés à Saint-Lazare que ceux qui venaient y faire une retraite, et pendant les huit jours de la retraite seulement, V, 28, 597; VII, 361; VIII, 53, 110.

— Exceptions, voir Chandénier (Claude et Louis de), Vincy (M. de).

— Domestiques, IV, 519.

— Leur fidélité à l'examen particulier, X, 665.

— Assemblées de curés à Saint-Lazare, I, 201, 216.

— Assemblées de docteurs réunis pour traiter des questions du temps, voir Jansénisme.

— La maison-mère doit servir de modèle aux autres maisons, XI, 206.

**Saint-Léonard** (Ville de) dans la Haute-Vienne. — VIII, 341

**Saint-Léonard de Chaume** (Abbaye de) à Vérines (Charente-Inférieure).

— Acte de résignation de l'abbaye par l'archevêque d'Aix en faveur de saint Vincent, XIII, 8.

— Saint Vincent, abbé de Saint-Léonard, XIII, 14, 19.

— Acte de résignation de l'abbaye par saint Vincent en faveur de François de Lanson, XIII, 37

**Saint-Leu** (Paroisse de) à Paris.

— Vu le grand nombre de malades, saint Vincent se propose de donner une compagne à Barbe, I, 380.

— Filles de la Charité au service des malades de la paroisse, I, 417; II, 549; III, 54; IX, 260; voir Barbe (Sœur), Jacqueline (Sœur), Marthe (Sœur).

— Mlle Desbordes, trésorière de la Charité, voir Desbordes (Mlle).

**Saint-Leu d'Essérent** (Village de) dans l'Oise. — I, 347; XIII, 834.

**Saint-Louis** (Congrégation de), branche de l'ordre dominicain en France. — Voir Dominicains.

**Saint-Louis** (Jésuites de) à Paris. — Voir Jésuites.

**Saint-Louis** (Paroisse de) à Paris. — IV, 333.

**Saint-Louis-des-Français** (Communauté de) à Rome.

— Six oratoriens en font partie, III, 626.

— Saint Vincent craindrait de déplaire aux membres de cette communauté, en demandant l'église Saint-Yves pour les missionnaires de Rome, II, 263, 376.

---

— p. 539 —

**Saint-Luc** (M. de). — IV, 471.

**Sain-Lyé** (Village de) dans l'Aube. — Mission retardée, I, 531.

**Saint-Malo** (Ville de) dans l'Ille-et-Vilaine.

— Evêques de Saint-Malo, voir Sancy, Neufville (Ferdinand de).

— Curé de Saint-Malo, voir Le Gouverneur (Guillaume).

— Séminaire de Saint-Malo, voir Saint-Méen.

— Les filles de la Charité sont demandées pour l'hôpital de cette ville, IV, 298 ; V, 631; VI, 65.

— Esclaves de Saint-Malo, V, 329; VII, 502; VIII, 539.

— Marchands de Saint-Malo, VIII, 250, 478.

— Voir Plancoët (N.-D. de).

**Saint-Mammès** (Chapitre de) à Langres. — Il intente un procès aux oratoriens au sujet du prieuré Saint-Nicolas de Grosse-Sauve, XIII, 56.

**Saint-Mandé** (Jérôme de l'Arche, seigneur de). — III, 253.

**Saint-Mandé** (Marie de Fortia, dame de), épouse du précédent, dame de la Charité. — Elle s'occupe de l'œuvre des Enfants trouvés, III, 253; IV, 188.

**Saint-Mandé** (Mademoiselle de), dame de la Charité. — III, 261-262.

**Saint-Marc** (Prieur de). — VIII, 171, 191.

**Saint-Marceau** (Paroisse de) à Paris. — Confrérie de la Charité, V, 241. — Autres mentions, I, 437; IV, 170.

**Saint-Martin** (Paroisse de) à Paris. — Filles de la Charité au service des pauvres de la paroisse, V, 578; voir Jeanne (Sœur).

**Saint-Martin** (Prieuré de) à Dreux. — Il est offert à saint Vincent, qui demande à réfléchir, V, 533-534.

**Saint-Martin** (Rade de) près La Rochelle. — Départ de vaisseaux, VI, 9, 12, 203.

**Saint-Martin** à Ham. — VI, 418.

**Saint-Martin** (M. de), chapelain du roi de Pologne. — VI, 3.

**Saint-Martin** (M. de). — Ses «prétentions» sur l'archidiaconé d'Alet, II, 195.

**Saint-Martin** (Jean de), chanoine de Dax.

— Note biographique, VIII, 271.

— Correspondance avec saint Vincent au sujet des lettres sur la captivité, I, I; VIII, 271.

— Lettre

---

— p. 540 —

que lui adresse le frère Ducournau sur le même sujet, VIII, 513.

— A Paris, I, 90.

— Il prend soin de la famille du saint, IV, 535; V, 567; XI, 329.

**Saint-Martin** (Jean de), conseiller au siège présidial de Dax, frère du précédent.

— Rapports avec saint Vincent, I, 18.

— A Paris, I, 67.

— Le saint lui fait cadeau d'un petit tableau, I, 341; — se sert de lui pour subvenir aux besoins de sa famille, I, 90; XIII, 62.

— On trouve dans ses papiers l'original des deux lettres de saint Vincent sur la captivité à Tunis, I, I; VIII, 271.

— Autres mentions, IV, 482, 484.

**Saint-Martin d'Agès** (M. de), fils du précédent.

— Il découvre dans les papiers de son père les deux lettres dans lesquelles saint Vincent parle de son esclavage à Tunis, I, I; VIII, 271.

— A Paris, XIII, 62.

**Saint-Maur-les-Fossés** (Ville de) près Paris. — M. de Mesgrigny s'y retire avec M. Brandon, II, 29.

**Saint-Maur** (Bénédictins de).

— Saint Vincent écrit au supérieur général au sujet de l'affaire de Saint-Ouen, IV, 192.

— Opposition qu'ils font à l'union de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Méen, voir Saint-Méen.

— Autre mention, III, 391.

**Saint-Maurice** (Ile). — IV, 454.

**Saint-Médard** (Paroisse de) à Paris. — Filles de la Charité établies sur cette paroisse, V, 578.

**Saint-Médéric** (Paroisse de) à Paris. — Voir Saint-Merry.

**Saint-Méen** (Ville de) dans l'Ille-et-Vilaine.

- Postulantes de ce lieu, III, 338.
- L'abbé de Mouzon à Saint-Méen, IV, 543, 604.
- \* *Prêtres de la Mission de l'établissement de Saint-Méen.*
  - Lettres de saint Vincent aux missionnaires, II, 569; IV, 359; V, 614; VII, 30, 508, 561; voir Bourdet (Jean), Codoing, Thibault (Louis), Serre; — des missionnaires de Saint-Méen à saint Vincent, voir Serre.
  - Fondation du séminaire de Saint-Méen, sous la direction des prêtres de la Mission, dans la mense conventuelle de l'abbaye des bénédictins, II, 569; III, 100.
  - Les bénédictins font opposition à cet établissement, II, 569.
  - Le parlement de Rennes prend fait et cause pour eux, III, 100.
  - Saint Vincent estime qu'il vaut mieux tout abandonner

---

— p. 541 —

- qu'entrer en procès, II, 569.
- Sur les instances de l'évêque de Saint-Malo et pour ne pas trahir sa cause, il demande à ses prêtres de ne pas abandonner l'abbaye, III, 27.
  - Il approuve et justifie les droits de l'évêque de Saint-Malo, III, 38-39, 46-49, 100-102; VII, 147.
  - Son attitude, mal comprise par Ropartz, III, 104.
  - Les prêtres de la Mission chassés de l'abbaye par le parlement de Rennes; démarches pour les rétablir; le Conseil du roi casse l'arrêt du parlement et rétablit les missionnaires, III, 8-10, 20, 21, 27, 36.
  - L'évêque interdit l'église de Saint-Méen et défend d'y entrer, sous peine d'excommunication, tant que les bénédictins s'y trouveront, III, 27.
  - Saint Vincent écrit à M. Bourdet, supérieur du séminaire, de rester à son poste; M. Bourdet s'enfuit, laissant seul son confrère M. de Beaumont, III, 36.
  - Sur l'ordre du parlement de Rennes, l'abbaye est envahie, M. de Beaumont saisi et mis en prison, les fers aux pieds; saint Vincent demande sa délivrance au premier président du parlement de Rennes, III, 46.
  - Libération de M. de Beaumont, III, 46, 50, 58.
  - Les missionnaires sont rétablis dans l'abbaye par les officiers du roi, III, 72, 84, 99.
  - Démarches à Rome pour obtenir l'union de la mense conventuelle de l'abbaye au séminaire, III, 99-102, VI, 344, 431; VII, 622.
  - Approbation de l'union, VII, 204.
  - Texte des bulles, XIII, 387.
  - Le procureur général des bénédictins s'oppose à leur expédition, VII, 147.
  - Saint Vincent les a et va les envoyer à Dol, VII, 238.
  - Fulmination des bulles, VII, 396.
  - Froissements entre l'évêque de Saint-Malo et quelques missionnaires, III, 104.
  - Saint Vincent blâme le supérieur d'avoir promis à l'ancien recteur de Mordec une hospitalité de six mois dans le séminaire, V, 597.
  - Ordre pour l'office divin, XII, 330.
  - Les missionnaires ont l'obligation de réciter l'office au chœur et de chanter la grand'messe, en dehors des dimanches et des jours de fête, plusieurs fois la semaine, XII, 333.
  - Missions, V, 102, 631; VI, 281; VII, 115, 469.
  - Le séminaire est pour de «jeunes enfants», III, 379.
  - On y enseigne le chant et les cérémonies, VII, 508, 561.
  - Nombre de séminaristes, III, 168; VII, 30.
  - Les missionnaires confessent dans leur église à cause des pèlerins, IV, 314.

- M. Bourdet, supérieur, accepte de desservir la chapelle de N.-D. de Plancoët; ce dont saint Vincent le blâme, II, 600.
- Le service de cette chapelle gêne pour les œuvres; saint Vincent engage M. Codoing à continuer et les missions et le séminaire en prenant, au besoin, comme auxiliaires des prêtres du dehors, III, 131.
- Projet de séminaire interne pour les postulants de Bretagne, VII, 103.
- Visite canonique de la maison par M. Portail, II, 608, 610, 612; III, 73; — par saint Vincent, III, 413, 423; — par M. Berthe, V, 496; VI, 360; — par M. Dehorgny, VIII, 116.
- Missionnaires malades, IV, 319.
- Placements et déplacement, III, 463; VI, 511.
- Liste des supérieurs, VIII, 519.
- Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Beaumont, Bourdet (Jean), Bureau, Caset (Michel), Codoing, des Noyelles, Goret, Guy (Frère), Joseph (Frère), Laisné (Pierre), Le Blanc (Georges), Le Boysne, Patriarche, Plunket, Rivet (François), Serre, Servin, Thibault (Louis), Turbot.
- Autre mention, II, 609.

**Saint-Merry** (Paroisse de) à Paris.

- M. du Hamel, curé de Saint-Merry, IV, 621.
- Etablissement des filles de la Charité, II, 549; III, 54.
- Autre mention, XIII, 13.

**Saint-Mihiel** (Ville de) dans la Meuse.

- Affreuse misère; distribution de secours par des missionnaires, II, 24, 35, 58, 80, 213-214.
- Remerciements des échevins, II, 369.
- Voyage de M. Lambert à Saint-Mihiel, II, 290.

**Saint-Nazaire** (Ville de) dans la Loire-Inférieure. — Passage à Saint-Nazaire de missionnaires envoyés à Madagascar, V, 280; VI, 132, 139-140; VIII, 211, 470; XI, 373, 374.

**Saint-Nicaise** (Abbaye de) à Reims. — VIII, 22.

**Saint-Nicolas** (Abbaye de) à Angers. — L'abbé de Saint-Cyran y établit la réforme, XIII, 119.

**Saint-Nicolas** (Maison de) à Rome. — Il est question d'y loger les missionnaires, VII, 253-254.

**Saint-Nicolas-de-Champvent.** — Voir Champvent.

**Saint-Nicolas-des-Champs** (Paroisse de) à Paris.

- M. Pillé, prêtre habitué de Saint-Nicolas-des-Champs, II,

328.

- Les filles de la Charité de cette paroisse sont fidèles à l'heure du lever, X, 594.
- Autre mention, XIII, 11.

**Saint-Nicolas-du-Chardonnet** (Paroisse de) à Paris.

- Curés de la paroisse, voir Féret, Froger.
- Mille cinq cents paroissiens ne font pas leurs Pâques en 1648, III, 322.
- Mission à Saint-Nicolas pour les réfugiés, IV, 406.
- Charité de Saint-Nicolas, I, 78-81, 92, 100, 173, 188, 235, 244, 543; IX, 209.
- Son règlement, I, 116, 239.
- Texte de ce règlement, XIII, 527.
- Saint Vincent songe à confier à cette Charité l'œuvre des forçats, I, 166.
- Marguerite Naseau au service de la Charité de Saint-Nicolas, IX, 245, 602.
- Filles de la Charité de Saint-Nicolas, I, 328; II, 549; III, 54; IV, 151; voir Angiboust (Barbe), Dalmagne.
- Leur «chambre», I, 335, 346, 357, 358, 396.
- Saint Vincent conseille de garder encore la «maison» de louage qui servait précédemment de maison-mère aux sœurs, I, 349.
- Les sœurs sont exactes à l'heure du lever, X, 594.
- Autre mention, VI, 532.

**Saint-Nicolas-du-Chardonnet** (Communauté de). — Voir Nicolaïtes.

**Saint-Nom-de-Jésus** (Confrérie du). — Union des deux confréries du Saint-Nom-de-Jésus et de la Charité à Montreuil-sous-Bois, I, 105; XIII, 521-523.

**Saint-Nom-la-Bretèche** (Village de) en Seine-et-Oise. — Saint Vincent invite M. Belin à s'y rendre pour catéchiser et confesser, I, 288.

**Saint-Onuphre** (Cardinal de). — Voir Barberini (François-Antoine).

**Saint-Ouen** (Abbaye de) à Rouen.

- Saint Vincent, vicaire général de l'abbé de Saint-Ouen, comte de Richelieu, durant la détention de ce dernier, IV, 192.
- En cette qualité, il présente aux cures qui dépendant de l'abbaye, VI, 288.

**Saint-Ouen-l'Aumône** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Voir Alix (Michel).

**Saint-Pandelon** (Village de) dans les Landes. — M. Brin à Saint-Pandelon, IV, 481.

**Saint-Pardoux-la-Chapelle** (Ville de) dans la Dordogne. — Abbaye de Saint-Pardoux, II, 442, 462.

**Saint-Paul** (Congrégation des clercs réguliers de). — Voir Guérin (Juste).

**Saint-Paul** (Paroisse de) à Paris.

- Curés de Saint-Paul, voir Hameau (André), Mazure (Guillaume), Mazure (Nicolas).
- Etat de la Charité, XIII, 599.
- La paroisse est grande, les malades nombreux, les dames négligentes, XIII, 834-835.
- Etablissement des filles de la Charité, II, 549; III, 54.
- Les sœurs ont beaucoup de travail, X, 583; XIII, 600.

- Elles sont fidèles à l'oraison, X, 583; — et au lever de quatre heures, X, 594.
- Saint Vincent invite Louise de Marillac à les visiter, I, 319.
- «Affaire» de Saint-Paul, I, 386, 387.
- Des sœurs de Saint-Paul Louise de Marillac ne peut attendre que «peine et difficulté», I, 410.
- Le curé désire qu'elles soient entièrement sous sa dépendance, I, 544.
- Grand nombre de pauvres et de malades servis par les sœurs durant les troubles de la Fronde, IV, 407, 409.
- Saint Vincent est d'avis qu'elles prennent chez elles la sœur de M. Perraud, qui désire apprendre à écrire, V, 130.
- Filles de la Charité ayant fait partie de l'établissement, voir Chesneau, Hardemont, Jeanne (Sœur), Marguerite (Sœur), Marie (Sœur), Marthe (Sœur), Martin (Elisabeth), Trumeau.
- Autre mention, III, 477.

**Saint-Paul** (M. de), augustin. — Saint Vincent demande à l'abbé de Sainte-Geneviève de le recevoir pendant un mois dans son monastère, III, 490.

**Saint-Paul** (Charles de Paris, comte de). — Note biographique, V, 382.

**Saint-Paul** (Anne de Caumont, comtesse de). — Sa mort édifiante, XI, 118.

**Saint-Paul-Trois-Châteaux** (Ville de) dans la Drôme. — Evêque de Saint-Paul, voir Monteil (Jacques-Adhémar de).

**Saint-Pierre** (Eglise) à Rome. — Chapitre de Saint-Pierre, VII, 615. — Chanoine de Saint-Pierre, VIII, 294.

**Saint-Pierre-de-Bouguenais** (Commune de) dans la Loire-Inférieure. — M. Etienne y entend la messe, VIII, 470 <sup>(1)</sup>.

**Saint-Pourçain-sur-Sioule** (Ville de) dans l'Allier.

---

<sup>(1)</sup>. Au tome VIII, p. 470, lire «Bouguenais» au lieu de «Bouguer».

- Louis de Chandenier est invité à donner un successeur au lieutenant du juge de Saint-Pourçain, qui vient de mourir, V, 596.
- Saint Vincent envoie à Claude de Chandenier création de la pension du prieuré de Saint-Pourçain, V, 548.
- Louis de Chandenier offre le prieuré à la maison de Saint-Lazare pour l'aider à supporter les frais que nécessitent les retraites des ordinands, VII, 298.
- Edme Monestier, titulaire du prieuré, VI, 381; VIII, 102.
- Prise de possession, VI, 33.
- Démarches à Rome pour l'union du prieuré à la congrégation de la Mission, VI, 381, 464, 477, 619; VII, 25, 34.
- Bulle d'union, VII, 34, 225.
- L'évêque de Clermont demande, comme contre-partie de son consentement, l'engagement de donner «une mission continue et perpétuelle» dans son diocèse; saint Vincent s'en excuse et propose une mission tous les cinq ans à Saint-Pourçain, VII, 299.

- Fulmination de la bulle, VII, 238, 298.
- Saint Vincent craint que, dans cette fulmination, les formalités nécessaires n'aient pas été remplies, VII, 304, 305, 345.
- Il remercie M. Jolly des renseignements reçus sur ce point, VII, 615.
- Démarches en vue d'une nouvelle fulmination, VIII, 69, 102.

**Saint-Preuil** (Village de) dans la Charente.

- Union de la cure de Saint-Preuil au séminaire de Saintes, IV, 584; V, 94.
- Un curé demande à permuter sa cure avec celle de Saint-Preuil; saint Vincent refuse, V, 536.
- Le . saint est d'avis que le supérieur du séminaire de Saintes ne laisse rien perdre de ses droits sur le bénéfice de Saint-Preuil, VI, 377.

**Saint-Prix** (Village de) en Seine-et-Oise. — Mission en ce lieu, II, 21-22.

**Saint-Quentin** (Ville de) dans l'Aisne.

- Misère des habitants, IV, 106, 257, 300; V, 377.
- Assistance des pauvres de cette ville par les dames de la Charité, VI, 435, 485, 486; XIII, 804; — par les missionnaires, voir Le Soudier (Jacques), Parre.
- Le lieutenant général de Saint-Quentin remercie saint Vincent de ses charités, V, 377.
- Confrérie de la Charité, XI, 339.
- Il est question d'enfermer les pauvres de Saint-Quentin, VI, 486.
- Prêches des hérétiques, VIII, 380, 451-452.

**Saint-Remy** (François de), archidiacre de Langres.

- Il

— p. 546 —

conseille à son frère Pierre de dédier à saint Vincent ses thèses de philosophie; celui-ci l'en détourne, IV, 215.

- Le saint répond à une de ses lettres, II, 279; — le remercie de l'envoi d'un écrit, IV, 239.

**Saint-Remy** (Pierre de), frère du précédent. — Note biographique; son projet de lettre dédicatoire à saint Vincent; le saint lui cherche un logement à Paris, IV, 215-216; — le remercie de l'envoi d'une thèse de philosophie, IV, 239.

**Saint-Roch** (Eglise) a Varsovie. — Il est question de donner ce bénéfice aux missionnaires de Varsovie, VII, 250, 459.

**Saint-Roch** (Paroisse de) à Paris.

- Curés de Saint-Roch, voir Coignet, Rousse.
- Saint Vincent ne peut encore donner de filles de la Charité au curé de Saint-Roch, II, 183.
- Le curé renvoie les sœurs, IV, 5.
- Craintes d'un nouveau renvoi, V, 419, 420.
- «Déportements» d'une sœur, VII, 264, 265, 271.
- Autre mention, IV, 212.

**Saint Sacrement.**

- Mentions de conférences sur la dévotion au Saint Sacrement, XII, 475, 482, 485.

- Saint Vincent lisait parfois à genoux devant le Saint Sacrement les lettres qu'il recevait, III, 167.
- Visiter le Saint Sacrement avant de quitter la maison, XI, 362.
- Aller le saluer pendant les voyages aux lieux où l'on s'arrête, XIII, 631.
- Tenir toujours allumée la lampe devant le Saint Sacrement, II, 604.
- Voir Liturgie.

**Saint-Sacrement** (Compagnie- du).

- Note historique, IV, 540.
- Fondée par le duc de Ventadour, IV, 293.
- Elle s'occupe de l'œuvre des forçats, I, 167; — de l'hôpital général, V, 48; — d'un établissement de filles à Montmorency, I, 434-435; — favorise la diffusion des confréries de la Charité, V, 640; — demande à saint Vincent l'envoi de missionnaires à Salé, II, 623.
- Réunion de dames de la Charité, prise à tort pour une réunion de confrères du Saint-Sacrement, IV, 398.

**Saint-Sacrement** (Confrérie du). — Erection de cette confrérie à Sedan, IV, 629.

**Saint-Sacrement** (Institut du).

- Note historique, XIII, 98.
- L'abbé de Saint-Cyran, interrogé au sujet de cet Institut, XIII, 98, 111, 112.

**Saint-Sauveur** (Abbaye de) près Rome. — III, 236; IV, 37.

---

— p. 547 —

**Saint-Sauveur** (Paroisse de) à Paris.

- Charité de Saint-Sauveur, I, 100, 142, 325; V, 644; IX, 245.
- Etablie en 1630, IX, 77.
- La première de Paris, IX, 244, 601.
- Règlements, XIII, 523, 525.
- Marguerite Naseau, mise au service des dames, voir Naseau.
- Les filles de la Charité de Saint-Sauveur, II, 549; III, 54.
- «Révolte» des sœurs de Saint-Sauveur, I, 544.
- Voir Jeanne (Sœur), Marie (Sœur), Nicole (Sœur).

**Saint-Sauveur-sur-École** (Village de) dans la Seine-et-Marne. — VI, 565.

**Saint-Sébastien** (Ville de) en Espagne. — VII, 243; VIII, 473.

**Saint-Sépulcre** (Prieuré du) à Annecy.

- Démarches pour l'union de ce prieuré au séminaire d'Annecy; saint Vincent trouve que M. Le Vazeux est allé trop vite, VI, 308-309.
- Difficultés, VII, 27.
- Saint Vincent demande l'abandon des négociations commencées en cour de Rome, VII, 392, 307.
- La résignation du prieur est «non avenue», VII, 481.

**Saint-Séverin** (Paroisse de) à Paris. — VIII, 418.

**Saint-Simon** (Louise de Crussol, marquise de). — III, 361.

**Saint-Souplet** (Village de) dans la Marne.

- Défaite de Turenne près de cette localité; des missionnaires ensevelissent les cadavres, IV, 143.
- Les missionnaires y font porter des grains pour nourrir les pauvres, IV, 261.

**Saint-Sulpice** (Paroisse de) à Paris.

- Curés de Saint-Sulpice, voir Fiesque, Olier.
- Au temps de Pâques, en 1648, le nombre des communions y fut inférieur de trois mille au nombre habituel, III, 322.
- La passion du duel sévit sur la paroisse, V, 618.
- Vœu fait dans l'église du séminaire de Saint-Sulpice par la ligue antiduelliste, V, 619.
- Confrérie de la Charité, I, 112.
- Elle est composée de «bonnes princesses et grandes dames», IX, 119.
- Réunion des dames, II, 430.
- Filles de la Charité de Saint-Sulpice, I, 545; II, 549; III, 54.
- Barbe Angiboust est chargée de les visiter, I, 328.
- Les messieurs qui se mêlent de la Charité les méprisent et les soupçonnent, II, 254, 260.
- On leur fait porter des remèdes à des malades qui ne sont pas de la Charité, II, 260.
- «Désordre» des sœurs, II, 268.

---

— p. 548 —

- Leur nombre, II, 294; IV, 428.
- Elles sont très occupées, X, 584.
- Louise de Marillac se plaint de ce que le curé de Saint-Sulpice les fait aider par des filles réfugiées, IV, 428.
- Déplacements de sœurs, II, 294, 295.
- Sœurs malades, II, 294; IV, 425, 428; VIII, 524.
- Elles sont peu fidèles à l'oraison à cause du grand nombre de malades, X, 584.
- Sœurs ayant fait partie de l'établissement de Saint-Sulpice, voir Anne (Sœur), Catherine (Sœur), Gesseume (Henriette), Lepeintre (Jeanne), Maurice (Sœur).
- Autres mentions, I, 112, 569.

**Saint-Sulpice** (Communauté de).

- Démarches à Rome en vue de l'approbation des prêtres de Saint-Sulpice, VI, 399.
- Saint Vincent ne trouve aucun inconvénient à ce qu'ils forment une congrégation, mais n'approuve pas qu'ils prennent le nom de Mission, VI, 118.
- Ils ne font pas de vœux, XIII, 336.
- Ils ont pour fin les séminaires et s'établissent pour l'ordinaire dans les grandes villes, V, 220.
- Leur éloge, V, 220; VI, 175.
- Saint Vincent dément qu'ils aient l'intention de s'établir à Lyon, VI, 307.

**Saint-Sulpice** (Séminaire de).

- Ses commencements, II, 274.
- Les sulpiciens portent les esprits de leurs élèves aux «grandes lumières», XIII, 185.
- Renouvellement des promesses cléricales, XII, 412.
- Les hôtes du séminaire sont astreints au règlement de la maison, VIII, 53.

- Elèves, voir La Pérouse (Prieur de), Bausset (M.).
- Retraite de M. Demurard, fils, au séminaire, VII, 606.
- Documents conservés aux archives du séminaire, I, 332, 585; II, 308, 403, 430, 508, 555; III, 231, 232, 292; XIII, 787.
- Autres mentions, XII, 288, 290.

**Saint-Thomas** (Marquis de), premier secrétaire d'Etat de Savoie. — Ses démarches pour l'union de l'abbaye de Saint-Antoine à la Mission, VII, 364; VIII, 203.

**Saint-Thomas-d'Aquin** (Religieuses dominicaines de) à Paris.

- Dirigées par M. de Blampignon, VII, 109.
- Leurs austérités, X, 98.
- La fin de l'Institut est de chanter les louanges de Dieu et de servir le prochain «quand elles peuvent», X, 113.
- Autre mention, X, 357.

**Saint-Valéry** (Commune de). — Pays de Jean Gallienne, V, 327; VIII, 534.

**Saint-Vallier** (Commune de) dans la Drôme. — Confrérie de la Charité, XIII, 419.

---

— p. 549 —

**Saint-Victor** (Abbaye de) à Marseille. — Les novices de Saint-Victor chez les missionnaires de Marseille, voir Marseille. — Autre mention, XIII, 323.

**Saint-Victor** (Chanoines réguliers de).

- Leurs prétentions sur le prieuré de Saint-Lazare, voir Saint-Lazare.
- L'abbaye de Saint-Victor donne leur complète indépendance aux maisons de l'ordre qui lui étaient unies jusque-là, I, 149; XIII, 235, 405.
- Saint Vincent attend l'archevêque de Paris dans cette abbaye, I, 247.

**Saint-Victor** (Filles de). — Voir Bénédictines.

**Saint-Victor-de-Buthon** (Village de) dans l'Eure-et-Loir. — Le commandeur de Sillery exige du curé qu'il devienne religieux de l'Ordre de Malte, I, 465-466.

**Saint-Vincent** (Abbaye) à Rueil. — Saint Vincent promet de parler de cette abbaye à la reine, IV, 241.

**Saint-Vincent** (Ile) au Cap-Vert. — Arrêt de M. Nacquart dans cette île; il y trouve des Portugais catholiques, III, 332-333, 547-548.

**Saint-Yaguen** (Village de) dans les Landes. — III, 244.

**Saint-Yves-des-Bretons** (Paroisse de) à Rome.

- Note historique, II, 262.
- Démarches en vue de confier cette paroisse aux missionnaires de Rome; les oratoriens font opposition, voir Rome.

**Sainte-Baume**, dans la commune de Plan d'Aups (Var). — Mission près de ce lieu, VI, 242. — Pèlerinage de saint Vincent, IX, 613.

**Sainte-Beuve** (M. de), huissier. — XIII, 404.

**Sainte-Chapelle** à Lorette. — Voir Lorette (N.-D. de).

**Sainte-Chapelle** à Paris. — VIII, 22.

**Sainte-Colombe** (Abbaye) à Saint-Denis (Yonne). — Différend de l'abbé avec M. Get, VI, 246, 254, 261.  
— Autre mention, V, 200.

**Sainte-Croix** (Marcel de), cardinal.

- Note biographique; cardinal protecteur de Pologne, V, 377.
- Sa bienveillance envers la congrégation de la Mission, VI, 538.
- Rapports avec M. Jolly, VII, 26, 553.

**Sainte-Croix** (Paroisse de) à Varsovie.

- Démarches pour l'union de la cure de Sainte-Croix à la congrégation de la Mission, V, 44, 77, 124, 173, 177, 182, 186, 195, 213, 236,

---

— p. 550 —

247, 335.

- Le curé résigne sa cure en faveur des missionnaires, V, 92.
- Mission sur la paroisse de Sainte-Croix, V, 98.
- Ancien curé de Sainte-Croix, V, 64, 358; VIII, 78.
- Demande d'indulgences pour l'église de Sainte-Croix, V, 377.
- Mort d'une dame qui a donné aux missionnaires le patronage de Sainte-Croix, V, 412.
- Saint Vincent propose à l'évêque de Posnanie, après la mort de M. Ozenne, de nommer M. Desdames à la cure de Sainte-Croix, VII, 261-262.
- Prise de possession de la cure; M. Desdames craint que l'évêque ne la lui enlève, VII, 159.
- Ravages de la peste dans cette paroisse, XII, 67.
- Autres mentions, VI, 3, 79; VII, 516; VIII, 259, 424; XI, 369.

**Sainte-Croix** (Rade de) près l'île de Ténériffe. — Arrêt dans cette rade du vaisseau qui porte M. Etienne, VIII, 477-478.

**Sainte-Geneviève** (Bibliothèque de) à Paris. — I, XIX; XII, 290.

**Sainte-Geneviève** (Chanoines réguliers de).

- Réforme de cette congrégation, VI, 107.
- Ils sont seigneurs d'Auteuil, VIII, 386.
- Saint Vincent écrit à Rome en faveur de cet ordre, II, 90-91.
- Démarches de saint Vincent pour que soit agréée de la reine la démission faite par le cardinal de La Rochefoucauld «du titre et de la jouissance de l'abbaye de Sainte-Geneviève» en faveur des chanoines réguliers, II, 463.
- C'est une règle, chez eux, de soutenir les opinions de saint Augustin, III, 329-330.

- Opposition qu'ils font à l'érection de la congrégation de Chancelade II, 389; III, 152, 342, 344, 596-602; IV, 154, 243, 270; VII, 302-303.
- Leurs prétentions sur le prieuré de Saint-Lazare, IV, 297; VII, 248, 310.
- Ils envoient des retraits à Saint-Lazare, XI, 427.
- Voir Blanchard, Faure, La Rochefoucauld (Cardinal de).

**Sainte-Geneviève** (Religieuses de) à Angers. — II, 196, 198.

**Sainte-Helène** (Ile de). — VIII, 507.

**Sainte-Livrade** (Ville de) dans le Lot-et-Garonne. — II, 45.

**Sainte-Madeleine** (Monastère de) à Paris.

- Note historique, I, 186.
- Saint Vincent à la Madeleine, I, 186, 234, 280; X, 153; — pour y faire la visite canonique, I, 290; — pour y tenir le chapitre, I, 317; — pour demander à la supérieure de recevoir une repentie dans le monastère, VIII,

---

— p. 551 —

527.

- Chapelle bâtie sur le modèle de celle de Lorette, XIII, 660.
- Inconvénients qui résultent des deux catégories de repenties, V, 322.
- Saint Vincent craint qu'on ne laisse prendre trop d'autorité à un nouveau supérieur, III, 533-534.
- Supérieures du monastère, voir Bollain, Turpin (Marie-Euphrosine).
- Autres mentions, VII, 258; X, 234; XIII, 821.
- Voir Maupeou (Madeleine).

**Sainte-Marie.** — Voir Visitation.

**Sainte-Marie** (Ile) près de Madagascar.

- Langue, climat, population, colonie de Français, III, 565, 593.
- Cruauté des mères, III, 561.
- Des barques font fréquemment le trajet de Madagascar à l'île Sainte-Marie, V, 279.
- MM. de Bellebarbe, Dufour et Prévost à l'île Sainte-Marie, voir ces noms.

**Sainte-Marie-de-Bellecour** (Commune de). — II, 215.

**Sainte-Marie-du-Mont** (Ville de) dans la Manche. — Etablissement de filles de la Charité, VII, 72; X, 654.

**Sainte-Marthe** (M. de). — I, 427.

**Sainte-Marthe** (Filles hospitalières de). — Etablissement de Reims, V, 95. — Projet d'établissement à Sedan, VIII, 9.

**Sainte-Menehould** (Ville de) dans la Marne. — Filles de la Charité mises au service des soldats blessés lors du siège de cette ville, V, 59; X, 648.

**Sainte-Radegonde** (Chapelle de), près de Châteaudun (Eure-et-Loir). — IV, 308.

**Sainte-Reine** (Commune de) dans la Haute-Saône. — VIII, 323.

**Sainte-Trinité** (Ordre de la). — Voir Mathurins.

**Sainte-Vautrude** (Chanoinesses de). — VIII, 511.

**Saintes** (Ville de) dans la Charente-Inférieure.

— Evêques de Saintes, voir La Guibourgère, Bassompierre.

— Conférences d'ecclésiastiques, II, 604.

— La Fronde à Saintes, IV, 276, 290, 319, 334.

— Passage du roi, VIII, 289.

— Gouverneur de Saintes, voir Pernes (M. de).

— L'hérésie a tari la source des vocations ecclésiastiques dans le diocèse de Saintes et laissé chez les catholiques des impressions malignes, VII, 341.

— Missions dans le diocèse, II, 322.

— Abbaye du diocèse, voir Saint-Léonard-de-Chaumes.

. \* *Missionnaires de Saintes.*

— Lettres que saint Vincent

---

— p. 552 —

leur adresse, III, 611, 627; IV, 26, 125, 276; V, 446; VI, 550; VII, 1, 340, 407; VIII, 55, 111; voir Dufour (Claude), Rivet (Louis), Thibault (Louis), Vageot (Philippe).

— M. Blatiron, destiné à la maison de Saintes, II, 322, 361.

— Grande pauvreté de l'établissement, II, 471.

— La cure de Saint-Preuil, unie à l'établissement, voir Saint-Preuil.

— Prieuré offert par M. Maurisse, IV, 394.

— Prise de possession du bénéfice de M. Martin, VIII, 114, 129.

— Différend avec le chevalier d'Albret au sujet des dîmes, voir Albret (Chevalier d').

— Les débiteurs de l'établissement ne payent pas, VII, 83.

— Saint Vincent encourage le supérieur à tenir bon dans la maison malgré les troubles de la Fronde, IV, 276; — l'instruit sur la manière de recevoir le roi, si le roi se présente au séminaire, VIII, 288.

— Missions, III, 164; V, 118, 489, 627; VII, 558; VIII, 278.

— Prétentions des chanoines sur les missions à donner dans les paroisses dépendantes du chapitre, VI, 250.

— Auxiliaires des missionnaires de Saintes dans l'œuvre des missions, VI, 295; VIII, 130.

— Séminaire, II, 225, 604; III, 164; V, 446, 489; VII, 2, 57, 408.

— Nombre des séminaristes, V, 628; VI, 424; XII, 66.

— Enseignement du chant, VII, 122.

— Saint Vincent recommande de recevoir au séminaire les ecclésiastiques envoyés par les grands vicaires, III, 390.

— Retraite des ordinands, III, 164.

— Saint Vincent ne veut pas que le supérieur reçoive des pensionnaires dans sa maison, VI, 294.

— Exception en faveur de M. Rassary, voir Rassary; — et d'un autre ecclésiastique, VII, 89.

— Domestiques, V, 628; VI, 85.

- Des bruits souterrains se font entendre dans la maison et effrayent le supérieur, que saint Vincent essaye de rassurer, VI, 83.
- Le supérieur sort de la Compagnie; saint Vincent dit comment il convient de se comporter à son égard, voir Vageot.
- Visite canonique de la maison par M. Portail, III, 8, 25-28, 51; — M. Lambert, III, 215; — M...., V, 415; — M. Berthe, VI, 423, 487, 488, 521, 549; — M. Dehorgny, VIII, 43, 130, 195, 221.
- Retraites des missionnaires, VII, 307; VIII, 112.
- Passage à Saintes du frère Christophe Delaunay et de deux nègres de Madagascar, VII, 224, 244, 307; — de M. Etienne, VIII, 477.
- Il n'y a qu'un frère coadjuteur dans la maison, VI, 128.

---

— p. 553 —

- Liste des supérieurs, VIII, 518.
- Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Baucher, Bisson, Bréant, Cuissot (Jean), Daverout, des Noyelles, du Chesne (Jean), Dufour (Claude), Fleury (Antoine), Fricourt (Jean de), Gautier (Denis), Gondrée, Guérin (Julien), Langlois (Louis), Le Soudier (Samson), Levasseur (David), Lièbe, Perraud (Hugues), Rivet (Louis), Thibault (Louis), Vageot, Watebled (Pierre).
- Autre mention, XIII, 295.

### **Sainteté.**

- Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 483.
- En quoi elle consiste, XII, 300.

### **Saintonge** (Ancienne province de).

- Confréries de la Charité de Saintonge, I, 497.
- Abbaye ruinée pendant les troubles, IV, 344.

### **Saints.**

- Respect dû à leur nom, XI, 125; — à leurs reliques, XI, 49.
- Ils voient en Dieu toutes les bonnes œuvres des fidèles; comparaison des miroirs, XI, 409.
- Ils ont remporté la victoire par la patience dans les difficultés et la persévérance dans les saintes entreprises, V, 614.
- Le jour de la Toussaint est plus fécond en grâces, parce que plus grand est le nombre des intercesseurs, XI, 433.

### **Saldanha** (Baie de) au cap de Bonne-Espérance.

- Arrêt dans cette baie du vaisseau qui portait à Madagascar M. Nacquart, III, 548; — M. Mousnier, V, 284.
- Le vaisseau sur lequel était M. Etienne passe près de cette baie, VIII, 482.
- Roi de Saldanha, VIII, 505.

### **Salé** (Ville de) au Maroc.

- Le consul de France à Salé y appelle les missionnaires, II, 623.
- Saint Vincent accepte, III, 4.
- Son choix se fixe sur Jacques Le Soudier, qui se met en route, III, 27, 35.
- Un récollet ayant «gagné le devant», saint Vincent arrête M. Le Soudier à Marseille, III, 69, 72, 81-82.

- Sur une nouvelle demande du consul de France, saint Vincent supplie la Propagande de lui permettre d'envoyer des missionnaires à Salé; la Propagande y consent, IV, 301-302, 330-331.
- Apprenant que les récollets font des démarches pour envoyer de leurs prêtres à Salé, saint Vincent renonce à son projet, IV, 330-331.
- Consuls de France à Salé, voir Prat (André), Prat (Henri).

**Sales** (Comte de). — Il assiste aux funérailles du supérieur des missionnaires d'Annecy, IV, 558.

---

— p. 554 —

**Sales** (Charles-Auguste de), évêque de Genève.

- Son entrée à Genève, IV, 557.
- Il assiste aux funérailles de M. Guérin, supérieur des missionnaires d'Annecy, IV, 558.
- Son estime pour M. Guérin, IV, 556, 560; — pour les missionnaires d'Annecy, V, 76.
- Il prend parti contre les missionnaires dans le procès engagé entre M. Le Vazeux et un avocat d'Annecy, VII, 80-81; — dans l'affaire du Saint-Sépulcre, VII, 397
- Un «mauvais esprit» l'excite contre les missionnaires, VII, 499.

**Salibowski** (M. de) à Varsovie. — V, 64.

**Salies** (Jean du Haut de), évêque de Lescar.

- Il désire des missionnaires pour N.-D. de Bétharram, VII, 443, 609.
- Lettre du prélat à saint Vincent; la réponse du saint ne parvient pas au destinataire, VIII, 358-359.
- Mention d'une nouvelle lettre de l'évêque, VIII, 516.
- Saint Vincent s'excuse et explique à quelles conditions il serait prêt à accepter N.-D. de Bétharram, VIII, 358.

**Sallo** (Madame de). — Rapports avec saint Vincent, VI, 599.

**Salmon** (M.). — IV, 574.

**Salomon**, roi des Israélites.

- Ce que disent de lui les Ombiasses de Madagascar, V, 521-522.
- Il fait jeter des pierres précieuses dans les fondations du temple de Jérusalem, IX, 257; XIII, 686.
- Cité, XII, 446; XIII, 90.
- Autre mention, I, 322.

**Salpêtrière** (Hôpital de la) à Paris. — Travaux d'aménagement en vue d'y enfermer les mendiants de Paris, V, 47-48.

**Saluce** (M. de). — Arrangement avec le supérieur de Montmirail, VIII, 191.

**Saluces**. — Voir Saluzzo.

**Salut**.

- Il est difficile de se sauver là où Dieu ne nous veut pas, V, 537.
- Travailler à notre salut est le premier de nos devoirs, XII, 76.
- Combien excellente la vocation de ceux qui s'appliquent au salut des âmes, I, 578.

**Salut.**

- Cette marque de civilité vient des premiers chrétiens, IX, 157.
- A Saint-Lazare on a l'habitude de se saluer, IX, 150, 151 157.
- Pratique recommandée aux filles de la Charité, IX, 150-151, 157, 273.

**Saluzzo** (Ville de) au Piémont. — Saint Vincent permet d'y donner la mission, bien que ce soit une ville épiscopale, VII, 257.

---

— p. 555 —

**Salve Regina.** — Saint Vincent recommande cette prière, XIII, 434.

**Salviati** (Collège). — Admission du recteur au séminaire interne de Rome, VI, 431, 508; VII, 41.

**Samuel**, juge d'Israël. — Promptitude de son obéissance, III, 537.

**Sancey** (Village de), aujourd'hui Saint-Julien, près de Troyes (Aube). — Les missionnaires y résident pendant deux ans dans une maison prêtée par Sébastien Gouault, I, 531, 533, 541.

**Sanchez** (Thomas), théologien jésuite. — XIII, 366.

**Sancy** (Achille de Harlay de), évêque de Saint-Malo.

- Abbé de Saint-Méen, III, 38, 48.
- Il enlève la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Méen aux bénédictins et y établit un séminaire sous la direction des prêtres de la Mission, III, 21, 47, 48; XIII, 388-393.
- Son intervention dans le procès qui s'ensuit, III, 20, 27, 38, 58.
- Mention d'une lettre que lui adresse Sébastien Zamet au sujet de l'abbé de Saint-Cyran, III, 368.
- Voir Saint-Méen.

**Sandrois** (Pierre), fils d'Andrian Mananghe, un des rois de Madagascar. — VI, 200.

**Sanguin** (Nicolas), évêque de Senlis.

- Saint Vincent lui demande un dimissoire pour un clerc de la Mission, I, 582; — le propose à Rome comme juge dans une affaire, II, 285.
- Alain de Solminihac l'accepte comme arbitre dans un démêlé avec ses prêtres, IV, 268.

**Sanguinet** (M.), de Bordeaux. — Lettre à saint Vincent, VIII, 436.

**Sanguinet** (Joseph), curé de Saint-Yaguen (Landes). — III, 244.

**Sansterre** (MM. de). — III, 391.

**Santa Cruz** (Rade de) près l'île de Ténériffe. — Séjour qu'y fait le vaisseau sur lequel était M. Etienne, VIII, 477-478.

**Santé.**

- Passion de se bien porter, XII, 223-224.
- Voir Maladies, Médecins, Mortification, Remèdes.

**Santé** (Hôpital de la) à Paris. — I, 187.

**Santeuil** (M. de) à Sedan.

— Saint Vincent ne veut pas que les missionnaires aillent manger chez lui, pas plus que chez

---

— p. 556 —

les autres externes, IV, 485.

— Mécontent du rappel de sœur Marie Jolly, V, 260.

**Santeuil** (Mlle de).

— Mécontente du rappel de sœur Marie Jolly, dont elle demande le retour, V, 244, 248, 260.

— Saint Vincent lui écrit qu'il ne peut envoyer à Sedan une troisième fille de la Charité, VII, 15.

**Saphire**, épouse d'Ananie. — Saint Pierre les punit tous deux de ce qu'ils ont gardé une partie de leurs biens, X, 207-208, 214; XIII, 728.

**Sappia** (Jacques), prêtre de la Mission.

— Note biographique, VIII, 7.

— Nommé consultant du supérieur de la maison de Gênes, VIII, 87.

**Saraureda** (André de Souza de). — Nom donné, au baptême, à Andrian Ramach, VI, 224.

**Sarlat** (Ville de) dans la Dordogne.

— Evêques de Sarlat, voir Lamothe-Fénelon (Louis de Salignac de), Sevin (Nicolas).

— M. Barreau, nommé coadjuteur de l'évêque de Sarlat, I, 374.

— Cure de Chavagnac, au diocèse de Sarlat, voir Chavagnac.

**Sarrasin** (Pierre), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520, 521.

**Sarsement** (Gabriel), greffier de l'archevêché de Sens. — XIII, 458.

**Sartrouville** (Commune de) en Seine-et-Oise. — I, 132.

**Sarvoisy** (Madame). — I, 214.

**Saujon** (Ville de) dans la Charente-Inférieure. — Mission, V, 627.

**Saujon** (Anne Campet de).

— Note biographique; elle écrit à saint Vincent au sujet de la communauté des filles de la Sainte Vierge, VIII, 393.

— Réponse du saint, VIII, 396.

**Saül**, premier roi des Hébreux.

— Il «cherchait une ânesse» et «trouve un royaume», I, 113.

— «Réprouvé» de Dieu pour avoir fait l'office de sacrificateur, X, 83; XI, 345; XII, 99.

**Saulieu** (M. de). — VIII, 420.

**Saulnier** (Nicolas), notaire à Paris. — XIII, 63, 205.

**Saumur** (Ville de) dans le Maine-et-Loire — Passage de Louise de Marillac à Saumur, I, 411, 603, 606, 609; — de

---

— p. 557 —

sœur Turgis et d'autres sœurs, III, 214. — Voir Ardilliers (N.-D. des).

**Saunier** (Madame). — Son désir de devenir dame de la Charité, I, 236.

**Saurat** (Commune de) dans l'Ariège. — Pays de l'esclae Jean Castres, VIII, 140.

**Sausson** (M.), notaire à Marseille. — XIII, 308.

**Sauvage** (Jean), esclave à Alger. — V, 31.

**Sauvage** (René), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent l'invite à donner des missions, II, 557.

**Sauvageon** (Guillaume), vicaire à Châtillon-les-Dombes. — Il met saint Vincent en possession de la cure de Châtillon, XIII, 43-45.

**Savary** (Nicolas), esclave à Alger. — VI, 6.

**Savary** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 531. — A Sancey, I, 531, 533, 541.

**Saveuses** (Charles de), prêtre, conseiller au parlement.

— Note biographique; saint Vincent le consulte, IV, 109; — demande pour- lui à la duchesse d'Aiguillon le prieuré de Gisors, IV, 527; — attire son attention sur l'église d'Avançon «qui est toute ruinée», VIII, 22.

— M. de Saveuses estime que le jugement dépouillant saint Vincent de la ferme d'Orsigny est injuste, VII, 405.

**Savigliano** (Ville de) dans le Piémont.

— Mission en cette localité, VI, 306, 312, 329, 395, 412, 479.

— M. Martin parle d'y fonder un établissement, VI, 412.

— Le marquis de Pianezze propose de transférer en ce lieu les missionnaires de Turin, VI, 466, 480, 504, 542, 563.

— Le projet n'aboutit pas à cause de la règle qui défend aux missionnaires de prêcher et de confesser dans les villes, VII, 215.

— Jeune homme de Savigliano à Saint-Lazare, VI, 543, 564.

**Savinier** (Annet), prêtre de la Mission.

— Note biographique; son entrée à Saint-Lazare, I, 297.

— En mission dans le duché d'Aiguillon, I, 451.

— A La Rose, I, 598.

— A Saint-Lazare, II, 64, 82, 102.

— Il fait un peu de séminaire de rénovation, II, 80.

### **Savoie.**

- Les missionnaires ont l'autorisation d'y établir des Charités, X, 101; XIII, 573.
- Cour de Savoie, VII, 364.

---

— p. 558 —

— Autres mentions, VI, 384, 587; VII, 17, 269; VIII, 408; XIII, 68.

### **Savoie-Nemours** (Henri de), archevêque de Reims.

- Note biographique, IV, 197.
- Il préside des assemblées de dames de la Charité, IV, 197, 398.
- Il demande au Pape d'établir des évêques in *partibus* au Tonkin et en Cochinchine, IV, 623.
- Même demande à la Propagande, V, 11.

### **Savone** (Ville de) en Italie.

- Sanctuaire de N.-D. de Savone, VIII, 106, 203.
- Autres mentions, VI, 450, 452.

**Savone** (R. P.), jésuite. — I, 254.

**Sazay** (M.), lieutenant général honoraire à La Rochelle. — VI, 585.

**Scalenghe** (Ville de) au Piémont. — Mission donnée en cette localité, V, 586, 598, 599.

### **Scandale.**

- Entretiens sur le scandale, X, 23, 37.
- Raisons de le fuir, X, 24-26, 28-31, 33-36, 52-53.
- Malice du scandale, X, 38.
- Dieu maudit ceux qui donnent scandale, X, 27, 33-39.
- Ils font l'office du démon, X, 39.
- Rien ne fait plus de mal dans les communautés, XIII, 681.
- Les filles de la Charité sont plus exposées à ce péché que les religieuses cloîtrées, X, 24.
- En quoi il consiste, X, 26-27, 37, 39.
- Distinction entre scandale reçu et scandale donné, X, 31-33, 34.
- Le seul fait d'écouter des médisances est un scandale, X, 33.
- En quoi les filles de la Charité peuvent scandaliser, X, 40-49, 53.
- Moyens à prendre pour éviter de scandaliser, X, 49-51, 54
- Ne se scandaliser de rien, X, 50.
- Prière par laquelle saint Vincent demande à Dieu que les filles de la Charité ne donnent pas scandale, X, 51-52.

**Scapulaire** du Mont-Carmel (Confrérie du). — VI, 594.

**Scarron** (Jean), prévôt des marchands de Paris. — Saint Vincent lui écrit pour le prier de faire enregistrer une concession du roi, II, 555.

**Schomberg** (Anne de la Guiche, duchesse de). — Dame de la Charité, III, 512<sup>(1)</sup>. — Rapports avec les sœurs de Nanteuil, IV, 298.

<sup>(1)</sup>. Au tome III, p. 512, il est question d'Anne de la Guiche et non de Marie de Hautefort.

---

— p. 559 —

**Schomberg** (Marie de Hautefort, duchesse de), belle-fille de la précédente. — Note biographique, III, 511. — Mazarin s'en défie, XIII, 138.

**Science.**

— Saint Vincent recommande aux siens de travailler à l'acquisition de la science, mais d'apprécier davantage l'acquisition de la vertu, XI, 126, 132; XII, 63, 139, 170.

— Sa reconnaissance pour ceux qui favorisent l'avancement de l'état ecclésiastique en la science et en la vertu, VIII, 57.

— Les savants humbles sont les trésors de la Compagnie, XI, 126.

— Pour la réception d'un postulant, ne pas s'arrêter au défaut de science, si le postulant a, de par ailleurs, les qualités nécessaires, V, 491.

— La médiocrité suffit, VIII, 33.

— La Compagnie doit s'estimer heureuse de ce que ses membres sont de petite condition et de petite science, XI, 132.

— Ce ne sont pas les plus savants qui font le plus de fruit, IV, 126; VII, 518.

— Il faut étudier modérément, VIII, 32; XI, 127; XII, 63, 170; — avec indifférence, XII, 240; — pour bien remplir son ministère et non pour contenter son ambition ou sa curiosité, XI, 127; XII, 63, 199.

— Dangers de la science, XI, 127.

— Sans une bonne vie la science est stérile, XII, 83.

— Travailler à la vertu est la meilleure étude, IV, 125.

— La douceur convertit mieux que la force des arguments, XI, 65.

— La science ne sert de rien pour l'oraison, IX, 220.

— Voir Controverses, Philosophie, Théologie.

**Science moyenne.** — III, 325. — Voir Dieu.

**Scolastique.** — Voir Théologie.

**Scolastiques.** — Voir Saint-Lazare.

**Scoliege** (Anne) fille de la Charité. — A Fontainebleau, III, 17.

**Sconin** (Antoine), supérieur général de Sainte-Geneviève. — Note biographique; saint Vincent lui recommande un prêtre irlandais, IV, 237.

**Scot** (Jean) théologien franciscain. — XIII, 96.

**Scotti** (Renucio), nonce à Paris. — Rapports avec saint Vincent, II, 50, 89, 124.

**Scrupules.** — Voir Tholard (Jacques).

**Scupoli** (Laurent), auteur du *Combat spirituel*. — Cité, IV, 49.

---

— p. 560 —

**Sébastien** (R. P.). — Voir Brugière (Sébastien).

**Sécheresses** spirituelles.

- Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 454.
- Lettre de saint Vincent à un clerc de la Mission, qui se plaignait de sécheresses spirituelles, V, 634.
- Ne pas se décourager au milieu des sécheresses; c'est une épreuve, IX, 633, 635.
- Honorer, dans nos sécheresses, les abandons intérieurs de J. -C. et des saints, I, 155.
- Exemple de J.-C., IX, 634; — d'un grand seigneur devenu prêtre, IX, 636.
- Dieu donne des consolations aux commençants, IX, 633-634.
- Voir Tiédeur.

**Secret.**

- Le secret est l'âme des affaires, XIII, 591.
- Le supérieur n'a pas le droit de connaître les secrets, V, 607.
- Les choses de Dieu divulguées au dehors cessent d'être choses de Dieu, X, 734.
- La violation d'un secret en matière grave est péché mortel, X, 454.
- Cas où le secret s'impose aux filles de la Charité, X, 454-456.
- Garder le secret sur les affaires intérieures de la Compagnie, X, 723-724, 743; — sur ce qui se fait et se dit au chapitre, au conseil, en confession, aux élections des officières, voir ces mots.

**Sedan** (Ville de) dans les Ardennes.

- L'hérésie à Sedan; conversion du duc et de la duchesse de Bouillon, II, 131.
- Siège de Sedan, XIII, 726.
- Murmure des habitants contre la prière pour le roi, IV, 27.
- La cour à Sedan, V, 182; VI, 346, 369, 470.
- M. de Fabert, gouverneur de Sedan, voir Fabert.
- Obstacles à l'érection d'un évêché à Sedan, IV, 629.
- Ancien curé de Sedan, IV, 191
- Œuvre de Mlle de Neufville pour l'instruction des filles, V, 439; VIII, 9.
- Personnes originaires de cette ville, I, 320; IV, 21; IX, 247.
- Coche de Sedan, III, 212, 213.
- Enfants de M. Desmarets à Sedan, VI, 582.
- Confrérie de la Charité, VII, 353.
- Autre mention, VI, 10.

\* *Missionnaires de Sedan.*

- Lettres que saint Vincent leur adresse, voir Cabel, Coglée, Daisne, Dufour (Claude), Gallais.
- Fondation du roi Louis XIII en vue de missions à donner à Sedan, II, 394, 419, 476-477; XIII, 303-306.
- Mission de Sedan, II, 419.
- Cession de la cure de Sedan aux prêtres de la Mission par l'abbé de Mouzon, II, 425.
- Pourparlers avec l'archevêque de Reims au sujet de l'établissement des missionnaires, II, 476-478.
- Contrat d'éta-

blissement, II, 425, 477.

— Arrivée des prêtres de la Mission; ce qu'était la ville, au point de vue religieux, quand ils prirent possession de la cure, II, 425.

— Instructions de saint Vincent aux curés de Sedan sur la conduite à tenir vis-à-vis du gouverneur, IV, 28, 51, 190, 485, 604; VII, 590; VIII, 197; — des hérétiques, II, 447-450; VIII, 526; — des capucins, IV, 111, 189, 366; V, 152, 552; — d'un prêtre auquel M. Coglée se proposait d'interdire la prédication, IV, 332, 345.

— Il recommande à M. Gallais de ne pas se mêler des affaires séculières, II, 446-450.

— La règle de ne pas exercer les fonctions en ville ne s'applique pas aux missionnaires de Sedan à cause de la cure, IV, 314.

— Ils sont tenus de dire l'office au chœur, V, 194.

— Différend avec les marguilliers au sujet de la confrérie du Rosaire, III, 530.

— Confrérie du Saint-Sacrement, IV, 543, 629.

— M. Coglée afferme les dîmes à des huguenots, IV, 444.

— Il voudrait assujettir à la dîme un bourgeois huguenot qu'il en a exempté, IV, 332.

— Balan, annexe de Sedan, voir ce mot.

— Abjurations, V, 153.

— Entretien des écoles, V, 206-207, 210, 234, 439, 590; VI, 383; VII, 427.

— Assistance des pauvres, II, 604; IV, 111, 115, 157, 183, 499, 542, 604, 629; V, 23, 41, 243, 268, 440; VIII, 177, 262; XIII, 804.

— Saint Vincent recommande au supérieur de se concerter avec la femme du gouverneur pour toutes les charités à faire, V, 607; — de payer les taxes, IV, 111, 184.

— Un missionnaire de Sedan est envoyé à Stenay, sur l'ordre de la reine, VI, 382.

— Il est question d'envoyer René Alméras à Sedan pour la visite canonique de la maison, III, 60-61.

— Visites canoniques par M. Berthe, IV, 157, 183; VI, 615; VII, 591, 598; VIII, 11.

— Retraites des missionnaires, VI, 513; VII, 282.

— Missionnaires malades, IV, 156; V, 23, 41; VI, 612.

— Défauts de quelques-uns, V, 410; VII, 136, 201.

— Insuffisance du personnel, VIII, 143.

— Liste des supérieurs, VIII, 518.

— Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Alain, Cabel, Coglée (Marc), Daisne, Dufour (Claude), Firmin, Florent, Gallais, Gobert, Grimal, Jeandé, La Manière, Lesage, Lucas (Antoine), Martin

(Jean), Michel, Philmain, Pintart, Regnault, Sevant, Sirven.

— Autres mentions, II, 608.

\* *Filles de la Charité de Sedan.*

— Les filles de la Charité, demandées à Sedan, II, 131, 133.

— Marie Joly est choisie, voir Joly (Marie).

— Choix d'une compagne, II, 159-160.

— Il est question d'y envoyer Henriette Gesseume, II, 259.

— Rappel de sœur Marie Joly et envoi de sœur Jeanne-Christine Prévost, voir ces mots.

- Avis de saint Vincent aux sœurs envoyées à Sedan, sur l'ordre de la reine, pour soigner les soldats blessés et malades, X, 1.
- La reine demande qu'une sœur de Sedan aille au secours des soldats de Stenay, et c'est la sœur Prévost qui est choisie, VI, 382; X, 289.
- Sœurs ayant appartenu à l'établissement, voir Cabry, Hardemont, Jeanne-Marie (Sœur), Joly (Gillette), Joly (Marie), Prévost (Jeanne-Christine), Thibault (Anne).
- Autres mentions, II, 547, 550.

**Séguenot** (Claude), oratorien

- Note biographique; M. Olier l'estime dangereux a cause de ses opinions jansénistes, III, 293.
- Il reçoit et assiste à l'Oratoire de Tours M Alméras, malade, VIII, 343.
- Réponse qu'il fait aux remerciements de saint Vincent, VIII, 365.

**Séguier** (Dominique), évêque de Meaux.

- Rapports avec saint Vincent, II, 113, 227, 277.
- Proposé à Rome comme juge dans l'affaire de Saint-Eutrope, II, 285.
- Il assiste Louis XIII mourant, II, 393.
- Ce qu'il a fait pour les missionnaires de Crécy, II, 278, 502; IV, 246; VI, 335.
- Dans le procès engagé par Pierre de Lorthon, il soutient la cause des missionnaires, VII, 10; XII, 243.
- Fautes pour lesquelles il se réserve le droit de punir les missionnaires établis à Crécy, II, 138.
- Son désir d'avoir un séminaire, II, 153.
- Il en établit un à Meaux, VI, 438.
- Maladie et mort, XII, 243.
- Autres mentions, II, 502; III, 250.

**Seguier** (Pierre), garde des sceaux, puis chancelier.

- Il demande à saint Vincent des missionnaires pour accompagner l'armée, I, 343.
- Saint Vincent indique à M. de Sergis comment il doit se comporter vis-à-vis du garde des sceaux, I, 353-355.
- Rapports avec saint Vincent, I, 516; II, 463; III, 495, 521; — avec les dames de la Charité au

---

— p. 563 —

sujet de l'œuvre des Enfants trouvés, I, 441; II, 92, 401.

- Il doit assister à la conférence de Rueil, III, 415.
- Il s'occupe de la nomination de Nicolas Sevin à la coadjutorerie de Cahors, III, 521, 529; V, 169.
- Hostile au jansénisme, III, 319, 630; IV, 611.
- M. Olier voudrait qu'il empêchât le P. Séguenot de venir à Paris, III, 293.
- Saint Vincent lui parle des inconvénients qu'il y aurait si deux congrégations portaient un même nom et lui fait partager son sentiment, IV, 56, 295; VI, 500.
- M. Séguier s'oppose à ce que la bulle approuvant l'Institut de M. d'Authier soit autorisée par le roi, IV, 295; — ne pense pas pouvoir refuser de sceller les lettres patentes du roi en faveur d'une congrégation du Forez, parce que cette congrégation est fortement protégée, VI, 400.
- Son rappel à la cour, IV, 186.

— Autres mentions, I, 427; II, 217.

**Séguier** (Madeleine Fabri, dame), femme du précédent.

— Note biographique, I, 222.

— Rapports avec saint Vincent, I, 222, 238, 319, 544; — avec Louise de Marillac, II, 260, 437; III, 449, 622; VI, 271; XIII, 842; — avec Madame Goussault, I, 577; — avec M. Olier, III, 293.

— Services demandés au chancelier par son intermédiaire, II, 217, 441; III, 293.

— Saint Vincent n'ose lui présenter des demandes qu'elle-même aurait peine à communiquer à son mari, I, 231.

— Elle donne à saint Vincent pour la «Charité des filles», I, 290; — pour la Charité de Saint-Laurent, XIII, 834.

— Saint Vincent espère la voir à une réunion des dames de l'Hôtel-Dieu, I, 345.

— Sa sollicitude pour l'œuvre des Enfants trouvés, I, 440, 441, 442, 547; III, 211; — pour la communauté de Mlle de Pollalion, VI, 535.

— Saint Vincent se propose de lui parler de l'œuvre des forçats, I, 543.

— Autres mentions, I, 423; II, 389.

**Séguier** (Louis), baron de Saint-Brisson, garde de la prévôté de Paris, cousin du chancelier. — XIII, 234.

**Seguin** (Madame). — Favorable aux jansénistes. — III, 293.

**Seguin** (Laudoy, comte de, esclave à Alger. — VIII, 419.

**Seiszez** (Emmanuel), intendant de la maison de l'ambassadeur du Portugal en France. — VII, 601.

**Semaine Sainte.** — Mentions de conférences sur la manière de bien sanctifier la semaine sainte, XII, 457, 466, 474, 478, 482.

---

— p. 564 —

### **Séminaires diocésains.**

— Les prescriptions du concile de Trente concernant les séminaires sont «à respecter comme venant du Saint-Esprit», II, 459.

— Aux séminaires d'enfants saint Vincent préfère des séminaires de prêtres ou de clercs dans les ordres sacrés; les fruits des séminaires d'enfants sont mauvais, rares et longs à venir, II, 152-154, 188, 459, 472; V, 563.

— Il recommande au supérieur du séminaire de Cahors de n'accepter que des enfants revêtus de la soutane et décidés à se donner à l'Eglise, IV, 282.

— Les séminaristes doivent rester au séminaire un temps notable pour se former solidement aux vertus, III, 243.

— Les séminaires sont «presque l'unique moyen de redresser l'état ecclésiastique», VI, 422, 424.

— Il est juste d'appliquer aux séminaires les biens donnés aux ordres religieux pour s'occuper de l'instruction des clercs, s'ils n'ont plus cet emploi, III, 39, 101.

— Directeurs et séminaristes dépendent du supérieur ou de son remplaçant, VI, 388.

— L'obligation, pour le supérieur du séminaire, de rendre compte à l'évêque ou au chapitre est un assujettissement regrettable, II, 460.

- La congrégation de la Mission a deux fins principales: les missions et les séminaires, III, 273; XII, 83.
- L'œuvre des séminaires est aussi importante que celle des missions, V, 489.
- Un missionnaire qui veut se consacrer aux missions à l'exclusion des séminaires n'est missionnaire «qu'à demi», VII, 561.
- Le vœu de travailler toute sa vie au salut des pauvres gens des champs n'empêche pas d'être employé dans les séminaires, V, 81; XII, 85.
- Saint Vincent refuse d'abandonner les missions pour ne garder que l'œuvre des séminaires, II, 225.
- Il n'accepte aucun séminaire sinon à la condition qu'il y aura au moins deux prêtres pour travailler aux missions, II, 460.
- Exception pour le séminaire de Cahors, IV, 43.
- Les maisons de la Compagnie qui tiennent un séminaire doivent s'appeler, comme les autres, «maisons de la Mission», II, 318.
- Préparation, à Saint-Lazare, pour l'œuvre des séminaires, XII, 288-289.
- Fondation d'un séminaire aux Bons-Enfants (vers 1636); sa transformation en séminaire d'ecclésiastiques (1645); fondation des séminaires d'Annecy et d'Alet (1641), voir ces mots.
- Séminaires dirigés par des prêtres de la Compagnie en avril 1647, III, 167-168.
- Petits séminaires sous

---

— p. 565 —

- leur direction en 1648, III, 379.
- Séminaires de Paris, XII, 288; XIII, 185.
- Les séminaires se multiplient, VIII, 310.
- Pas d'emploi au monde plus désirable et plus nécessaire que celui de directeur de séminaire, III, 125; VI, 393.
- Les directeurs de séminaires donnent de bons curés à l'Eglise; ils font mieux que s'ils occupaient eux-mêmes une cure, II, 359; III, 470.
- Accepter cet emploi, si on y est convié, XII, 85.
- Les directeurs ont pour mission principale de dresser les séminaristes à la vie intérieure, IV, 597; VII, 593; VIII, 3; — employant pour leur formation prières, sermons, exercices, bons exemples, IV, 596.
- Il les faut pieux et intérieurs, IV, 597; VI, 61; VIII, 3; — défiants d'eux-mêmes et confiants en Dieu, III, 471; — doux et humbles, VI, 385-388; — fermes sans rudesse, doux sans fadeur, IV, 597.
- Matières d'enseignement dans les séminaires, II, 233; IV, 597; XII, 289.
- Les séminaristes ne manqueront pas de science s'ils ont de la vertu, ni de vertu s'ils s'adonnent à l'oraison, VIII, 3.
- Enseigner non les sciences, mais l'usage d'icelles, II, 188.
- Exemple du séminaire de Saint-Nicolas à Paris, X, 625.
- Mener en mission les séminaristes les plus avancés, IV, 43.
- L'union d'une paroisse au séminaire pour permettre d'exercer les séminaristes aux fonctions paroissiales est chose utile, VII, 253; — mais contraire aux règles de l'Institut, XIII, 181.
- Pas de dictées en classe, II, 212, 219, 231-235, 237-240; IV, 322; VI, 55; VII, 291; VIII, 107, 381.
- Eviter même de dicter des notes, VIII, 107.
- Suivre un manuel; l'expliquer, le faire réciter et résoudre les difficultés, II, 212.
- Voir Théologie.

### **Séminaire interne.**

\* *Dans la congrégation de la Mission.*

- Le séminaire interne est nécessaire, III, 209; VI, 300.
- Le séminariste n'est pas au séminaire pour examiner sa vocation, mais pour s'y affermir, VI, 155.
- Durée du séminaire, I, 565; II, 83; VII, 292, 479.
- Règle de séparation, I, 565.
- Là où il y a un séminaire interne, le supérieur peut facilement faire accompagner ceux qui sortent de la maison, III, 468.
- Saint Vincent estime qu'étudier pendant le séminaire pourrait être un obstacle à la validité des vœux, VII, 479.

---

— p. 566 —

- Il permet l'étude de la philosophie à deux séminaristes qui sont sur la fin de leur séminaire, VIII, 382.
- Envoi de séminaristes en mission, II, 360.
- Qualités du directeur, V, 436.
- Il doit prémunir ses séminaristes contre la contention d'esprit à l'oraison, VIII, 47.
- Séminaires internes de Gênes, Rome, Richelieu, Saint-Lazare, voir ces mots.

\* *Chez les filles de la Charité.*

- Saint Vincent recommande à Louise de Marillac de former les commençantes aux solides vertus, I, 278; — à l'oraison mentale, IV, 47; XIII, 667.
- Occupations et nombre des sœurs du séminaire, II, 550; III, 55.
- Les filles de la Charité entrent au séminaire pour être dressées «quelque temps» à leurs fonctions, XIII, 553, 561.
- Louise de Marillac se décharge du soin des commençantes sur son assistante Julienne Loret (1647) voir ce nom.
- Organisation du séminaire interne, XIII, 658-659.
- Projet de séminaire interne en province, XIII, 717-718; — à Ussel, X, 475.
- Voir Directrice.

\* *Séminaire de rénovation.*

- Prêtres reçus dans ce séminaire, II, 79-80, 102, 322, 534; III, 297.
- Autre mention, XIII, 329.

**Semusse** (M.). — Sa mort, II, 374.

**Senant** (M.). — Souhaité à Maule pour mettre ordre à une affaire de famille, VIII, 444, 460.

**Senaux** (Nicolas), prêtre de la Mission.

- Note biographique; il passe quatre mois dans sa famille pour raison de santé, III, 87.
- A Troyes, V, 187.
- Sa mort; son éloge, VII, 118, 122, 124, 126, 128, 151; XII, 31.

**Sené** (M. de), esclave à Alger. — V, 31.

**Sené** (Nicolas), clerc de la Mission. — Note biographique; saint Vincent lui envoie ses instructions à Lagny, où il assiste les pauvres, IV, 529.

**Senecey** (Marie-Catherine de la Rochefoucauld, baronne de).

- Note biographique, III, 293.
- Rapports avec Alain de Solminihac, III, 293, 295.
- Membre de l'assemblée appelée à s'occuper des filles de la Providence après la mort de Mlle de Pollalion, VI, 535.
- Jugement porté sur elle par Mazarin, XIII, 138.

---

— p. 567 —

**Senegal** en Afrique. — M. Nacquart demande des prêtres pour ce pays, III, 333, 547.

**Sénèque**, philosophe grec. — Cité, IV, 49. — Il s'examinait chaque jour sur la manière dont il avait passé la journée, X, 606.

**Senlis** (Ville de) dans l'Oise.

- Vingt missionnaires demandés à Senlis par le chancelier, I, 343.
- Coche de Senlis, I, 188.
- Etablissement de la congrégation de M. d'Authier dans cette ville, II, 250, 274, 460.
- Pays de sœur Jeanne Gressier, VIII, 207.
- Deslyons, doyen de Senlis; Sanguin, évêque de Senlis, voir ces noms.
- Autres mentions, I, 327; VIII, 512.

**Sens** (Ville de) dans l'Yonne.

- Saint Vincent demande et obtient le pouvoir d'absoudre des cas réservés dans le diocèse de Sens, I, 20.
- Archevêques de Sens, voir Bellegarde, Gondrin.
- Prêtres de ce diocèse, V, 40; VII, 513, 553.
- Autres mentions, XIII, 458, 567.

**Senson** (Jean), esclave à Alger. — VII, 214.

**Sensualité** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 470. — Voir Mortification, Repas.

**Senteurs**. — Saint Vincent déclare aux filles de la Charité que ce serait «une très grande faute» de mettre des senteurs dans leur linge, IX, 23.

**Séphora**, femme de Moïse. — Elle «conduisit et jugea le peuple de Dieu», XIII, 796.

**Serain** (Commune de) dans l'Aisne. — Louise de Marillac passe par cette localité, I, 179.

**Sérapion** (R. P.), religieux de la Merci.

- Son arrivée et son séjour à Alger, VIII, 540-541.
- Préjudice qu'il porte à M. Barreau, VI, 6.
- Démarches auprès des Pères de la Merci pour que M. Barreau soit indemnisé, VI, 7, 178, 280, 293, 332, 463, 464; VII, 451; VIII, 268.

**Sercelles** (M. de). — IV, 527.

**Sergent** (M.). — Rapports avec saint Vincent, VI, 163; VII, 6. — Attendu à Paris, VI, 540.

**Sergis** (Robert de), prêtre de la Mission.

- Note biographique, I, 85.
- Lettres que saint Vincent lui adresse à Luzarches, I, 343; — à ..., I, 351; — à Roye, I, 352;
- à Amiens, I, 355, 360; — à Aiguillon ou à Toulouse, I,

---

— p. 568 —

- 438; — à Angoulême, I, 496; — à Toulouse, I, 527, 533, 553.
- Ses défauts, I, 208, 496, 528, 533, 554.
- A Joigny pour une mission, I, 176, 177.
- Dans le sud-ouest, I, 181, 207, 208.
- Aumônier militaire, I, 343, 351-356, 360.
- Ses travaux dans le duché d'Aiguillon, I, 414, 449, 451; — à Montpezat, I, 438; — à la Marguerie, I, 439.
- Attendu à Toulouse par l'archevêque I, 451.
- Visite des Charités de Saintonge et du diocèse de Bordeaux, I, 497.
- Pressé de partir pour Toulouse, I, 510.
- Mission de Vernon et de Muret, I, 536.
- Saint Vincent, qui lui avait demandé de louer une maison à Toulouse pour commencer les retraites des ordinands, le blâme de n'avoir pas obéi, I, 553-554.
- Fruits de ses travaux dans le diocèse de Toulouse, II, 88-89.
- Rapports avec Michel Le Gras, I, 85, 320, 322, 492.
- A Paris, II, 102.
- Sa mort, II, 148, 154.
- Autres mentions, I, 607; XI, 135.

**Serisé** (Mlle) à Montmirail. — VII, 318.

**Sero** (Andrian) à Madagascar. — III, 571.

**Serquemanant** <sup>(1)</sup> (Mlle). — Différend entre cette demoiselle et les dames de la Charité au sujet des enfants trouvés, II, 438-440.

**Serqueux** (Village de) dans la Seine-Inférieure.

- Curé de Serqueux, III, 376, 377.
- Filles de la Charité établies dans cette localité, III, 209, 376, 510; voir La Croix (Jeanne de).
- Délibération sur l'admission chez les filles de la Charité de deux filles de Serqueux, XIII, 752-754.

**Serre** (Louis), prêtre de la Mission.

- Note biographique, III, 463.
- Lettres de saint Vincent à M. Serre à Crécy, III, 209; — à Saint-Méen, III, 532; V, 331, 597, 631; VI, 131, 272, 483, 511.
- Lettres de M. Serre à saint Vincent, de Saint-Méen, V, 355; VI, 281; VII, 115, 469.
- Supérieur à Crécy, VIII, 518.
- A Saint-Méen, III, 463; IV, 60; V, 375, 615; VII, 30, 480, 527.
- Supérieur du séminaire, VIII, 519.
- Saint Vincent le blâme d'avoir pris un pensionnaire dans l'établissement de Saint-Méen, V, 597; — d'y avoir introduit des femmes, VI, 131.
- Mis-

---

(1). Au tome II, p. 438 et 440 lire «Serquemanant» au lieu de «Serquemann».

sion d'Evignac, V, 631; — de Pleurtuit, VI, 281; — de Mauron, VII, 115; — de Plessala, VII, 469.

— Autre mention, VIII, 287.

**Serviabilité.** — VII, 245; XII, 274.

**Serville** (Village de) dans l'Eure-et-Loir. — Pays natal de Barbe Angiboust, X, 638.

**Servin** (Guillaume).

— Esclave à Alger; son rachat, V, 216, 245, 327.

— A Saint-Lazare, frère coadjuteur, VIII, 540; XI, 189, 203.

— A Richelieu; il exerce la patience de son supérieur, VIII, 265, 286.

**Sessa** (Jean), imprimeur à Venise. — V, 296.

**Sesty** (Augustin), esclave à Alger. — V, 329; VIII, 534, 537.

**Sevant** (M.), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 513. — A Sedan, VI, 513, 583.

**Sévère** (Alexandre), empereur romain. — XIII, 27.

**Sévigné** (Françoise-Marguerite de), fille de la célèbre madame de Sévigné. — Pensionnaire à la Visitation de Paris en 1660; sa mère demande qu'il lui soit permis de sortir du couvent pour voir l'entrée du roi et de la reine dans la capitale, VIII, 392-393.

**Sevin** (Marie Véron, demoiselle).

— Note biographique, I, 106.

— Elle cherche un logis pour Louise de Marillac, obligée de déménager, I, 129, 135.

— Rapports avec saint Vincent, I, 132.

**Sevin** (Nicolas), évêque de Sarlat.

— Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 343; VIII, 459; — en reçoit, VIII, 387.

— Sa nomination à l'évêché de Sarlat, III, 239, 255

— Démarches d'Alain de Solminihac pour l'avoir comme coadjuteur avec future succession, IV, 219, 491, 497, 518, 635; V, 169-171.

— Durant les troubles de la Fronde, il maintient la ville de Sarlat sous l'autorité du roi, IV, 335, 344.

— Hostile au jansénisme, IV, 94, 152, 622.

— Son estime pour la congrégation de la Mission, IV, 460.

— Rapports avec Alain de Solminihac, IV, 589; — avec saint Vincent, VII, 480.

— Il enlève deux prêtres au diocèse de Cahors, IV, 24.

— Prédicateur des exercices des ordinands à Saint-Lazare; simplicité de sa parole, V, 572, 575, 595; XII, 23.

— A Paris, V, 631; VII, 532, 533; VIII, 164.

— Démission de l'évêché de Sarlat, VII, 361.

— Il demande des filles de la

---

— p. 570 —

Charité pour un petit hôpital de Cahors, XII, 22.

— Il envoie des pilules à saint Vincent, malade, VIII, 388.

— Autres mentions, VII, 191, 270.

**Sevin** (M.), frère du précédent. — Rapports avec saint Vincent, IV, 220, 344, 497, 563.

**Sevrans** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Mission en ce lieu, IV, 584, 586, 587, 589. — Voir Rougemont (Ferme de).

**Sézanne** (Ville de) dans la Marne. — Mission en cette localité, VI, 490, 519, 556, 604. — Abbaye de Notre-Dame de Sézanne, VII, 186.

**Sfax** (Ville de) en Tunisie. — V, 83.

**Sibour** (Françoise-Marie), visitandine.

— Elle écrit de Compiègne à saint Vincent au sujet du couvent de cette ville, VIII, 374.

— Elle lui écrit du premier monastère de Paris pour lui annoncer son retour, VIII, 441.

**Siccardi** (Charles-Dominique), prêtre de la Mission. — I, XVII.

**Sicoex** (Claude), frère de la Mission. — Note biographique; il rentre dans sa famille, VI, 365.

**Sicquard** (Louis), frère de la Mission. — A Marseille, VII, 66, 207; VIII, 59.

**Sidi-Regeppe** (Localité de) en Tunisie. — IV, 444.

**Sierra Leone** (Cap de), sur la côte occidentale d'Afrique.

— Arrêt de vaisseaux allant de France à Madagascar; incidents entre Français et nègres, VI, 11, 209.

— Cet arrêt permet à M. Dufour de voir son confrère M. de Belleville, dangereusement malade, VI, 12, 206.

**Sigongne** (Madame). — Elle désire entrer chez les filles de la Charité, II, 479.

**Signe de la Croix.**

— Pratique du signe de la croix parmi les premiers chrétiens, X, 629-630; XIII, 159.

— Saint Vincent apprend le signe de la croix aux pauvres du Nom-de-Jésus, XIII, 158-159.

**Silence.**

— Entretiens sur le silence, XI, 93, 210-213; XII, 57.

— Mentions d'autres entretiens sur le même sujet, XII, 452, 456, 466, 471, 474, 480, 485.

— Il est particulièrement nécessaire aux communautés, XI, 93-94; XII, 60.

— Graves conséquences de manquements au silence dans une communauté, XII, 58-59.

— Plutôt que de se soumettre à des con-

---

ditions qui auraient nui à la règle du silence, saint Vincent eût préféré renoncer au prieuré de Saint-Lazare, I, 139.

— Le silence est une louange à Dieu, X, 95-96; XI, 124-125, 211; XII, 57.

— C'est un moyen indispensable pour garder la récollection intérieure, IX, 340; — pour ne pas perdre son temps, XII, 57-58.

— Exemple de J.-C., XI, 212; — des ordinands, XI, 211; — de deux jacobins, XI, 94; — de Madame Goussault, IX, 219.

— Comment le silence est gardé à la cour, hez les grands, à la Sorbonne, XI, 212-213.

— Comment la police de Constantinople traite ceux qui font trop de bruit, XI, 212.

— La règle du silence demande que tout soit fait sans bruit, XI, 125, 210; — que l'on sache parler à propos, XI, 94; — a voix basse, IX, 274.

— Temps et lieu où le silence doit être gardé, I, 565; IX, 7, 120, 219, 326; X, 612; XI, 115; XII, 60-61.

— Manquements au silence à Saint-Lazare, XI, 210-211; XII, 62.

— Moyens pour l'observer, XI, 94; XII, 61.

**Silésie** (Province de) en Pologne. — Voir Glogau.

**Sillery** (Village de) dans la Marne. — Mission en cette localité, VI, 558, 559, 567, 583, 616. — Réparation de l'église, VI, 622.

**Sillery** (Nicolas Brulart, marquis de), chancelier de France. — Sa douceur, XII, 191. — Autre mention, XIII, 13.

**Sillery** (Noël Brulart, commandeur de), frère du précédent.

— Note biographique, I, 41.

— Lettres de saint Vincent au commandeur, I, 498; II, 87; — du commandeur à saint Vincent, I, 41.

— Son éloge, XII, 182.

— Converti par saint François de Sales, I, 184.

— Son ordination sacerdotale, I, 235.

— Il va à Troyes en compagnie de saint Vincent, I, 561; — se fait aider par des missionnaires pour la visite des paroisses qui dépendent du grand prieuré de Malte, I, 389, 390, 465-466, 538.

— Rapports avec les visitandines, I, 376, 377; II, 46, 99, 102.

— Bienfaiteur des établissements de Saint-Lazare, II, 103, 130, 606; — de Troyes, I, 424, 453, 538, 562, 578, 579, 585, 586; II, 88, 148; — d'Annecy, I, 561-562, 573-576, 590; II, 48, 52, 75, 77, 127; — du Temple, I, 538.

— Sa maladie, sa mort, son éloge, II, 115-119, 127, 142.

— Sa sépulture, V, 556-560.

— Son testament, II, 127.

— Autres mentions, I, 524; II, 121, 126; XIII, 336.

**Silli-en-Gouffern** (Village de) dans l'Orne. — Mission en cette localité, VIII, 198.

**Silvestre.** — Voir Mozzolino (Silvestre).

**Siméon** (Saint). — XIII, 809.

**Simon** (M.) de Marseille. — VIII, 540.

**Simon** (Nicolas). — III, 635.

**Simon** (René), prêtre de la Mission.

— Note biographique; professeur d'humanités au séminaire Saint-Charles; destiné à la Pologne, V, 121.

— Son ordination sacerdotale, V, 174, 186.

— Sa première messe, V, 217.

— Etude de la langue polonaise, V, 227, 314.

— De retour en France, V, 473.

— A Saint-Lazare; il s'occupe des ordinands, V, 588.

— Envoyé à Gênes, VI, 105, 274, 280, 283.

— Il échappe à l'épidémie de peste, VI, 487, 488, 489, 503, 510, 512, 522, 526; XI, 429.

— A Gênes, VI, 382, 593, 621; VIII, 203, 461.

— Il ne peut quitter Gênes pour retourner en Pologne, VI, 610.

— Saint Vincent le blâme d'ajouter «quelques additions» à l'auteur de classe, VII, 291.

— Directeur du séminaire interne de Gênes, VIII, 19.

— Nommé assistant de la maison, VIII, 87.

— Saint Vincent conseille de le décharger de la direction du séminaire interne et d'une partie de ses classes, VIII, 107; — blâme son supérieur, qui lui a permis de «donner des écrits» en classe, VIII, 381.

— Autre mention, VII, 346.

— Voir Gênes, Pologne, Varsovie.

**Simon le Cyrénéen.** — IV, 84.

**Simonnet** (M.), lieutenant général à Reithel. — Il remercie saint Vincent des aumônes distribuées au pauvre peuple ruiné par le passage des armées, IV, 233.

**Simonnet** (MM.), banquiers de Paris. — V, 141, 225; VI, 167, 255, 294, 300, 617, 628; VII, 4, 87, 106, 134, 160, 177, 181, 207, 214, 235, 286, 301, 395, 438, 439, 441; VIII, 267.

**Simplicité.**

— Entretiens sur cette vertu, XI, 50; XII, 167-181.

— Mention d'un autre entretien, XII, 453.

— Texte de la règle des missionnaires, XII, 167.

— Vertu nécessaire aux missionnaires, XII, 302-304; — aux filles de la Charité, X, 355.

— Très rare, même dans les cloîtres, XII, 303.

— Cette vertu se trouve dans la plupart des filles de la Charité, X, 97.

— Dieu aime à se communiquer aux âmes simples, IX, 391,

- Qui marche simplement marche avec assurance, XI, 50.
- Vertu aimée et estimée de tous, XII, 171.
- Dieu est la simplicité même, XI, 50; XII, 172.
- Vertu recommandée par J.-C., XII, 167-169.
- Simplicité de M. Pillé, II, 340; — de Madame de Gondi, XII, 173; — des filles de village, IX, 81.
- Saint Vincent l'aime plus que toute autre vertu, I, 284.
- En quoi elle consiste, X, 355; XII, 167, 172-173, 302.
- Ne pas la confondre avec la niaiserie, XII, 171.
- Ses rapports avec la prudence, voir Prudence.
- Ses actes, XII, 174-175, 302.
- Une personne simple dit les choses comme elles sont, I, 144; IX, 605; X, 96, 146; — se découvre à ses supérieurs, X, 64-76; — ne recherche pas l'estime des autres, IV, 486, 496; — ne fait rien en cachette et n'use pas d'équivoque, V, 464; — n'affecte pas de se servir de mots nouveaux, IX, 444; — ne fait jamais un bien en un lieu pour se rendre recommandable en un autre, II, 314.
- Simplicité dans la prédication, voir Prédication.
- Marques de la simplicité, IX, 605.

**Sincérité.**— Vertu naturelle aux Picards; saint Vincent blâme M. Get d'y avoir manqué, V, 199, 211.

**Singlin** (Nicolas).

- Note biographique; il recommande la soumission à la bulle qui condamne le jansénisme, IV, 621.
- Il n'a fait aucune démarche auprès de saint Vincent pour lui recommander de ne rien dire contre l'abbé de SaintCyr, XIII, 89.

**Singularité.**

- Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 455.
- Fuir la singularité, parce qu'elle est fille de l'orgueil, IX, 221, 676; X, 13, 367-371; — et source de division dans les communautés, XII, 251-252.
- Il est difficile d'en préserver des filles, X, 314.
- En quoi elle consiste, X, 13, 354.
- Singularités apparentes, XII, 252-253.
- Une fille de la Charité se singulariserait en vivant suivant les maximes d'une autre communauté, X, 355-357, 371-374.
- Voir Uniformité.

**Sinigaglia** (Ville de) en Italie. — Mission en cette localité, VI, 626.

**Sion** (Ville de) en Suisse. — Capucins de Sion, II, 106.

---

— p. 574 —

**Sirauldin** (Valentin), de Mâcon. — XIII, 498, 501, 502.

**Sirmond** (Jacques), jésuite. — Note biographique, I, 505.

**Sirven** (Pierre), frère de la Mission.

- Note biographique, IV, 605.
- A Sedan, IV, 605, 630.
- L'évêque de Montauban lui confie une mission à l'abbaye de Belval, V, 223, 234.
- Malade, VI, 612.
- Il va mieux, VII, 379.
- Sa mort et son éloge, VIII, 326, 327, 333, 349.

**Sisteron** (Ville de) dans les Basses-Alpes. — Mission en ce lieu, VII, 103.

**Sky** (Ile de) dans les Hébrides. — Evangélisée par M. Duiguin, V, 116.

**Skyddie** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique; il part pour Rome, II, 307. — Mort, III, 79.

**Smith** (Richard), évêque titulaire de Chalcédoine. — A Saint-Lazare, III, 189.

### **Sobriété.**

- Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 480.
- Sobriété des filles de village, des paysans dans le Limousin, en Gascogne et ailleurs, des religieuses de Lorraine, de la sainte Vierge et de J.-C., IX, 83-85; — d'Alain de Solminihac, voir ce nom.
- Texte de la règle des filles de la Charité, X, 405.
- La sobriété leur est nécessaire, IX, 84.
- La sensualité au boire et au manger, obstacle à la vocation, IX, 462.
- La frugalité est l'âme de leur Institut, XIII, 652.
- Voir Gourmandise, Mortification, Repas.

**Sodome** (Ville de) en Palestine. — Voir Loth.

**Sœurs servantes.** — Voir Supérieurs.

**Soignies** (Ville de) en Belgique. — Passage de M. Etienne par cette ville, VIII, 511.

**Soissons** (Ville de) dans l'Aisne.

- Saint Vincent va faire une retraite à Soissons «au commencement du dessein de la Mission», II, 246-247.
- Mission projetée dans cette ville, II, 497, 502.
- Saint Vincent remercie le vicaire général, qui proposait d'unir l'abbaye d'Orbais à la congrégation de la Mission, VII, 204.
- Evêques de Soissons, voir Bourbon (Charles de), Hennequin (Jérôme), Le Gras (Simon).
- Coches de Soissons, II, 275, 322, 413, 444, 469, 501.
- Saint Vincent recommande à Louise de Marillac de travailler «avec précaution» dans le diocèse de Soissons, I, 91.

**Sokolka** (Village de) en Pologne.

- La reine de Pologne confère à M. Desdames la cure de Sokolka, IV, 288.
- Lieu de résidence de M. Desdames, IV, 598; V, 25, 75.
- M. Desdames rappelé à Varsovie, V, 77.

— Saint Vincent souhaiterait plutôt la réunion de tous les missionnaires à Varsovie que l'établissement d'un ou plusieurs à Sokolka, V, 357-358, 387-388.

**Soldat** (Nicolas), à Mâcon. — XIII, 498.

**Soldats.** — Saint Vincent leur procure des aumôniers et des infirmières, voir Calais, Châlons, Cracovie, La Fère, Sainte-Menehould, Sedan, Sergis (Robert de), Varsovie.

**Solminihac** (Alain de), évêque de Cahors.

— Note biographique, I, 207.

— Lettres que saint Vincent lui adresse, I, 207; III, 223; IV, 129, 153, 194, 520, 620; — en reçoit, II, 388, 407, 442, 457, 464, 564, 624; III, 142, 151, 227, 238, 255, 293, 342, 344, 348, 467, 469, 521, 529, 596; IV, 24, 94, 118, 135, 145, 151, 155, 184, 219, 243, 268, 270, 311, 490, 496, 517, 523, 528, 563, 588, 627; V, 169, 590; VII, 99, 528, 614.

— Son âge, IV, 147.

— Sa sainteté, X, 578; XII, 147.

— Sa sobriété, X, 247, 687, XII, 420.

— Sa sévérité, X, 580.

— Son désir de se dévouer pendant la peste de Cahors, IV, 497.

— Saint Vincent lui conseille de ne pas s'exposer, IV, 520.

— Les autorités de la ville l'en empêchent, IV, 525.

— Il se soumet, IV, 528.

— Son zèle pour la réforme des monastères, II, 442-443; voir Le Pouget; — la nomination de bons évêques, II, 389, 564, 624-626; III, 152, 228, 238, 239, 256, 293-295, 344, 351; IV, 24, 244; — contre les huguenots, II, 457; VIII, 44; XII, 294; — contre le jansénisme, II, 442; III, 348; IV, 152-153, 180, 244, 518, 563, 627; V, 590; VII, 529, 530, 537; — contre le laxisme, VII, 481, 528-533, 614-615.

— Son désir d'être déchargé de l'abbaye de Chancelade, IV, 135, 220.

— Le P. Garat lui succède, V, 590.

— Ses démarches pour avoir Nicolas Sevin comme coadjuteur, voir Sevin; — pour faire ériger en congrégation distincte la congrégation de Chancelade, voir Chancelade (Congrégation de).

— Sa sollicitude pour son séminaire, II, 388, 407, 409, 442, 579, 582, 584; III, 24, 57, 71, 72, 73, 98, 142, 151, 167, 243, 258, 343; IV, 94, 119, 247, 282, 460; VI, 625; VIII, 78.

---

— p. 576 —

— Difficultés avec son clergé, III, 521, 529, 601; IV, 185-186, 194, 268, 270, 311, 523-525, 563, 588; VII, 99.

— Visite de son diocèse, II, 464; III, 239; IV, 95.

— Son attachement à la cause du roi; il préfère rester dans son diocèse qu'aller à Paris, II, 408.

— A Paris, II, 564, 582.

— Rapports avec saint Vincent, III, 88; IV, 466; XIII, 194.

— Il donne l'hospitalité à deux missionnaires dans son abbaye de Chancelade, I, 207-209.

— Saint Vincent a l'intention de lui envoyer, à Cahors, plusieurs de ses prêtres, I, 340.

— Le prélat ne veut pas que ses séminaristes entrent à Saint-Lazare, III, 343, 344.

— Il engage les évêques voisins à prendre les prêtres de la Mission pour la direction de leur séminaire, III, 521; IV, 135; voir Périgueux.

— Il appelle les filles de la Charité à Cahors, voir Cahors.

- On l'accuse de plaider «perpétuellement» et de retenir une abbaye en titre avec un évêché, IV, 62.
- Ses procès, III, 229.
- Sa santé, II, 464; IV, 145-147, 153, 155, 186; VII, 528.
- Autres mentions, II, 460; IV, 43, 281; VI, 93; VII, 191, 322, 359.

**Soly** (M.), libraire. — VII, 34.

**Somasques** (Ordre des). — IV, 134.

**Sommerécourt** (Village de) dans la Haute-Marne. — VIII, 409.

**Sorbon** (Village de) dans les Ardennes. — VII, 557.

### **Sorbonne.**

- Comment ces messieurs de Sorbonne prennent leurs récréations, XI, 213.
- Ils n'admettent à leur table que des docteurs ou des bacheliers, X, 323-324; XI, 330.
- Leur mécontentement d'être compris dans l'ordonnance par laquelle l'archevêque de Paris oblige les clercs de son diocèse à suivre, à Saint-Lazare, les exercices des ordinands, I, 525.
- Ils y assistent, non pour s'instruire, mais pour devenir meilleurs, II, 232; XII, 24.
- Les professeurs de Sorbonne ont l'habitude de dicter des écrits, II, 232, 234, 240.
- Les élèves des Bons-Enfants vont apprendre la scolastique en Sorbonne, XIII, 185.
- Saint Vincent fait nommer en Sorbonne un professeur hostile aux jansénistes, III, 40, 45.
- Division en Sorbonne au sujet du jansénisme, III, 320; IV, 216.
- Condamnation de Baïus, III, 320, 324; — d'une thèse janséniste, III, 630; — de Jansénius et d'Arnauld, V,

---

— p. 577 —

587; VI, 88-89, 106, 267, 269 ; XI, 321-322 ; — du laxisme, VII, 529-530.

— Hésitations de la Sorbonne au sujet d'un cas de prêt à intérêt, VI, 272.

— Sa décision au sujet d'une difficulté sur les messes, VIII, 149.

**Sorciers**. — Leurs pratiques sont superstitieuses, XII, 349. — Sorciers et sorcières au diocèse de Montauban, II, 429.

**Soret** (Jean), de Clichy. — XIII, 18.

### **Sorties** de la maison.

- Entretien sur ce sujet, XI, 360.
- Mentions d'autres entretiens, XII, 472, 484.
- Règle des missionnaires, I, 565; — des filles de la Charité, X, 406, 452, 628; XIII, 555, 563.
- Ne pas aimer à «villoter», X, 452-453; XIII, 682.
- Ne pas sortir sans permission et dire où l'on va, X, 97, 406; XIII, 555, 564.
- Prière avant la sortie et au retour, X, 628-630; — devant le Saint Sacrement, s'il est à la maison, XI, 362.
- Ne jamais sortir seul, III, 462, 468; V, 349.
- Les supérieurs ne doivent pas accorder le compagnon qui leur est demandé, XI, 361.
- N'aller qu'au lieu où l'on est envoyé, IX, 224.

- Ne pas s'arrêter avec des personnes d'un autre sexe; garder la modestie au dehors dans les regards, voir Modestie; — dans les vêtements, XI, 360; — dans les rapports, XI, 361.
- Au retour, se présenter au supérieur, IX, 224; X, 406; XIII, 555, 564.

**Sorus** (M.). — II, 480.

**Sossin** (M.), notaire à Marseille. — V, 161; VIII, 268.

**Soudé** (Village de) dans la Marne. — I, 432.

**Soudé** (Desbordes, vicomte de). — Voir Desbordes.

**Soudier** (M.). — Voir Le Soudier.

**Soudron** (Village de) dans la Marne. — I, 120.

### **Souffrances.**

- Entretiens sur les souffrances, X, 179; XII, 29.
- Mentions d'autres entretiens, XII, 464, 465, 479.
- Lettres de consolation à des personnes affligées, III, 407; IV, 139; V, 196; VI, 407; VII, 188-189, 232, 240; VIII, 313.
- Texte de la règle des filles de la Charité, X, 179.
- Ne pas s'étonner des épreuves, X, 185; XI, 113.
- Tout le monde souffre, VII, 188, 307; X, 184, 186-187.
- Il y a des croix partout, IV, 124.
- Qui fuit les croix en trouve de plus pesantes, IV, 360; XI, 71.
- Le bien se fait rarement sans peine, IV, 365.
- Heureux sont ceux qui souffrent, III, 407; IV, 124, 224;

---

— p. 578 —

VIII, 151, 205; X, 188.

- Il vaudrait mieux avoir un démon dans le corps qu'être sans croix, V, 196.
- Nulle part on n'est mieux qu'au pied de la croix, I, 152.
- Le bien qui n'est pas accompagné de souffrance n'est pas bien parfait, V, 11.
- La souffrance vient de Dieu, XII, 29.
- Dieu envoie des croix à ceux qu'il aime et à ceux qui l'aiment, III, 108, 407; IV, 359; VI, 1; X, 180; XI, 178, 408-410.
- Dieu nous récompense par des croix de ce que nous faisons pour lui, XI, 174.
- Quand une âme est éprouvée, c'est signe que Dieu a de grands desseins sur elle, X, 182-184.
- Il y a lieu d'être inquiet au sujet de ceux que Dieu n'éprouve pas, XI, 149.
- Prix des souffrances, I, 125; VI, 1, 407; VII, 232; XI, 175, 410-414.
- On ne va au ciel que par la souffrance, VII, 240.
- La souffrance est la voie la plus courte pour se sanctifier, IV, 218.
- Les souffrances sont une épreuve, V, 545; — une croix qui nous élève au-dessus de la terre, VIII, 313.
- Elles sont fécondes, V, 545; XI, 375-376, 415.
- Le démon s'en sert pour nous combattre; servons-nous-en pour l'abattre, I, 227.

— Exemple de J.-C., IV, 281; VIII, 313; X, 184-185; XII, 29; — des saints, XII, 30; — de Tobie, X, 180; — de sainte Chantal, voir Chantal.  
— Recevoir toutes les souffrances comme envoyées par Dieu, X, 182; XI, 392; — avec résignation, sans se décourager et sans murmurer, I, 128; IV, 96; V, 211; X, 180-182, 184-188; XIII, 837.  
— S'en réjouir, I, 226.  
— Voir Epreuves, Malades, Murmures, Patience, Peines, Persécution, Sécheresses, Tentations.

**Soufliers** (M. de), procureur fiscal du duc de Noirmoutiers à Montmirail. — VIII, 373.

**Soufliers** (François), prêtre de la Mission.

— Note biographique, I, 160.  
— A Saint-Lazare, I, 380, 449, 525.  
— Saint Vincent recommande sa manière de traiter avec les hérétiques, I, 430; — l'emploi auprès des filles de la Charité, I, 386, 443; II, 38, 179.  
— Dispense demandée par M. Soufliers à Rome pour deux personnes qui désirent se marier, II, 90, 125.  
— Lettres que lui adresse M. Codoing, II, 230, 231, 239, 270.  
— A

---

— p. 579 —

La Rose, supérieur, II, 285, 308, 377; VIII, 517.  
— Envoyé supérieur à Cahors, II, 419.

**Souhais** de bonne année, I, 417; IV, 537; V, 494; VII, 39, 43; — de bon voyage, I, 73, 173.

**Souillard** (Jean), curé de Clichy. — Il s'acquitte d'une dette envers saint Vincent, XIII, 85-86.

**Soulet** (M.). — III, 636.

**Soulières** (Village de) dans la Marne. — I, 120.

**Sourdis** (Chevalier de). — Voyage à Madagascar, VI, 193, 211.

**Sourdis** (François Escoubleau), archevêque de Bordeaux et cardinal. — Il établit les conférences ecclésiastiques dans son diocèse, XI, 13.

**Sourdis** (Henri Escoubleau de), archevêque de Bordeaux, frère du précédent. — Rapports avec Alain de Solminihac, I, 210. — Sa mort, II, 564.

**Souscarrière** (Madame de), dame de la Charité. — II, 112, 282, 295, 401.

**Sousse** (Ville de) en Tunisie. — V, 83.

**Soutanelle**. — Saint Vincent en interdit l'usage sur les galères, II, 454.

**Souvré** (Jacques de). — Note biographique, VII, 329.

**Souyn** (M.), bailli de Reims. — Il remercie saint Vincent des secours envoyés dans cette ville et aux environs, IV, 260.

**Spada** (Bernardin), cardinal. — Note biographique; il remercie saint Vincent des missions que les missionnaires de Rome ont données dans le diocèse d'Albano, IV, 170.

**Spada** (Virgilio), frère du précédent. — Rapports avec M. Jolly, VII, 254, 328.

**Spartiates.** — XII, 447.

**Spinola** (Famille des). — VIII, 152.

**Spinola** (M.). — VII, 291.

**Spinola** (Jean-Baptiste), évêque de Matera. — Note biographique, III, 384.

**Spolète** (Ville de) en Italie. — Missions dans le diocèse de Spolète, IV, 46; V, 273, 274. — Evêque de Spolète, voir Castruccio (Laurent).

---

— p. 580 —

**Stabot** (Pierre). — XIII, 15.

**Stations balnéaires.** — Voir Eaux.

**Stelle** (Gaspard), pretre de la Mission.

— Note biographique, VI, 503.

— Saint Vincent le destine à la maison de Turin, VI, 503, 508.

— Il quitte Paris, VI, 564, 565.

— Le supérieur de Turin reçoit l'ordre de l'envoyer à Gênes, VII, 138, 195, 216, 219, 220.

— Admis aux vœux, VII, 360.

— Il écrit à saint Vincent, VIII, 19.

— Ce dernier lui répond qu'il en sait assez pour donner des missions et l'engage à renoncer au désir d'étudier plus longtemps, VIII, 32.

— Envoi d'argent à son frère, VI, 586, 617, 628.

**Stenay** (Ville de) dans la Meuse.

— Siège de Stenay, V, 174.

— Annonciades de Stenay, V, 467.

— Un missionnaire et une fille de la Charité de Sedan vont à Stenay sur l'ordre de la reine, VI, 382.

— Le P. Annat envoie un de ses ouvrages au curé de Stenay, VII, 15.

— L'armée du maréchal de la Ferté aux environs de Stenay, VIII, 11.

**Stockholm** (Ville de) en Suède. — Le fils de la comtesse de Brienne y est malade, V, 247.

**Suarez** (François), théologien jésuite. — Son opinion sur les conditions nécessaires à l'état religieux, XIII, 368.

**Sucy-en-Brie** (Village de) en Seine-et-Oise. — Requête de quatre filles de Sucy, I, 317. — Il n'y est pas donné suite, I, 319.

### **Suède.**

- Pays gagné à l'hérésie, XI, 309, 353.
- La Propagande a l'intention de demander à saint Vincent des missionnaires pour la Suède, V, 64.
- Il est question d'y envoyer M. Guillot, qui le désire, V, 163, 178, 212, 325, 352.
- Ambassadeur de France en Suède, voir Avaucour (Baron d').
- Guerre entre la Suède et la Pologne, V, 411, 417, 448, 532; VI, 635, 636; XI, 303, 352.
- Les Suédois prennent, pillent et abandonnent Varsovie, V, 468; VI, 112, 127, 297, 401, 427, 431, 433, 451, 453, 471, 475, 484, 552; XI, 359.
- Paix avec la Pologne, VIII, 240, 272.
- Voir Oliva (Traité d'), Pologne, Varsovie.
- Voyage de la reine de Suède à Paris, VII, 111.

**Suffren** (Jean), jésuite. — Note biographique, VI, 632.

**Suivry** (Madame de). — I, 282.

### **Supérieurs.**

- Entretien sur les charges et les offices, XI,

---

— p. 581 —

137.

— Règles du supérieur local, II, 614.

— Ne pas ambitionner la supériorité, II, 292; VII, 143; IX, 677, 678, 705, 708; X, 15, 153, 166, 401, 704; XI, 137-142; XII, 48-51, 469.

#### *\* Choix et changement des supérieurs.*

— Le supérieur général tiendra une liste de ceux qui sont aptes à occuper le poste de supérieur, XIII, 346.

— Ne sont bons à être supérieurs ni ceux qui recherchent cette charge, IV, 545; XII, 50; — ni les jeunes gens, V, 351; — ni les saints, les savants et les vieillards, en tant que tels, IX, 517, 668; XII, 48-50; XIII, 668; — mais bien ceux qui ajoutent à la science l'esprit de conduite et un bon jugement, XII, 50; — et ont l'amour de la règle et de leur vocation, XIII, 356.

— Il est bon d'exercer un supérieur avant de le nommer, lui laissant la direction d'une maison par intérim, V, 585.

— Tout prêtre nommé supérieur doit s'humilier et se soumettre, IV, 545.

— Saint Vincent est prié «d'introduire dans la Compagnie la déposition et le changement des supérieurs» plus souvent que dans le passé, II, 297-298.

— Il est bon que les supérieurs demandent de temps en temps leur déposition, tout en restant dans l'indifférence, III, 614.

— Tous les supérieurs se conforment à cette pratique, III, 382; XI, 141.

— Le saint loue la soumission de supérieurs déposés, IV, 89, 113; XI, 142.

— Ses réponses à des supérieurs qui offraient leur démission, III, 132; V, 463, 564; VII, 245; VIII, 176, 231.

#### *\* Importance et dangers de la supériorité*

— Il y a dans la supériorité «une malignité» qui infecte l'âme, XI, 139.

— Les supérieurs fidèles à leurs obligations ont beaucoup à souffrir, VII, 551, 595.

- Les fautes de la communauté sont imputables aux supérieurs, X, 261; XI, 139, 207.
- Le relâchement de la communauté vient le plus souvent de leur relâchement, II, 355; X, 261-263.

\* *Droits des supérieurs et limites de ces droits.*

- Ne rien faire contre la fin et les usages de l'Institut; exception, VI, 66.
- Ne rien changer ni innover en chose importante que par l'ordre du visiteur ou du supérieur général, II, 235, 241, 292, 318, 466, 467; III, 619; IV, 28, 34, 35, 332; V, 592; VI, 498, 545, 614-615; VIII, 45, XIII, 639.
- Dans les affaires de quelque importance, comme bâtisse, procès, dépense extraordinaire, en référer au supérieur général, II,

---

— p. 582 —

207, 219, 313, 583; IV, 49, 258; XI, 348.

- Un nouveau supérieur doit se garder de tout changer en arrivant dans sa maison, surtout quand le visiteur vient de passer par là, III, 619.
- Tous les officiers de la maison sont sous l'autorité du supérieur, VII, 474.
- Parmi les officiers de la maison, le supérieur peut déposer ceux qu'il a nommés, non ceux qui ont été nommés par une autorité supérieure, IV, 116, 157.
- Le supérieur a sur ses confrères les droits du curé et par suite peut leur porter le viatique, VII, 588.
- Il ne peut autoriser les voyages dans la famille, VIII, 199; — ni les pèlerinages ou autres voyages qui ne sont pas pour l'exercice des fonctions, VII, 136.
- Ses droits au sujet de la correspondance des missionnaires, voir Correspondance.
- Les vœux sont faits et renouvelés en sa présence, VIII, 48.
- Saint Vincent a l'intention de demander pour les supérieurs le pouvoir de bénir les ornements sacrés, IV, 461.

\* *Devoirs des supérieurs.*

- Le principal devoir du supérieur est la conduite générale de la maison, VII, 518.
- Etre ferme et invariable pour la fin, doux et humble pour les moyens, II, 298, 300, 355, 583; V, 552; VI, 613.
- Mettre sa confiance en Dieu, II, 554; VI, 613; VII, 375; XI, 39.
- Faire son devoir et, si on ne réussit pas comme on voudrait, demeurer en paix, VII, 375.
- Prendre conseil, II, 553; VI, 66; IX, 516, 531-532; voir Conseil domestique.
- Veiller à ce que la communauté ne manque pas du nécessaire, XII, 142; — ait une nourriture convenable et soit servie proprement, I, 387.
- Ne dépenser que dans la mesure où on le peut sans s'endetter, V, 411.
- Dans les établissements diocésains, il appartient au supérieur de représenter à l'évêque les besoins temporels de leur maison; ils ne doivent pas laisser ce soin au supérieur général, VII, 335.
- Le supérieur signe les actes comme délégué, non de la communauté, mais du supérieur général, VII, 474.
- Donner l'exemple en tout, IV, 597; VII, 246; X, 264, 362; XIII, 634; — surtout pour la régularité, IV, 628; — et l'heure du lever, III, 543.
- Veiller à l'observance des règles, II, 300; V, 552; VII, 246; IX, 679; X, 362; XI, 101.
- Se persuader que d'autres tiendraient mieux la place de supérieur, IX, 303.
- Ne pas faire sentir le poids de son autorité; se comporter en égal plutôt qu'en supérieur, IV,

---

— p. 583 —

- 51, 597; VI, 66; IX, 302, 304, 516; XIII, 633.
- Exemple d'un supérieur carme, I, 535.
  - Etre doux et patient, I, 112, 311, 341, 535; II, 355, 553; III, 383, 514; IV, 36-37, 174, 551, 581; V, 57, 325, 410, 605; VI, 92, 102; VII, 136-137, 275, 296, 551, 591, 595; VIII, 146, 177, 331; IX, 123.
  - Différentes manières de se comporter vis-à-vis des «esprits vifs, ombrageux et critiques», IV, 90.
  - Etre «accommodant», IV, 581; — sauf en ce qui est péché ou contraire aux règles, IX, 532, 679; — sauf même parfois dans les choses bonnes en soi, X, 483.
  - Etre affable et prévenant; se communiquer volontiers, XIII, 641.
  - S'unir à ses confrères et ne pas interpréter gratuitement en mal ce qu'ils font, VII, 64.
  - Encourager dans les peines, VII, 168, 307.
  - Etre respectueux, IX, 302.
  - Rechercher l'union des cœurs, IV, 235-236.
  - Etre ferme, II, 355; IV, 37; VII, 590; XIII, 729.
  - Ne pas tolérer le mal, mais tâcher d'y remédier, VII, 137
  - Avertir et corriger, voir Avertissements.
  - Appliquer les jeunes missionnaires à toutes les fonctions pour les former, IV, 114, 549.
  - Les suivre et les guider, VI, 159-160.
  - Visiter les classes, VII, 427.
  - Veiller à ce que les anciens donnent l'exemple aux jeunes, VII, 168, 307.
  - Visiter ses confrères chaque semaine est chose louable, II, 292.
  - S'absenter le moins possible de la maison, VIII, 48.
  - Y faire sa retraite, VI, 108.
  - Ne pas multiplier les retraites, V, 463.
  - Tenir l'obéissance les jours accoutumés, IV, 605.
  - Demander à être averti de ses défauts, VII, 595.
  - Se réserver la liberté d'officier ou de prêcher les jours de fête par soi ou par d'autres, IV, 189.
  - Ne recevoir dans la maison aucun missionnaire s'il n'a ou obéissance ou lettre de son supérieur, IV, 140, 575.
  - Obéir aux supérieurs majeurs, XIII, 756-757.
  - S'en rapporter au supérieur général pour le choix des sujets, II, 391.
  - Ne pas se défaire des confrères moins bons pour en charger les autres maisons, VII, 497.
  - Ne pas faire intervenir les évêques en choses qui ne les regardent pas, III, 528.
- \* *Devoirs des inférieurs envers les supérieurs.*
- Ne pas s'arrêter à l'extérieur des supérieurs, ni même à leur vertu, mais en eux considérer Dieu seul, III, 628.
  - Estimer qu'ils agissent toujours pour le mieux, IV, 396.
  - Savoir comprendre que les supérieurs voient les choses sous un

autre aspect que les inférieurs, II, 409.

— Leur obéir sans murmure ni critique, voir Obéissance.

— Le vœu d'obéissance fait au supérieur général oblige d'obéir aux supérieurs particuliers, V, 79.

— Prier pour eux, XI, 119.

— Se communiquer à eux, X, 64-76; — avec grande ouverture de cœur, X, 68, 74.

- Leur confier ses peines, IX, 508; X, 294.
- Leur dire ses attaches, IX, 161.
- Les respecter, IX, 302.
- Leur laisser la parole, IX, 304.
- Quand on est d'un avis différent, savoir céder, IX, 301, 302.
- Les avertir des tentations et fautes notables du prochain, voir Avertissements .

\* *Supérieur général de la Mission.*

- Saint Vincent donne sa démission devant l'Assemblée générale de 1642, qui ne l'accepte pas, XIII, 296.
- Il offre chaque année sa démission à son supérieur, IX, 303.
- Le supérieur général de la Mission, nommé par le roi aumônier général des galères de France, XIII, 302.
- Elaboration des règles du supérieur général, XIII, 292-294, 296-297.
- Saint Vincent se propose de les envoyer à Rome avec celles des offices, II, 475.
- Règles de l'élection du supérieur général, XIII, 297, 327, 345, 356.
- Règles touchant les billets par lesquels il nomme un vicaire général et propose ses deux candidats pour l'élection du futur supérieur général, XIII, 293, 296.
- Déposition du supérieur général, XIII, 293.
- Saint Vincent est sollicité par M Codoing de fixer la résidence du supérieur général à Rome, II, 324.
- Il y pense depuis près d'un an, II, 392; — et trouve à cette proposition «de très grandes difficultés», II, 409, 418, 427.
- Il demande à Rome si la «perpétuité» du supérieur général peut être autorisée par l'archevêque de Paris, sans qu'il soit besoin de recourir au Saint-Siège, III, 34.
- Le supérieur général ne doit pas rester longtemps absent, même pour faire la visite des maisons de la Compagnie, II, 500.
- Il lui appartient, ou au visiteur, de nommer le procureur et les autres officiers des maisons, VII, 475.
- Il importe qu'il puisse nommer aux cures confiées à la Compagnie, V, 201; — envoyer les missionnaires d'une maison dans une autre, VIII, 451; — et que lui seul ait ce pouvoir, III, 527.
- Il est chargé de toute la Compagnie, X, 262.
- On doit lui obéir, II, 567.
- Il a son admoniteur et ses assistants, nommés par la Compagnie, II, 618.

---

— p. 585 —

- Chacun peut lui écrire en toute liberté, voir Correspondance.
- Il est supérieur général des Filles de la Charité, voir Charité (Filles de la).

\* *Supérieures des religieuses.*

- Entretien de saint Vincent aux religieuses de la Visitation avant l'élection d'une supérieure: raisons de faire un bon choix ; qualités d'une bonne supérieure; moyens, XIII, 144.

\* *Supérieure des filles de la Charité*

- La supérieure est élue pour trois ans, XIII, 551, 559.
- Saint Vincent nomme Louise de Marillac supérieure à vie, XIII, 574.
- Emplois de la supérieure, X, 116; XIII, 551, 560, 693.
- Nomination de Marguerite Chétif après la mort de Louise de Marillac, voir Chétif (Marguerite).

\* *Supérieures des maisons particulières des filles de la Charité, ou sœurs servantes.*

- Pourquoi les supérieures sont appelées sœurs servantes, IX, 68.

- Au début, les supérieures étaient nommées pour un mois, IX, 8.
- Elles distribuent les offices, V, 29.
- Ne pas sortir de la maison sans avertir, X, 97.
- Offrir sa démission au moins tous les six mois, IX, 303-304.
- Quand, dans une assemblée, la sœur servante se lève, les autres sœurs doivent l'imiter, XIII, 617-618.

**Supligeau** (M.), commis au grenier à sel du Mans. — V, 600.

### **Support.**

- Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 477, 479.
- Saint Vincent constate que le support est en pratique dans la Compagnie, XII, 36-37.
- Exhortations à la pratique de cette vertu, IV, 229, 239, 262; V, 138.
- Le support est chose nécessaire, IX, 53-54; X, 529; XII, 34-35; — surtout aux missionnaires, pour évangéliser les pauvres, XII, 305-306; — et aux supérieurs, pour diriger, voir Supérieurs.
- Chacun a besoin d'être supporté, IV, 229, 452; V, 138; VIII, 146; IX, 75, 121-122, 586-588; X, 479-480, 483-484, 562; — les choses elles-mêmes, X, 480.
- Avantages du support, IX, 290-291.
- Le support, recommandé par la règle des filles de la Charité, X, 477.
- Exemple et recommandation de Notre-Seigneur, X, 202, 478, 562; XII, 34.
- Le support ferait de la Compagnie un paradis sur terre, X, 478-479.
- Le défaut de support conduirait la Compagnie à sa ruine, IX, 284-285.
- Le surport dérive de la charité, I, 608; IX, 280, 281.
- Se supporter en tout, X, 202; XII, 34.
- Supporter les plaintes,

---

— p. 586 —

X, 4.

- Le support est parfois difficile, même entre amis; exemple de deux abbés, XII, 36.
- Moyens de se supporter, IX, 556-558.
- L'un d'eux est l'humilité, X, 530; — qui fait rejeter les fautes sur soi plutôt que sur les autres, IX, 567-568.
- Songer qu'on a soi-même besoin d'être supporté, IX, 75.
- Quand on a manqué de support, demander pardon, voir Réconciliation.
- Prière de saint Vincent pour que la Compagnie ait la vertu de support, IX, 298-299.

**Suresnes** (Ville de), près Paris. — Pays natal de Marguerite Naseau, I, 76; IX, 77, 601.

**Survire** (Nicolas), frère de la Mission. — Note biographique, V, 249. — Il assiste saint Vincent agonisant, XIII, 188, 189; — ensevelit son corps, XIII, 191.

**Sutherland** (Comté de), en Ecosse. — M. Lumsden y exerce son ministère, VI, 531.

**Suzanne**, une des femmes qui suivaient Notre-Seigneur. — IX, 20.

**Suzanne** (Sœur), fille de la Charité. — I, 349.

**Suze** (Louis-François de la Baume de), évêque de Viviers. — Rapports avec saint Vincent, I, 311.

**Suzy** (Village de), dans l'Aisne. — Village natal de sœur Loret, IV, 536.

**Sweerts** (M. de), peintre hollandais. — VIII, 509.

**Symard** (M.), échevin de Toigny. — Membre de la Charité de Joigny, XIII, 459, 460.

**Symbole des apôtres.** — Comment il a été composé, X, 526. — Pourquoi, XII, 206.

**Syon** (Hugues), à Mâcon. — XIII, 498.

## T

**Tabarque** (Ville de) en Tunisie. — V, 128.

**Table Bay**, au Cap de Bonne-Espérance. — M. Etienne à la Table Bay, VIII, 482, 486, 507.

### Tables.

- Table des correspondants de saint Vincent, VIII, 557.
- Table bibliographique des huit premiers volumes, VIII, 595.
- Table des corrections et additions, VIII, 621; XIII, 847.

**Tacaille** (Anne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Tacaille** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Tage** (Le), fleuve. — VIII, 419.

**Taillié** (Patrice), clerc de la Mission. — Note biographique, VII, 477. — Rappelé du Mans, VIII, 116.

**Talec** (Nicolas), prêtre de la Mission.

- Note biographique; à Tréguier; saint Vincent le félicite d'avoir renoncé à la possession d'un bénéfice et lui indique la manière de se libérer d'une pension, IV, 570.
- Supérieur du séminaire Saint-Charles, VI, 139; VIII, 519.
- Saint Vincent lui permet d'aller se reposer à Rougemont, XIII, 184.

**Talmond** (Henri de la Trémoille, prince de). — Note biographique, II, 451.

**Talmont** (Village de). — VIII, 540.

**Talon** (Charles-François), curé de Saint-Gervais. — I, 481; II, 507.

**Talon** (Omer), avocat général au parlement de Paris. — Note biographique, II, 433.

**Talon** (Françoise Doujat, dame), dame de la Charité, épouse du précédent. — Note biographique, VII, 527. — Réflexion que lui suggère, dans une assemblée de dames, une lettre du frère Parre, XI, 339-340.

**Tanguy** (M.), prêtre de la Mission. — A Agde, VIII, 147, 545.

**Taone** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission.

— Note biographique, V, 270.

— A Rome, V, 270, 271, 274.

— Saint Vincent renonce au projet de le placer à Turin, V, 461, 471.

— Sa sortie de la Compagnie, VI, 154, 297.

**Taquet** (Charles), clerc de la Mission. — Son entrée à Saint-Lazare, VI, 154.

**Tarbes** (Ville de) dans les Hautes-Pyrénées.

— Saint Vincent est ordonné sous-diacre et diacre à Tarbes, XIII, 4-6.

— Evêque de Tarbes, voir Diharse (Salvat).

— Voir Cruchette.

**Tardif** (M.). — XIII, 90.

**Tarrisse** (Grégoire), supérieur général des bénédictins de Saint-Maur. — IV, 192.

**Tartares.** — Ils s'unissent aux ennemis de la Pologne, V, 532. — Autre mention, VIII, 126.

---

— p. 588 —

**Tartas** (Ville de) dans les Landes. — III, 244.

**Taulère** (Jean), dominicain. — Edification qu'il recoit d'un pauvre ulcéré, X, 218.

**Tavernier** (Louise), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Tavernier** (Marie), de Pontoise. — V, 301.

**Télesphore** (Saint), pape — Sous son pontificat, les ecclésiastiques eurent la liberté de posséder des biens particuliers, XII, 398.

**Téluatz** (M.), prêtre de la Mission. — II, 22.

**Tempérance.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 468. — Voir Mortification, Sobriété.

**Temple** (ordre du). — Essai d'un séminaire dans la maison du Temple à Paris, I, 434-435. — Dévotion de cette maison à N.-D. de Lorette, XIII, 660.

**Temps** (Bon emploi du). — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 481. — Voir Travail.

**Ténériffe** (Ile de). — VIII, 477.

**Tentations.**

— Entretiens sur ce sujet, IX, 347; X, 7; XI, 148, 176.

— Mention d'un autre entretien, XII, 478.

— Texte de la règle des filles de la Charité, X, 442.

- Généralement parlant, tous les serviteurs de Dieu sont tentés, III, 176, 628; IV, 571; V, 467, 614; VI, 429; IX, 347, 358, 359, 687.
- J.-C. a été tenté, X, 11; — les apôtres aussi, IX, 359; X, 11.
- Ne sont pas tentées les personnes qui suivent leurs inclinations naturelles et celles qui ont tant de goût pour les choses de Dieu que tout leur est agréable, IX, 358; — comme sont souvent ceux qui débutent dans la vie spirituelle, XI, 149, 177.
- N'être pas tenté est un mauvais signe, XI, 149, 178; — aussi plusieurs personnes se sont-elles crues abandonnées de Dieu parce qu'elles n'étaient pas tentées, IX, 358; XI, 177-178.
- Le diable tente sous apparence de bien, X, 16-20; — pour empêcher un bien ou la continuation d'un bien, IX, 348.
- Dieu permet la tentation pour manifester sa gloire et sa puissance, IX, 347; — pour nous exercer et nous sanctifier, X, 10-13, 17, 505; XI, 177.
- On mérite plus en un jour de tentation qu'en un mois de calme, XI, 148.
- Le progrès spirituel se remarque dans la tentation, XI, 99.
- En quoi consiste la tentation; différence entre la tenta-

---

— p. 589 —

tion et l'inspiration, X, 8-9.

- La tentation n'est un mal que si on y consent, X, 505.
- Résister à la tentation sitôt qu'elle vient, IX, 352.
- Recourir à la prière, X, 17, 20-21; — non pour en être délivré, mais pour n'y pas succomber, XI, 149.
- Découvrir la tentation aux supérieurs, non à d'autres, IX, 550-552, 638, 641-642, 689; X, 442-451; — à moins que les supérieurs ne le permettent, X, 450.
- Saint Vincent rassure un missionnaire qui pensait avoir perdu son estime par la communication d'une tentation, IV, 359.
- Relire ses résolutions de retraite, IX, 357.
- Le changement de lieu ne chasse pas les tentations, III, 629; VI, 60.
- Dispositions plus ou moins parfaites vis-à-vis des tentations, XI, 149.
- La tentation est souvent suivie de grandes consolations, XI, 177.
- Tentations auxquelles les filles de la Charité sont le plus souvent exposées, X, 13-20.
- Tentations contre la vocation, voir Charité (Filles de la), Mission (Congrégation de la).
- Tentations contre la chasteté, voir Chasteté.
- Tentation par crainte d'être réprouvé, IV, 316-318.

**Ternes** (Marquis de), lieutenant général des galères de France. — Son autorité sur l'hôpital des forçats à Marseille, VI, 617; VII, 78.

**Terni** (Ville de) en Italie. — Mission donnée en cette ville, IV, 398.

**Terre-Neuve** (Ile de) dans l'Amérique du Nord. — V, 281.

**Tertullien**, père de l'Eglise. — Il nous apprend que les premiers chrétiens faisaient souvent le signe de la croix, X, 629.

**Tessonnière** (Marie).

- Note biographique, I, 416.
- Saint Vincent lui écrit au sujet de l'union des prêtres de M. d'Authier à la Mission, II, 250.

**Testacy** (Charles), prêtre de la Mission.

— Note biographique; saint Vincent lui donne la permission d'aller prendre quinze jours de repos dans sa famille, II, 589; — n'a aucune nouvelle de son retour, II, 621; — consulte M Portail sur le dessein de le nommer supérieur à Cahors, III, 71, 78.

— M. Portail n'est pas de cet avis, III, 81.

— M. Testacy, supérieur à Cahors, VIII, 518.

— L'évêque de Cahors se plaint de ce que M. Testacy «rompt la tête»

---

— p. 590 —

de saint Vincent pour des riens, III, 142; — est trop inexpérimenté, III, 152.

— Saint Vincent écrit à M. Testacy, supérieur à Cahors, pour lui demander divers renseignements, III, 237.

— M. Testacy, déplacé de Cahors, à la demande de l'évêque, et envoyé à Saintes, III, 258.

— Autres mentions, III, 343, 412.

**Tétouan** (Ville de) au Maroc. — Voir Mariage (M.).

**Tévenot** (M.), chirurgien de Marie-Christine de France, duchesse de Savoie.—V, 251.

**Texel** (Ile de) en Hollande. — VIII, 508.

**Thabor** (Montagne du) en Palestine. — Transfiguration de J.-C. sur le Thabor devant Pierre, Jean et Jacques, XII, 193; XIII, 770.

**Théatins** (Ordre des). — Théatins de Gênes, VIII, 106.

**Thenac** (Village de) dans la Charente-Inférieure. — Mission en cette localité, V, 118.

**Théodose I<sup>er</sup>**, empereur romain. — Il se soumet à la pénitence que lui impose saint Ambroise, IX, 386. — Autre mention, XIII, 27.

**Théologie.**

— Exercices sur la théologie morale à Saint-Lazare, VIII, 79, 80, 82; XII, 288.

— Les jésuites de Gênes n'enseignent pas la théologie scolastique, VIII, 82.

— Saint Vincent n'est pas d'avis qu'elle soit enseignée dans sa maison de Gênes, VIII, 19, 82.

— Il la supprime au collège des Bons-Enfants, parce que «peu ou point utile», XIII, 185. — Voir Cas de Conscience.

**Thérèse** (Sainte).

— Réformatrice du Carmel, I, 579; VIII, 336.

— Grande maîtresse de la vie spirituelle, IV, 577.

— Il lui répugne d'entrer en religion, VI, 100.

— Elle attend pendant vingt ans que Dieu lui donne le don d'oraison, IX, 50, 424.

— Elle fait vœu d'agir toujours pour la plus grande gloire de Dieu, XII, 146.

— Elle demandait souvent de bons prêtres à Dieu, XII, 18.

— Citée, IX, 258, 341.

**Theron** (Andrian), un des rois de Madagascar. — En guerre contre les Français de l'île, VI, 199.

**Théroutte** (Toussaint), prêtre de la Mission. — Note biographique, VIII, 301.

**Thevenin** (M.), curé de Saint-Etienne (Loire). — Il presse saint Vincent d'abandonner les missions pour se consacrer

---

— p. 591 —

exclusivement à l'œuvre des séminaires, II, 224-225. — M. Codoing retient l'argent que saint Vincent lui envoie, II, 236, 241.

**Thiange** (Marquis de). — XIII, 669.

**Thibault** (Anne), fille de la Charité. — Envoyée à Sedan, X, 1.

**Thibault** (Jean), prêtre de la Mission.

— Note biographique, II, 65.

— A Luçon, II, 65, 123.

— A Saint-Lazare, II, 267.

— Il donne des inquiétudes sur sa persévérance dans la vocation, II, 287, 292-293.

**Thibault** (Sœur), fille de la Charité, sœur du précédent. — Saint Vincent n'est pas d'avis qu'on la renvoie, II, 296.

**Thibault** (M. et Mme).

— Saint Vincent leur dit son sentiment sur leur désir d'entrer en communauté et de donner une partie de leurs biens «à l'Eglise ou à la Charité», IV, 10-12.

— M. Thibault propose une fondation de missions, que saint Vincent ne peut accepter, IV, 491.

**Thibault** (Louis), fils des précédents.

— Note biographique, II, 471.

— Lettres que saint Vincent lui adresse à Saintes, II, 471, 602; — à Montgeron, III, 123; — à Saint-Méen, III, 462; IV, 10, 60, 257, 316, 491.

— Saint Vincent l'attend à Paris, II, 602.

— Ses «longs travaux», III, 124.

— Il commence une conférence à la maison-mère des filles de la Charité à la place de saint Vincent, qui n'a pu arriver à temps, IX, 428.

— A Saint-Méen, supérieur, III, 426; VIII, 519.

— Son zèle pour le recrutement des filles de la Charité, III, 317, 463, 479.

— Saint Vincent le met au courant des dispositions de ses parents et lui communique le sens de sa réponse à leur lettre, IV, 10.

— Succès d'une mission, IV, 60.

— A l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 344, 347, 358, 359.

— Ce qu'il pense des vœux émis dans la Compagnie, XIII, 337, 341.

— Saint Vincent craint que ses travaux excessifs ne nuisent à sa santé, III, 532.

— Sa santé, IV, 379.

— Sa mort, V, 331, 332, 366-367, 374.

— Son éloge, V, 355-357.

**Thibault** (Nicolas), clerc de la Mission. — Note biographique, VI, 570.

**Thibault (Pierre).** — Marié à Sedan et tué à Vandy, IV, 183-184.

---

— p. 592 —

**Thibaut** (Vincent). — Alignement de sa propriété, III, 339-340.

**Thiébault** (François), clerc de la Mission. — Note biographique, VIII, 19.

**Thiérache** (La) en Picardie. — Misère provoquée en ce pays par les troubles de la Fronde, IV, 214.

**Thiercelin** (Mlle de). — II, 493.

**Thierry** (M.). — Il dispute à la congrégation de la Mission le bénéfice du Saint-Esprit de Toul, III, 373.

**Thierry** (Jean), frère de la Mission.

— Note biographique; à Agde; il ne donne pas satisfaction, VIII, 28.

— Renvoyé de la Compagnie, VIII, 98.

**Thiers** (Ville de) dans le Puy-de-Dôme. — Etablissement de l'ordre de Grandmont, IV, 310.

**Thieulin** (René), prêtre de la Mission.

— Note biographique; à N.-D. de Lorm; il hésite à confesser à cause de son peu de connaissance de la langue du pays, VI, 336.

— Promis à la maison d'Agen, VII, 3.

— Saint Vincent lui écrit, VI, 359.

**Tholanghare** (Village de) à Madagascar.

— Localité sur laquelle se trouvent Fort-Dauphin et l'habitation des missionnaires, III, 552, 577; V, 507; VI, 211, 215, 216, 223.

— Bonnes dispositions des habitants à l'égard de la religion catholique, V, 519.

— Autre mention, VI, 228.

**Tholard** (Jacques), prêtre de la Mission.

— Note biographique, II, 15.

— Lettres de saint Vincent à M. Tholard à Annecy, II, 15, 106, 134; — à Villejuif, III, 128;

— à Maule, V, 477; — à Bruyères-de-Châtel, VII, 12; — à Marcoussis, VII, 56; — à Troyes, VII, 293; VIII, 64.

— Sa mère et sa sœur, VIII, 64; XIII, 724-725.

— Jugement que sainte Chantal porte sur lui, II, 25.

— Troubles qu'il éprouve en confessant des femmes, II, 15-17, 98, 102, 106-108, 134-136; III, 128.

— Saint Vincent le dispense de confesser, III, 250; — au moins «toute sorte de gens», VIII, 64.

— A Annecy, II, 355, 558; XI, 117, 118.

— Sa santé, II, 75.

— En mission à Villejuif, III, 128; — à Coulommiers, III, 249.

— A Tréguier, supérieur, III, 152; VIII, 520.

— En mission près de Maule, V, 208; XI, 163; — non loin de Paris, V, 360; — à Maule, V, 477; — à Bruyères-le-

---

— p. 593 —

Châtel, VII, 12; — à Marcoussis, VII, 56.

— A Troyes, il hésite à renouveler les vœux, VII, 293.

— Saint Vincent se propose de l'envoyer donner des missions dans le diocèse d'Agde, VIII, 51, 64.

— A Richelieu; rappelé à Paris, VIII, 265.

— A Paris, VIII, 287.

**Tholen** (Ville de) en Hollande. — M. Etienne passe par cette ville, VIII, 511.

**Tholibowski** (Albert), évêque de Posnanie.

— Vacance de l'évêché, V, 247.

— Il est donné à Albert Tholibowski, V, 257.

— Rapports avec les missionnaires de Pologne, V, 262; VI, 277.

— Il donne une cure aux missionnaires de Varsovie, VII, 91.

— A la mort de M. Ozenne, saint Vincent lui présente M. Desdames pour la cure de Sainte-Croix, VII, 261-262.

— Crainte qu'il n'enlève cette cure à la Compagnie, VII, 459.

— Il désire que la Compagnie exerce ses fonctions dans le diocèse de Posnanie, VII, 612.

**Thomas** (Saint), apôtre. — Apôtre des Indes, VIII, 212, 473; XII, 90.

**Thomas** (Saint), archevêque de Cantorbéry. — Pénitence imposée au roi qui l'a fait mourir, IX, 387.

**Thomas** (M.), prêtre d'Angoulême. — Il offre une cure à la congrégation de la Mission; saint Vincent le remercie et refuse, V, 429.

**Thomas** (Guillaume). — XIII, 212.

**Thomas a Kempis**, augustin. — Auteur de *l'Imitation*, I, 382; V, 297.

**Thomas d'Aquin** (Saint).

— Ses écrits, V, 297.

— Le crucifix était sa bibliothèque, IX, 32.

\* *Ses enseignements.*

— J.-C. n'a pas fait de vœu, XII, 368; XIII, 335.

— Les vœux faits en public acquièrent simplement par là une certaine solennité spirituelle et divine, XIII, 369.

— Quitter un exercice de piété pour un autre, c'est quitter Dieu pour Dieu, X, 693.

— La connaissance explicite des mystères de la Trinité et de l'Incarnation est de nécessité de moyen pour le salut, I, 121; X, 336; XI, 181, 382; XII, 80; XIII, 158.

— Il est plus difficile de supporter les mortifications venues du dehors que les mortifications volontaires, IV, 49.

— Il est plus méritoire d'aimer le prochain pour l'amour de Dieu que d'aimer Dieu sans application au prochain, XII, 261.

— Personne ne peut

---

— p. 594 —

se perdre dans l'exercice de la charité, XIII, 815.

— Si l'homme n'était pas libre, la religion serait vaine et pure folie, XIII, 154.

— Personne ne peut être absous de ses péchés s'il ne les a accusés et n'en a la contrition, XIII, 734.

— Outre les commandements absolus, il en est d'autres qui obligent seulement *quoad praeparationem animi*, XII, 119.

— Autre mention, V, 446.

**Thomas de Villeneuve** (Saint). — Sa canonisation, VII, 313.

**Thomassin** (Marie-Cécile), visitandine. — Note biographique; saint Vincent lui écrit qu'il accorde au P. Lallemand la permission d'entrer dans le monastère chaque fois que besoin sera, VIII, 232.

**Thonon** (Ville de) dans la Haute-Savoie. — Sainte-Chapelle de Thonon, VIII, 58.

**Thou** (M. de), ambassadeur de France à La Haye. — VIII, 510.

**Thouvant** (Claude), archidiacre d'Aizenay. — Bienfaiteur de l'établissement de Luçon, III, 135, 137, 138. — Mission fondée par lui, III, 494.

**Thouvenot** (M.). — Rapports avec saint Vincent. — VI, 505.

**Thouvignon** (Dominique), commandeur du Saint-Esprit de Toul. — Il résigne ce bénéfice en faveur de Charles de Gournay, évêque de Toul, avec prière de le céder aux prêtres de la Mission, I, 426; II, 431-432.

**Thuillier** (M.). — XIII, 15.

**Thulon** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Tibau** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

### **Tiédeur.**

— Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 457, 462.

— En quoi consiste la tiédeur ou paresse spirituelle, X, 189.

— D'elle découlent les plaintes et les murmures, X, 190; — l'inobservance des règles, X, 192.

— C'est un état de damnation, VIII, 112.

— Dieu maudit les tièdes, VIII, 112; X, 190; — menace de les vomir, X, 193-194.

— Marques de la tiédeur, X, 194-195; XI, 99.

**Tiers-Ordre** de Saint-François. — Voir Saint-François (Tiers-Ordre de).

---

— p. 595 —

**Tillon** (Hélène), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 439.

**Timothée** (Saint). — Citation de l'épître de saint Paul à Timothée, XI, 66.

**Tinien** (M.). — Lettre de M. Lucas à M. Tinien, I, 297.

**Tinti** (Abbé), agent du roi de France à Rome.

— Son intervention dans l'affaire de Chancelade, IV, 24, 130; — dans l'exécution d'une fondation de la duchesse d'Aiguillon, VIII, 5.

— La duchesse se plaint de son indécatesse, VIII, 17, 31.

**Tintillier** (Madame). — Saint Vincent lui annonce un envoi d'argent, VII, 350.

**Tiron-Saint-Priest** (M.).— I, 32.

**Tivoli** (Ville de) près Rome. — Saint Vincent presse M. Jolly d'aller se reposer à Tivoli ou à Frascati, VII, 225.

**Tivoli** (Ville de) en Lombardie. — XI, 379.

**Tobie**, personnage biblique. — Inconsolable d'avoir perdu la vue, V, 507. — Dieu a éprouvé son amour et sa fidélité, IX, 47. — Sa charité, X, 180.

**Toinette** (Mlle) à Clermont. — I, 242.

**Tolède** (Ville de) en Espagne.

— Projet d'un établissement de missionnaires dans cette ville, VI, 342; VII, 277, 328, 377, 386, 392, 416.

— Archevêque de Tolède, voir Moscoso y Sandoval (Balthazar).

— Le chapelain du prélat désire entrer dans la congrégation de la Mission, VII, 311.

**Tolet** (François), cardinal.

— Note biographique; auteur d'une *Somme des cas de conscience*, II, 557.

— Il tranquillise Clément VIII, torturé de remords pour avoir absous de l'hérésie Henri IV, retombé, depuis, dans l'erreur, V, 318 ; XII, 348; XIII, 336.

**Toniellus**, consultant de la Propagande. — XIII, 225.

**Tonkin.**

— Etat de l'Eglise catholique dans ce pays; supplique à Rome pour demander la nomination d'évêques *in partibus*, IV, 623; V, 11.

— Fonds destiné à assurer le traitement des évêques, IV, 631; V, 12, 71.

— On attend à Paris la décision de Rome, V, 71.

— Cette décision est favorable, VI, 593.

— Saint Vincent ne pense pas que les missionnaires qui se destinent au Tonkin et à la Cochinchine aient un autre dessein, VI, 537-538.

— Il ne croit pas

qu'ils veuillent former congrégation, ou qu'ils le puissent s'ils le veulent, VI, 621.  
— Voir Cochinchine, Pallu.

**Tonnerre** (Marie Vignier, comtesse de). — Envoi d'argent pour son fils, VII, 502.

**Tonnerre** (Louis de Clermont, chevalier de), esclave à Tunis, fils de la précédente. — VII, 129  
(1).

**Toscane** (Ferdinand II de Médicis, grand duc de). — Louis XIV écrit au sujet du banqueroutier Rappiot, VI, 351, 639. — Autres mentions, V, 330; VI, 340.

**Toul** (Ville de) dans la Meurthe-et-Moselle.

— Evêques de Toul, voir du Saussay (André), Gournay (Charles-Chrétien de), Le Bret (Jacques).

— Vicaire général, voir Midot.

— Présidents, voir Fremyn, Trélon.

— Lieutenant général du bailliage de Toul, voir Favier.

— Aumône de la duchesse d'Aiguillon à des religieuses de Toul, III, 200.

— La ville est dans la misère à cause du trop grand nombre de soldats qui y tiennent garnison, IV, 14.

— Passage de la cour à Toul, VI, 518.

\* *Missionnaires de Toul.*

— Lettres que saint Vincent leur adresse, I, 332, 387, 567; II, 54, 60; III, 62; voir Caset, Delespiney, Demonchy, des Jardins; — en reçoit, V, 553, 620.

— Fondation de l'établissement, I, 426.

— Blâme de saint Vincent au supérieur, qui ne nourrissait pas bien ses confrères, I, 387.

— M. Fleury vend aux missionnaires sa part de deux petites maisons contiguës à l'hôpital, II, 96.

— Comment les missionnaires ont obtenu la maison du Saint-Esprit à Toul, I, 426; II, 431-433.

— Ils y résident, II, 56, 61.

— Cette maison leur est disputée par l'ordre du Saint-Esprit ; procès, I, 446, 549, 554; II, 55, 138; III, 373-374, 454; IV, 14.

— Les droits des missionnaires sont reconnus par la ville, II, 139; — attaqués par un magistrat de Toul, II, 431.

— Arrêt du Conseil du roi, II, 432.

— Accommodement, II, 151.

— L'affaire est portée à Rome, II, 31, 90, 432, 490.

— Les droits de la Mission y sont défendus par M. Midot, grand vicaire, II, 31; — et par M. Le Bret, II, 445.

— Commandeurs du Saint-Esprit de Toul, voir Dehorgny, Jolly.

— M. Jolly résigne la com-

---

(1). Au tome VII, p. 129, lire «Tonnerre» au lieu de «Fournier».

manderie en faveur de la congrégation de la Mission, V, 149.

— Formalités en vue de l'union, VI, 406; VII, 37-38.

- Charités aux pauvres, I, 552; II, 32, 35, 60, 80.
- Missions, IV, 13; V, 620; VII, 38, 343.
- La charge de deux cures, celle d'Ecrouves et une autre à Toul, gêne beaucoup pour les travaux des missions, V, 233; VI, 437, 517.
- Exercices des ordinands, VI, 345, 406, 437, 519.
- Visite canonique de l'établissement par M. Dehorgny, I, 446; II, 55, 67-68, 80; — M. Lambert, II, 290; — M. Portail, V, 433; — M. Berthe, VII, 598; VIII, 10, 11.
- Liste des supérieurs, VIII, 517.
- Jacques Le Soudier, pressenti pour la supériorité, s'excuse sur son peu de santé, V, 16.
- Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Aulent, Bécu (Jean), Boucher (Léonard), Caset (Michel), Colée, Delespiney, Demonchy, Desdames, des Jardins, du Coudray, Joustel, Lambert aux Couteaux, Proust.
- Autres mentions, II, 96, 228; III, 60; VII, 121; XIII, 295.

#### **Toulon** (Ville de) dans le Var.

- Evêque de Toulon, voir Pingré.
- Forçats de Toulon, voir Auroy, Ballagny, Bonner (Nicolas), Chocart, Deleau, Dubois (Denis), Esbran, Frangé, Lancre (Martin de), Le Cercieux, Le Gros (Pierre), Le Page, Lesueur, Mansart, Meglat, Moger, Traverse.
- Missionnaires au service des forçats, voir Huguier, Mugnier, Parisy.
- Voyage de M. Get à Toulon, voir Get (Firmin).
- Hôpital des forçats, V, 242; VI, 167.
- Autres mentions, V, 405; VI, 106; VIII, 458.

#### **Toulouse** (Ville de) dans la Haute-Garonne.

- Piété des habitants, III, 193.
- Parlement, I, 2.
- Archevêques, voir Marca, Montchal.
- Visitation, III, 195; VIII, 123.
- Prédications des Pères de la Doctrine chrétienne à Toulouse, XII, 256.
- Mission donnée par un prêtre qui se disait «missionnaire», VI, 499.
- Le jansénisme dans le diocèse, IV, 244.
- Partisans du laxisme à Toulouse, VII, 530, 532, 615.
- Saint Vincent étudie à l'université de cette ville et y reçoit le diplôme de bachelier en théologie, I, 11.
- Il hérite d'une Toulousaine, I, 2; — y fait des dettes, I, 16; — y loue un cheval, I, 3.
- Son projet de revoir cette ville, I, 536.
- Quelques prêtres de la Mission évangélisent le diocèse de

Toulouse, voir Boudet, Durot, Sergis.

- Charles de Montchal désire établir les prêtres de la Mission dans son diocèse et leur confier son séminaire; il attend que saint Vincent lui en manifeste le désir, III, 545.
- Le saint, de son côté, préfère attendre qu'on l'y appelle, III, 545; IV, 138.
- A l'occasion d'une fondation qui lui est faite, il offre ses services à l'archevêque, IV, 137-138.
- Les filles de la Charité demandées à Toulouse, V, 631-632; IX, 669, 671; X, 117, 394.
- Autres mentions, III, 227; VIII, 3; XI, 95; XIII, 92.

**Toulouse** (Raymond VII, comte de). — Révolte contre l'autorité de saint Louis, XI, 302.

**Tounère** (Marie-Catherine), visitandine de Compiègne. — La Mère de Fontaines demande, pour elle, l'autorisation d'entrer et de séjourner, quelque temps, au premier monastère de Paris, VIII, 442.

**Touquin** (Village de) en Seine-et-Marne. — V, 36.

**Tour-des-Miroirs** (Communauté de la) à Rome. — Les femmes qui la composent ne sont pas religieuses, bien que certaines fassent les vœux simples, XIII, 368.

**Touraine** (Province de). — XIII, 624.

**Tournan** (Ville de) en Seine-et-Marne. — Mission donnée en ce lieu, VI, 335.

**Tournelle** (Prison de la) à Paris. — VIII, 458.

**Tourneton** (Marguerite), fille de la Charité. — Sa sortie de la communauté, III, 207, 209.

**Tournisson** (M.), prêtre de la Mission. — A Crécy, III, 318.

**Tournus** (Ville de) dans la Saône et-Loire.

— Abbé de Tournus, voir Chandenier (Louis de).

— Chanoines de Tournus, VII, 304.

— Passage de la cour dans cette ville, VII, 305.

— Autre mention, V, 549.

**Tours** (Ville de) dans l'Indre-et-Loire.

— Pays natal de Martin Jolly, voir Jolly (Martin).

— Hôtel-Dieu, I, 193.

— Couvent des dominicains, VII, 370.

— Visitation, II, 574.

— Passage à Tours de saint Vincent, II, 480; III, 413; — de Louise de Marillac, II, 7; III, 6;

— de M. Gondrée, III, 290; — de M. Mousnier, V, 277; — de M. Alméras, VIII, 342, 350.

— Autres mentions, II, 9; VI, 244; VIII, 312.

---

— p. 599 —

**Touschard** (M.). — Saint Vincent lui confie une commission pour Dax, I, 341.

**Toussaint** (Fête de la). — Mentions de conférences sur cette fête, XII, 452, 460, 464, 467.

**Toussaint** (Barbe), fille de la Charité. — Son arrivée à Angers, I, 612; II, 9. — Elle «exerce» ses compagnes, III, 420; — est «quasi tout à fait remise», III, 428.

**Toussainte** (Sœur), fille de la Charité — A Fréneville, III, 405. — Autre mention, XIII, 576.

**Toutblanc** (Louis), secrétaire du duc de Retz. — Legs aux missionnaires de Montmirail, II, 502.

**Trambly** (Antoine), de Mâcon. — XIII, 498.

**Tranchot (M.).** — Son éloge, II, 522.

**Tranchot (Mlle).**

- Elle s'intéresse à la Charité de Saint-Benoît, I, 100; — de Villeneuve-Saint-Georges, I, 130;
- à Michel Le Gras, I, 142.
- Saint Vincent conseille à Louise de Marillac de loger chez elle à Villeneuve, I, 159.
- Autre mention, II, 522.

**Tranquillité d'esprit.** — Voir Indifférence.

**Transylvanie.** — Le prince de Transylvanie s'unit aux ennemis de la Pologne, VI, 635.

**Tratebas (Antoine),** prêtre de la Mission.

- Note biographique, V, 404.
- Son père, VI, 606, 618.
- Sa famille donne l'hospitalité à M. Portail pendant une épidémie de peste à Marseille, VIII, 139.
- Interrogé au cours d'une conférence, XI, 159.
- Envoyé à Gênes, V, 404.
- Il s'expose auprès des pestiférés, VI, 391, 411, 474.
- Sa mort, VI, 487, 488, 489, 492, 511, 514, 519, 522, 552, 569, 573; VII, 11; XI, 429-432.
- Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 476.

**Travail.**

- Entretien sur ce sujet, IX, 483.
- Mention d'un autre entretien, XII, 464.
- Certains esprits ont toujours besoin d'être occupés, II, 538.
- Un prêtre doit avoir plus de travail qu'il n'en peut faire, XI, 202.
- Une fille de la Charité doit être toujours occupée, IX, 7, 117, 221, 496.
- Elles «doivent peu dire et beaucoup faire», VI, 47.
- Raisons qui nous portent à travailler, IX, 484-486.
- Grâce au travail, on n'est à charge à personne, IX, 51, 88,

---

— p. 600 —

493-495.

- L'oisiveté est la cause de bien des fautes, voir Paresse.
- Dieu nous commande de travailler, IX, 486-488; — et travaille lui-même sans relâche, IX, 489.
- Exemple de J.-C., IX, 491-492; — de saint Paul, IX, 492-493; — des anciens religieux, IX, 493; — de M. Pillé, II, 341; — des fourmis et des abeilles, IX, 488-489.
- A quels travaux les filles de la Charité peuvent s'occuper dans leurs moments libres, IX, 7, 117, 221, 484-486, 496.
- Ne pas consacrer au travail manuel le temps destiné au service des pauvres, IX, 51-52; — ou aux exercices de piété, XI, 316.
- Fin que chacun doit se proposer en travaillant, IX, 496-497.

**Traversay (Anne Petau, dame de).**

- Note biographique, I, 344.

- Dame de la Charité, I, 344, 505; II, 294; VI, 181.
- Sa sollicitude pour les galériens, II, 196, 197; — les enfants trouvés, II, 295, 401, 438-441; III, 253; — et les sœurs qui sont à leur service, VIII, 523, 524.
- Rapports avec saint Vincent, V, 354; VIII, 527; — et Louise de Marillac, II, 433, 547; V, 343.
- Don d'une crèche à M. Etienne, VIII, 500.
- Autre mention, VIII, 386.

**Traverse** (Vincent), forçat à Toulon. — VI, 172, 398, 586, 606; VII, 86, 104, 166, 231; VIII, 257.

**Trébizonde** (Archevêque de).

- Saint Vincent lui remet une lettre du cardinal Antoine Barberini, V, 175.
- Sa mort et sa succession, XIII, 180.
- Autre mention, III, 274.

**Treffort** (Simon), prêtre de la Mission.

- Note biographique, II, 580.
- A Cahors, II, 580; IV, 135, 271, 465, 466, 496, 497.
- Saint Vincent l'appelle à Paris pour l'appliquer aux missions, VI, 458.
- A N.-D. de Lorm; il a besoin d'être encouragé, VII, 359.

**Tréguier** (Ville de) dans les Côtes-du-Nord.

- Evêque de Tréguier, voir Liverdi (Balthazar Grangier de).
- Chanoines, voir Duval (M.), Rumelin.
- Penchant des ecclésiastiques de ce diocèse au vin, VIII, 145.
- L'évêque de Tréguier demande des filles de la Charité pour trois hôpitaux, XI, 363.
- Saint Vincent ne peut les lui accorder, VI, 121.
- On propose au saint l'union de l'archidiaconé de Tréguier à l'établissement du Mans; il refuse, VII, 519.

\* *Missionnaires de Tréguier.*

- Lettres de saint Vincent à ces missionnaires, IV, 570; V, 73; voir Dupont (Louis).
- Il est question de donner la direction du séminaire de

Tréguier à la congrégation de la Mission; insuffisance du revenu, II, 392.

- Difficultés que présentent les conditions de la fondation, voir Rumelin.
- L'évêque de Tréguier confie son séminaire aux prêtres de la Mission, leur demande de prêcher exceptionnellement dans Tréguier, augmente les revenus du séminaire par l'union de chapelles, est d'avis que le supérieur accepte une fondation, refuse aux missionnaires la permission d'user des pouvoirs à eux donnés par Rome concernant l'absolution des cas réservés au Pape, se plaint à saint Vincent du rappel d'un professeur du séminaire; saint Vincent lui rappelle que les missionnaires ne peuvent confesser les externes au lieu de leur résidence, voir Liverdi (Balthazar Grangier de).
- Bienfaiteurs du séminaire, VIII, 195; voir Duval (M.), Rumelin.
- Le supérieur s'acquitte des charges de la fondation avant le temps, VIII, 67.
- Menace de procès entre le séminaire et le chapitre, VIII, 146.
- On élève des prêtres au séminaire, IV, 314.
- Dieu le bénit, VII, 550.

- Blâme à un professeur qui dictait ses leçons, VI, 55.
- Missions, III, 630.
- Visite canonique de l'établissement par saint Vincent, III, 413; — par M. Berthe, VI, 360;
- M Dehorgny, VIII, 67, 116, 147, 194.
- Division entre les missionnaires, V, 582; VIII, 274.
- «Chute» de l'un d'eux, VII, 29.
- Insuffisance du personnel, VI, 176, 361, 573; VII, 384, 411.
- Liste des supérieurs, VIII, 520.
- Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Butler (Pierre), Dupont (Louis), Lapostre, Laudin (Gabriel), Menand, Pennier, Plunket, Rivet (Jacques), Talec, Tholard (Jacques).

**Treilles** (François). — XIII, 15.

**Treilles** (Girault). — XIII, 15.

**Treize-Maisons** (Les) a. Paris. — Voir Enfants trouvés.

**Trélon** (Cauchon, seigneur de), président.

- Sa bienveillance envers les missionnaires de Troyes, II, 55, 60.
- Relations épistolaires avec saint Vincent, I, 567; III, 454.
- Un des exécuteurs testamentaires du commandeur de Sillery, son oncle, II, 117.

**Tremon** (M. de), gouverneur de Mâcon. — XIII, 499.

**Trente** (Concile de).

- Les prescriptions du concile de

---

— p. 602 —

Trente sont à respecter comme venant du Saint-Esprit, II, 459.

- Il faut expliquer saint Augustin par le concile de Trente et non le concile de Trente par saint Augustin, III, 330.
- L'abbé de Saint-Cyran admet la légitimité et l'oecuménicité de ce concile, XIII, 108, 123-125.
- Saint Vincent ne l'a pas entendu dire le contraire, XIII, 91.
- Le saint pourra donner des statuts à sa congrégation de missionnaires, mais il faudra que ces statuts ne soient pas contraires aux décisions du concile, XIII, 223, 266, 284, 285, 357.
- Les prescriptions du concile recommandées aux missionnaires de Madagascar, III, 281.
- Recueils des canons et des décrets du concile, III, 283; V, 297.
- Le concile recommande de recourir au Pape dans les difficultés, IV, 209; VI, 268.
- Le concile de Trente condamne d'avance les erreurs de Jansénius, IV, 633.
- Il enseigne l'universalité de la rédemption, III, 326; — la possibilité, pour la volonté, de résister au mouvement de la grâce, XIII, 153, 155; — admet la pénitence publique pour les péchés publics, III, 367; IV, 31; — demande que la pénitence soit proportionnée à la gravité du péché, V, 324; — conseille de confesser les péchés véniels pour une plus grande pureté, XIII, 734.
- Ses ordonnances sur les séminaires, II, 459; III, 47, 100; — sur la reddition des comptes du séminaire à l'évêque, II, 460; — les conditions d'admission dans les séminaires, XIII, 393.

— Il exige qu'aucune charge ecclésiastique ne soit donnée qu'après examen, XIII, 74; — que les maisons religieuses qui ne sont d'aucune congrégation s'unissent en corps de congrégation, III, 224.

— Il autorise la société de Jésus, malgré la défense de fonder un Ordre religieux nouveau, XIII, 340.

— Il veut que les religieuses soient examinées avant d'être reçues à l'habit et à la profession, IV, 504; — aient un confesseur extraordinaire quatre fois l'an, XIII, 617; — défend de donner aux séculiers la permission d'entrer dans les cloîtres hors le cas de nécessité, VI, 265; VIII, 133.

— Prescriptions du concile sur l'élection des supérieures, III, 459, 461.

— Choisir la pire parmi celles qui sont présentées est, déclare-t-il, un péché, X, 269.

— Autre mention, XIII, 771.

**Trente** (Congrégation du concile de). — Le Pape consulte cette congrégation avant de faire le bref *Ex commissa Nobis*

---

— p. 603 —

sur les vœux de la congrégation de la Mission, XII, 431; XIII, 381, 384.

**Trente-Trois** (Collège des) à Paris. — Note historique, VIII, 178.

**Très-Saint-Sacrement** (Congrégation des pretres du).

— Son fondateur, voir Authier.

— Leurs démarches pour se faire approuver à Rome et à Paris, II, 423-424; IV, 295.

— Projet d'union avec la congrégation de la Mission, II, 244, 250, 397, 408, 415, 422-424; III, 465.

— Saint Vincent s'oppose à ce que ses membres prennent le nom de missionnaires, II, 423; IV, 55-56, 291-295; VI, 498.

— La ressemblance de nom provoque une émeute, à Annecy, contre les prêtres de la Mission, IV, 294; VI, 499; — et risque de provoquer un procès au sujet d'un legs fait à Marseille aux «prêtres de la Mission», VI, 499.

— Les recherches que fait M. Alméras à Rome en vue de s'y établir avec ses confrères sont contrariées par les prêtres de M. d'Authier, III, 465.

— Missions données par les prêtres de M. d'Authier aux galériens de Marseille, III, 264.

— Etablissement de Senlis, II, 250, 274, 460; — de Valence, VI, 87, 479; — de Marseille, VIII, 544.

**Trèves** (Ville de) en Allemagne. — VII, 520.

**Trévoux** (Ville de) dans l'Ain. — Charité établie en cette ville, XIII, 499.

**Trévy** (M. de ). — II, 14.

**Trinité** (Mystère de la Sainte).

— Mentions de conférences sur ce mystère, XII, 458, 474, 479.

— Explication de ce mystère, XIII, 159-162.

— Entretien sur le culte dû à la Sainte Trinité; la Sainte Trinité, patron de la congrégation de la Mission, XI, 180.

- La connaissance explicite de ce mystère est, d'après de grands docteurs, de nécessité de moyen pour le salut, I, 121; X, 336; XI, 181, 382; XII, 80-81; XIII, 158.
- Le culte de la Sainte Trinité recommandé aux membres de la Charité de Châtillon, XIII, 434.
- Zèle des filles de la Charité pour enseigner ce mystère, XI, 181.
- La Sainte Trinité, modèle d'uniformité, X, 363; XII, 257; XIII, 633; — et d'union, IV, 235; IX, 97, 98; XIII, 633.

**Trinité** (R. M. de la), supérieure du carmel de Troyes.

- Note biographique, I, 408.
- Lettres que saint Vincent lui

---

— p. 604 —

adresse, I, 408, 424, 451, 577, 585; II, 115, 202.

- Bienfaitrice de l'établissement des missionnaires de Troyes, I, 424, 452; II, 115; — d'Annecy, I, 580.
- Révélation, II, 100.
- Saint Vincent l'engage à ne pas quitter Troyes, II, 203.

**Tripoli** (Ville de) en Barbarie. — Le pacha de Tripoli demande un missionnaire, V, 178. — Autres mentions, V, 127; VIII, 140; XIII, 308.

**Tripoli** (Ville de) en Syrie. — VII, 259.

**Tristan** (Claude). — Membre de la conférence des mardis, II, 233. — Grand vicaire de Beauvais, VII, 368.

**Trobois** (M.). — II, 480.

**Trois-Épis** (N.-D. des).

- Note historique; le pèlerinage est offert à saint Vincent pour sa congrégation, VI, 518; VII, 319.
- Le lieutenant général du bailliage de Toul presse pour que l'affaire aboutisse, VIII, 8.

**Tronson** (Germain), notaire à Paris. — XIII, 19.

**Tronson** (Madame). — Supérieure des filles de la Sainte-Vierge, VIII, 393-394.

**Troyes** (Ville de) dans l'Aube.

- L'air de Troyes «est estimé un des meilleurs du royaume», VII, 136.
- Evêques de Troyes, voir Breslay, du Houssay.
- Voyages et séjours de saint Vincent à Troyes, I, 373, 561, 567, 568; XIII, 842.
- Le commandeur de Sillery à Troyes, I, 585-586.
- Présence, dans cette ville, de deux régiments irlandais et de nombreux réfugiés d'Irlande, V, 75.
- Ils sont dans une grande misère; saint Vincent ne sait que faire pour les secourir, VII, 333.
- Visitation de Troyes, I, 566; II, 118, 119, 149.
- Carmel, voir Trinité (R. M. de la).
- Filles de la Charité originaires de Troyes, II, 172; XIII, 738-741.

— Autres mentions, II, 130; V, 583-584; VI, 279; VII, 490, 513.

\* *Missionnaires de Troyes.*

— Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Troyes, I, 530, 532, 540; II, 147; IV, 353; VI, 490, 560; VII, 124, 291, 332; VIII, 64, 237.

— M. Grenu envoyé à Troyes, I, 414.

— Prochain départ des missionnaires destinés au nouvel établissement, I, 453-454.

— Choix d'un logement, I, 452-453.

— Ils ne peuvent s'établir ni dans la ville, ni dans les faubourgs, I, 578; — et vont résider à Sancey dans une maison prêtée, voir Sancey.

— Bienfaiteurs de l'établissement, voir Girardin (Ma-

---

— p. 605 —

rie), Sillery (Noël Brulart de), Trinité (R. M. de la).

— Revenus de la maison, II, 321.

— Sainte Jeanne de Chantal espère que l'établissement de Troyes cédera deux prêtres et un frère à celui d'Annecy, II, 48.

— Missions, I, 531, 538; VI, 360, 372, 556; VII, 152, 318.

— Professeurs du séminaire, VI, 490, 560; VII, 220; VIII, 192.

— Nombre des séminaristes, V, 75.

— L'évêque de Troyes désire unir la cure de Barbuise au séminaire pour en accroître les revenus; saint Vincent refuse, voir Barbuise.

— Retraites des ordinands, I, 454, 541.

— Assistance des Irlandais réfugiés à Troyes, V, 75; VII, 333; — des pauvres de la ville, III, 413.

— Visite canonique de la maison par saint Vincent, I, 561, 567, 568; II, 55; XIII, 842; — M. Alméras, V, 261, 313; — M. Berthe, VIII, 11.

— Les missionnaires sont «visités» par la maladie, IV, 290.

— Liste des supérieurs, VIII, 517.

— Missionnaires ayant appartenu à la maison, voir Bourdet (Jean), Brin, Chardon, Cornuel, Dalton, Dassonval, Delorme, du Chesne (Pierre), du Coudray, Dufestel (François), Dupuich (François), Ennery, Froment, Gigot, La Fosse, Lucas (Antoine), Ozenne, Perceval, René (Frère), Rose (Nicolas), Savary, Senaux, Tholard (Jacques), Villain.

— Autres mentions, III, 60; V, 112, 249; VI, 565; XIII, 295.

**Troyes** (Claude de), notaire à Paris. — XIII, 19.

**Truchart** (M.), confesseur des filles de la Charité de Nantes, III, 616; V, 6, 51; XIII, 691, 699.

**Truffar** (Marie), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Truillard** (M.), capitaine de cavalerie du prince de Maldonie. — VI, 97.

**Truluy** (Madame), dame de la Charité. — III, 211.

**Trumeau** (Marie-Marthe), fille de la Charité.

— Malade à Angers, III, 17, 30.

— Placée à Saint-Paul comme supérieure, XIII, 668; — à Nantes, en la même qualité, V, 51; IX, 658; XIII, 680.

— Rappelée à Paris, V, 425.

- Envoyée à La Fère, X, 198; — comme supérieure, X, 202.
- A La Fère, VII, 177; X, 289.
- Calomniée, VIII, 205.
- Envoyée à Cahors, VIII, 113; X, 665.
- Autre mention, XIII, 576.

---

— p. 606 —

**Trzebicki** (André), évêque de Cracovie. — VII, 473.

**Tubeuf** (Jacques). — Note biographique, II, 79.

**Tubeuf** (Madame), fille de Mlle Montdésir. — V, 39.

**Tuet** (Moulin et métairie de). — Propriété des missionnaires de Richelieu, IV, 6.

**Tulle** (Ville de) dans la Corrèze. — Evêque de Tulle, voir Vaillac. — Triste état du diocèse, IV, 25.

**Tulloue** (Robert), notaire à Paris. — XIII, 15.

**Tumy** (Ambroise), frère de la Mission. — Note biographique, III, 412. — Sa mort, VIII, 476.

**Tunis** (Ville de) en Barbarie.

- Saint Vincent, esclave en Tunisie, I, 5-11, 15; VIII, 513-514.
- Bienfaiteur de la Mission de Tunis, voir Aiguillon (Madame d').
- Consulat, voir Huguier, Husson, Le Vacher (Jean).
- Esclaves; missionnaires à leur service, voir Guérin (Julien), Le Vacher (Jean).
- Saint Vincent a quelque intention d'envoyer Pierre du Chesne visiter les missionnaires de Barbarie, V, 143.
- Prises des corsaires turcs, V, 128.
- Excursion en Calabre, VIII, 535.
- «Exécution» des Anglais contre Tunis; saint Vincent souhaite que cet exemple soit imité par la France, V, 387.
- Autres mentions, V, 141, 147, 160, 526, 527; VI, 134, 602; VII, 89, 396, 420; VIII, 514, 537; XI, 392; XII, 68.
- Voir Barbarie.

**Turbot** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Saint-Méen, III, 464.

**Turco** <sup>(1)</sup> (Thomas), supérieur général des dominicains. — Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 392; — en reçoit, II, 509, 511; III, 314, 394.

**Turcs.**

- Ils se réconcilient vite, III, 225; X, 470; — ne boivent pas de vin, X, 360.
- Victoire des Vénitiens sur les Turcs, VI, 62.
- Voir Alger, Barbarie, Constantinople, Tunis.

**Turenne** (Henri de la Tour, vicomte de), maréchal de France. — Note biographique; saint Vincent lui demande un soldat pour garder la ferme de Livry, IV, 431.

---

(1). Le texte pone partout «Turchi»; le véritable nom est «Turco».

**Turenne** (Marguerite de), fille de la Charité. — On hésite à lui donner l'habit, II, 172-173, 175.  
— Renvoyée de la communauté, XIII, 624-627.

**Turet** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Turgis** (Denis), notaire à Paris. — XIII, 14, 16.

**Turgis** (Elisabeth Le Goutteux, veuve), fille de la Charité.

- Note biographique; en retraite à la maison-mère, I, 334.
- Saint Vincent est d'avis qu'elle fasse un noviciat de quelques mois, I, 335.
- Proposée pour l'Hôtel-Dieu, I, 362.
- Aux Enfants trouvés, I, 440, 478, 498, 582.
- Elle remplace Louise de Marillac, absente, I, 160.
- Saint Vincent hésite à l'envoyer à l'hôpital d'Angers, I, 611.
- A Angers, I, 612; II, 9.
- Il est question de la rappeler à Paris, II, 67.
- Arrivée a Paris, II, 121, 122.
- A Richelieu, supérieure, III, 5, 214.
- A Chars, supérieure, III, 298.
- A Saint-Denis, supérieure, III, 423.
- Elle demande un catéchisme à Louise de Marillac, XIII, 664.
- Louise de Marillac pense que sœur Turgis «occuperait utilement sa place», II, 268.
- Sa mort, XIII, 659.
- Autres mentions, II, 171, 301.

**Turin** (Ville de) au Piémont.

- Archevêque de Turin, voir Bergera (Jules-César).
- Danger de peste, VI, 35, 62, 75, 78.
- La maladie n'y entre pas, VI, 80, 97, 111.
- Visitation de Turin, VI, 504, 590; VII, 297.

\* *Missionnaires de Turin.*

- Les missionnaires sont appelés à Turin par un ecclésiastique du Piémont, V, 163-164; — par le marquis de Pianezze, V, 250, 404.
- Premières négociations, V, 250-253, 371-372.
- Saint Vincent précise ce qu'il est nécessaire de recevoir pour la fondation; départ des premiers missionnaires pour Turin, V, 449.
- Leur arrivée, V, 470, 471.
- Bienfaiteurs de l'établissement, voir Pianezze (Marquis de), Belletia (Président).
- Correspondance entre saint Vincent et les missionnaires de Turin, voir Gontier (Aubin), Martin (Jean), Planchamp.
- Saint Vincent conseille de commencer «chétivement» par une petite mission, V, 472-473, 479.
- On leur offre l'église du Saint-Sacrement, V, 251, 638.
- Recherche d'une maison, VI, 27, 75, 243; VII, 491.
- Les missionnaires ne sont pas commodément logés, VII, 44.

- Le marquis de Pianezze propose de les installer à Savigliano; difficultés de ce projet, voir Savigliano.
- Il leur

---

— p. 608 —

procure une nouvelle habitation, mais insuffisante, VII, 216, 229.

— Ils déménagent une seconde fois pour s'établir dans une maison de louage, plus au large et en meilleur air, VII, 275.

— Démarches du marquis de Pianezze pour leur faire donner un palais à la disposition du Pape, VIII, 97.

— Un gentilhomme leur offre, hors Turin, une petite église avec quelques chambres qu'il a lui-même fait bâtir, VIII, 209.

— Saint Vincent recommande au supérieur de compter sur la Providence, pour le logement, sans rien faire pour la prévenir, VIII, 234, 402-403.

— Projet d'union à la Compagnie de l'abbaye de Saint-Antoine et du prieuré-cure de Saint-Jeoire, voir ces mots.

— Missions, VIII, 215, 234; voir Martin (Jean).

— Plaintes calomnieuses portées au parlement de Turin contre les missionnaires, VI, 1-2.

— Le Sénat propose de les chasser comme «perturbateurs du repos public», VI, 26.

— Les missionnaires sont occupés aux missions pendant neuf mois de l'année, VIII, 153.

— Projet de séminaire externe, V, 594; VI, 120, 543, 588; VIII, 57, 97.

— Visites canoniques de la maison par M. Berthe, VI, 287, 587; VII, 16, 17, 19, 35, 227, 276, 296-297, 364, 399, 419, 422; VIII, 203.

— Nombre des missionnaires VI, 51.

— Ils ne s'appliquent pas avec assez de zèle à l'étude de la langue italienne, V, 531, 542; VI, 287; — sont tout disposés à se dévouer si la peste entre à Turin, VI, 58.

— Envoi de postulants à Saint-Lazare, voir Michel-Ange, Pronetti; — à Gênes, VI, 243; VII, 217, 220.

— L'établissement progresse lentement, VII, 220.

— Il reçoit provisoirement les missionnaires envoyés pour reconstituer la maison de Gênes, vidée par la peste, VI, 508, 542, 544, 564, 565, 588, 592, 610; VII, 44, 60, 88.

— Saint Vincent presse leur départ pour Gênes, VII, 138, 195, 216, 219, 227.

— Retraite et rénovation des vœux, VII, 363.

— Maladie de plusieurs missionnaires, VII, 296.

— Malaise, VII, 275, 296, 364.

— Missionnaires peu édifiants, VII, 227, 297; VIII, 77.

— Insuffisance du personnel, V, 479, 494-495, 531; VI, 2, 27, 75, 140, 149, 182, 237, 279, 479, 555; VIII, 104.

— Saint Vincent envoie M. Le Vazeux, supérieur de la Mission d'Annecy au secours de M. Martin; M. Le Vazeux est empêché, voir Le Vazeux.

— Le saint propose à M. Martin

---

— p. 609 —

l'aide d'un prêtre sorti de la communauté de M. d'Authier, VI, 479, 544.

— Passage à Turin de M. Berthe, V, 583, 594-595, 598; VIII, 546; — de Louis et Claude de Chandénier, VIII, 152, 166.

- La manière de vie des missionnaires de Turin rappelle à ces derniers la manière de vie de Saint-Lazare, VIII, 153.
- Missionnaires ayant appartenu à l'établissement, voir Beure, Cauly, Deheaume, Demortier, Ennery, Gontier, Laurence, Martin, Martinis, Mugnier, Musy, Paquinot, Planchamp, Richard, Stelle, Taone.
- Missionnaires dont le placement à Turin a été envisagé, mais non exécuté, voir Baliano, Bonnet, Chardon, Gigot, Greco, Pesnelle (Jacques) .
- Autre mention, VI, 173.

**Turin** (M.). — VII, 6.

**Turmeau** (M.), marchand à Lyon. — VI, 81; VII, 360.

**Turpin** (Marie-Euphrosine), visitandine. — Note biographique; saint Vincent l'invite à venir au couvent de la Madeleine à Paris, I, 375. — Supérieure du couvent d'Amiens; le saint lui écrit, II, 410.

**Turpin** (Pierre), prêtre de la Mission.

- Note biographique, V, 574.
- Au Mans, V, 574; VI, 258; VII, 477.
- Bon chantre, VI, 259.
- Son ordination, VI, 570.
- Ses qualités et ses défauts, VI, 571, 572.
- Il désire aller à Madagascar, VII, 511.
- Saint Vincent songe à l'y envoyer et le propose à la Propagande, VII, 560.
- Procureur au Mans, VIII, 349.

**Tyrry** (M.). — III, 271.

**Tyskiewicz** (Georges), archevêque de Vilna.

- Sa sainteté, IV, 248.
- M. Lambert va le voir, IV, 272.
- Saint Vincent désire des détails sur l'entrevue, IV, 315; — en reçoit d'excellents, IV, 325.
- Bienveillance du prélat pour les missionnaires, IV, 356, 387.

## U

**Ubal dini** (Robert), cardinal. — XIII, 225.

**Uist** (Ile) en Ecosse. — Evangélisée par M. Duiguin, IV, 515; V, 116.

---

— p. 610 —

**Uniformité.**

- Entretiens sur ce sujet, X, 347, 366; XII, 244.
- Mentions d'autres entretiens, XII, 455, 471.
- Texte de la règle des missionnaires, XII, 244; — des filles de la Charité, X, 347, 366.
- L'uniformité entretient l'union, IX, 95; X, 347, 350, 352; XI, 120; XII, 251, 257.
- Elle donne le bonheur, XII, 254.

- Exemple de la Sainte Trinité, voir Trinité; — de J.-C., XII, 250; — de l'Eglise, XII, 258; — de la nature, XII, 249.
- Enseignement de saint Paul, X, 367; XII, 247-249.
- Exceptions apparentes: les malades et les infirmes, XI, 374-375; XII, 252.
- Pas de privilège pour les personnes qui ont donné leur bien à la Compagnie, VII, 323.
- Être uniformes dans la manifestation de la science, XII, 255-256; — dans la manière de prêcher, XII, 256; — et de faire oraison, X, 371; — dans les communions et les habits, voir ces mots; — dans la nourriture, voir Repas; — dans le nom des maisons, qui doivent s'appeler partout «Mission», VIII, 553; — en tout, XII, 252; XIII, 554, 563.
- La différence entre l'habit des frères et celui des prêtres a ses raisons, XII, 252.
- En quoi consiste l'uniformité, X, 347-348, 366-367; XII, 245-247.
- Ses extrêmes, XII, 247.
- Le moyen d'avoir l'uniformité est de pratiquer ses règles, voir Règles; — de se conformer à la maison-mère, et, pour cela, d'y venir souvent pour bien en connaître les usages, X, 349-350.
- Savoir être médiocres pour être uniformes, XII, 255-256.
- Prière pour demander l'uniformité, XII, 259.
- Voir Singularité.

### **Union.**

- Entretiens sur ce sujet, IX, 94; XI, 120.
- Règle des filles de la Charité, X, 453.
- Saint Vincent recommande aux membres des Charités «de s'entre-chérir comme sœurs que J.-C. a liées par son amour», XIII, 562.
- Entre membres d'un même corps l'union est nécessaire, IV, 262; V, 167; VIII, 162; IX, 10, 38, 53, 372, 532, 658, 665; X, 227.
- L'union procure la paix, V, 168; IX, 96-99; — attache à la vocation, IX, 96, 99; — fait la force, IX, 96, 99, 101, 372.
- Sans elle, le succès des œuvres est compromis, X, 201.
- La désunion ne va pas sans scandale, IX, 100-101, 268; XIII, 636.
- Elle a fait damner Lucifer, IX, 103.
- Dieu aime tant l'union qu'il a donné à toutes choses des

---

— p. 611 —

moyens d'union, IX, 99.

- La Sainte Trinité, modèle d'union, voir Trinité.
- J.-C., modèle d'union dans la communion, IX, 98.
- Qui est divisé est indigne de communier, IX, 99, 101.
- Qui entretient la désunion dans une Compagnie mérite le renvoi, XIII, 349.
- Union entre les maisons de la Compagnie, XI, 120.
- En quoi consiste l'union, IX, 22, 95.
- Il y a toujours de petites mésintelligences en communauté, III, 468; — surtout dans les petites, V, 582.
- Il y en a eu même parmi les anges et les apôtres, III, 468.
- Communauté en mauvaise odeur par défaut d'union, IX, 268.
- Les personnes grossières et mal élevées manquent plus facilement à l'union, IX, 109.
- Causes de désunion, XIII, 348; voir Amitiés particulières, Aversions, Calomnies, Médisances, Moqueries, Murmures.
- Moyens d'entretenir ou de rétablir l'union, IX, 106-111; XII, 102, 104-106; XIII, 349; voir Charité, Condescendance, Injures (Pardon des), Réconciliation, Support.

- Savoir excuser, IX, 104-105.
- Exemple des crocheteurs; IX, 105.
- L'uniformité entretient l'union, voir Uniformité.

**Université de Paris.** — II, 234.

**Urbain VIII**, pape.

- Lettres de saint Vincent à Urbain VIII, I, 42, 52, 255.
- Bulle d'Urbain VIII pour l'érection de la congrégation de la Mission <sup>(1)</sup>, XIII, 257.
- Mentions de cette bulle, VI, 502; XIII, 284, 357, 365, 369, 370, 383, 547, 579.
- Bulles pour l'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission, voir Saint-Lazare.
- Faveurs accordées par lui aux missionnaires de la maison de Rome, V, 19, 547; XIII, 282.
- Il refuse de se réserver et de réserver au supérieur général la dispense des vœux émis par les missionnaires, II, 137; XIII, 338.
- Bulle contre Jansénius, III, 320, 324; IV, 633.
- On répand faussement le bruit de sa mort, II, 221.
- Service solennel à Saint-Lazare, après sa mort, pour le repos de son âme, II, 475.
- Autres mentions, I, 41; III, 395; VI, 527.

**Urie**, personnage biblique. — Mis à mort par David, IX, 321.

---

<sup>(1)</sup>. Bien que datée du 12 janvier 1632, cette bulle est du 12 janvier 1633. C'était alors l'usage, en effet, pour les bulles, de commencer l'année au 25 mars. En langage de bulle, janvier, février et presque tout le mois de mars appartenaient donc à l'année précédente.

---

— p. 612 —

**Ursulines.**

- Saint Vincent permet à ses filles d'aller chez elles se former à l'instruction de la jeunesse, I, 437.
- Ses hésitations à ce sujet, X, 623.
- Différence entre les écoles des ursulines et celles des filles de la Charité, IX, 594; X, 144.
- Méthode des ursulines, III, 230.
- Ursulines de Cahors, Gisors, Guingamp, l'Isle-Bouchard, Melun, Moulins, voir ces mots.

**Usages.** — Ne rien innover sans l'ordre du supérieur général ou du visiteur, voir Supérieurs.

**Ussel** (Ville d') dans la Corrèze.

- Avis de saint Vincent aux sœurs Anne Hardemont et Avoie Vigneron envoyées à l'hôpital d'Ussel, X, 475.
- Lettres qu'il leur adresse, VII, 232, 240, 382, 429, 430, 453; — qu'il en reçoit, VIII, 410.
- Voir Hardemont, Vigneron (Avoie).

**Usure.**

- Cas de conscience sur le prêt à intérêt, VI, 272.
- On peut suivre, sur l'usure, les solutions approuvées en Sorbonne, sans blâmer ceux qui pensent autrement, VII, 226.

**Utique** (Ville d') en Tunisie.

- Ses ruines, V, 126.

— Evêque titulaire d'Utique, voir Bertier (Pierre de).

## V

**Vabres** (Evêque de). — Voir Habert (Isaac).

**Vacances.**— Ce que pense saint Vincent des vacances des écoliers, VIII, 105-106. — Temps des vacances pour les missionnaires, voir Missions.

**Vacherot** (M.), médecin.

- Note biographique, II, 581.
- Michel Le Gras, malade. prend pension chez lui, III, 12, 31.
- Médecin de Saint-Lazare, III, 62.
- Très apprécié de saint Vincent, IV, 255.
- Maladie de sa sœur, III, 263.
- Autre mention, II, 301.

**Vageot** (Philippe), prêtre de la Mission.

- Note biographique, III, 288.
- Lettres que saint Vincent lui adresse à Saintes, IV, 391, 487, 619, 630; V, 118.
- A Richelieu, III, 288.
- A Saintes, supérieur, IV, 395; V, 261; VIII, 518.
- Malade, IV, 488.
- Il désire faire un voyage dans son pays à cause de la situation de son père; saint Vincent l'en détourne, IV, 619.
- Il se soumet, IV, 630.
- Missions, V, 118.
- A Paris, V, 409.
- Sur le

---

— p. 613 —

point de quitter la Compagnie, V, 415.

- Il part «sans dire adieu», V 418.
- Il va dans son pays, revient à Paris et semble disposé à retourner à Saintes, V, 535.
- Saint Vincent engage les missionnaires de Saintes à n'avoir aucun rapport avec lui, V, 564.

**Vagré** (Guillaume), frère de la Mission. — Note biographique, VIII, 1.

**Vaillac** (Jean-Richard de Genoulhac de), évêque de Tulle. — Malade, IV, 24.

**Vaillant** (Jean), de Clichy. — XIII, 18.

**Vaius** (Etienne), évêque titulaire de Cyrène, grand-maître de l'Ordre du Saint-Esprit. — Il fait opposition à l'union du Saint-Esprit de Toul à la congrégation de la Mission, II, 31, 432.

**Val-de-Grâce** (Abbaye du).

- Note historique, II, 384.

- Démarches pour l'union de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne à celle du Val-de-Grâce, XIII, 844-846.
- Abbesse, voir Compans (Anne de).
- Prieure, XIII, 138.

**Val-de-Puiseau.** — Voir Valpuiseaux.

**Val-des-Choux** (Abbaye du). — Il est question d'y établir la réforme, IV, 241-242.

**Val-Profonde.** — Voir Valprofonde.

**Valaques.** — Ils s'unissent aux ennemis de la Pologne, VI, 635.

**Valbelle** (Antoine de), lieutenant de l'amirauté de Marseille. — VII, 302.

**Valençay** (Eléonor d'Estampes de), évêque de Chartres, puis archevêque de Reims.

- Il s'occupe de l'établissement des missionnaires à Richelieu, III, 286.
- Rapports avec Lambert aux Couteaux à ce sujet, I, 430, 447, 457.
- Saint Vincent lui prête un de ses prêtres pour aumônier, II, 361; — lui en envoie d'autres pour prêcher la retraite des ordinands; ce dont le prélat le remercie, II, 398; — négocie avec lui la fondation de l'établissement de Sedan, II, 476.
- Saint Vincent engage le supérieur de la maison de Richelieu à lui faire visite, III, 285.
- Sa mort, IV, 189.
- Autre mention, II, 419.

**Valençay** (Henri d'Estampes, bailli de), ambassadeur à

---

— p. 614 —

Rome. — Saint Vincent implore sa protection, V, 49. — Autres mentions, IV, 269, 613.

**Valence** (Ville de) dans la Drôme.

- Evêque de Valence voir Leberon (Charles-Jacques de Gelas de).
- Novices de Saint-Victor en pension dans cette ville, VI, 87, 105.
- Compagnie des prêtres de Valence, voir Très-Saint-Sacrement (Prêtres du).
- Marie de Valence, voir Tessonnière ( Marie) .

**Valentinien III**, empereur romain d'Occident. — XIII, 27.

**Vallegrand** (Localité de). — Mission prêchée en ce lieu par saint Vincent, I, 457-458.

**Vallin** (Anne), fille de la Charité. — Interrogée sur les vertus de Barbe Angiboust, qu'elle a eue pour supérieure à Saint-Denis, X, 640. — Autre mention, XIII, 576.

**Valobron.** — Voir Le Mans.

**Valognes** (Ville de) dans la Manche. — III, 534.

**Valois** (Patrice), prêtre de la Mission.

- Note biographique, III, 200.

- De la maison de Rome il passe à celle de Gênes, IV, 200.
- Lettres que saint Vincent lui adresse à Gênes, IV, 426, 436.
- Son désir d'aller en Irlande, IV, 306.
- M. Get reçoit l'ordre d'envoyer à saint Vincent les lettres échangées entre M. Valois et un prêtre irlandais, V, 378-379.
- M. Blatiron presse M. Valois de professer la philosophie, VI, 51.

**Valon** (M. de). — Excès des soldats du régiment de Languedoc, dont il a le commandement, III, 391.

**Valprofonde** (Chartreuse de). — Saint Vincent y fait une retraite, II, 107.

Valpuseaux (Village de) en Seine-et-Oise.

- Confrérie de la Charité, IV, 232.
- Misère et maladies, IV, 408-409.
- Voir Fréneville.

\* *Filles de la Charité de Valpuseaux..*

- Lettres que saint Vincent leur adresse, III, 593; IV, 232, 245, 408.
- Le saint se propose d'aller les voir, III, 376.
- Il envoie de leurs nouvelles à Louise de Marillac, III, 405.
- Elles reviennent à Valpuseaux, qu'elles avaient dû quitter à cause des troubles et de la misère, IV, 408.
- Sœurs ayant fait partie de l'établissement, voir Marguerite (Sœur), Marie-Madeleine (Sœur), Perrette (Sœur).

---

— p. 615 —

**Valton de la Fosse** (M.), ancien administrateur de l'hôpital de Nantes. — Il se plaint des sœurs de l'hôpital, III, 430.

**Vancamberg** (Gaspard), d'Anvers, esclave à Alger. — VI, 370-371; VII, 4.

**Vandales.**— Dieu s'en est servi pour affliger l'Eglise, XI, 309.

**Vandy** (Village de) dans les Ardennes. — IV, 184.

**Vanité.**

- Ne pas chercher à paraître aux yeux des hommes, voir Humilité.
- Prendre garde, en s'en préservant, de tomber dans l'excès contraire, IX, 444.
- Dieu la châtie parfois par le vice de l'impureté, X, 378.
- Les frères y sont moins sujets, XII, 100.
- La vanité se glisse jusque dans les objets de dévotion, X, 359.
- Vanité dans les habits, les prédications, etc., voir ces mots.

**Vannes** (Ville de) dans le Morbihan.

- Il est question de confier le séminaire aux prêtres de la Mission, II, 306, 379.
- Abandon du projet, II, 392.
- Offre d'un autre établissement dans le diocèse de Vannes, III, 433.
- Autres mentions, V, 361; VIII, 191.

**Vanury** (M. de). — II, 378.

**Varize** (Village de) dans l'Eure-et-Loir.

— Mission en ce lieu, II, 310-311.

\* *Filles de la Charité de Varize.*

— M<sup>à</sup>me de Varize accepte que soient envoyées à Châteaudun les deux sœurs données pour Varize, IV, 425.

— Elles y font l'école et soignent les malades; il manque une sœur, V, 37.

— Rappel de sœur Claude, VIII, 304.

— Voir Andrée (Sœur).

**Varize** (M. et Mme de). — Leur éloge, II, 310-311. — Voir Varize (Village de).

**Varle** (Marie), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 466.

**Varlet** (Jacques), esclave à Alger. — VII, 181, 193.

**Varsovie** (Ville de).

\* *Missionnaires de Varsovie.*

— La reine de Pologne appelle les missionnaires à Varsovie, IV, 57.

— Obéissance donnée à MM. Lambert, Desdames, Guillot, Zelazewski et Posny avant leur départ, XIII, 359.

— Départ de Paris, IV, 246.

— Arrivée des missionnaires à Varsovie, IV, 271, 288.

— Difficultés suscitées par une

---

— p. 616 —

communauté aux missionnaires pour empêcher leur établissement en Pologne, IV, 404; V, 77, 137, 232.

— Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Pologne, voir Desdames, Duperroy, Guillot, Lambert, Ozenne, Zelazewski.

— Il est question de confier aux missionnaires de Varsovie l'église de Saint-Benoît, IV, 378;

— une église bâtie pour les Allemands, IV, 387.

— La cure de Sokolka est conférée à M. Desdames, voir Sokolka.

— Fondation du roi et de la reine, IV, 355.

— Le roi et la reine achètent une maison pour les missionnaires et lui assignent un revenu considérable, IV, 470, 538, 598.

— Union de la cure de Sainte-Croix à la congrégation de la Mission, voir Sainte-Croix.

— Fondation du comte Velopolski, voir Velopolski (Comte).

— Nouvelle fondation royale, V, 392.

— M. Fleury obtient la démission d'un bénéfice en faveur des missionnaires, V, 350.

— Bénéfice donné par la reine, VIII, 141.

— Bénéfice de Vitkiski, voir Vitkiski.

— La reine demande encore un missionnaire, IV, 392.

— Mort de M. Lambert, IV, 560.

— Arrivée à Varsovie de MM. Ozenne et Duperroy, V, 74.

— M. Guillot rentre en France, V, 111; — repart et arrive à Varsovie, V, 177.

— Prochain envoi à Varsovie de MM. Eveillard, Simon et Durand, V, 121.

— M. Berthe est envoyé en Pologne avec deux frères, V, 406-407.

- Au moment de s'embarquer, il reçoit ordre de rentrer à Paris à cause des événements de Pologne, V, 412, 417.
- Retour en France de MM. Eveillard, Simon, Durand et Guillot, V, 468, 470, 473.
- Mécontentement de saint Vincent, V, 562.
- Défection de M. Zelazewski, V, 486.
- M. Ozenne demande le retour de ces quatre missionnaires en Pologne; il est impossible de le satisfaire, VI, 610.
- Mort de M. Ozenne, VII, 260.
- Saint Vincent attend l'occasion favorable pour envoyer d'autres missionnaires en Pologne, VII, 23, 400; VIII, 85, 141, 440.
- Leur départ de Paris, VIII, 447; XIII, 184, 186.
- Il défend aux missionnaires de Varsovie d'assister à des banquets, V, 336, 344-348, 592;
- leur recommande d'observer le carême à la mode de Rome, V, 348; — déplore la dispersion des missionnaires en plusieurs petits postes éloignés, V, 357-359.
- Situation critique des missionnaires, VI, 239.
- Projet d'établissement à Cracovie, voir Cracovie.

---

— p. 617 —

- Dévouement des missionnaires auprès des pestiférés, IV, 538.
  - Saint Vincent souhaiterait un séminaire interne à Varsovie, VII, 261.
  - Mission à Sainte-Croix, V, 98.
  - Autres missions, V, 201, 213, 227, 232, 236.
  - Saint Vincent espère que les missionnaires vont bientôt commencer un séminaire et l'œuvre des ordinands, V, 132, 137, 177.
  - La reine de Pologne donne un bénéfice à cette intention, VIII, 78, 104.
  - L'évêque de Posnanie est disposé à imposer à ses ordinands l'obligation d'aller faire une retraite à la Mission avant la réception des ordres, V, 173.
  - Liste des supérieurs, VIII, 520.
  - Missionnaires de Pologne, voir Desdames, Duperroy (Nicolas), Durand (Antoine), Eveillard, Guillot, Lambert, Ozenne, Posny, Simon, Zelazewski.
  - Autres mentions, XI, 411; XII, 241; XIII, 168.
  - Voir Gonzague, Pologne.
- \* *Filles de la Charité de Varsovie.*
- La reine de Pologne appelle les filles de la Charité à Varsovie, IV, 57-58, 248, 392.
  - Louise de Marillac les tient prêtes à partir, IV, 357, 419.
  - Mlle de Lamoignon estime que leur départ n'est pas urgent, IV, 428.
  - Leur obédience, XIII, 588.
  - Leur arrivée à Varsovie, IV, 487, 539.
  - Lettres que saint Vincent leur adresse, V, 115; — en reçoit, IV, 602.
  - Leurs œuvres, IV, 602.
  - La reine témoigne quelque mécontentement des sœurs, V, 163.
  - Petites mésintelligences entre elles, IV, 564; VII, 161, 401.
  - Saint Vincent les exhorte à l'union, V, 167.
  - Il envoie en Pologne trois autres sœurs, V, 406-407.
  - Les événements de Pologne l'obligent à les rappeler à Paris avant l'embarquement, V, 412, 417.
  - Les sœurs assistent les soldats blessés au siège de Varsovie, X, 326.
  - Délibération du conseil sur un nouveau genre de coiffure proposé par la reine, XIII, 746-750.

- Propos de la reine au sujet des enfants trouvés et réponse de la sœur Moreau, IX, 589.
- La reine voudrait avoir sœur Moreau auprès d'elle pour ses pauvres; refus de sœur Moreau; édification qu'en reçoit saint Vincent, IX, 588, 638, 684, 688.
- Nouvelle demande de la reine; délibération sur ce sujet; on est d'avis qu'elle accepte, XIII, 746-750.
- Le roi et la reine passent une journée chez les filles de la Charité en témoignage de satisfaction, X, 718, 732.
- Départ de trois

---

— p. 618 —

- filles de la Charité pour Varsovie, VIII, 327, 447; XIII 181, 186.
- Sœurs envoyées en Pologne, voir Douelle, Drugeon, Moreau (Marguerite).
- Autres mentions, V, 25, 45, 479; VI, 114; IX, 707; XIII, 574.
- Voir Gonzague, Pologne, Villers (Mlle de):

\* *Visitation de Varsovie.*

- Les filles de la Visitation sont appelées à Varsovie par la reine, IV, 248, 272, 351, 357.
- Opposition des parents et de l'archevêque de Paris, IV, 387, 403, 419; V, 10.
- Départ et voyage des visitandines, IV, 600; V, 11, 24, 42, 46, 75, 124.
- A Varsovie, V, 172, 249.

**Vas** (Pierre), frère de la Mission. — Note biographique, II, 621.

**Vasquez** (Gabriel), théologien jésuite. — Son sentiment sur les vœux de religion, XIII, 368.

**Vassi** (M. de), forcat à Toulon. — VII, 389.

**Vassy** (Ville de) dans la Haute-Marne. — Mission en ce lieu, VII, 100.

**Vaucouleurs** (Ville de) dans la Meuse. — VI, 167.

**Vaucresson** (Village de) en Seine-et-Oise. — XIII, 346.

**Vaugin** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique; sorti de la Compagnie, VIII, 333. — Autre mention, VIII, 447.

**Vaugirard** (Commune de), aujourd'hui annexée à Paris. — Séminaire de Vaugirard transféré à Saint-Sulpice, II, 274.

**Vaurette** (Prieuré de la) dans le Lot. — Démarches pour l'union de ce prieuré au séminaire de Cahors; opposition, II, 407, 564.

**Vaux** (Guy Lasnier, abbé de), vicaire général d'Angers.

- Note biographique, I, 601.
- Saint Vincent lui écrit au sujet de l'envoi des filles de la Charité à l'hôpital d'Angers, I, 601, 609.
- Le saint engage Louise de Marillac à le voir pour ce même sujet, I, 610; — et pour lui demander de l'argent, s'il en est besoin, I, 612.
- L'abbé de Vaux la reçoit dans sa maison, I, 611.
- Saint Vincent le remercie de sa bonté envers Louise de Marillac et les sœurs, I, 613.

- Correspondance entre l'abbé de Vaux et saint Vincent, III, 11, 17, 437; V, 58; VII, 580.
- Rapports de l'abbé avec Louise de Marillac, II, 18, 91, 144-145, 167, 196, 197; III, 30; VI, 495; VII, 475; — avec les sœurs de l'hôpital

---

— p. 619 —

- d'Angers, II, 67; XIII, 618, 619, 645.
- A Paris, II, 39.
- Prochain voyage à Paris, III, 277.

**Vaux** (Anne de), fille de la Charité.

- Destinée à Nantes, XIII, 680.
- Avis de saint Vincent avant le départ, IX, 658.

**Vaux-le-Vicomte** (Hameau de) dans la commune de Maincy (Seine-et-Marne).

- Choix des filles de la Charité qui doivent y être envoyées, VIII, 110.
- Sœur rappelée de Vaux, VIII, 113.
- Le procureur général invite sœur Maupeou, visitandine, à s'y rendre, VIII, 430.

**Vaux-Renard** (Village de) dans le Rhône. — XIII, 503.

**Veines** (M. de). — I, 443.

**Velletri** (Ville de) en Italie. — II, 314, 458-459.

**Vélopole** (Ville de) en Pologne. — Le seigneur du lieu a l'intention d'y fonder un établissement de missionnaires, V, 148.

**Velopolski** (Comte de).

- Etendue de son pouvoir seigneurial, V, 148.
- Il veut fonder une maison de missionnaires à Velopole, V, 145, 148.
- Démarches à cet effet, V, 149, 159, 172, 174.

**Vence** (Ville de) dans les Alpes-Maritimes. — Evêque de Vence, voir Godeau.

**Vendeuvre-sur-Barse** (Ville de) dans l'Aube. — Mission en cette localité, VII, 318.

**Vendôme** (César de Bourbon, duc de).

- Note biographique; il autorise l'établissement des ursulines à Guingamp, V, 53.
- Grand-maître de la navigation et du commerce; ce titre fait que saint Vincent a recours à lui en plusieurs circonstances, V, 405; VII, 154, 218.

**Vendôme** (Françoise de Lorraine, duchesse de), épouse du précédent. — Elle autorise l'établissement des ursulines à Guingamp, V, 53. — Autre mention, VII, 378.

**Vénérand** (Saint), martyr. — Sa vie, II, 89.

**Vénérande** (Sainte), martyre. — Mémoires sur cette sainte, I, 589-590.

**Venise** (Ville de) en Italie. — V, 527.

**Ventadour** (Château de) à Moustier-Ventadour (Corrèze). — Ses ruines, XI, 388.

---

— p. 620 —

**Ventadour** (Anne de Levis de), archevêque de Bourges.

— Accepté comme arbitre pour un différend entre Alain de Solminihac et les ecclésiastiques syndiqués du diocèse de Cahors, IV, 268.

— Son vicaire général, VII, 532.

**Ventadour** (François-Christophe de Levis de), duc d'Amville, frère du précédent. — Voir Amville.

**Ventadour** (Henri de Levis de), chanoine de Paris, frère du précédent.

— Note biographique, IV, 293.

— Il est toujours levé à minuit pour chanter matines, XII, 336.

— Saint Vincent déplore que M. de Ventadour veuille avoir une autorité trop absolue sur les Missions de l'Amérique, IV, 296.

— Sollicité par M. de Ventadour de donner des prêtres pour l'Amérique, saint Vincent demande pour eux les pouvoirs à la Propagande, IV, 336.

— M. de Ventadour n'insiste pas, IV, 377.

— Voir Indes (Missionnaires des).

**Ventadour** (Louis de Levis de), évêque de Mirepoix, frère des précédents. — Lettre de ce prélat sur l'*Apologie des casuistes*, VII, 531.

**Ventadour** (Charles de Levis de), frère des précédents. — II, 127.

**Ventadour** (Catherine Suzanne de Thémines de Montluc, duchesse de), épouse du précédent. —

Note biographique; legs pour la fondation d'un établissement de missionnaires à Cauna, II, 127.

**Ventadour** (Marie de la Guiche de Saint-Gérard, duchesse de), seconde épouse du précédent.

— Note biographique; elle demande des filles de la Charité, III, 510.

— Dame de Pouy, VII, 410.

— Rapports avec Louise de Marillac, V, 647.

— Elle demande, pour les sœurs, la permission de manger du rôti le jour de Pâques, VI, 263.

— Fondatrice de l'établissement d'Ussel, VII, 142, 233, 242, 382, 430, 453; X, 475.

— Saint Vincent, désolé de ne pouvoir lui accorder ce qu'elle demande; elle fait une retraite chez Louise de Marillac, VII, 410.

— Son estime pour la Compagnie des filles de la Charité, X, 19.

**Ventelet** (Madame de), d'Orsigny. — Saint Vincent lui écrit au sujet d'un apothicaire qui a le don de guérir les écrouelles, VI, 623.

**Verdun** (Ville de) dans la Meuse.

— Saint Vincent y secourt les pauvres par ses missionnaires, I, 552, 590; II, 32, 80.

---

— p. 621 —

- Pays natal du frère Jamain, II, 514.
- Monastère des Prémontrés réformés, IV, 329.

**Verdure** (Femme). — V, 339.

**Verissey** (Village de) dans la Saône-et-Loire. — XIII, 503.

**Verneuil** (Village de) dans l'Oise.

- Saint Vincent y établit la Charité, I, 31.
- Il invite Louise de Marillac à aller la visiter, I, 188.
- Bail de Verneuil, III, 534.

**Vernon** (Ville de) dans l'Eure. — Saint Vincent rend au curé de Verneuil l'argent d'une fondation, III, 32.

**Vernon-lès-Joyeuse** (Village de) dans l'Ardèche. — Mission donnée en ce lieu, I, 536.

**Véron** (M.), capitaine du vaisseau *Maréchale*. — VIII, 251, 476, 483, 486, 497.

**Véron** (M.), de Paris. — I, 130.

**Véron** (Anne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Véron** (François), célèbre controversiste.

- Note biographique, I, 220.
- Sa méthode de controverse, I, 429.
- Ses disciples, IV, 550.

**Véronne** (Alexandre), frère de la Mission.

- Note biographique, I, 351.
- Très apprécié de saint Vincent, I, 592.
- Grave maladie, I, 588, 592, 597.
- Infirmier à Saint-Lazare, I, 485; II, 310, 341; III, 148, 377, 473; IV, 256, 530; V, 17, 531; VI, 136; VII, 437.
- Chargé de la dépense, II, 337; XI, 158.
- Avec quel soin il s'acquitte de cet emploi, III, 318.
- Il s'accuse d'un manquement à la règle au cours d'une répétition d'oraison, XI, 368.
- Auprès du lit de saint Vincent mourant, XIII, 189.
- Il ensevelit son corps, XIII, 191.
- Autres mentions, I, 489; II, 494; VI, 417; VII, 207, 557.

**Verteuil-sur-Charente** (Village de) dans la Charente. — Mission donnée en ce lieu, VIII, 263.

**Verthamon** (François de), maître des requêtes. — Très apprécié de saint Vincent, VII, 165. — Autres mentions, III, 169; XIII, 845.

**Verthamon** (Marie Boucher d'Orsay, dame de), épouse du précédent.

- Pourparlers avec les dames de l'Hôtel-Dieu au sujet de l'œuvre des Enfants trouvés, II, 92-93.
- Elle invite Louise de Marillac à assister au service d'une de ses tantes, II, 541.
- Dame de la Charité, III, 512.

**Vertueil** (Abbé de). — Voir La Rochefoucauld (Louis de).

**Vertus.**

- Les vertus s'acquièrent par des actes réitérés, V, 436.
- Pourquoi certains sont fervents, d'autres lâches, VIII, 111.
- Il faut que les vertus s'impriment bien avant dans les cœurs, XI, 116.
- Les vertus méditées et non pratiquées sont plus nuisibles que profitables, VII, 363.
- Les vertus des autres doivent servir d'exemple, XI, 387.
- La vertu a toujours deux vices à ses côtés, VIII, 29, 32; XI, 220.
- L'excès est en général louable en comparaison du défaut, VIII, 29; — c'est parfois le contraire, III, 111.
- Les lâches voient facilement de l'excès dans la vertu des autres, VIII, 29.
- Vertus qui constituent principalement l'esprit des missionnaires, voir Mission (Congrégation de la); — et des filles de la Charité voir Charité (Filles de la).

Vertus (Ville de) dans la Marne.— I, 118.

**Vertus** (N.-D. des) à Aubervilliers.

- M. Gallemant, curé de N.-D. des Vertus, prend M. Pillé pour vicaire, II, 328.
- Les oratoriens à N.-D. des Vertus, I, 29, 126; VII, 330.
- Y vont en pèlerinage MM. Dieppe et Huguier, III, 451; — une fille de la Charité, I, 506.
- Saint Vincent rappelle aux filles de la Charité qu'elles ne peuvent y aller sans permission, X, 45, 51, 168.

**Vervin** (Mlle de). — VI, 289.

**Vervins** (Doyenné de) dans l'Aisne. — Aumônes faites au pauvres par les missionnaires, IV, 132.

**Vesles-et-Caumont** (Village de) dans l'Aisne. — VI, 486.

**Vetralla** (Ville de) en Italie. — Mission en ce lieu, V, 481.

**Veuves** (Village de) dans le Loir-et-Cher. — Madame Goussault passe par cette localité, I, 193.

**Veylle** (Claude de), de Mâcon. — XIII, 498.

**Veyris** (M. de). — VIII, 436.

**Vézelay** (Commune de) dans l'Yonne.

- Louis Fouquet fait donner une mission en ce lieu, VIII, 50.
- Abbé de Vézelay, voir Fouquet (Louis).

**Vialard** (Félix de), évêque de Châlons.

- Note biographique, II, 361.
- Il écrit à saint Vincent au sujet d'une religieuse, II, 467.
- Saint Vincent lui procure un aumôn:er, II, 361; — le prie de pardonner la faute d'un missionnaire> V, 57.

- A Paris, V, 59.
- Autre mention, V, 56.

---

— p. 623 —

**Vias** (Balthazar de), consul de France à Alger.

- Note biographique, VI, 185.
- Il résigne la charge de consul en faveur de M. Lambert, II, 623; XIII, 308.

**Vicaires généraux.**

- \* *Vicaires Généraux diocésains.* — Saint Vincent recommande à ses prêtres la soumission aux vicaires généraux, II, 584; III, 390.
- \* *Vicaires généraux de la Mission.*
  - Décisions de l'Assemblée de 1642 relatives au vicaire général, XIII, 293-294.
  - Billet de l'élection de M. Alméras aux fonctions de vicaire général, XIII, 409.

**Videlles** (Village de) en Seine-et-Oise. — V, 176.

**Videuille.** — Voir Videlles.

**Vie contemplative.**

- Elle est plus parfaite que la vie active, mais plus imparfaite qu'une vie active et contemplative à la fois, III, 165, 346-347.
- «L'Eglise a assez de personnes solitaires», III, 202.

**Vie intérieure.**

- Mention d'une conférence sur l'esprit intérieur, XII, 483.
- En quoi elle consiste, X, 716.
- Elle n'est autre chose que le règne de J.-C. en nous, XII, 131-133.
- On y entre par la pratique de la modestie, X, 730.
- Elle est nécessaire aux directeurs de séminaires, VI, 61; — aux filles de la Charité, X, 730.
- Aimer la solitude de sa chambre, X, 733.

**Vie spirituelle.** — En la vie spirituelle, ce ne sont pas les commencements qui comptent, mais le progrès et la fin, II, 129.

**Vieil-Moulin** (Ferme du). — Voir Montmirail.

**Vieille-Brioude** (Commune de) dans la Haute-Loire. — M. Olier écrit de cette localité, I, 334.

**Vienne** (Ville de) en Autriche. — V, 443; VIII, 126.

**Vienne** (Ville de) dans l'Isère. — III, 544.

**Vierges.** — Parabole des vierges sages et des vierges folles, X, 612-618.

**Viffort** (Village de) dans l'Aisne. — Besoins spirituels de cette paroisse, I, 175.

**Vigiti Magni** (Ville de) dans le Cap. — VIII, 506.

**Vigne** (M.) à Paris. — XIII, 39.

**Vigne** (Port de la), près de Nantes. — VIII, 470.

**Vigner** (Avoie), fille de la Charité.  
— Louise de Marillac

---

— p. 624 —

demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, V, 460; VI, 119.

— Envoyée à l'hôpital d'Ussel, VII, 142; X, 475.

— A Ussel, VII, 233, 383.

— Elle ne s'entend pas avec sa supérieure, VII, 430, 432.

— Saint Vincent l'encourage dans ses difficultés, VII, 240.

— Elle adresse à Louise de Marillac une lettre trop vive; reproches du saint, VII, 429.

— Elle écrit à saint Vincent sa peine du rappel de sœur Hardemont et lui dit ce qu'elle souffre à l'hôpital d'Ussel, VIII, 410.

**Vigner** (Geneviève), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Vigner** (Marie) fille de la Charité. — XIII, 575.

**Vignier** (M.), baron de Ricey, intendant de la justice en Lorraine. — II, 432.

**Vignoles** (M. de), du Béarn. — III, 242.

**Vignon** (M.), marchand à Amsterdam. — VIII, 511.

**Villafranca Piemonte** (Ville de) au Piémont. — Mission en ce lieu, VI, 152.

**Villages** (Filles des). — Leurs vertus proposées à l'imitation des filles de la Charité, IX, 79-94.

**Villain** (François), prêtre de la Mission.

— Note biographique, VI, 560.

— Proposé à la Propagande pour Madagascar, IV, 86.

— A Troyes, VI, 490.

— Saint Vincent lui recommande la soumission à son supérieur, VI, 560.

— Sa mort et son éloge, VII, 218, 220.

**Villain** (Mauricette), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Villarceaux** (Anne Mangot, seigneur de). — Note biographique; saint Vincent lui écrit au sujet des aumônes à distribuer en Lorraine, II, 54; — et s'en remet à lui pour l'ordre des distributions, II, 60, 61.

**Villars** (Abbé de). — VI, 638.

**Villars** (Mlle de). — Elle écrit à Louise de Marillac, I, 78.

**Villecien** (Village de) dans l'Yonne. — Saint Vincent écrit de cette localité, I, 39. — Curé de Villecien, voir Maurice (Jean).

**Villecot** (M.). — Rapports avec saint Vincent, II, 214.

**Villefranche-de-Rouergue** (Ville de) dans l'Aveyron. — Révolte de paysans, II, 408.

**Villegoubelin** (Madame de).

— Elle loge chez elle Louise

---

— p. 625 —

de Marillac de passage à Beauvais; son éloge, XIII, 835.

— Lettre à Louise de Marillac, I, 289.

**Villejuif** (Ville de) près Paris. — Mission en ce lieu, III, 124, 128.

**Ville-l'Evêque** (La) à Paris. — I, 471.

**Villenant** (M. de). — VIII, 179.

**Villenant** (Mlle de). — Rapports avec saint Vincent, III, 527; — avec Louise de Marillac, III, 516.

**Villenauxe** (Ville de) dans l'Aube. — VII, 32.

**Villeneuve** (Marie l'Huillier d'Interville, dame de), fondatrice des sœurs de la Croix.

— Note biographique, I, 132.

— Rapports avec Louise de Marillac, II, 121.

— Voir Croix (Filles de la).

**Villeneuve-Saint-Georges** (Ville de) en Seine-et-Oise.

— Louise de Marillac est invitée à s'y rendre pour visiter et reconstituer la Charité, I, 130, 159.

— Elle s'y trouve, I, 161.

— Nouvelles invitations, I, 219, 325.

— M. Soufliers y enseigne le catéchisme, I, 160.

— Choix d'une fille pour y faire l'école, I, 168.

— Quatre armées campent aux environs durant un mois, IV, 515.

— Autre mention, III, 124.

**Villeneuve-sur-Lot** (Ville de) dans le Lot-et-Garonne. — Mission en ce lieu, IV, 333. — Révolte des habitants, IV, 378.

**Villénosse** (M. de). — I, 166.

**Villepreux** (Village de) en Seine-et-Oise.

— Confrérie de la Charité, I, 81-85, 98; VIII, 521.

— Ecole de filles, I, 119, 123, 124, 131, 161.

— Abandon d'un enfant, VI, 295-296.

- Voyages et travaux de saint Vincent à Villepreux, I, 221; III, 402-403; IV, 534; IX, 244; — de Louise de Marillac, I, 81-85, 119; — de Marguerite Naseau, I, 131; IX, 456.
- M. Belin à Villepreux, I, 123, 288.
- Autres mentions, I, 366, 367, 482, 483, 490.

**Villequier** (Antoine de), gouverneur de Boulogne. — Son estime pour François Perrochel, III, 93.

**Villeroiy** (Camille de Neufville de), archevêque de Lyon.

- Il agrée l'établissement des prêtres de la Mission à Lyon. V, 193.
- Il érige une société sous le nom de «prêtres de la Mission»; saint Vincent demande que ce nom soit changé, VI, 498, 500.

**Villeroiy** (Ferdinand de Neufville de), coadjuteur, puis évê-

---

— p. 626 —

que de Saint-Malo et enfin évêque de Chartres.

- Sa bienveillance pour les missionnaires de Saint-Méen, III, 58, 99, 131.
- Rapports avec saint Vincent, IV, 492; VI, 343.
- Estime qu'il avait pour Louis Thibault, V, 332, 367, 374.
- Il demande des filles de la Charité pour Saint-Malo, V, 631.
- Saint Vincent envoie à Rome un mémoire de ce prélat, VII, 544.
- Autres mentions, III, 427; V, 356; XIII, 392.

**Villeroiy** (Nicolas de Neufville, duc de), maréchal de France, gouverneur du roi. — Note biographique, III, 100.

**Villers** (Mlle de), demoiselle d'honneur de la reine de Pologne.

- La reine de Pologne trouve que les filles de la Charité ne témoignent pas assez de confiance et de soumission à cette demoiselle, V, 162, 163.
- Louise de Marillac craint que la reine ne veuille faire de Mlle de Villers «la directrice» des sœurs, V, 214.
- Rapports épistolaires de Mlle de Villers avec saint Vincent, V, 624; VII, 162, 262; — avec Louise de Marillac, V, 236.
- Sa bienveillance pour les missionnaires de Pologne, VII, 6.
- A sa mort, la reine songe à la remplacer, pour la distribution de ses aumônes aux pauvres, par sœur Moreau, X, 668; XIII, 747, 750.
- Autres mentions, V, 341, 377; VI, 50; VII, 76.

**Villers-sous-Saint-Leu** (Village de) dans l'Oise.

- Saint Vincent s'y rend, I, 234.
- Mission en ce lieu, I, 235.
- Saint Vincent invite Louise de Marillac à aller s'y reposer chez Mlle de Pollalion, XIII, 834.
- Henriette Gesseume demande à faire un voyage à Villers, I, 397.
- Pays natal de sœur Perrette Chefdeville, XIII, 601; — d'une «fille de Mlle Poulailon», I, 313.

**Villesabin** (Madame de), dame de la Charité. — Note biographique, I, 230.

**Villeseneux** (Village de) dans la Marne. — Saint Vincent invite Louise de Marillac à s'y rendre, I, 120.

**Villien** (Antoine), professeur à l'Institut catholique de Paris. — Il fait remonter à saint Vincent l'usage de solenniser le jour de la première communion, III, 120.

**Villiers-le-Bel** (Village de) en Seine-et-Oise. — M. de la Salle embarrassé par les questions d'une femme qu'il confessait en ce lieu, XII, 293. — Autre mention, I, 94.

**Vilna** (Ville de) en Lithuanie. — Archevêque de Vilna, voir Tyskiewicz (Georges).

---

— p. 627 —

**Vin.** — Penchant des ecclésiastiques du diocèse de Tréguier au vin, VIII, 145. — Voir Repas.

**Vincennes** (Bois de) près Paris.

— Saint Vincent y va, I, 108; — engage Louise de Marillac à s'y rendre, I, 219.

— Au château du «bois de Vincennes» sont enfermés le cardinal de Retz, IV, 535; V, 109; — l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 87.

**Vincent** (Saint), martyr. — II, 215.

**Vincent** (François), prêtre de la Mission.

— Note biographique; son départ pour Gênes, V, 403.

— A Gênes, V, 442.

— Malade de la peste, VI, 409, 411, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 433, 435, 445.

— Sa mort, VI, 456, 459, 462, 467, 469, 470, 474, 483, 487, 488, 511, 514, 519, 522, 552, 569, 573; VII, 11; XI, 430.

— Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 476.

— Autre mention, VII, 533.

**Vincent de Paul** (Saint).

\* *Ordre chronologique des faits de sa vie* <sup>(1)</sup>.

1581. — Sa naissance (24 avril). — Son âge, I, 593; II, 70, 314; III, 488; V, 368; VIII, 26, 91, 117; X, 252, 283; XI, 364, 395; XIII, 3, 5, 6, 67, 86. — Son pays, II, 68, 235; III, 193; VII, 410; XIII, 62. — Son nom, I, 13; VII, 79. — Son saint patron, II, 289.

1582-1595. — Il garde les troupeaux de son père, II, 3, 171; IV, 215; VIII, 138, 320; IX, 15; X, 681; XII, 21, 270, 297. — Frugalité des repas qu'il prend en famille, IX, 84. — Il est resté à la campagne jusqu'à l'âge de quinze ans, IX, 81. — Ecolier de quatrième, XII, 135, 293. — Précepteur dans la famille des Comet, I, 7.

1596. — Il reçoit la tonsure et les ordres mineurs (20 décembre), XIII, 1-2.

1598. — Il reçoit le sous-diaconat (19 septembre), XIII, 4; — et le diaconat (19 décembre), XIII, 5. — Il perd son père, I, 16.

1600. — Son ordination sacerdotale (23 septembre), XIII, 7.

1600-1604. — Premier voyage à Rome, I, 114; IX, 316, 468; X, 365, 593; XII, 347.

1601. — Bachelier en théologie à l'université de Tou-

---

(1). Voir page 394, en note.

louse, I, 11, 17; XIII, 13, 20, 22, 41, 43, 56, 436, 457, 459, 519, 520.  
1605. — A Toulouse; voyage à Bordeaux; legs d'une vieille femme de Toulouse; voyage à Marseille pour faire «rendre gorge» à un débiteur, I, 1-4. — Au retour de Marseille, il est pris par les Turcs et vendu à Tunis comme esclave (août), I, 4-5.  
1605-1607. — Esclavage en Tunisie, I, 5-9. — Il convertit son maître, s'enfuit avec lui et aborde à Aigues-Mortes le 28 juin 1607, I, 9-10. — A Avignon (juillet), I, 10-13.  
1607-1608. — Il étudie à Rome, I, 14.  
1608. — Il se rend à Paris, I, 18; — et s'établit rue de Seine, XIII, 13, 14, 19.  
1609. — Aumônier de la reine Marguerite de Valois, XIII, 8, 12, 13, 14. — Accusé de vol, XI, 337.  
1610. — Abbé de Saint-Léonard de Chaume (17 mai), XIII, 8, 19, 37.  
Entre 1609 et 1611. — Violente tentation contre la foi, XI, 34.  
1611. — M. Bourgoing résigne la cure de Clichy en sa faveur (13 octobre), XIII, 17. — Don à l'hôpital de la Charité (20 octobre), XIII, 14.  
1612. — Il prend possession de la cure de Clichy (2 mai), XIII, 17.  
1613. — Il entre, en qualité de précepteur, chez Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, I, 354; — et s'établit dans sa maison, rue des Petits-Champs, XIII, 37.  
1615. — Chanoine d'Ecouis (27 mai), XIII, 19.  
1616. — Il résigne l'abbaye de Saint-Léonard, XIII, 37.  
1617. — Sermon de Folleville (25 janvier), XI, 4. — Il quitte Paris et arrive à Châtillon-les-Dombes (vers mars), I, 21; XIII, 47; — dont il est nommé curé (29 juillet), XIII, 41. — Fondation de la première confrérie de la Charité à Châtillon (août), IX, 209. — Instances pour le faire revenir à Paris, I, 21-24. — Il revient (24 décembre), I, 24.  
1618. — Il donne sa démission de curé de Châtillon (31 janvier), XIII, 54. — Mission à Villepreux; il y établit une Charité (23 février), I, 81. — Il en établit une troisième à Joigny (septembre), XIII, 439; — une quatrième à Montmirail (1<sup>er</sup> octobre), XIII, 461; — où il se trouvait encore aux mois de novembre et de décembre, XIII, 464-467. — Au retour, il trouve à Paris saint François de Sales,

qui devait y rester jusqu'au 13 septembre 1619; fréquentes conversations entre les deux saints, voir François de Sales.  
1619. — Il est nommé aumônier général des galères (8 février), XIII, 55. — Sainte Chantal arrive à Paris le 6 avril et devient supérieure du couvent de la Visitation fondé dans cette ville par saint François de Sales le 1<sup>er</sup> mai, voir Chantal.  
1620. — Il fonde deux Charités à Folleville, Paillart et Sérévillers, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes (11 et 23 octobre), XIII, 475, 484.  
1621. — Fondation, par saint Vincent, d'une Charité mixte à Joigny (mai), XIII, 446; — à Mâcon (septembre), XIII, 490. — Mission à Montmirail, I, 66.  
1622. — Nommé supérieur de la Visitation de Paris, XIII, 84. — Il établit une Charité mixte à Courboin (19 juin), XIII, 511.  
1623. — Mission aux galériens à Bordeaux; visite à sa famille, XII, 218.  
Vers 1623. — Licencié en droit canon à l'université de Paris, XIII, 60, 198, 208, 213, 215, 217, 521.  
Entre 1608 et 1625. — Il visite la grotte de sainte Madeleine, près Marseille, IX, 613.

Entre 1613 et 1621. — Il quitte la rue des Petits-Champs avec les Gondi pour s'établir rue Pavée, XIII, 60, 202.

1624. — Il est nommé prieur de Saint-Nicolas de GrosseSauve, XIII, 56; — principal du collège des Bons-Enfants (mars), XIII, 213. — Son serviteur, III, 502.

Vers 1624. — Il fait une retraite chez les chartreux de Valprofonde et y est délivré d'une tentation qu'il souffrait «dans les actes de sa vocation», II, 107. — Autre retraite à Soissons pour combattre l'empressement trop naturel qu'il avait à réaliser le «dessein de la Mission», II, 247.

1624 ou 1625. — Louise de Marillac se met sous sa direction, I, 85-86.

1625. — Fondation de la congrégation de la Mission (17 avril), XIII, 197. — Mort de Madame de Gondi (23 juin), I, 22. — Il se rend auprès de Philippe-Emmanuel de Gondi en Provence pour lui annoncer la mort de son épouse (juin). — Il quitte la maison des Gondi et se retire au collège des Bons-Enfants (entre octobre et décembre), XIII, 61.

---

— p. 630 —

Vers 1626. — Il va prendre les eaux à Forges, où il est déjà allé «les années passées», I, 63.

1626. — L'archevêque de Paris approuve la congrégation de la Mission (24 avril), XIII, 202. — Acte d'association des premiers missionnaires (4 septembre), XIII, 203. — Il fait donation de ses biens à ses frères et sœurs (4 septembre), XIII, 61. — Il donne sa démission de curé de Clichy, XIII, 85. — Mission à Loisy-en-Brie (octobre ou novembre), I, 27.

1627. — Il établit une Charité à Montreuil (11 avril) XIII, 521. — Le roi approuve la congrégation de la Mission (mai), XIII, 206. — Absent de Paris depuis longtemps (5 juin), I, 28. — Union du collège des Bons-Enfants à la congrégation de la Mission (8 juin), XIII, 208. — Il fonde une Charité à Verneuil dans l'Oise (8 octobre), I, 31. — Il est engagé à donner des missions du côté de Lyon, I, 34.

1628. — En mission à Joigny (17 janvier), I, 38; — à Villecien (9 février), I, 39. — Sa déposition sur les vertus de saint François de Sales (17 avril), XIII, 66. — Ses pouvoirs de supérieur de la Visitation de Paris lui sont renouvelés (9 mai), XIII, 84. — Premières démarches à Rome pour l'approbation de la congrégation de la Mission (juin), I, 42; XIII, 218 et suiv. — Il donne la retraite des ordinands à Beauvais (15 septembre), I, 65; — convertit trois hérétiques, I, 66. — Mission dans le diocèse de Beauvais, I, 67.

1629. — Il établit la Charité de Saint-Sauveur à Paris, XIII, 523. — Voyage à Montmirail, où le père de Gondi l'appelle, I, 72. — Il fonde des Charités à Beauvais, I, 95.

1630. — Il reçoit, à Paris, la visite d'un de ses neveux (août), I, 90. — Voyage à Maubuisson, I, 93. — Il va visiter les Charités de Beauvais (novembre), I, 95. — Le prieur de Saint-Lazare lui offre ce prieuré, XIII, 244.

1631. — A Montreuil-sous-Bois, I, 100. — Petit voyage aux champs (avril), I, 106. — De retour de mission; commencement, aux Bons-Enfants, des retraites des ordinands (avril), I, 107. — Blessé d'un coup de pied de cheval (mai) I, 110.

1632. — Il s'établit au prieuré de Saint-Lazare, qui devient la maison-mère de la congrégation de la Mission (8 janvier), XIII, 244.

---

— p. 631 —

1632 ou 1633. — Il visite le sous-prieur de Saint-Lazare, malade de la peste, I, 185.

1633. — Approbation de la congrégation de la Mission par Urbain VIII (12 janvier), XIII, 257. — Dangereuse chute de cheval (avril), I, 198. — Etablissement des Conférences des

mardis (juin), I, 201. — En retraite; fondation de la Compagnie des filles de la Charité (29 novembre), I, 218.

1634. — Fondation de la Charité de l'Hôtel-Dieu, I, 229.

Vers 1634. — Mission à Villers-sous-Saint-Leu, I, 235.

1635. — Voyage à Liancourt (juin), I, 237 <sup>(1)</sup>. — Projet de voyage à Fréneville, I, 305. — Il détourne un de ses frères du dessein de venir à Paris (août), I, 307. — En retraite (août), I, 304.

1636. — Voyage à Pontoise (mai); de Pontoise il se propose d'aller à Beauvais pour visiter les ursulines (mai), I, 324. — En retraite (août), I, 340. — Il va à Orléans et, au retour, s'arrête à Fréneville (novembre), I, 358. — De nouveau à Fréneville (30 décembre), I, 372.

1637. — Voyage à Pontoise et dans les environs de Dourdan, I, 387.

1638. — Commencement de l'œuvre des Enfants trouvés (janvier), I, 421. — A Fréneville (juin), I, 433, 485. — Voyage à Limouzon (juin), I, 488; — à Rueil, I, 490; — Saint-Germain-en-Laye (septembre), I, 502; — à Richelieu, (décembre), I, 524. — L'archevêque de Paris lui ordonne de visiter une maison religieuse (septembre), I, 510. — Il promet à M. Pavillon d'aller le voir à Alet, I, 529, 536, 555; — parle d'une occasion qui pourrait l'attirer bientôt en Gascogne, I, 530.

1639. — Mission à Joigny (février), I, 536. — Son témoignage au sujet de l'abbé de Saint-Cyran (avril), XIII, 86. — Commencement de l'œuvre d'assistance de la Lorraine (mai), I, 551 — Voyage à Troyes (juillet), I, 561, 567, 568; — à Richelieu, I, 601, 604. — Au retour de Richelieu, il s'arrête à Fréneville, I, 604

1640. — Extension de l'œuvre des Enfants trouvés. — Il se propose d'aller à Annecy, II, 73.

1641. — Voyage à Ricllelieu, II, 181. — L'archevêque de Paris approuve les vœux émis dans la congrégation de la

(1). La lettre 166 est, sans aucun doute, de 1635.

Mission (19 octobre), XIII, 283. — Vision des trois globes (décembre), XIII, 125.

1642. — Voyage à Richelieu (juin), II, 262, 265; — à Beauvais (juillet), II, 269. — Première assemblée des supérieurs (octobre); il offre sa démission, qui est refusée, XIII, 296. — Il se demande s'il ira visiter la maison de Rome, II, 324.

1643. — Il assiste Louis XIII, mourant, II, 393. — Il entre au Conseil de conscience.

Vers 1643. — Il est nommé vicaire général de l'abbé de Saint-Ouen à Rouen, IV, 192.

1644. — Le supérieur général de la Mission est nommé aumônier général perpétuel des galères (janvier), XIII, 302. — Grave maladie, II, 481. — Voyage à Richelieu (octobre), II, 480. — Au retour, il s'arrête à Fréneville, II, 481, 483, 485.

1645. — Commencement de la Mission de Barbarie.

1646. — Approbation, par l'archevêque de Paris, de l'Institut des filles de la Charité. — En retraite, III, 64, 73. — Commencement de la Mission d'Irlande et d'Ecosse.

1647. — Il passe quelques jours à Fréneville, III, 208.

1648. — Mission de Madagascar. — Voyage à Saint-Germain-en-Laye; projet de voyage à Fréneville, III, 376.

1649. — Troubles de la Fronde. — Il quitte Paris le 14 janvier, va à Saint-Germain-en-Laye, voit la reine et Mazarin, demande à ce dernier de quitter la France pour le bien de la paix; se rend à Villepreux, III, 492; — à Fréneville, où il reste un mois, III, 401, 405, 408, 416; — à Orléans, III, 411; — fait la visite des maisons du Mans, III, 416; — d'Angers, III, 421; — de Saint-Méen, III, 423; — de Nantes, III, 430; — de Richelieu, III, 433, 448. — Il tombe à l'eau

près de Durtal et en est retiré par un de ses prêtres, III, 424. — Il rentre à Paris le 13 juin, III, 454.

1650. — Premiers secours apportés aux provinces de Picardie et de Champagne.

1651. — Blessure (mars), IV, 162. — Assemblée générale; on y discute surtout sur les vœux, XIII, 326. — Grave maladie (août), IV, 241. — Commencement de la Mission de Pologne, XIII, 359.

1652. — Assistance des pauvres de Paris et des environs, voir Fronde. — Ses négociations avec Mazarin et le duc

---

— p. 633 —

d'Orléans en vue de la paix, IV, 423. — Il cherche à persuader Mazarin que le moment est venu, pour la cour, de rentrer à Paris et que ce serait impolitique de vouloir châtier la ville, IV, 473. — Ecarté du Conseil de conscience (septembre), IV, 491. — Visite de l'abbaye de Longchamp, IV, 500. — Sur l'avis de son médecin, il va prendre l'air à Orsigny, IV, 529, 532.

1653. — Fondation de l'hospice du Nom-de-Jésus, XIII, 156. — Mission de Sevrans et autres, IV, 586, 589, 604. — En retraite, V, 21.

1654. — Il va rétablir une Charité aux champs (juin), V, 150.

1655. — Malade pendant tout le mois de mars, V, 350. — Il parle d'aller se rétablir à Rougemont ou à Orsigny (avril), V, 362. — Alexandre VII approuve l'union de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission (18 avril), XIII, 372. — Discours sur la petite méthode (20 août), XI, 257. — Alexandre VII approuve les vœux émis dans la congrégation de la Mission (22 septembre), XIII, 380. — Le saint renouvelle ses vœux avec la maison de Saint-Lazare (22 octobre), XIII, 383. — Un mal de jambes l'immobilise de la mi-novembre au 20 janvier 1656, V, 464, 468, 469, 473, 476, 478, 481, 486-487, 532, 647.

1656. — Il commence sa retraite annuelle le 17 septembre, VI, 83; — la continue le 24, VI, 91. — Un rhume l'oblige à garder la chambre (25 novembre), VI, 136.

1657. — En retraite (septembre-octobre), VI, 495, 505, 513, 515.

1658. — Une chute de carrosse met sa vie en danger (janvier), VII, 53, 58, 60, 75, 84; XIII, 737. — Une indisposition le retient à la chambre (juin), VII, 191. — Il fait sa retraite annuelle du 25 octobre au 4 novembre, XIII, 173. — Son mal de jambes l'empêche de sortir, VII, 390, 403, 408, 409.

1659. — Persuadé que sa fin est proche, il fait ses adieux, par lettres, au P. de Gondi et au cardinal de Retz (9 janvier), VII, 435-436. — Amélioration dans l'état de sa santé, VII, 438. — Il garde toujours la chambre (12 février), VII, 457. — Une de ses jambes, incommodée depuis près d'un an, est guérie; l'autre va mieux (mars), VII, 461. — Il ne peut présider la conférence du 20 juin, parce qu'il se trouve mal, XII, 482. — Fluxion aux yeux (juin-juillet), VII, 625;

---

— p. 634 —

VIII, 1, 23. — Le mal de jambes a augmenté (13 juillet), VIII, 23. — En retraite, VIII, 143, 147. — Il prépare, pendant cette retraite, les billets de l'élection du vicaire général (7 octobre), XIII, 409; — et du supérieur général (9 octobre), XIII, 410. — Pressentiment d'une fin prochaine (5 octobre), VIII, 143. — Ses jambes ne le «veulent plus porter» (19 décembre), VIII, 202. — Nouvelle incommodité à la jambe (30 décembre), VIII, 210.

1660. — Ses jambes l'empêchent de descendre, de dire la messe, de se tenir debout et de dormir (30 janvier, 5 mars, 16 juillet), VIII, 231, 259, 322. — Il perd M. Portail (14 février) et

Louise de Marillac (15 mars). — Toujours dans ses infirmités (18 août), VIII, 376. — Etat de ses jambes (16 septembre), XIII, 183. — Le bruit se répand que son état est désespéré, VIII, 364. — Des cardinaux lui écrivent pour lui recommander de se soigner et de se considérer comme dispensé de l'obligation de réciter l'office divin., VIII, 427, 455, 456. — Derniers sacrements (26 septembre), XIII, 187. — Mort (27 septembre), XIII, 191. — Funérailles, XIII, 192.

\* *Sa famille.*

- Son humble origine, II, 3; IV, 215; V, 394; VIII, 138; IX, 81, 673; X, 342.
- Son père, I, 16; XII, 432; XIII, 1.
- Sa mère, I, 12, 16, 18; XIII, 1.
- Son oncle, I, 17.
- Ses frères et sœurs, I, 15, 19, 20, 90, 306; XIII, 62-63.
- Ses neveux, I, 19, 90, 491; IV, 321; V, 567; XIII, 63.
- Lettre à des parents diffamés, III, 19.
- Souffrances et misère de ses parents pendant la Fronde; le marquis de Poyanne vient en aide à l'un d'eux, IV, 535; XI, 329.
- Ils sont à l'aumône, XI, 329.
- Il refuse d'intervenir pour des parents engagés dans des procès, V, 433; VIII, 187.
- Il demande pardon à la communauté de Saint-Lazare de ce qu'un de ses parents a pris autrefois, durant plusieurs jours, ses repas dans la maison, XI, 332.
- Visite à sa famille, XII, 218.
- Voir Depaul.

\* *Sa santé.*

- Maladies en 1644, 1651, 1655; mal aux jambes en 1655, 1658, 1659, 1660, voir plus haut.
- Le mal de jambes l'empêche de faire la genuflexion, XI, 207.
- Indispositions, I, 85, 123, 222, 336, 362, 488, 508; II, 149, 528, 542; III, 376; IV, 532; VII, 44, 120, 191, 627.
- Fièvres, I, 70, 110, 196, 237, 313, 501, 587, 597; II, 40, 129, 133, 136, 168; IV, 342, 530; V, 462, 468; VII, 461; XIII, 841.

---

— p. 635 —

- Rhumes, II, 384; V, 647; VI, 136.
- Fluxions, II, 40; III, 622; V, 40.
- Fluxion aux yeux, VII, 625; VIII, 1, 23.
- Défluxion, II, 165, 166.
- Blessure, IV, 162.
- Mal au pied, II, 536.
- Insensibilité d'un doigt de la main IV, 48.
- Insomnies fréquentes, IX, 28.
- Purgations, I, 199, 555, 581, 588, 597; II, 255; III, 428, 622; VII, 437; XIII, 187.
- Eaux minérales ou purgatives, I, 85, 117; II, 168; IV, 255.
- Saignées, I, 196, 511, 555, 588; II, 149, 158; III, 428; V, 647.
- Sueurs, I, 588; II, 130.
- Sirops, I, 597; VI, 136.
- Usage du thé, VII, 410.
- Repos du matin, VI, 136; X, 566.
- Le saint se lève toujours à quatre heures, sauf quand il se fait suer, IX, 28.
- Changement d'air, I, 225, 237; III, 376; IV, 530, 532; V, 362.
- Saisons d'eaux à Forges, I, 63.

- On l'oblige, en 1656, à prendre une chambre à feu et un tour de lit, X, 375.
- Sollicitude de Louise de Marillac pour sa santé, voir Le Gras (Mlle); — de la duchesse d'Aiguillon, voir Aiguillon (Madame d'); — de Mlle du Fay, I, 81; — d'Alain de Solminihac, IV, 155; — de Nicolas Sevin, VIII, 388.
- Simplicité avec laquelle il parle de sa santé à Louise de Marillac, I, 581, 597; VII, 410.
- Il reçoit un coup de pied de cheval (1631), tombe de cheval (1633), risque de se noyer dans une rivière (1649), est projeté sous son carrosse (1658), voir plus haut.

\* *Variétés.*

- Il a appris le bressan, XIII, 51; — le picard, II, 208-209; IV, 341; — comprend difficilement l'italien, II, 312.
- Quelques souvenirs de ses missions, II, 449; IX, 322; X, 585.
- Conversions d'hérétiques et de pécheurs, I, 66; IV, 53; XI, 34; XIII, 49.
- Ses lettres, I-VIII; XIII, 833-846; voir Correspondance.
- Ses règlements, voir Règles.
- Autres écrits, XIII, *passim*.
- Ses sermons, XIII, 1, 25, 30, 33, 57.
- Ses entretiens aux missionnaires, XI-XII; — aux filles de la Charité, IX-X; — aux dames de la Charité, XIII, 761-820; — aux sœurs de la Visitation, XIII, 144; — aux ordinands, XIII, 141; — aux pauvres du Nom-de-Jésus, XIII, 156; — aux prêtres de Saint-Sulpice, XIII, 166; — à des particuliers, XIII, 163, 167, 170, 173.
- Ses vertus, voir Charité, Humilité, etc.

---

— p. 636 —

- Ses œuvres, voir Charité (Confréries de la), Charité (Dames de la), etc.
- Livres qui lui sont dédiés, voir Livres.
- Son éloge par un contemporain, XIII, 138.

**Vincent de Xaintes** (Saint), évêque de Dax. — Patron de saint Vincent de Paul, II, 289.

**Vincent Ferrier** (Saint).

- Second patron de saint Vincent de Paul, II, 289.
- Il a reçu de Dieu la grâce de se «faire entendre aux étrangers», II, 205.
- Il s'animait à la perfection, à la pensée que, dans les derniers temps, Dieu susciterait des prêtres zélés pour embraser le monde et disposer les hommes au jugement dernier, XI, 8, 75, 115.

\* *Ses enseignements.*

- La condescendance mène rapidement à l'état de sainteté, I, 227; X, 482; XII, 214
- La prédication n'est utile que si l'on prêche «des entrailles de compassion», I, 536.

**Vincente** (Sœur), fille de la Charité.

- Son caractère, II, 146.
- Demandée par les dames de Saint-Germain-l'Auxerrois, II, 156.
- Interrogée au cours d'un entretien, X, 615.

**Vincy** (Antoine Hennequin, sieur de).

- Note biographique, I, 39.
- Frère de Mlle du Fay, XI, 131
- Cousin de Madame de Brou, I, 495.
- Hospitalisé à Saint-Lazare par exception, V, 28.

- Rapports avec saint Vincent, I, 124, 191, 489.
- En mission, II, 383.
- Saint Vincent lui demande son carrosse pour une sortie, II, 113, 114.
- Reçu dans la congrégation de la Mission quatre heures avant sa mort, II, 534, 537-538.
- Autres mentions, I, 148, 458; VII, 482.

**Vinot** (Claude), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 466.

**Vins** (Melchior Dagouz de Montauban, seigneur de), maréchal de camp. — VIII, 439.

**Vins** (Laurence Veyrac de Paulian, baronne de Castelnau, marquise de) épouse du précédent.

- Note biographique, VII, 470.
- Fondation en faveur de l'établissement des missionnaires à Marseille, VII, 470, 498, 520, 522, 524, 534, 535, 538, 539, 550, 558, 568, 575; VIII, 331, 544.
- Saint Vincent raconte comment il a reçu la nouvelle de cette fondation, XII, 148-149.

**Viole** (M.), président d'une chambre des enquêtes au parlement — Convoqué à la conférence de Rueil, III, 415.

---

— p. 637 —

**Viole** (Mlle), dame de la Charité.

- Note biographique, I, 320.
- Rapports avec saint Vincent, I, 320, 456; II, 429, 438, 547.
- Filles envoyées par elle chez les filles de la Charité, I, 328, 366, V, 39.
- Dame de la Charité, VI, 181.
- Trésorière des dames de l'Hôtel-Dieu, VIII, 177; XIII, 767.
- Part qu'elle prend à l'œuvre des Enfants trouvés, I, 456, 572; II, 433, 438, 581; III, 253, 298; — de l'orphelinat d'Etampes, V, 67, 110; — de l'assistance des pauvres de Champagne et de Picardie, VI, 377, 402, 435, 485, 486, 547, 558, 566, 583, 615, 616; VII, 28, 365, 381, 404, 527, 581, 599; VIII, 21, 72, 177, 262.
- Elle est de l'assemblée réunie pour aviser aux moyens de soutenir l'Institut des filles de la Providence après la mort de Mlle de Pollalion, VI, 535.
- Autre mention, I, 335.

**Vironceau de Saint-Joseph** (Catherine), supérieure des religieuses de la Miséricorde à l'Hôtel-Dieu de Québec. — Saint Vincent s'excuse de ne pouvoir lui envoyer des secours, IV, 370.

**Visigoths.** — Dieu s'est servi de ce peuple pour affliger son Eglise, XI, 309.

**Visions.** — Vision des trois globes, II, 212; XIII, 125.

**Visitation** (Religieuses de la).

- Leur directoire, III, 272.
- Eloge de leur genre de vie et de leurs Constitutions, XIII, 73.
- Esprit de l'Institut, IX, 582.
- Le devoir de chaque visitandine est de se conformer à cet esprit, X, 357.
- Le sort réservé aux vierges folles est, pour elles, comme pour toute religieuse, un «sujet de craindre», X, 613.

- Après avoir jugé utile que des visiteurs soient établis dans l'Ordre, saint Vincent cède à l'avis contraire de sainte Chantal, I, 370; II, 45-47, 85, 99, 102.
- Il défend à un de ses confrères d'Annecy de s'occuper de cette question, II, 299.
- Quelques couvents présentent aux évêques les ecclésiastiques qu'elles désirent pour supérieurs, VIII, 396.
- Ce que disent les Constitutions à ce sujet, VIII, 406.
- Leur noviciat dure sept ans, IX, 664.
- Les directrices apprennent aux novices à bien faire leurs prières et à rendre compte de leur oraison, X, 602.
- On les appelle «sœurs» et non pas «filles», II, 145.
- La visite canonique se fait tous les ans, X, 265.
- Avant l'élection des officières, on fait un catalogue des sœurs jugées propres à occuper les emplois, X, 741; XIII,

---

— p. 638 —

- 345; — et on ne parle pas de l'élection, X, 734.
- Les officières déposées demandent pardon de leurs fautes, X, 270.
- Reddition des comptes par la supérieure et la dépenrière, X, 265.
- Les pénitences sont graduées d'après la gravité des fautes, XIII, 347.
- Elles font leur retraite par groupes de six, X, 634.
- On leur donne un confesseur extraordinaire quatre fois l'an, X, 633.
- Elles demandent la permission pour écrire leurs lettres, et ces lettres, une fois écrites, sont remises, ouvertes, à la supérieure, X, 405.
- Les sœurs averties d'une faute dévoilent une autre faute à celle qui les avertit, IX, 380.
- Discipline du vendredi, X, 98, 396.
- Leur modestie à table, X, 130.
- Les supérieures écrivent les permissions qu'elles se proposent de demander aux supérieurs, X, 630.
- En général, les filles qui ont été pensionnaires chez elles pendant longtemps et prennent l'habit ne réussissent pas, V, 563: XIII, 652.
- Aussi leur est-il interdit d'en recevoir plus de six dans leurs maisons, XIII, 652.
- La visite des externes est une cause de déchet, X, 428.
- Saint Vincent recommande à ses filles de ne pas se cloître, comme ont fait les visitandines, X, 102-103.
- L'esprit des filles de la Charité n'est pas celui des visitandines X, 537.
- Les filles de la Charité sont tenues à plus de vertu que les visitandines, X, 658.
- Nombre des monastères de la Visitation en 1628, XIII, 80-81.
- Saint Vincent console une visitandine dans l'épreuve, VIII, 313.
- Expulsion par la force d'une visitandine qui refusait de quitter son couvent, XIII, 715.
- Autres mentions, X, 153, 235.
- Voir Chantal (Sainte), François de Sales (Saint).

\* *Monastères de Paris.*

- Saint Vincent, supérieur de la Visitation de Paris, XIII, 632; — à la demande de saint François de Sales lui-même, voir François de Sales.
- Renommé par l'archevêque de Paris en 1628, XIII, 84.
- Ce qu'il avait à faire comme supérieur, IV, 287, X, 630.
- On lui garde les confessions annuelles plus d'un mois, I, 311.
- Cet emploi est, pour lui, une bien lourde croix, VII, 200.

- Sa sévérité pour permettre l'entrée des monastères aux externes, VI, 265; VII, 476; VIII, 133.
- Plan d'entretien aux religieuses avant l'élection d'une supérieure, XIII, 144.
- Saint Vincent à la Visitation, I, 277; II, 160,

---

— p. 639 —

214.

- Témoignage qu'il rend à sainte Chantal sur le bon esprit des religieuses de Paris, I, 566.
- Pendant sa retraite de 1646, il prend la résolution de ne plus continuer ses fonctions de supérieur, III, 63, 75; — et cesse d'aller à Sainte-Marie pendant près de dix-huit mois, malgré les instances des visitandines, III, 194, 276; IV, 287; V, 80; XI, 167.
- Le cardinal de Retz, pressé par la marquise de Maignelay, l'oblige à reprendre ses fonctions, IV, 287; V, 80, 603; XI, 167.
- Il donne de nouveau sa démission en 1660, VIII, 272.
- Les religieuses réfugiées à Paris pendant la Fronde sont enfermées dans un monastère, sous la direction des visitandines, IV, 406.
- Dettes des visitandines, XIII, 695.
- Religieuse épileptique, VII, 290.
- Postulante, I, 214.
- Visitandine renvoyée chez elle, VI, 289.
- Autre mention, II, 142.

\* *Premier monastère de Paris.*

- Sa fondation, I, 63.
- Ses bienfaiteurs, voir Sillery (Noël Brulart de).
- Eglises, chapelles et sépultures, V, 555.
- Don de Louise de Marillac à l'église, I, 173.
- Sainte Chantal promet son cœur au monastère; démarches infructueuses pour que cette promesse soit réalisée, voir Chantal (Sainte).
- Visites canoniques, II, 47, 190; IV, 77; XIII, 66.
- Recueil de conférences, VI, 103.
- Saint Vincent se propose d'aller au monastère, I, 199; — y donne rendez-vous aux dames de la Charité pour une assemblée, II, 218; — y dépose des lettres et de l'argent pour Annecy, II, 104, 286.
- Le couvent vient en aide à celui de Metz, II, 201.
- Il reçoit, pendant la Fronde, les sœurs de Saint-Denis, de Chaillot et de Dammartin, IV, 411.
- Les sœurs craignent qu'on leur enlève M. de Blampignon, leur directeur; saint Vincent les rassure, VIII, 352, 353.
- Nicolas Sevin préside le renouvellement de leurs vœux en 1658 à la place de saint Vincent, malade, VIII, 164.
- Permissions d'entrer dans le monastère, VIII, 232, 420, 442, 454; — d'en sortir, VI, 405.
- Postulantes, VIII, 420, 432.
- Pensionnaires, VIII, 444.
- Voir Amaury, Fontaines, Le Gay, Lhuillier (Hélène-Angélique), Maupeou (Elisabeth de), Marguerite-Dorothee, Sibour.

\* *Deuxième monastère de Paris.*

- Sa fondation, I, 136.
- Visites canoniques, I, 122, 366; II, 47.
- Saint Vincent y

donne rendez-vous à Isabelle du Fay, I, 110; — y dépose une lettre pour Annecy, II, 286; — rassure les sœurs effrayées durant les troubles de la Fronde, IV, 410; — propose Nicolas Sevin pour assister à la rénovation des voeux, à sa place, le 21 novembre 1659, VIII, 164.

— Prise d'habit de la «petite Chandénier», II, 57.

— La reine de Pologne demande des sœurs au deuxième monastère de Paris; départ et retour des sœurs; opposition des parents et de l'archevêque, voir Varsovie (Visitation de).

— Saint Vincent encourage la supérieure à cette occasion, V, 10.

— Permissions d'entrer dans le monastère, III, 484; VII, 20; VIII, 454; — d'en sortir, VIII, 164, 392.

— Postulantes, VIII, 404, 426.

— Pensionnaires, IV, 76; VIII, 392, 404, 426.

— Voir Bouvart (Marie-Augustine), Gimat, Guérin (Anne-Marguerite), Le Roy (Agnès).

\* *Troisième monastère de Paris.*

— Fondation des époux d'Amfreville et choix d'une maison sise rue Montorgueil; saint Vincent trouve que cette maison coûte trop cher, VIII, 39-42.

— Travaux et dépenses, VIII, 164, 370, 415, 454.

— Permissions d'entrer dans le monastère, VIII, 358, 404, 453, 463.

— Demande d'une sœur cuisinière, VIII, 370.

— Renvoi d'une sœur tourière, VIII, 416.

— Voir Guérin (Anne-Marguerite), Gimat.

\* *Monastères d'autres villes.*

— Monastères d'Abbeville, Amiens, Angers, Bayonne, Chaillot, Compiègne, Dammartin, La Flèche, Le Mans, Lyon, Meaux, Melun, Metz, Mons, Nantes, Nevers, Orléans, Poitiers, Reims, Saint-Denis, Toulouse, Tours, Troyes, Turin, Varsovie, voir ces mots.

**Visites.**

— Pas de visite active ou passive sans quelque utilité, IV, 125; IX, 340; X, 44; XIII, 555, 563; — sans permission, X, 406, 410-412.

— Texte de la règle des filles de la Charité, X, 410.

— C'est l'usage dans toutes les communautés, X, 411.

— Les visites sont pour l'ordinaire une perte de temps, X, 410.

— Eviter toute visite à l'heure des exercices, IX, 121; XIII, 682.

— Les faire sans façon, XIII, 632; — accompagné, XIII, 642.

— Les filles de la Charité ne doivent laisser monter personne dans leurs chambres, pas même des femmes, X, 414; voir Chasteté.

— Visites du Saint Sacrement, voir Sacrement (Saint).

— Visite des pauvres malades, voir Malades.

**Visites canoniques.**

— Importance de ces visites, II, 96, 601, 615; X, 328.

— Leur but, II, 569-571; VIII, 143.

— Il ne convient pas que le supérieur général les fasse lui-même, II, 500.

— Qualités nécessaires au visiteur, IX, 258-259.

- Dispositions avec lesquelles il doit faire la visite; exemple de la sainte Vierge visitant Elisabeth, II, 248; IX, 258.
- Comment faire la visite, II, 617.
- Le visiteur doit veiller au maintien de la simplicité et de la pauvreté dans les vêtements, X, 296-297.
- Pas de visite qui traîne, III, 113, 236.
- Les filles de la Charité s'adressent au visiteur pour la confession, la communication et autres secours spirituels, X, 654.
- Observer les ordonnances des visiteurs, II, 208.
- Nomination de visitatrices pour les maisons des filles de la Charité à Paris, IX, 260.
- Visites faites par saint Vincent, MM. Alméras, Berthe, Dehorgny, Lambert, Le Gros, Portail, les sœurs Lepeintre et Elisabeth Martin, voir ces mots.

**Visite Apostolique** (Congrégation de la).

- Le Pape lui prescrit de donner aux prêtres de la Mission les moyens d'exercer leurs fonctions dans Rome, VII, 214.
- Décret de cette congrégation autorisant ces prêtres à avoir une maison dans Rome, VII, 231.
- On y propose de confier aux missionnaires la direction spirituelle du séminaire qu'il est question d'établir au collège de la Propagande, VII, 270.

**Vitelleschi** (Mutius), supérieur général des jésuites. — Devenu «faible d'esprit», XIII, 345.

**Viterbe** (Ville de) en Italie. — Evêque de Viterbe, voir Brancaccio (François-Maria). — Missions dans le diocèse de Viterbe, V, 462, 481.

**Vitet** (R. P.), augustin de la réforme de Chancelade.

- Il voit saint Vincent à Richelieu; retour à Cahors, III, 467.
- Ses démarches à Paris pour l'approbation de la réforme de Chancelade; désaccord avec Alain de Solminihac sur la marche à suivre, III, 596-602.
- Démarches à Rome, IV, 24
- Il en rend compte à saint Vincent, IV, 40, 61, 68, 73.
- Alain de Solminihac voudrait qu'il fît casser la sentence de l'abbé de Grosbois, IV, 118, 135; — qu'il obtînt sans retard une sentence de l'évêque de Chartres, IV, 151-152; — lui trouve «un esprit étrange et fâcheux», IV, 152;

---

— p. 642 —

- l'accuse de ne pas vouloir aboutir, IV, 243.
- Pensée du P. Vitet sur ce qu'il conviendrait de faire pour réussir à Rome, IV, 129
- Autre mention, IV, 146.

**Vitkiski** (Bénéfice de) en Pologne.

- Il est question d'unir ce bénéfice à la congrégation de la Mission, V, 357, 387, 398.
- La reine l'offre à la Compagnie, VIII, 92, 141.
- M. Duperron en fait réparer l'église, VIII, 241.
- Saint Vincent souhaite que l'union se fasse au plus vite et indique la marche à suivre, VIII, 298.

**Vitry** (Remi Droue, dit). — Voir Droue.

**Vivien** (Nicolas), maître des comptes. — Fondations, XIII, 331.

**Viviers** (Ville de) dans l'Ardèche. — Evêque de Viviers, voir Suze.

**Vivonne** (Louis-Victor de Rochechouart, duc de). — Note biographique, II, 595. — Son précepteur, II, 595, 598.

### **Vocation.**

#### \* *Vocation à l'état ecclésiastique.*

— En quoi consiste la vocation, IX, 353.

— La vraie vocation vient de Dieu, VI, 156; VII, 463; XIII, 739.

— Marques de vocation, VI, 155; IX, 354; XIII, 739.

— Les parents ne doivent ni contrarier, ni forcer la vocation de leurs enfants, I, 516; VII, 605.

— Grand nombre de prêtres sans vocation, VII, 462.

— Les vocations sont très rares en pays d'hérésie, VII, 341; XII, 66.

— Saint Vincent déclare que, s'il n'était pas prêtre, il ne le serait jamais, VII, 463.

#### \* *Vocation à la vie religieuse.*

— On peut faire son salut en toute vocation, XIII, 174.

— Dieu se plaît à éprouver les vocations, III, 161; VII, 186.

— Ceux qui réussissent dans une vocation feraient mal dans une autre, IV, 307.

— Si quelqu'un consulte sur sa vocation, lui répondre d'après les principes de l'Évangile, XII, 177.

— Saint Vincent exhorte ses prêtres à laisser les exercitants suivre librement leur attrait pour leur vocation, sans vouloir les attirer dans la Compagnie, XI, 426; XII, 315, 441-443.

— Il détourne des religieux ou religieuses de la pensée de quitter leur communauté, IV, 576; VII, 186.

— Les vocations des pensionnaires entrés jeunes dans les couvents ou dans les séminaires ne sont pas solides, V, 563; XIII, 652.

#### \* *Vocation de missionnaire.*

— Voir Mission (Congrégation de la).

---

— p. 643 —

#### \* *Vocation de fille de la Charité .*

— Voir Charité (Filles de la).

**Vocation** (Ordre de). — V, 609.

### **Vœux.**

— Entretien sur les vœux, XII, 365; — sur les vertus qui font l'objet des vœux, XII, 377-433.

— En quoi diffèrent le vœu simple et le vœu solennel, XII, 372.

— Ils donnent tous deux droit aux mêmes grâces et à la même récompense, XII, 375.

— Utilité des vœux dans toute communauté, XIII, 335.

— Par les vœux on se met dans l'état où était J.-C., XII, 367; — bien qu'il ne soit pas admis de tous qu'il ait fait des vœux, XII, 368; XIII, 335.

— Les vœux sont comme un nouveau baptême, un martyre continu, un holocauste de soi, XII, 371.

— Ils mettent dans l'état de perfection, XII, 369.

— En renonçant à tout, on acquiert le vrai repos, XII, 370.

- Récompense assurée à ceux qui font les vœux, XII, 372.
- Violier un vœu est un sacrilège, X, 309.
- La rénovation des vœux donne de nouvelles forces et attire de nouvelles grâces, IX, 352.
- \* *Vœux des missionnaires.*
  - Pourquoi les missionnaires doivent faire des vœux, III, 246, 379; IV, 133, 578, 580; V, 315-323; XIII, 284, 335-343, 354.
  - L'usage de faire les vœux a commencé en 1627 ou 1628, V, 319, 458; XII, 379.
  - En 1639, la plupart des missionnaires faisaient les quatre vœux; saint Vincent songe à établir un cinquième vœu, celui d'obéissance aux évêques, I, 563.
  - Autres projets; ses hésitations, II, 28, 90, 100, 124, 137-138, 470.
  - Il demande à Rome que les missionnaires fassent des vœux de religion; Urbain VIII refuse, XIII, 338.
  - L'archevêque de Paris approuve les vœux (19 octobre 1641), V, 319, 458; XIII, 366.
  - Texte de l'approbation, XIII, 283.
  - Saint Vincent les renouvelle à Saint-Lazare avec plusieurs de ses confrères (24 février 1642), V, 319.
  - L'Assemblée de 1642 les approuve, V, 317, 319, 458.
  - De même des docteurs de Paris, III, 245-246; V, 458.
  - Oppositions et murmures, III, 245; V, 395, 458, 459.
  - Renouvellement des vœux à Saint-Lazare en 1647, III, 245.
  - Démarches de saint Vincent à Rome pour obtenir l'approbation des vœux, III, 246, 379, 382; IV, 133.
  - Discussions au sujet des vœux à l'Assemblée des supérieurs de

---

— p. 644 —

- 1651, XIII, 334-343, 354-355.
- L'Assemblée décide de conserver les vœux et de demander l'approbation du Pape, V, 317, 319, 458-459; XIII, 326-327, 356.
- L'archevêque de Paris approuve de nouveau les vœux en 1653, V, 319; XIII, 366.
- M. Blatiron souhaiterait que seuls les prêtres de la Compagnie destinés aux principales charges fissent les vœux; lettre par laquelle saint Vincent cherche à le détromper, V, 315.
- Le saint reprend ses démarches à Rome après l'Assemblée de 1651, IV, 578-580; V, 395.
- Rapport de docteurs sur les vœux, XIII, 365-369.
- Bref par lequel Alexandre VII approuve les vœux, V, 452, 453.
- Texte du bref, XIII, 380.
- Saint Vincent regrette que les deux questions des vœux et de l'exemption aient été tranchées par un même bref, VIII, 30.
- Acceptation du bref et rénovation des vœux par la maison de Saint-Lazare, V, 457-459, 485, 495; XIII, 383; — par les autres maisons, V, 496, 501.
- Saint Vincent engage des hésitants à renouveler les vœux, VII, 291, 293.
- Devant qui, où, comment faire les vœux, VII, 523; VIII, 48; XIII, 285, 365, 368.
- Inscription de ceux qui font les vœux, VIII, 389.
- Les vœux en usage dans la congrégation de la Mission ne sont pas des vœux de religion, voir Mission (Congrégation de la).
- Pourquoi dans les règles communes il n'est pas fait mention des vœux, XII, 367.
- Retards aux vœux, V, 621; VI, 23, 571.
- Voir Obéissance, Pauvreté.
- \* *Vœux des filles de la Charité.*
  - Les sœurs n'ont pas encore de vœux en 1640, IX, 14.

- Au cours d'un entretien, elles témoignent le désir de faire les vœux; saint Vincent leur répond qu'elles peuvent le demander individuellement à leurs supérieurs, IX, 25-26.
- Vœux perpétuels de cinq sœurs (25 mars 1642), V, 353; X, 638.
- Temps requis pour faire les vœux, VII, 393; VIII, 91, 188, 207; X, 169, 308.
- Les vœux qu'elles font ne sont pas des vœux de religion, voir Charité (Filles de la).
- Premiers vœux, III, 298, 301; V, 460; VI, 358; VII, 393; VIII, 91, 163, 207, 391.
- Rénovation des vœux, V, 438, 460; VI, 61, 118, 358, 397; VII, 71-72, 283, 393, 448, 455, 472; VIII, 188, 207.
- Vœux perpétuels, VII, 393; VIII, 188, 207; IX, 534.
- Autres mentions, II, 268; IX, 641.

### **Volonté propre.**

- Analyse des mouvements de la volonté,

---

— p. 645 —

### IV, 49

- Il n'est pas de mortification plus difficile que celle de la volonté propre, V, 436.
- Se dépouiller de sa volonté propre conduit à la perfection, IX, 660.
- Dieu rejette les actions inspirées par la seule volonté propre, X, 83; XII, 156.

**Voseillan** (M.), du Mans. — III, 389.

**Voureq** (Louis), nègre de Madagascar. — Saint Vincent blâme le supérieur de la maison de Saintes, qui l'a mal reçu, VII, 244.

### **Voyages.**

- Mention d'une conférence sur le devoir de se bien comporter en voyage, XII, 469.
- Souhais de bon voyage, I, 73, 173.
- Saint Vincent recommande à des sœurs envoyées en province d'observer l'ordre accoutumé pendant le voyage, de garder la modestie et de ne pas se mêler aux entretiens, I, 513; X, 4, 204, 554, 563, 581; — aux arrêts, de visiter le Saint Sacrement, les malades, d'instruire les enfants et pauvres gens; de ne pas se mettre à table d'hôte aux hôtelleries, mais de se retirer à part, XIII, 631.
- Il déclare, en 1651, que, dans les voyages entrepris par les sœurs, il n'est encore rien arrivé de fâcheux, XIII, 678.
- Ce que les missionnaires doivent faire en voyage, XI, 95.

**Vszinski** (M.). — Saint Vincent promet de le bien recevoir à Saint-Lazare, VII, 68.

**Vuarin** (Roland), curé de Paillart. — XIII, 483.

## **W**

**Walsh** (Thomas), archevêque de Cashel. — Note biographique; il remercie saint Vincent du bien qu'ont fait les missionnaires dans son diocèse, III, 357.

**Ward** (Guillaume). — Voir Webster.

**Warin** (Simon), prêtre de la Mission. — Note biographique; sorti de la Compagnie, VII, 380.

**Watebled** (Jean), prêtre de la Mission.

- Note biographique, V, 69.
- Professeur de philosophie à Saint-Lazare, V, 69, 633; — de théologie, VI, 139.
- *Extra tempora* en vue de son ordination, V, 175.
- Aux eaux de Bourbon, VI, 403, 414, 420, 423, 425.
- Aux Bons-Enfants, supérieur, VIII, 171, 517; XIII, 180, 184, 185, 186.
- Les originaux

---

— p. 646 —

des deux lettres de saint Vincent sur sa captivité lui sont envoyés de Dax, I, 1; VIII, 271.

— Autre mention, VIII, 198.

**Watebled** (Pierre), prêtre de la Mission, frère du précédent.

- Note biographique; prêté à M. Delville pour une mission, III, 249.
- A Saintes, supérieur, III, 612; IV, 27: VIII, 518.
- Il n'a pas d'extérieur, mais est «sage et vertueux», III, 610, 613, 628.
- Saint Vincent l'encourage à l'occasion des troubles de la Fronde, IV, 276.
- A Saint-Lazare; il fait les entretiens du matin aux ordinands, IV, 319.
- Directeur des frères, IV, 358.
- Il secourt les malheureux aux environs de Villeneuve-Saint-Georges, IV, 490.
- Malade, IV, 513.
- Mort, IV, 515, 518.
- Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 461.

**Water** (Jacques), prêtre de la Mission.

- Note biographique; rappelé de Cahors pour être envoyé en Irlande, II, 579.
- A Cahors, III, 530; IV, 465; V, 205.

**Water** (Nicolas), prêtre de la Mission, neveu du précédent. — Note biographique, V, 205.

**Webster** (Guillaume), prêtre. — Son martyre, II, 185.

**Wuart** (M. ), prêtre de Saint-Nicolas. — Note biographique I, 108.

## Y

**Y** (M. de), chanoine de Reims. — Il remercie saint Vincent des secours distribués par les missionnaires aux pauvres de la province, V, 385.

**Yart** (M.). — Voir Wuart.

**Ypres** (Ville d') en Belgique. — Evêque d'Ypres, voir Jansénius.

**Yvain** (Jean-François), clerc de la Mission. — Note biographique, VI, 142.

## Z

**Zacharie** (Saint), père de saint Jean-Baptiste. — Grâces que lui vaut la visite de la sainte Vierge, II, 248.

**Zachée**, personnage évangélique. — V, 483.

**Zamet** (Sébastien), évêque de Langres.

— Note biographique, I, 296.

— Pourparlers avec M. Olier, auquel il offre

---

— p. 647 —

son évêché, I, 296; XIII, 108.

— Fondateur de l'Institut du Saint-Sacrement, XIII, 98.

— Adversaire des doctrines de l'abbé de Saint-Cyran, III, 368; XIII, 107-109, 111, 122.

**Zébédée**, personnage évangélique. — J.-C. n'accorde pas à ses enfants les places que leur mère demande pour eux, I, 517; IX, 11.

**Zélande** (Province de) dans les Pays-Bas. — Départ d'un vaisseau pour la Zélande, VIII, 502, 507.

**Zelazewski** (Casimir), prêtre de la Mission.

— Note biographique, IV, 291.

— Sa mère, V, 105, 376.

— A Saint-Charles, III, 103.

— Obédience pour Varsovie, XIII, 360.

— Départ pour cette ville, IV, 246-247.

— A Varsovie, IV, 291, 328, 357.

— Il étudie en théologie, IV, 356; — assiste les pestiférés, IV, 512.

— A Sokolka, IV, 598; V, 45, 75.

— Vacillant dans sa vocation, IV, 351, 388; V, 108, 173, 180, 314, 337, 340, 376.

— Saint Vincent l'encourage à persévérer, V, 104.

— Il voudrait rester avec les missionnaires sans être du corps de la Compagnie, V, 106, 122.

— Sa sortie, V, 111, 121.

— Saint Vincent espère qu'il reviendra V, 136.

— Il revient, mais continue de donner des inquiétudes sur sa persévérance, V, 160.

— En mission, V, 201, 232.

— Saint Vincent recommande de le supporter, V, 165, 257, 263; — prie M. Ozenne de le renvoyer, V, 428.

— Ses «plaintes» et «mauvais offices», V, 486.

**Zèle.**

— Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 459.

— Exhortations de saint Vincent sur l'esprit de zèle, XI, 193-195, 200-205, 291-292, 402-403, 415-417, 422-425, 441-446; XII, 307-309.

— Ce qu'est le zèle, XII, 307.

— Le zèle est la flamme de l'amour, XII, 307.

— Vice opposé au zèle, XII, 320-321.

- L'Eglise a besoin d'ouvriers qui travaillent, XI, 41.
- Il est honteux, pour un prêtre, de prétendre mourir dans son lit, I, 294.
- J.-C., modèle de zèle, XI, 1, 74; XII, 262.
- Le manque de zèle dans les prêtres affermit les hérétiques dans leurs erreurs, XI, 34.
- Effets du refroidissement du zèle dans les communautés, XI, 193.
- Appel de M. Olier aux prêtres que Paris «arrête», I, 333.
- Le vrai zèle ne se laisse pas abattre par les insuccès ou les malheurs, XI, 422.
- Il ne connaît pas d'obstacles XI, 204.
- Dieu récompense également le zèle qui produit des fruits et celui

---

— p. 648 —

- qui, en raison des circonstances, s'enferme dans de bons désirs, V, 150.
- Quand il rentrait à Paris après une mission, saint Vincent croyait voir les portes de la ville s'abattre sur lui, XI, 445.
  - Il se serait estimé heureux de mourir auprès d'un buisson au cours d'une mission, V, 204;
  - envoyait la sort de ceux qui donnaient des missions aux Cévennes, I, 252; — ou évangélisaient les insulaires de Madagascar, III, 285.
  - Si la congrégation de la Mission ne devait pas être utile à la gloire de Dieu, il vaudrait mieux qu'elle ne fût pas, XI, 2.
  - Il est à souhaiter que ceux qu'elle reçoit y entrent avec le désir du martyr, XI, 371; — dans la disposition d'aller partout, XI, 291, 402; XII, 50-51, 262; — et de tout souffrir, XI, 402; XII, 51.
  - Sans zèle un missionnaire est une carcasse de missionnaire, XI, 17.
  - Regardez comme des antechrists et de faux frères les lâches qui parleraient d'abandonner les œuvres de la Compagnie, XI, 194; XII, 89-94.
  - Exemple des missionnaires de Barbarie, d'Hibernie et des Hébrides, de Madagascar, de Pologne, de Gênes, de Turin, voir ces mots; — de missionnaires de France, XI, 1.
  - Appel des missionnaires de Madagascar aux ecclésiastiques oisifs, III, 576; VI, 202.
  - L'exemple des filles de la Charité doit animer les missionnaires; exemple de quatre sœurs envoyées à Calais XII, 41.
  - Pas de zèle indiscret, I, 84; X, 671.
  - Zèle indiscret de Marthe, II, 71.
  - Chez les jeunes gens le zèle va souvent à l'excès, II, 71.
  - Unir le zèle à la prudence, I, 304.
  - Le diable incite à faire plus qu'on ne peut pour qu'ensuite on ne puisse plus rien faire, I, 96.
  - Pas de zèle oëpre, II, 70, 140.
  - Saint Vincent recommande la modération dans le zèle à MM. Blatiron, Martin, Thibault, voir ces mots.
  - Il conseille aux missionnaires de Barbarie de ne pas rechercher les conversions des Turcs et des renégats si ces conversions doivent nuire à leur ministère, IV, 121.
  - Commencer les établissements petitement, V, 218.
  - Voir Charité, Missions étrangères.